This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AK

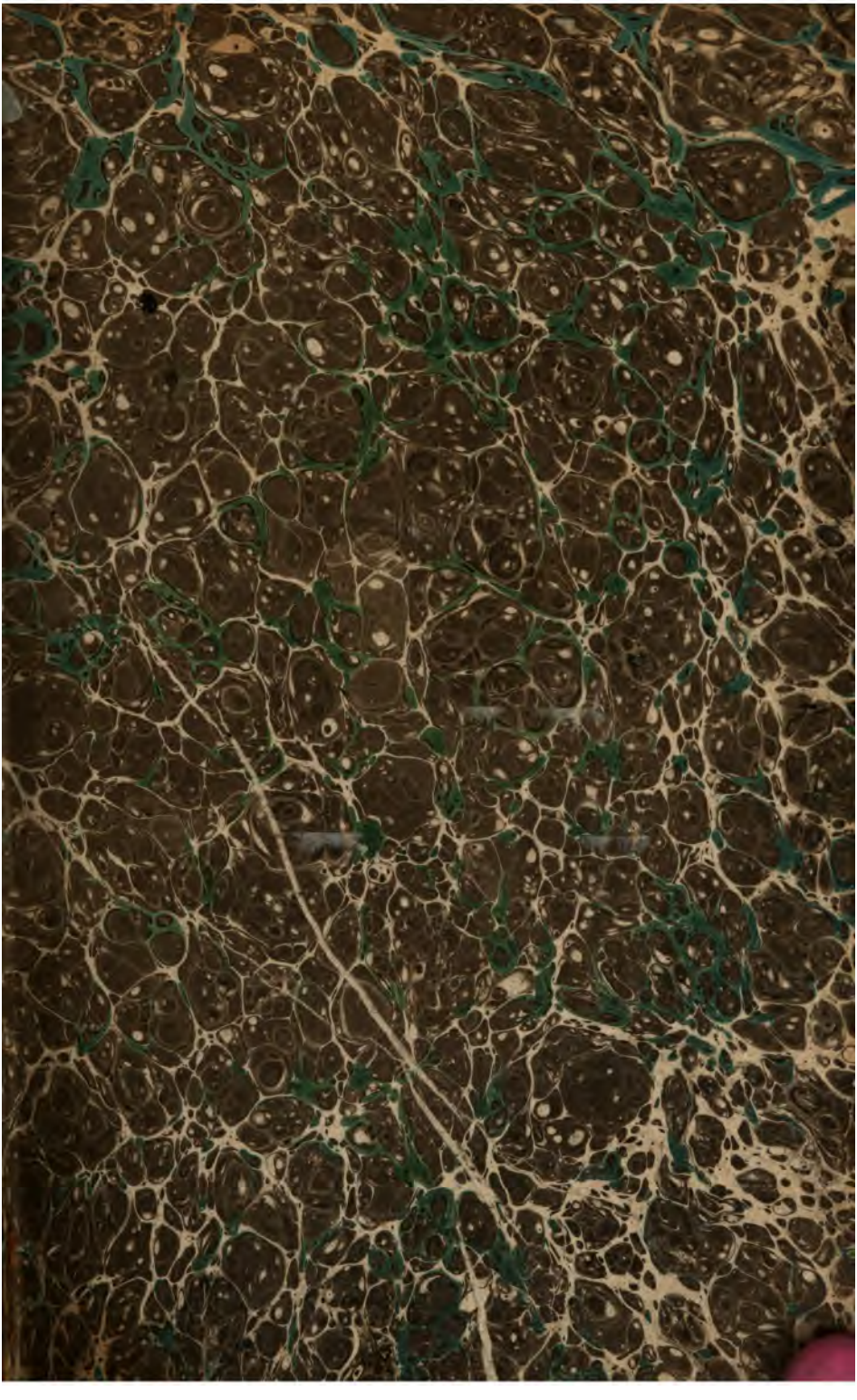

F73

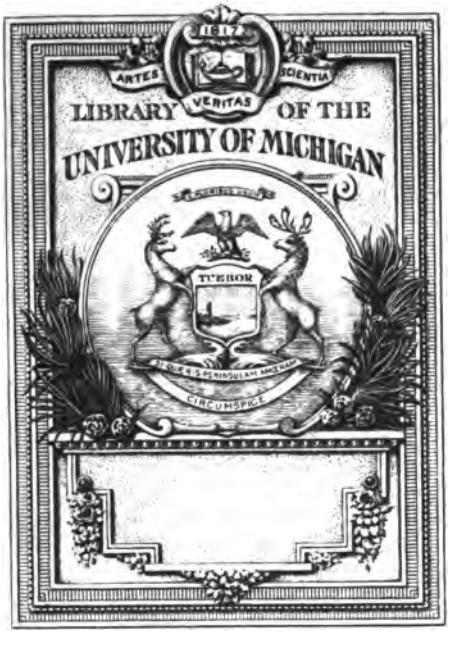
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Z
232
.D7
N3

Née de la Rochelle, Jean François

VIE
D'ÉTIENNE DOLET,
IMPRIMEUR A LYON
DANS LE SEIZIEME SIECLE;

Avec une Notice des Libraires & Imprimeurs Auteurs que l'on a pu découvrir juſqu'à ce jour.

Durior eſt ſpectatæ virtutis quàm incognitæ conditio.
DOLET.

A PARIS,

Chez GOGUÉ & NÉE DE LA ROCHELLE, Libraires, Quai des Auguſtins, près du Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXIX.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

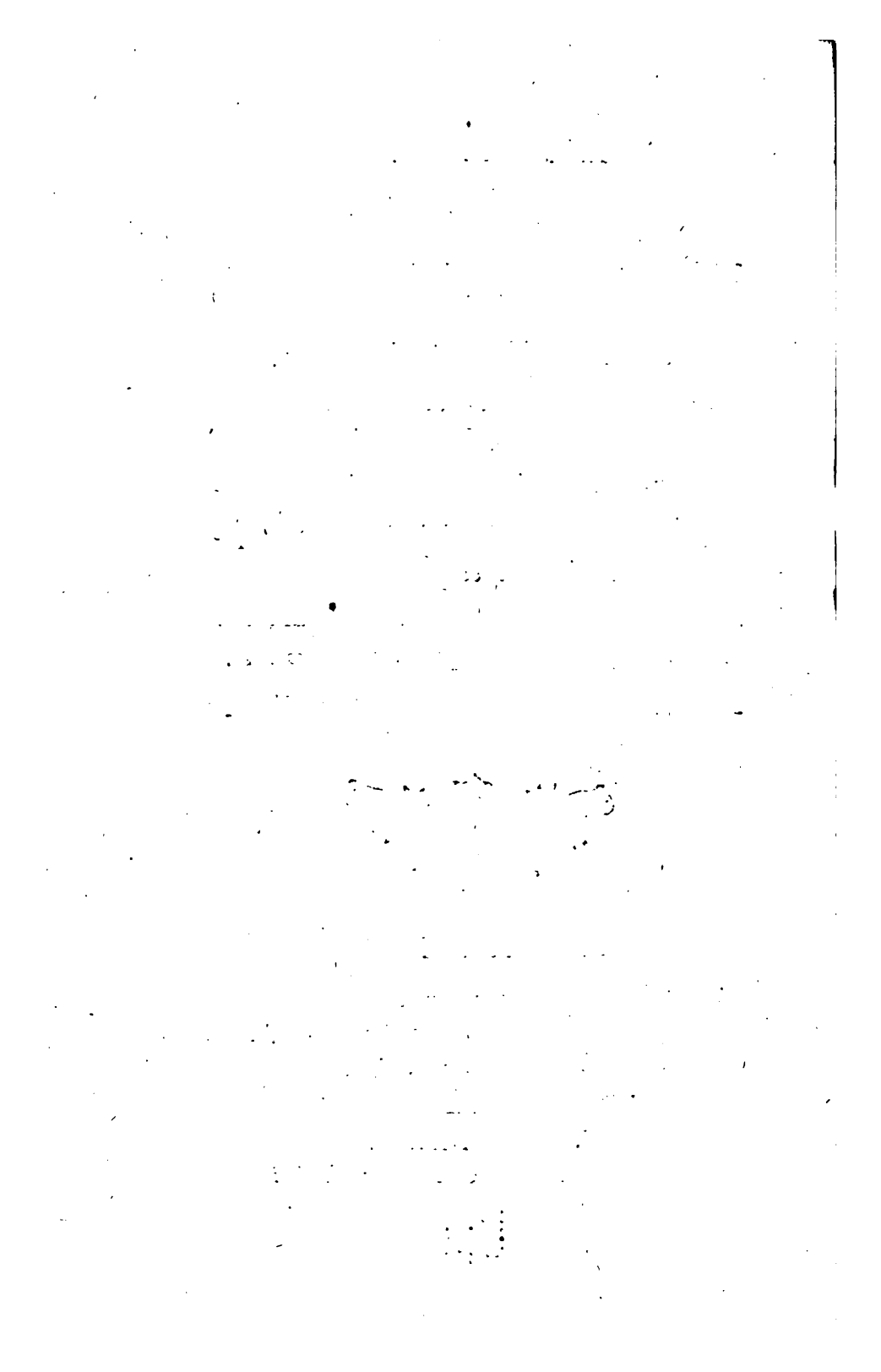

Rf. 8h
Grant
5-3-40
40605

AVERTISSEMENT.

JE vais eſſayer de défendre un Imprimeur François contre les ennemis de ſes talens, & de diſſiper les nuages qu'une haine induſtrieuſe avoit répandus ſur ſa réputation. Tous ceux qui connoiſſent le cœur humain ne ſeront point étonnés de voir qu'un Homme de Lettres, qui n'avoit à oppoſer à ſes perſécuteurs que de la droiture & de la fermeté, ait ſuccombé ſous les efforts de l'intrigue : mais on ſera moins ſurpris des malheurs de DOLET, lorſqu'on obſervera qu'il vivoit dans un ſiecle dont les troubles cauſés par les Sectateurs de la Réformation, rendoient les eſprits plus ſuſceptibles de préjugés. Maintenant que ces troubles ſont appaiſés, & que la haine de ſes ennemis eſt impuiſſante, je puis eſpérer de trouver des lecteurs impartiaux, qui reconnoîtront

l'innocence de DOLET, ſi je leur en donne des preuves ſolides. On jugera, en liſant ſa Vie, ſi j'ai eu raiſon de prendre le parti d'un Artiſte ſavant & habile, que je crois bien moins coupable qu'on ne l'a fait.

Le canevas de cet Ouvrage ne m'appartient pas excluſivement, & j'avoue que j'ai fait uſage des recherches de M. Maittaire. Il a employé plus de cent pages de ſes Annales Typographiques (*) à parler de DOLET, & j'ai cru qu'il avoit d'abord eu deſſein d'en publier ſéparément la Vie : c'eſt ce qui m'a enhardi à puiſer dans cette ſource féconde, & à pouſſer plus loin un travail qu'il a ſeulement ébauché ; car, ſans parler des nouvelles découvertes qui ſont le fruit de mes ſoins, j'oſe dire qu'il n'y avoit pas mis tout l'ordre qu'il convenoit d'y mettre.

J'ai tâché d'éviter ce défaut, & de

(*) Tome 3, partie Ière, pag. 9 à 113.

montrer plus d'exactitude & de critique, pour me juſtifier au moins d'avoir traité le même ſujet que ce laborieux Bibliographe.

On ne doit point attribuer à une prédilection particuliere pour la Communauté des Libraires de LYON, cette Vie de l'un de ſes plus ſavans Imprimeurs. Mon but n'a été que de rendre hommage à la vérité dès que je l'ai connue; & ſi j'ai démontré l'innocence de DOLET, c'eſt que ſes talens & les ſoins qu'il s'étoit donnés pour être utile à ſes contemporains, méritoient que l'on examinât dans un ſiecle plus éclairé les motifs de ſa condamnation, qui fut ſans doute trop rigoureuſe. Le ſeul deſir de fixer les opinions m'a fait prendre la plume en faveur de cet Artiſte; & je n'y ai été excité par aucun eſprit de parti, dans ce moment où les Libraires de la Capitale & des Provinces de la France paroiſſent diviſés d'intérêt. Néanmoins ſi je dois aimer de préférence l'une des Com-

munautés rivales, c'eſt ſans contredit celle de PARIS dont je ſuis Membre; & je dois le dire, elle mérite plus que toute autre non ſeulement mon amour & celui des Gens de Lettres, mais encore l'attention & la faveur du Gouvernement.

Elle a exercé la premiere en France l'Art utile de l'Imprimerie. Son zele pour l'accroiſſement & la perfection des Lettres ne s'eſt jamais ralenti, & les ſacrifices ne lui ont point coûté lorſqu'elle a pu en donner des preuves. L'Europe eſt témoin de ce que j'avance : elle a dit avant moi qu'il n'exiſte aucune Ville où l'on ait imprimé autant de bons Livres qu'à PARIS; & elle fait des vœux pour que les Libraires & les Imprimeurs de cette Capitale ne ceſſent point de ſoumettre leur intérêt perſonnel à l'honneur & à la gloire de bien faire.

Je joins à la Vie de DOLET une Notice très-ſuccinte des Libraires & Imprimeurs AUTEURS dont j'ai eu con-

noiſſance ; & quoique je ne les aie pas tous découverts, on pourra toutefois ſe convaincre que les Libraires en général ne méritent pas les noms injurieux qu'on leur prodigue, & que les Libraires François en particulier l'ont emporté par la ſcience ſur ceux des autres Nations.

Le P. Louis Jacob de Saint-Charles, Carme, avoit compoſé un Traité *De Typographis propriis Scriptis illuſtribus* (**) ; mais il n'a jamais été imprimé. Cette Notice y ſuppléera tant ſoit peu, en attendant que l'on veuille entreprendre un plus grand travail. Peut-être excitera-t-elle les Savans à nous indiquer les Libraires & Imprimeurs AUTEURS qui nous ſont inconnus. Peut-être auſſi leurs efforts réunis aux nôtres produiront-ils un Ouvrage où l'on réhabilitera la réputation des Libraires quant aux Sciences ; où l'on prouvera que l'état de la Répu-

(**) Voyez *Phil. Labbei Bibliotheca Bibliothecarum.* Pariſ. 1664, *in*-8°. page 118.

blique des Lettres a influé beaucoup ſur la ſcience des Libraires ; que l'amour des Savans pour nous a cauſé notre bonheur, & leur averſion nos chagrins ; que la gloire des Savans & des Lettres s'eſt perpétuée par les Libraires & les Imprimeurs ; qu'enfin les Lettres, les Savans & les Libraires ceſſeront de faire des progrès & de bien mériter du Public, lorſqu'on ne voudra plus les protéger ou les encourager par l'eſpérance du bien-être.

On a fait tirer en faveur des Curieux, vingt-cinq Exemplaires de la VIE *de* DOLET *& de la* NOTICE *des Libraires & Imprimeurs* AUTEURS, *format* IN-QUARTO, *ſur papier fin.*

VIE
D'ÉTIENNE DOLET.

PREMIERE PARTIE.

ÉTIENNE DOLET naquit à Orléans vers l'an 1509. Amelot de la Houſſaye a dit (1) qu'il étoit fils naturel de FRANÇOIS Ier, Roi de France, & d'une Orléanoiſe nommée CUREAU; mais ce fait n'eſt nullement probable, ce Monarque ayant vu le jour en 1494: c'eſt donc avec raiſon que Bayle, Maittaire & le Duchat en ont conteſté la réalité (2). Le ſilence des Hiſtoriens ſur l'origine de cet Imprimeur, nous force à nous en rapporter

(1) Mém. Hiſt. Crit. & Litt. *Amſt.* 1722, *in*-12. tom. 2. p. 233.

(2) Bayle, Dict. Hiſt. *art.* DOLET. Maittaire, *Ann. Typ.* tom. 3. p. 101. note *c*.... Ducatiana, tom. 1. p. 51.

à ce qu'il a bien voulu nous en apprendre lui-même (3). Il paroît que ſans chercher à faire un vain étalage de ſa naiſſance, Dolet pouvoit ſe dire d'une famille honnête; & la maniere dont il ſe défendit ſur ce point contre ſes envieux, prouve aſſez qu'on peut l'en croire. Il lui ſembloit plus glorieux de ſe donner un nom par ſes talens, que de le devoir à la renommée de ſes peres (4).

Il reçut dans le lieu de ſa naiſſance les principes d'une éducation diſtinguée, & vint à Paris vers 1521, pour s'y appliquer princi-

(3) Voy. ſa deuxieme Harangue contre Toulouſe, page 39; ſa Lettre à Guill. Budé qui ſe lit enſuite, page 105 & 169.

(4) J'ignore quel degré de parenté il y avoit entre notre Imprimeur & *Mathieu* DOLET, Clerc ou plutôt Commis du Greffe Criminel du Parlement de Paris. Suivant le Continuateur de Nicole Gilles, tom. 2 de ſes *Annales*, feuillet 128 *verſo* (*Paris, Oudin Petit*, 1551, *in-fol.*), ce *Mathieu* DOLET avoit lu devant le Peuple les Lettres de Grace accordées par François Ier à Jean de Poitiers, Chevalier, Seigneur de Saint-Vallier, qui avoit été condamné à avoir la tête tranchée, le 17 Février 1523, vieux ſtyle. Le 16 Août 1603, un *Léon* DOLET, Avocat, fut élu Echevin de la ville de Paris. Voyez les *Antiquités de Paris par Malingre*, 1640, *in-fol.* page 690. Un *Jacques* DOLET, auſſi Avocat, poſſéda la même dignité le 16 Août 1623. *Ibid.* p. 692.

palement à l'étude des Belles-Lettres. Dès cet inſtant, il prit du goût pour la lecture des Ouvrages de Cicéron, & il le ſentit augmenter en lui, à meſure qu'il faiſoit des progrès dans l'étude de l'Eloquence. Il avoit pris de Nicolas Berauld (en 1525) les premieres leçons de cet art utile; mais bientôt après (en 1526) il paſſa en Italie pour s'y perfectionner. Pendant trois années entieres qu'il demeura à Padoue, il ne ceſſa de s'exercer; & Simon de Villeneuve, avec qui il vivoit dans la familiarité la plus intime, l'aida de ſes conſeils, & lui enſeigna l'art d'écrire purement en latin. La mort l'ayant privé de ce tendre ami, dont il a célébré la mémoire dans ſes vers, il ſongea à revenir promptement en France: néanmoins il fut encore retenu en Italie par les inſtances & l'autorité de Jean du Bellai Langei, qui faiſoit alors les fonctions d'Ambaſſadeur de France à Veniſe (5). Il demeura auprès de lui en qualité

(5) Tous les Bibliographes trompés par Dolet, qui, dans ſes Lettres & dans ſes Poéſies, nomme cet Ambaſſadeur *Joannes* LANGIACUS, & même *Langiachus*, l'ont appellé *Jean de* LANGEAC. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut douter, d'après les Écrits du même Dolet, que le *Joannes* LANGIACUS dont il fut Secrétaire à Veniſe, ne

de Secrétaire, & profita de ſon ſéjour en cette Ville, pour ſuivre les leçons de Baptiſte Egnace, qui expliquoit alors les Offices de Cicéron & le Poëme de Lucréce. De retour en France vers 1530, il n'en ſuivit qu'avec plus de zele le cours de ſes études. Par le conſeil du même Jean du Bellai, il s'appliqua à l'étude du Droit Civil; & afin d'y travailler avec plus d'ardeur, il alla à Toulouſe, où ce Prélat l'entretint, & lui fournit tous les ſecours pécuniaires dont un Étudiant peut avoir beſoin. Les malheurs qu'il éprouva dans cette ville,

---

ſoit le même que *Joannes* LANGIACHUS, *Epiſcopus Lemovicenſis*, dont il décrivit l'ambaſſade à la ſuite de ſon Traité *De Officio Legati*, 1541, *in*-4°. (Voy. la Notice des Ouvrages de Dolet, N°. XV). Or, le prétendu Jean de Langeac ne pouvoit être Evêque de Limoges en 1541, puiſque tous les Hiſtoriens de la vie de Jean du Bellai nous apprennent qu'alors il en occupoit encore le Siége. Tout ce qui, dans les Ouvrages de Dolet, eſt adreſſé *Joanni* LANGIACO, doit donc s'entendre de Jean du Bellai Langei, que M. de Thou a nommé avec raiſon dans ſon Hiſt. Univ. *Joannes Bellaius Langœus*. Une choſe qui doit ſurprendre, c'eſt que je n'ai pu découvrir dans aucun Hiſtorien, le nom de l'Ambaſſadeur de France à Veniſe en 1529; & que tous ceux qui ont parlé de Jean du Bellai Langei, ont ignoré le temps de ſon ambaſſade vers cette République.

exigent que nous inſtruiſions les Lecteurs de quelques uſages qui ſe pratiquoient alors entre les Étudians.

Le concours d'une multitude de jeunes gens que la célébrité de l'École de Toulouſe attiroit, avoit contribué à l'établiſſement de quelques Sociétés qui s'étoient formées entre ceux d'une même Nation (6). Les François avoient fait une Aſſociation ; les Gaſcons en firent une autre : bientôt les Anglois, les Eſpagnols & tous les Étrangers imiterent leur exemple. Ces Sociétés étant ainſi établies, on avoit fixé un jour pour invoquer le Saint qui leur ſervoit de Patron : on avoit nommé un Chef ; il convoquoit ſes Compatriotes ; il leur ſervoit de Conſeil & de Défenſeur. Les Aſſemblées ſe faiſoient par Centuries ; & des Queſteurs élus à la pluralité des voix, exigeoient des Membres de chacune, la ſomme dont ils étoient convenus de ſe cotiſer. En outre, chaque Société avoit choiſi un Orateur, qui, le jour de la Fête, prononçoit un Diſcours, dans lequel il louoit publiquement ceux de ſes Confreres que la mort avoit

(6) Voy. le Diſcours préliminaire de Simon Finetius ſur les *Orationes Doleti in Tholoſam.*

emportés. Malheureuſement quelques déſordres dont les Écoliers s'étoient rendus coupables en corps, exciterent l'attention du Parlement de Toulouſe, qui publia un Arrêt pour défendre leurs Aſſociations. Dolet arriva à Toulouſe dans un temps où, malgré cet Arrêt, les François obſervoient encore les Statuts de ces Sociétés. Auſſi-tôt il fut élu Orateur de ſa Nation; & deſirant s'acquitter d'un emploi auſſi honorable ſelon ſa réputation, il prononça en public, le 9 Octobre de l'an 1532 (7), une Harangue, dans laquelle

(7) Il eſt très-probable que ce fut en 1532 que Dolet prononça cette Harangue. Je crois auſſi qu'il ne vint à Toulouſe qu'en 1531, ce qui eſt clair par les dates ci-deſſus, & ſe confirmera à meſure que nous avancerons. Voyez pour tout ce que j'ai dit & ce que je dirai de relatif à cet événement, la Lettre de Budé dont j'ai parlé note (3), & les *Orationes duæ in Tholoſam*, pages 28. 29. 61. 66 & 67. 91. 92. 93. Germain de la Faille rapporte cet événement à l'an 1528, dans ſes Annales de Toulouſe, tome 2. p. 70 & 71 : mais il eſt bien fautif; car il nomme l'Orateur des Gaſcons *Prignac* au lieu de *Pinachius* ou *Pinache*. Il dit que les railleries de Dolet contre les ſuperſtitions des Toulouſains, font connoître qu'il avoit déjà embraſſé le Luthéraniſme; comme ſi l'on ne pouvoit ridiculiſer des abus de Religion ſans être hérétique. Enfin il place la mort de Dolet en 1543, & dit que ſon héréſie le fit brûler : tout cela eſt faux ou inexact, comme on le

il louoit les heureuſes qualités des François, & frondoit l'Arrêt que le Parlement de Toulouſe avoit rendu précédemment contre les Sociétés d'Étudians. Son zele l'ayant emporté juſqu'à accuſer Toulouſe de barbarie, il en fut vertement repris par un certain Pierre Pinachius, qui, parlant pour les Toulouſains, défendit la dignité de ſa Patrie, de ſes Compatriotes, & du Sénat auguſte dont Dolet avoit tenté d'infirmer l'Arrêt. Cette affaire devint d'autant plus ſérieuſe, que l'Adverſaire de Dolet, non content de le rendre odieux par ſes déclamations, le dénonça au Parlement comme un ſéditieux qui avoit manqué de reſpect à ce Tribunal. Tout ce que la jalouſie cauſée par la ſimilitude des talens, peut inventer d'artifice pour perdre un concurrent, fut employé par ce Pinachius & ſes Conſorts contre Dolet. On le mit en priſon le 25 Mars 1533; & lorſqu'il en eut été tiré

verra. Ce qui eſt bizarre dans cette Hiſtoire, c'eſt que l'Auteur a mis dans ſes preuves un paſſage de la Poétique de Scaliger, où celui-ci vomit mille injures contre Dolet; tandis qu'on y cherche en vain l'Arrêt du Parlement de Toulouſe pour réprimer la licence des Écoliers de l'Univerſité. L'un étoit apparemment plus facile à trouver que l'autre.

peu de jours après par le crédit de Jacques de Minut (8), à la ſollicitation de Jean Pinus, Évêque de Rieux, ils attenterent à ſes jours en ſoudoyant des aſſaſſins ; ils répandirent contre lui des libelles outrageans, & firent promener ſur un char, dans les rues de Toulouſe, un cochon qu'ils avoient chargé d'un écriteau où l'on avoit écrit le nom de Dolet.

De ſemblables traitemens n'étoient aſſûrément pas propres à le ramener à de meilleurs ſentimens pour les Toulouſains ; c'eſt pourquoi il ſe retira dans une Campagne un peu éloignée, afin de ſe dérober à la haine de ſes perſécuteurs. Mais quelques Épigrammes lancées avant ſon départ contre l'un d'eux, nommé Druſac, le forcerent de quitter cette retraite favorable à ſon amour pour les Lettres ; car cet homme, qui étoit puiſſant,

(8) Dolet a laiſſé dans ſes Lettres pluſieurs témoignages de ſa reconnoiſſance envers ce Préſident au Parlement de Toulouſe, que les Savans de ce temps chériſſoient comme leur protecteur & leur pere. J. B. Egnace lui a dédié trois livres *De Romanorum Principibus*, réimprimés par Dolet en 1541, à la ſuite du Suetone, *in*-8°. Toulouſe le perdit vers 1537. Voy. la Bibl. Franç. de du Verdier, p. 750. art. *Jean* RAUFEL. Argelati, dans ſa Bibliotheque des Écrivains Milanois, col. 929, lui donne un article, & dit qu'il mourut le 6 Novembre 1536.

avoit obtenu un décret par lequel il étoit défendu à Dolet de rentrer dans Toulouſe, & peut-être de demeurer dans l'étendue de la Juriſdiction de ſon Parlement.

Malgré l'altération que toutes ces tracaſſeries avoient cauſée à ſa ſanté, Dolet tourna ſes pas vers Lyon. La chaleur de l'été, les incommodités des routes & ſa foibleſſe, lui rendirent une fievre dont il ſe croyoit guéri, & il fut obligé de s'arrêter quelques jours au Puy en Velay ; néanmoins il arriva à Lyon le premier Août de l'an 1533, dans un état preſque déſeſpéré.

Son but, en s'arrêtant dans cette Ville, avoit été d'y faire imprimer, avec ſa premiere Harangue contre Toulouſe, une ſeconde plus violente, qu'il avoit compoſée depuis ſa ſortie de priſon ; mais ſa maladie lui en fit différer la publication (9). Cependant il alla voir en arrivant Sébaſtien Gryphe, Imprimeur célébre, à qui Jean Boyſſonnée l'avoit adreſſé. Voici le témoignage qu'il en rendit à cet ami : « J'ai été voir Séb. Gryphe, & je l'ai ſalué » de votre part : c'eſt un homme rempli » d'inclination à obliger, & qui eſt bien

(9) Ibid. p. 125. 126. 127.

» digne de l'amitié des Savans. Il a montré » beaucoup de ſenſibilité lorſque je lui ai » annoncé votre bonheur, & que vous aviez » recouvré votre charge. Il a voulu me rete- » nir chez lui : mais reconnoiſſant toute la » politeſſe & la bonté de cet honnête-hom- » me, je l'en ai loué & remercié ; car je ne » voulois pas lui être à charge ».

La réſolution qu'il avoit priſe, & dont il avoit fait part à ſes amis de Toulouſe, relativement à la publication de ſes Harangues, ne fut point exécutée, ſoit qu'il n'ait pu réſiſter au deſir de ſe venger, ou que réellement Simon Finetius, qui l'avoit accompagné juſqu'à Lyon, lui eût dérobé officieuſement ſes papiers, comme il en a fait l'aveu à Claude Cottereau leur ami commun ; & il eſt certain que dans le temps où Dolet rétabliſſoit ſa ſanté dans une Campagne auprès de Lyon, ſes deux Harangues virent le jour avec quelques autres de ſes Opuſcules.

C'eſt dans ce rare & curieux volume que l'on peut lire tout ce que le reſſentiment des offenſes les plus graves a fait dire à un jeune homme bleſſé dans l'endroit le plus ſenſible. Forcé par les circonſtances de dévorer ſon chagrin & de ſuſpendre ſa vengeance, il eut

le temps de travailler à ſa ſeconde Harangue, & d'y entaſſer les traits les plus mortifians & les plus durs. On avoit provoqué par de mauvais traitemens, par des calomnies & des railleries outrageantes, ſa haine & ſon courroux; & quand il put ſe livrer ſans danger à toutes les paſſions qui s'étoient allumées dans ſon cœur, il fit connoître à ſes ennemis que s'il les avoit ménagés, ce n'avoit été que pour leur porter des coups plus certains. Pinachius & ſes Conſorts, Toulouſe & ſes Habitans, quelques-uns même de ſes Magiſtrats furent les objets de ſes déclamations & de ſes épigrammes, ſans doute trop violentes. Quelle ſanglante apoſtrophe que celle contre le Juge-Mage Dampmartin (10)! C'eſt ſur-tout contre Gratien du Pont, ſieur de Druſac, qu'il fit éclater ſa colere. Il devoit aux ſollicitations de cet homme vindicatif, une partie de ſes derniers chagrins; auſſi ne l'épargna-t-il ni dans ſes mœurs, ni dans ſes Écrits. Ce Poëte Toulouſain devoit être ſenſible au mal que l'on pouvoit dire de ſes Ouvrages; car jamais un Poëte n'a cru faire de mauvais vers : & j'en prendrois à témoin

(10) Ibid. p. 200. 201.

pluſieurs Cotins de notre ſiecle, ſi une pareille digreſſion ne pouvoit leur déplaire autant que la Harangue de Dolet fâcha Druſac. Quoi qu'il en ſoit, celui-ci méritoit doublement d'être tancé : il s'étoit aviſé de médire des femmes dans un Ouvrage fait exprès (11). Ce ſexe l'avoit vu de mauvais œil. Dolet le ſachant, redoubla la doſe de méchanceté.

(11) *Les Controverſes du ſexé maſculin & féminin*, imprimées pour la premiere fois ſans nom d'Auteur à *Toulouſe, chez Jacques Colomiez*, en 1534, *in-fol. Caract. Goth.* Comme j'ai eſſayé plus bas de prouver que le Recueil qui contient les Harangues de Dolet contre Toulouſe a dû être imprimé en 1533, on pourroit m'objecter qu'il n'a pu l'être qu'en 1534, puiſque le Livre de Druſac dont il y eſt parlé n'a paru qu'en cette année : mais je réponds d'avance, 1°. que l'Ouvrage de Druſac a ſans doute été connu avant que d'avoir été imprimé ; car quel eſt le Poëte qui réſiſte à la tentation de réciter ſes vers ? 2°. qu'en conſéquence de cette eſpece de regle poétique, Dolet pouvoit en avoir lu ou entendu lire quelques paſſages, peut-être les meilleurs ; 3°. pour conclure, que c'étoit un double plaiſir pour lui de décrier cet Ouvrage avant qu'il parût ; car, d'une part, il chagrinoit l'Auteur, & de l'autre il faiſoit ſa cour à un ſexe que l'on devoit chérir, principalement dans une Ville où Clémence Iſaure a fondé des couronnes pour les Poëtes vainqueurs aux Jeux Floraux. Voy. le jugement des Editeurs des Annales Poétiques ſur Druſac, 1778, tom. 3. p. 292.

On peut en donner un échantillon :

Si tuum quiſquam neget eſſe prorſus
Utilem Librum, temerè loquatur ;
Nempè tergendis natibus peraptus
Dicitur eſſe.
Nemo nec jurat piperi tegendo
Commodum, aut ſcombris, quibus officinæ
Par tuo ſervant operi volumen,
Uno obolo emptum.

Dolet avoit peut-être voulu mettre de ſon côté le ſexe offenſé comme lui par ce Poëte malhonnête ; car un ami lui écrivoit (12) : « Sachez que vous êtes regretté à Toulouſe, » & que ceux qui vous aiment ſont fâchés de » votre éloignement, ſur-tout les Dames les » plus honnêtes & de la plus haute condition, » auprès de qui vous avez trouvé grace par » vos Épigrammes contre Druſac ». Et dans ſa poſition fâcheuſe il avoit eu raiſon, comme on le voit, de dire du mal des Ouvrages de cet homme, puiſqu'il avoit acquis par ce moyen la protection & l'eſtime d'un ſexe qui a chez les Peuples policés tant d'aſcendant ſur les opinions.

Cette cruelle aventure fit perdre à Dolet

(12) Voy. le Recueil déjà cité, p. 175, où cette Lettre eſt datée du 5 Juin 1533.

l'envie de pouſſer plus loin l'étude des Loix. De Lyon il vint à Paris, où il arriva le 15 Octobre 1534, étant âgé d'environ vingt-cinq ans (13). C'eſt dans cette ville qu'il compoſa ſon Dialogue *De Imitatione Ciceronianâ, adverſùs Deſiderium Eraſmum, pro Chriſtophoro Longolio*, qui lui valut la haine d'Eraſme & de Jules-Céſar Scaliger.

La République des Lettres étoit alors diviſée par la querelle des Cicéroniens. Chriſtophe Longueil avoit réuſſi à imiter le ſtyle de Cicéron, & pluſieurs Gens de Lettres, à ſon exemple, s'exerçoient avec ardeur pour y parvenir. Mais cette épidémie littéraire s'etoit particuliérement manifeſtée en Italie, où Bembe & Sadolet en étoient plus poſſédés que tous les autres. Eraſme leur ami voulut les guérir, & compoſa ſon *Ciceronianus* (14), où il mal-mena ſur-tout Longueil, qu'il regar-

(13) *Ann. Typ.* t. 3. p. 32 & 33, & la Lettre de Dolet à Guillaume de Sceve (*Scæva*), au-devant du Dialogue dont on va parler. Elle eſt datée de Paris, le 9 Novembre 1534.

(14) Imprimé *à Baſle* chez *J. Froben* en 1528, *menſe Martio*, avec celui *De rectâ Latini Græcique Sermonis Pronunciatione*, *in*-8°. Voy. Maittaire, *Ann. Typ.* tom. 2. p. 361 & 711.

doit comme le Chef de cette Secte. Ce dernier étoit mort, & ne pouvoit se défendre; mais en fait de querelles littéraires, vingt Plumes volent au secours du Savant qui n'est plus. Scaliger écrivit en effet contre Erasme un Discours violent où il vengeoit la mémoire de Cicéron (15). Trois ans après, Dolet entreprit la défense de Longueil. Jusqu'alors il y avoit eu entre Scaliger & Dolet une espece de liaison dont Arnoul Féron avoit été l'auteur: mais lorsque Dolet eut voulu courir dans la même carriere, il n'y eut plus de paix entre ces deux Littérateurs; du moins c'est à cette cause que Bayle attribue la haine de Scaliger pour notre Imprimeur. Depuis ce temps, dit Maittaire (16), Scaliger ne cessa de poursuivre Dolet par des calomnies qu'il ne se mit pas en peine de réfuter; car l'emportement de ce critique contre lui avoit quelque chose de *si outré* & de *si brutal*, qu'on ne doit pas s'étonner du mépris qu'il en a fait.

Pendant son séjour à Paris, Dolet s'étoit fortement appliqué à l'étude & à la composition de ses Commentaires sur la Langue

(15) Ce Discours a été imprimé à Paris chez Pierre Vidouë en 1531, *in*-8°. Il est très-difficile à trouver.

(16) *Ibid.* t. 3. p. 28.

Latine ; il ſe captivoit tellement, qu'il négligeoit d'entretenir ſes liaiſons avec Budé, Æmilius Perrottus & quelques autres Savans (17). C'eſt pourquoi il ne faut point ajouter foi à ce qu'a dit M. le Duchat (18), « que » Marot & Dolet, bannis l'un & l'autre pour » la Religion, prirent tous les deux le chemin » de l'Italie vers 1536 » : car en cet endroit M. le Duchat confond & brouille tout ; & j'aime mieux croire pour ſon honneur qu'il ſommeilloit alors, que de m'amuſer à réfuter ſérieuſement des aſſertions dont je ferai connoître la fauſſeté, en donnant à toutes les circonſtances de la vie de Dolet la plus grande clarté.

En 1535, il ſollicitoit le privilége pour l'impreſſion des Commentaires dont nous avons parlé ci-deſſus ; & ce qui doit ſurprendre, c'eſt qu'il ne l'obtint qu'avec peine, & que ſes plus ſéveres cenſeurs furent les perſonnes dont il devoit attendre le fruit le plus abondant de ſes travaux (19). Auſſi-tôt après

(17) Voy. la Lettre de Dolet à Guill. de Sceve en tête de ſon *Dialogus de Imitatione Ciceroniana*, citée note (13).

(18) Ducatiana, tom. 1, p. 176 & 177.

(19) Voyez la dédicace des *Jo. Vulteii Epigrammata* ; l'avoir

l'avoir obtenu, il retourna à Lyon pour préſider à la correction de cet Ouvrage qu'il y faiſoit imprimer par Sébaſtien Gryphe, dont il aimoit la probité & les talens avec juſte raiſon; car on a remarqué que l'*Index erratorum* du premier volume publié en 1536, *in-fol.*, n'étoit que de huit fautes.

On ne ſauroit dire combien cet Ouvrage important coûta à ſon Auteur de peines & de travaux. Il s'en étoit occupé dès l'âge de ſeize ans : il lui ſacrifia ſon repos, ſa jeuneſſe, ſes plaiſirs, le temps même qu'il devoit employer à réparer ſes forces; en un mot, tout ce qui conſtitue la jouiſſance de la vie, quand il ſe fut apperçu, par une expérience particuliere, que le Public pouvoit en retirer quelque utilité (20). Néanmoins des envieux chercherent à obſcurcir la gloire qu'il en a retirée. François Floridus Sabinus l'accuſa hautement de plagiat, & de n'avoir mis aucun ordre dans ſes Commentaires. Jean Sturmius écrivit

Lugd. apud Seb. Gryphium, 1536, *in*-8°. Elle eſt réimprimée en partie dans le Dict. de Bayle, art. *Dolet*, rem. B.

(20) Il faut lire dans les Lettres à François Ier, à Guill. Budé, & dans les Préliminaires de ce ſavant Ouvrage, le détail qu'il y a fait de ſes travaux, & l'expoſition de l'ordre qu'il a obſervé en le rédigeant.

que Dolet avoit été aidé par Naugier, lorſqu'il demeuroit à Veniſe chez ce Savant (21). Ce qu'il ajoute eſt dicté par l'équité : « Je n'exa-» mine pas, dit-il, d'où il les a tirés; mais cer-» tainement ils ont été utiles aux Amateurs de » l'Éloquence & des Bonnes-Lettres; & plût-» à-Dieu que Naugier, ou Dolet, ou quel-» qu'autre eût pu les achever, afin que toute » la Langue Latine fût en notre pouvoir dans » un ordre lumineux & ſous une diſpoſition » adroite ». L'imputation que fit Charles Eſtienne à Dolet d'avoir copié, dans l'article de ſes Commentaires où il eſt traité *De Re navali*, l'Ouvrage que Lazare de Baïf venoit de publier ſur la même matiere, a quel-

(21) Jacques Thomaſius a recueilli dans ſon Traité *De Plagio litterario*, Suobaci, 1692, *in*-4°., toutes les accuſations de plagiat contre Dolet. Voyez les nombres 409. 410. 411. 412. 225; & les réflexions qu'il y a ajoutées indiquent qu'il ne lui étoit pas favorable. Voy. encore *Fr. Floridi Sabini Subciſivorum libri tres*, réimprimés dans le *Gruteri Lampas*, Franco. 1602, *in*-8°. tom. 1. p. 995. Dolet a répondu à ce critique. Jean Sturmius eſt plus modéré dans le jugement qu'il a porté des Comm. de Dolet. Voy. la Préface qu'il a miſe au-devant de la réimpreſſion des *Formulæ latinarum locutionum Doleti*, 1576, *in*-8°., dont nous parlerons N°. IX de la Notice des Ouvrages de notre Imprimeur.

que choſe de bien plus grave ; auſſi elle excita entre ces deux Savans, devenus depuis Imprimeurs, une vive diſpute dont le Public ſouffrit, puiſqu'elle retarda l'impreſſion du ſecond volume des Commentaires de Dolet. Peut-être ne ſera-t-on pas fâché d'apprendre l'origine de cette querelle littéraire : les diſputes de ce genre ſervent pour l'ordinaire à dévoiler le caractere des Gens de Lettres & les vices du cœur humain. Voici le fait, tel à-peu-près que Dolet le raconta à Lazare de Baïf, partie intéreſſée, qui ne ſe plaignoit point (22). Chriſtophe Richer de Thorigny, Savant Senonois, ami de Baïf & de Dolet, vint apporter à ce dernier l'Ouvrage de Baïf *De Re navali*, dans le temps où l'on imprimoit l'article du ſecond volume des Commentaires ſur la Langue Latine, dans lequel la même matiere étoit traitée. Il lut avec avidité l'Ouvrage intéreſſant de Baïf ; mais il ne ſuſpendit pas l'impreſſion de ſon article. C'étoit ſans doute une gloire nouvelle pour lui de s'être rencontré avec ce Savant. Pour

(22) Voy. la Lettre de Dolet en tête de ſon Traité *de Re navali*, imprimé ſéparément en 1537, & extrait de ſes Comm. pour ſervir de comparaiſon avec celui de Lazare de Baïf à qui il l'adreſſa.

ſe montrer reconnoiſſant envers Richer, Dolet lui fit préſent de ſon article *De Re navali*; &, ſans l'en avoir prié, cet homme lui promit de l'envoyer à Baïf par le premier courier. La conduite de Dolet en cette occaſion ne prouve pas qu'il ait dû prévoir & craindre l'accuſation de plagiat dont la démarche de Richer fut en partie cauſe. En effet Charles Eſtienne ayant reçu de Baïf ſon éleve, les feuilles du ſecond tome des Commentaires de Dolet, s'imagina qu'il avoit réellement pillé le nouvel Ouvrage *De Re navali*, & voulut prouver les *vols* de Dolet & ſes erreurs, dans un abrégé de l'Ouvrage de Baïf, qu'il fit imprimer exprès chez François Eſtienne ſon frere, en 1537, in-8°. Dolet pour ſe diſculper fit imprimer auſſi-tôt ſéparément l'article d'où naiſſoit l'accuſation, avec une défenſe en tête contre ſon délateur, adreſſée à Baïf lui-même. Il y avoue qu'à la vérité lorſqu'il a fait des recherches ſur les noms & les parties des vaiſſeaux, il en a expliqué pluſieurs avec les propres paroles de Baïf, ou par des termes approchans; mais il nie que ce ſoit un *vol*, « à moins, dit-il, qu'on ne » veuille accuſer de pareil crime Budé, » Eraſme, Politien, Rhodiginus, Volaterran,

» Nicolas Perrot, &c.; car ceux qui compo-» sent des Commentaires & des Dictionnai-» res, ou qui traduiſent quelque Ouvrage, » ne tirant preſque rien d'eux-mêmes, ſont » forcés d'emprunter tout des autres ». Je ferai grace au Lecteur des ſottiſes dont Dolet fut libéral dans ſa défenſe envers Charles Eſtienne; car on doit blâmer cet excès dans un Savant, & Dolet étoit plus blâmable à cet égard que tout autre, après avoir reconnu ailleurs (23) que ſon Adverſaire étoit un homme docte, diligent, exact, érudit. Charles Eſtienne fut toutefois l'aggreſſeur; & s'il s'abſtint des injures, il n'en fut pas moins ſévere: car ce n'eſt pas une légere imputation que celle de plagiat faite à un homme prévenu en ſa faveur, & qui prétendoit n'emprunter rien que de Cicéron, ou d'autres anciens Auteurs auſſi eſtimés. De bonne foi, il auroit été bien mal-aviſé de piller un Ouvrage qui voyoit tout récemment le jour, & dont la lecture devoit avoir laiſſé des traces ſi fraîches dans la mémoire des Gens de Lettres. En effet, le Livre de Baïf ne fut achevé d'être imprimé pour la

(23) *Comm. Linguæ Latinæ*, tom. 2. page 242.

premiere fois que le 31 Août 1536, & de forme *in*-4°.

Sur la fin de l'année 1537, Dolet ayant tué un homme qui avoit voulu l'aſſaſſiner, fut obligé de venir précipitamment à Paris pour ſolliciter ſa grace. Après avoir ſurmonté tous les dangers de la route, dans un temps où la neige & les frimas oppoſent mille obſtacles aux Voyageurs, il vint trouver François Ier, le protecteur & le pere de tous les Savans de ſon ſiecle, & il lui expoſa ſa malheureuſe aventure de la maniere la plus pathétique :

. . . . . Mihi non aſſueta cruentis (24)
Cædibus eſt dextra ; invito tamen accidit hoſtem
Ut telo foderem, & ſævis defenderer armis.
Da veniam, Rex magne : reos ut morte coerces ;
Inſontes miſerans placido ſic reſpice vultu,
Et ſervare opta voluit quos perdere fatum.

Le Roi lui accorda ſa protection, & lui donna ordre de retourner ſans crainte. Tous les amis de Dolet charmés de l'heureuſe tournure de cette affaire, l'en féliciterent le verre

(24) Dit-il, dans une Piece de vers que l'on peut lire dans le Recueil de ſes Poéſies Latines, imprimées en 1538, *in*-4°. p. 59 & ſuiv. Elle eſt adreſſée au Card. de Tournon, Gouverneur du Lyonnois.

en main, dans un repas où assistèrent Budé, Bérauld, Danès, Toussain ou Thusan, Macrin, Bourbon, Dampierre, Voulté, Marot & Rabelais. Je laisse à penser quelle débauche de gaieté & d'érudition on y dut faire.

Hos inter multus sermo tùm nascitur, oræ
Externæ quid docti habeant Scriptoris : Erasmus,
Melanchton, Bembus, Sadoletus, Vida, Jacobus
Sannazarius, plenâ laudantur voce vicissim (25).

Le lendemain Dolet repartit pour Lyon; & quand il fut arrivé dans l'endroit où la Saône divise cette Ville, les Muses, dit-il, lui donnerent ces avis :

. . . . . Primâ nunc utere tutus
Libertate animi, & susceptum confice cursum
In studiis. Detrectatorum lingua petulca
Non te frangat : age, æterno fac nomine secla
Postera testentur Gallum vixisse Doletum,
Vixisse ardentem pulchro virtutis amore.

Ainsi dans ses malheurs, Dolet occupé de lui-même, s'encourageoit à les soutenir par l'espérance de l'immortalité. Mais que sa célébrité lui coûta cher!

Malgré la protection du Roi, les Loix n'en eurent pas moins d'action contre Dolet. Il se rendit en prison, & c'est la seconde qu'il ait

(25) Ibid. ut suprà.

eue à ſouffrir juſqu'alors : cependant il y reſta plus long-temps qu'à Toulouſe ; & il n'en ſortit qu'après avoir adreſſé pluſieurs Requêtes, ſoit en vers, ſoit en proſe, au Cardinal de Tournon, que François Ier avoit fait Régent du Royaume, pendant qu'il marchoit lui-même à la tête de ſes armées.

Quelque temps avant ce ſiniſtre accident, Dolet avoit obtenu un Privilége (26), pour dix années, par lequel le Roi lui permettoit « d'*imprimer* ou de *faire imprimer* tous les Livres » *par luy* compoſez & traduicts, & aultres » Œuvres des Auteurs modernes & antiques, » qui *par luy* ſeroient duement reveuz, amendés, illuſtrés ou annotés, ſoit par forme » d'interprétation, ſcholies ou aultre déclaration, tant en Lettres *Latine*, *Grecque*, » *Italienne*, que *Françoiſe* ». Il ne put faire uſage d'un Privilége auſſi avantageux qu'après ſa ſortie de priſon ; encore lui fallut-il achever de faire imprimer le ſecond tome de ſes Commentaires ſur la Langue Latine. Il parut en 1538, & fut imprimé par Séb. Gryphe,

(26) Il eſt daté de Moulins, le 6 Mars 1537. Dolet a eu ſoin de le faire imprimer au-devant de pluſieurs Ouvrages qu'il a imprimés ou fait imprimer en conſéquence.

comme le précédent. Il lui fut libre enſuite de ſe livrer ſans réſerve au zele dont il étoit enflammé pour l'accroiſſement des Lettres. Non content de tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors, & de ſe rendre utile par ſes Écrits, il avoit cherché un moyen plus général de l'être. L'Art de l'Imprimerie lui paroiſſant propre à ſeconder ſes deſſeins, il l'embraſſa. Si tous ceux qui s'y adonnent ne l'exerçoient point, ſans avoir au préalable acquis toutes les connoiſſances dont il eſt certain que Dolet étoit orné quand il s'y appliqua, on ne verroit point ſortir journellement de deſſous la preſſe une foule de productions dangereuſes & inutiles, qui déshonorent l'Art, l'Artiſte & l'Auteur, & aviliſſent à la fois l'Homme de Lettres, l'Imprimeur & le Libraire. Les connoiſſances littéraires de l'Artiſte lui ſerviroient à diſtinguer dans la multitude d'Ouvrages qu'on lui offre à imprimer, ceux qui méritent les honneurs de l'impreſſion, & à ne conſacrer ſon Art qu'à des productions réellement utiles. Je ſais que mille Auteurs, dont le revenu ſe fonde maintenant ſur les Ouvrages qu'ils compoſent, trouveroient fort mauvais que des Artiſtes s'érigeaſſent en cenſeurs de leurs Écrits; mais la

Dominicæ Precationis Explanatio. *Ibid.* 1541, *in*-16 (31). lettre italique & ronde par intervalle.

C. SUETONII XII Cæſares, ad veterum codicum ſpectatam atque probatam fidem, ſummâ virorum multorum doctiſſ. diligentiâ recogniti. *Ibid.* 1541, *in*-8°. lettre italique. Je l'ai.

Laurentii VALLÆ Elegantiæ Latinæ Linguæ. *Ibid.* 1541, *in*-8°.

Gentiani HERVETI Orationes tres, de patientiâ, de vitando otio, de grati animi virtute; Item ab eo trad. è Græco *D. BASILII* Sermones adverſùs iraſcentes, de invidiâ; & ab eodem verſa è Græco *SOPHOCLIS* Antigone; & *HERVETI* ejuſdem Epigrammata aliquot. *Ibid.* 1541, *in*-12.

Pandora *Jani OLIVERII* Andium Hiero-

(31) J'ai ce livre qui contient, 1°. ce qui eſt annoncé ſur le titre; 2°. Hieron. Savonarolæ Meditatio in Pſalmos *Miſerere mei Deus; In te Domine ſperavi; Qui regis Iſraël, intende;* 3°. Decalogi Interpretatio perbrevis; 4°. Symboli Apoſtolici Exegeſis paraphraſtica; 5°. Paraphraſis Orationis Dominicæ; 6°. Alia Dominicæ Orationis Expoſitio.

phantæ, (Carmen). *Ibid.* 1541, *in*-4°. lettre italique (32).

Guillelmus PARADINUS, de antiquo ſtatu Burgundiæ. *Ibid.* 1542, *in*-4°.

De moribus in menſâ ſervandis *Joan. Sulpitii* VERULANI libellus, cum elucidatione Gallico-latinâ *Gul.* DURANDI. *Ibid.* 1542, *in*-8°. (33).

Grandes Annales, ou Chroniques très-véritables des geſtes merveilleux du grand Gargantua & Pantagruel ſon fils, &c. *Ibid.* 1542, *in*-16. caracteres ronds (34).

---

(32) Dolet a dédié ce volume qui eſt très-bien imprimé, à François Olivier, Chancelier de France, & oncle de Jean. La dédicace eſt datée de Lyon, *Calendis Martiis, anno à ſalute mortalibus reſtitutâ*, 1541.

(33) Cet Ouvrage eſt dédié à Dolet par l'Éditeur, qui lui dit que ſes caracteres ont par-deſſus tous les autres une beauté particuliere, capable de donner de l'importance à des bagatelles, ce qui leur procure de la conſidération auprès des Savans. Il le complimente encore ſur le choix des Livres qu'il imprimoit.

(34) Édition qui eſt citée dans le Diction. Hiſtor. de Chaufepié, art. RABELAIS, note I, & dans pluſieurs notes de le Duchat ſur les Œuvres de Rabelais, 1711 & 1741. Nous aurons occaſion de dire plus bas ce qui peut rendre cette édition recommandable, outre ſa rareté.

Commentaires & Annotations ſur le Prologue & Chapitre ſingulier de *Guidon de* CAULIAC, traictant de la Chirurgie, par *Jean* CANAPPE. *Ibid.* 1542, *in*-16 (35).

L'Anatomie du corps humain réduicte en tables, trad. du Latin de *Loys* (36) VASSÉE, par le même *Jean* CANAPPE. *Ibid.* 1542, *in*-16.

Les Préſages du divin HIPPOCRATES, avec la proteſtation & ſerment qu'il faiſoit faire à ſes Diſciples, traduits par *Pierre* VERNEY. *Ibid.* 1542, *in*-8° (37).

CÆSARIS Commentarii. *Ibid.* 1543, *in*-8°. lettre italique.

---

(35) La Croix du Maine & du Verdier, art. *Jean* CANAPPE. Dolet a encore imprimé ſans date la Traduction faite par ce Médecin Lyonnois, des Livres 5 & 9 de Galien, traitant des ſimples, & deux autres du même Auteur ſur le mouvement des muſcles.

(36) La Croix du Maine nomme mal-à-propos cet Auteur *Jean* VASSE. Le Médecin qui s'appelloit ainſi, étoit de Meaux, au lieu que *Louis* VASSÉE tiroit ſon origine de Chaalons ſur Marne. Quoique ce Bibliographe & du Verdier n'aient point indiqué le format de cette édition, je prends ſur moi de la mettre de forme *in*-16, parce que Jean de Tournes l'a réimprimée en 1552 *in*-16, peut-être d'après Dolet, dont il a ſouvent reproduit les éditions.

(37) du Verdier, p. 1065.

Œuvres de *Clément* MAROT. *Ibid.* 1543, *in*-8°. caracteres ronds (38).

Du meſpris de la Cour, & de la louange de la vie ruſtique, trad. de l'Eſpagnol de *D. Ant. de* GUEVARRE, en François, par *Ant.* ALLEGRE. *Ibid.* 1545, *in*-8°. (Bibliographie inſtructive, n°. 1327).

Je ne pouſſerai pas plus loin cette liſte, qui ſuffit pour faire juger du goût de notre Imprimeur. L'enſeigne qu'il avoit adoptée fait alluſion à ſon nom. On la voit ſur preſque tous les titres des Ouvrages qu'il a imprimés. C'eſt une main qui ſort d'un nuage, & qui tient une hache ou *doloire*, dont elle eſt prête à frapper le tronc abatu d'un arbre très-

(38) L'A. Lenglet du Freſnoy, dans ſa liſte des Éditions de Marot, qui ſe voit en tête de celle qu'il a fait imprimer à *la Haye* en 1731, *6 vol. petit in*-12, ou 4 *vol. in*-4°., ſous le faux nom du Chev. Gordon de Percel, indique une Édition de *Lyon*, *Dolet*, 1538, *in*-8°.; mais je ſuis plus que perſuadé qu'il l'a confondue avec celle de *Séb. Gryphe* de la même année, publiée par les ſoins de Dolet, à la priere de Clément Marot ſon ami. Je trouve dans le Catalogue de la Biblioth. du C. de Hoym, n°. 2290.: « L'Enfer de Clément Marot; item aulcunes » Ballades & Rondeaulx appartenans à l'argument. *Lyon*, » *Dolet*, 1542, *in*-4°. ».

noueux. On lit ces mots à l'entour : *Scabra & impolita adamuſim dolo atque perpolio* (39). Comme il imprimoit preſque toujours cette enſeigne à la fin de ſes éditions, au lieu de l'Inſcription ci-deſſus, il y plaçoit ces mots : *Durior eſt ſpectatæ virtutis quàm incognitæ conditio ;* ou bien, quand le Livre étoit François : *Préſerve moy, ô Seigneur, des calumnies des hommes.*

J'ignore ſur quel fondement Jean de la Caille (40) l'a mis au nombre des Libraires de Paris : car il ne cite aucun Ouvrage qu'il y ait imprimé ; tandis qu'il en rapporte un aſſez bon nombre, qui tous ont vu le jour à Lyon, ſoit chez Dolet, ſoit chez Gryphe avant l'établiſſement de Dolet. Cette aſſertion n'eſt pas plus vraie que celle de Jules-Céſar Scaliger, qui a prétendu que Dolet avoit été

(39) George Sabinus, autre ennemi de Dolet, a jugé à propos de ſe ſervir de cette ſentence, pour le ridiculiſer dans ce diſtique :

Si dolat expoliens adamuſim cuncta Doletus,
Cur ſua non etiam carmina ſcabra dolat ?

Aſſurément la penſée eſt auſſi méchante que ces deux vers ; car on ne peut pas dire qu'ils ſoient bien harmonieux.

(40) Hiſt. de l'Imprimerie & de la Librairie de Paris, 1689, *in*-4°. p. 112.

Correcteur

Correcteur dans l'Imprimerie de Gryphe, & que les éditions de cet Imprimeur, pendant ce temps, avoient été ſouillées par les fautes les plus groſſieres. Il ſuffit de faire connoître que Dolet n'a jamais rempli cet emploi chez Gryphe, pour détruire le préjugé que le témoignage d'un homme auſſi ſavant pourroit établir. D'abord, que l'on ſe repréſente ſes diſtractions forcées, ſes voyages, ſa priſon, la compoſition & la publication de ſes propres Ouvrages, & l'on verra que Scaliger ne mérite aucune croyance. En ſecond lieu, Dolet, qui nous a ſi bien informés des moindres particularités de ſa vie, n'a dit nulle part qu'il ait entrepris un travail auſſi attachant & auſſi pénible. Mais rien n'eſt plus capable de prouver la mauvaiſe foi de Scaliger, que le fait ſuivant : Hubert Suſſanæus nous apprend, dans la Lettre qui précéde ſon *Dictionarium Ciceronianum*, Paris, Simon de Colines, 1536, *in*-8°., » que ſongeant à » paſſer en Italie, il s'arrêta à Lyon, où Séb. » Gryphe *le fit préſider à la correction de quel-* » *ques Ouvrages de* CICÉRON, d'Horace & » de S. Cyprien. Dolet, ajoute-t-il, *vivoit* alors » avec cet Imprimeur. Tout ce que je puis » dire de l'habileté & de l'érudition de ce

» jeune homme, c'eſt qu'en lui la nature ſur-
» paſſe l'art, & que dans un âge encore ten-
» dre, il eſt pour ainſi dire *porté ſur un char au*
» *milieu des louanges.* Attaché dès l'enfance *à*
» *la lecture de Cicéron, il compoſoit alors des*
» *Commentaires ſur la Langue Latine;* & par
» l'admiration qu'ils m'ont cauſée, je délibé-
» rois en moi-même d'abandonner mes re-
» cueils ». Or je demande ſi Séb. Gryphe, *vivant* avec Dolet, auroit chargé Suſſanæus de la correction des Ouvrages de Cicéron, pendant qu'il avoit à ſa table un ami très-verſé dans la lecture de cet Auteur, de l'aveu même de Suſſanæus? Il n'eſt donc pas vrai que Dolet ait été Correcteur de l'Imprimerie de Gryphe; & il eſt encore plus faux qu'il ſe ſoit acquitté négligemment d'un emploi honorable, dont il ſut remplir avec gloire toutes les obligations, quand il ſe fut fait Imprimeur lui-même: car c'eſt la louange que Naudé ſemble lui donner, en le mettant au-deſſus de Joſſe Bade, dans ſon Maſcurat (41). Il corrigea, j'en conviens, en 1538, chez Gryphe, les Œuvres de Clément Marot: mais ce fut un ſervice qu'il devoit rendre à ce Poëte fameux,

(41) Seconde Edition, page 8.

qui l'en prioit par toute l'amitié dont ils étoient unis; & il a été autant Éditeur que Correcteur de cette édition eſtimable. La malignité & la jalouſie de quelques Littérateurs, répandent ſouvent de fauſſes anecdotes ſur la vie des Gens de Lettres, & il devient néceſſaire de les réfuter; car les Biographes trompés, par la qualité ou l'importance des perſonnes qui les débitent, les répétant à leur tour, leur donnent autant de poids qu'elles en méritent peu. On remarquera peut-être combien je me ſuis tenu ſur la défenſive à cet égard; mais puis-je eſpérer d'avoir anéanti les préjugés que l'on a toujours eus contre un homme dont les moindres actions ont été empoiſonnées par la haine & le fanatiſme de ſes Contemporains?

Sans proteſter contre les bonnes intentions qui déterminerent Dolet à ſe faire Imprimeur, on peut croire néanmoins que des raiſons preſſantes le porterent à adopter un état fixe, plus lucratif que celui d'Homme de Lettres. Ne nous abuſons point: il n'avoit pas eu de bien de ſes peres; & par ſon ſilence à cet égard, on diroit preſque qu'il en avoit été délaiſſé à un certain âge. Il fit ſes études aux dépens de quelques Protecteurs. Jean du

Bellai-Langei n'ayant plus beſoin de ſes ſervices, lui fit naître l'envie d'étudier la Juriſprudence. Il le ſoutint à Toulouſe par d'amples ſecours pécuniaires (42); mais ces ſecours durerent-ils après qu'il eut quitté cette étude ? Si nous ajoutons à cela qu'il prit femme vers 1538, on ſera convaincu qu'il devoit ſonger alors plus que jamais, à ſe munir contre des beſoins qui pouvoient s'accroître. Je préſume donc qu'il ne lui fallut pas réfléchir beaucoup pour embraſſer un état honorable, qui, en lui apportant de quoi vivre, lui laiſſoit encore la liberté de ſe livrer à ſon goût pour la littérature.

On le blâma de ſon mariage, parce qu'il pouvoit détruire ou reculer des eſpérances de fortune que ſes talens auroient réaliſées. Mais il lui auroit été bien facile de ſe conſoler, dans les bras d'une épouſe vertueuſe, de ces ſpéculations idéales, s'il avoit voulu vivre tranquillement au milieu de ſa famille, & ſans ſe mêler des trop funeſtes diſputes de Religion, qui ont troublé ſon ſiecle, & cauſé le malheur d'une foule de Savans ſes contemporains.

(42) La preuve en eſt dans les Lettres & les Poéſies qui ſuivent ſes *Orationes in Tholoſam*, p. 136 à 139. & 204.

Il devint pere d'un fils que l'on nomma CLAUDE, du nom de ſon parrain Claude Cottereau ; & cet événement fit faire de la morale à Dolet, qui juſqu'alors n'avoit compoſé que des Harangues ſans complimens, des Vers, des Lettres, des Commentaires, &c. Nous rendrons compte dans la liſte des Ouvrages de Dolet, N°. VIII, de celui qu'il compoſa à cette occaſion : mais il eſt eſſentiel d'en extraire ici certains paſſages, qui feront connoître que toutes les erreurs qu'on lui a imputées n'avoient aucun fondement, du moins juſqu'à cette époque ; & ils nous aideront à prouver qu'il a conſervé les mêmes ſentimens juſqu'à ſa mort. Au reſte, nous les abrégerons plus que ne l'a fait Maittaire, qui les a ſoigneuſement recueillis dans ſes Annales, tome 3, p. 104 & ſuivantes.

Vive *Deo* fidens : ſtabilis fiducia divûm
Triſtitiâ vitæ immunem te reddet ab omni.
Relligionis amor *veræ* fert commoda tanta.

. . . . . .

. . . Præcepta, puer, ne neglige noſtra :
Et patris in morem poſthàc ridebis alacris,
Quotquot ſermones de te ſpargentur iniqui.

. . . . . .

Invidiam ſolâ ſupera virtute : crepabunt
Hoſtes diſrupti, tantis ſi viribus obſtes.

De reliquo : cùm mors pallens, ætate peractâ,
Inſtabit, non ægro animo communia perfer
Fata : nihil damni nobis mors invehit atrox,
Sed mala cuncta aufert miſeris, & *Sydera* pandit.
Tu ne crede *animos* unà cum corpore lucis
Privari uſurâ. In nobis *cæleſtis* origo
Eſt quædam, poſt caſſa manens, poſt caſſa ſuperſtes
Corpora, & *æterno* ſe commotura vigore.
. . . . . .
. . . Sunt nobis reditus ad *Regna paterna*,
Regna *Dei* : *genus* undè *animi* duxêre *perennes*.

« Dans ces préceptes, dit Maittaire, non-
» ſeulement rien ne favoriſe, mais tout com-
» bat l'opinion que Calvin lui a attribuée ſur
» l'immortalité de l'ame (43) : il ne ſe trouve
» point ici de *blaſphêmes*. Cependant je ne puis
» diſſimuler que dans tout le Poëme latin, il
» n'eſt fait aucune mention de Jéſus-Chriſt &
» de ſes mérites, ce que l'Interprête n'a point

(43) In libro *De ſcandalo*. Genevæ, *in officinâ Jo. Criſpini*, 1551, *in*-8°. page 78, où l'on trouve : « Agrip-
» pam, Villanovanum (id eſt Servetum), Doletum &
» ſimiles vulgò notum eſt tanquam Cyclopas quoſpiam
» Evangelium ſemper *faſtuoſè* ſpreviſſe. Tandem eò pro-
» lapſi amentiæ & furoris, ut non modò in *Filium Dei*
» *execrabiles blaſphemias* evomerent, ſed quantùm ad
» animæ vitam attinet, nihil à canibus & porcis putarunt
» ſe differre.

» voulu omettre dans ſa traduction : en outre, » le Traducteur exprime (ſur le premier paſ- » ſage rapporté) qu'il y a *ung Dieu*, lorſque » l'Auteur avoit nommé ſeulement *Dieu* (ſans » s'expliquer davantage) ». Ce dernier ſcrupule ſe détruit de lui-même, en réfléchiſſant que l'Auteur avoit dit dans la Lettre qui eſt en tête de cet Ouvrage, « que la naiſſance de » ſon fils lui avoit fourni l'occaſion d'écrire » de *courts préceptes* pour former la jeuneſſe *à* » *la prudence* ». Il ne faut donc pas lui faire un crime, s'il ne les a point rédigés en forme de catéchiſme ; car alors il auroit eu tort en effet de ne point parler de Jéſus-Chriſt *& de ſes mérites*, ou de ne point définir les trois Perſonnes ſous-entendues dans le nom ſubſtantif *Deus*, DIEU.

Son mariage, comme on le voit, au lieu de le diſtraire de l'étude, lui fourniſſoit de nouvelles occaſions d'exercer ſes talens pour la Poéſie. Les ſoins qu'exigeoit ſon Imprimerie n'y mettoient pas plus d'obſtacle. Quoiqu'ils fuſſent aſſez multipliés, il ſe ménageoit encore des inſtans de loiſir pour les donner à la compoſition de quelques petits Ouvrages latins ou françois, en vers ou en proſe. Il avoit promis à François Ier d'écrire en *ſtyle*

élégant & élevé l'Hiſtoire de ſon temps (44). Il ſut s'acquitter d'une partie de cette promeſſe, quoiqu'il s'occupât principalement à perfectionner ſa Langue *maternelle*, qui étoit celle qu'il poſſédoit le mieux de ſon temps, ſuivant M. de la Monnoie (45).

Pendant qu'il jouiſſoit aſſez paiſiblement de ſa réputation, Fr. Floridus Sabinus vint réveiller la querelle des Cicéroniens, qui paroiſſoit aſſoupie depuis que Jules-Céſar Scaliger s'étoit abandonné aux derniers mouvemens de ſa colere contre Eraſme, dans ſa ſeconde Harangue, imprimée en 1537. Ce dernier étoit mort l'année d'avant, & n'avoit pu répondre à cette Harangue, auſſi injurieuſe à Dolet qu'à lui : mais Sabinus, voulant dire ſon avis ſur cette diſpute, rompit le ſilence en 1539, dans ſes *Subciſivorum libri tres*, où il accumula tant d'injures contre Dolet, que ſon intention

(44) Voy. Maittaire, ibid. p. 46 & 80; les Commentaires de Dolet ſur la Langue Latine, tome 2. p. 559; ſes Poéſies, parmi leſquelles il y a une piece de vers adreſſée à François Ier, *De Hiſtoriâ hujus temporis à Doleto ſcribendâ*, &c.

(45) Note 2 ſur les jugemens des Savans de Baillet, *in*-4°. tom. 1. p. 372. L'on réfutera plus bas quelques-unes des aſſertions ſoutenues dans cette note.

parut n'avoir été que de le rendre odieux. Celui-ci lui répondit assez vivement en 1540, dans un Traité *De Imitatione Ciceroniand*, composé exprès pour repousser les attaques de cet ennemi. Cet Ouvrage est divisé en deux livres : dans le premier, Dolet répète, pour ainsi dire, tout ce qu'il avoit dit dans son Dialogue *De Imitatione Ciceroniand* contre Erasme, afin de mettre le Lecteur à même de juger si Sabinus avoit été fondé à le reprendre. Dans le second livre, dont il a fait deux parties, il differte d'abord sur le style de son Adversaire, sur le sien propre, sur celui d'Erasme, de Longueil & des Allemands; il cite Budé, Bembe & Sadolet, & repousse avec aigreur toutes les calomnies & les horreurs dont Sabinus l'avoit chargé: ensuite il emploie la seconde partie de ce même livre à se laver du plagiat dont il avoit été accusé; & il termine le volume par des Épigrammes contre son Antagoniste, lesquelles sont, au jugement de Maittaire, plus remplies de fiel que d'agrément.

Maittaire, que nous venons de citer, s'est en quelque sorte constitué juge du différend de Dolet avec Sabinus; & en blâmant l'emportement avec lequel des gens qui préten-

dent au titre d'Homme de Lettres, s'entre-déchirent par des médiſances qui ne font rien à la cauſe, il ſemble donner le tort à Dolet, en convenant même que Sabinus avoit été l'aggreſſeur ; ou du moins il veut excuſer celui-ci, par la maniere dont Dolet en avoit agi vis-à-vis d'Eraſme. « Par quelles calomnies, » dit-il, ne tourmenta-t-il pas ce Savant dans » ſon Dialogue *De Imitatione Ciceronianâ ?* » Avec quelle dureté il critiqua ſon ſtyle, ſes » mœurs & ſa vie, quoiqu'il n'ait eu aucun » ſujet particulier de s'en plaindre » ?

Je ne diſſimulerai point les vivacités inexcuſables de Dolet envers Eraſme, dont il voulut rabaiſſer les talens dans pluſieurs Ouvrages, & ſur-tout dans celui qu'il avoit publié contre Sabinus, autant & plutôt peut-être pour mortifier celui-ci, que par un mépris réel pour cet illuſtre Littérateur ; car on peut obſerver qu'il a loué ſes Écrits ſur la Grammaire Latine (46). En outre, je ne puis imaginer qu'un Auteur ſoit l'ennemi mortel de celui dont il traduit les Ouvrages ; & l'on ſait que l'on a attribué à notre Imprimeur la

(46) Voy. *Liber adv. Flor. Sabinum*, p. 23 & 24 ; ou Maittaire, *ut ſuprà*, p. 90. col. 1.

verſion françoiſe de l'*Enchiridion Militis Chriſtiani*, & du *Modus confitendi* d'Eraſme. Aveuglé par ſon amour pour Cicéron, il put s'oublier juſqu'à injurier le cenſeur de ce goût, qui de ſon temps avoit été porté à l'excès; mais c'étoit un effet paſſager de ſon tempérament colérique, qui parfois offuſquoit ſon jugement & ſa raiſon. Il proteſte dans ſes Commentaires, au mot *Acrimonia*, dit l'Abbé Goujet (47), que ce n'a été par aucun motif de haine qu'il a écrit contre Eraſme ſon Dialogue *De Imitatione Ciceroniană*, mais ſeulement pour venger Longueil & l'Éloquence: ces vers en ſont foi; ils ont été compoſés par Dolet ſur la mort d'Eraſme:

Ergò dum fuit integer,
Et pugnæ cupidus, ſpicula ſenſerit
Noſtra hoſtis Ciceronis, &
Galli (quæ rabies!) nominis invidus.
Jam jam parcere mortuo
Mens eſt, nec tacitam carpere poſteà
Larvam vulnifico ſtylo.
Defunctum meritis ſic modò laudibus,
O Muſæ! meritum, ſenem
Ornemus, &c.

(47) Sec. Suppl. au Dict. de Moréry, 1749, *in-fol.* tom. 1, p. 484, col. 2.

Dolet ſe défendit aſſez bien d'ailleurs contre Sabinus, d'avoir été un flatteur, un gourmand, un impie; d'avoir jamais interdit la lecture de Térence & de Virgile (48): & il l'accuſe à ſon tour de s'être approprié un Ouvrage d'Albert Pius, Prince de Carpi, *De C. Julii Cæſaris præſtantiâ*, imprimé avec d'autres Écrits de Sabinus, à Baſle, chez Robert Winter, en 1540, *in*-4° (49).

Délivré de cette nouvelle conteſtation, Dolet ſembloit devoir vivre en paix; mais ſa vie, qui juſqu'alors avoit été entrecoupée par des malheurs mérités ou imprévus, le fut bien plus cruellement dans la ſuite. Il ſe formoit inſenſiblement ſur ſa tête un orage terrible que lui ſuſciterent ſes ennemis ſecrets. Après avoir été tant de fois en butte à leurs noirceurs, il auroit dû craindre qu'ils ne renouvellaſſent leurs perſécutions, dès qu'il en auroit fait naître une foible occaſion. Peut-

(48) Voyez Maittaire, ibid. p. 90. 91 & 94, où toutes ces défenſes ont été copiées avec les imputations de Sabinus.

(49) Voyez ce que Sabinus a repliqué dans un Livre *Adverſus Doleti Aurelii calumnias*. Romæ, Ant. Bladus, 1541, *in*-4°.

être ne ſe défia-t-il pas aſſez de lui-même pour éviter tout ce qui pouvoit la leur donner ; mais il eſt certain qu'il fut enfermé à Paris, dans la Conciergerie, vers l'an 1542. On ne dit point quels furent ſes accuſateurs ; cependant on verra plus bas que les Eccléſiaſtiques eurent beaucoup de part à ſa détention, & que l'accuſation la plus grave qu'ils aient pu faire valoir contre lui, étoit qu'il s'étoit ingéré d'imprimer des Livres ſuſpects d'héréſie. On ſéviſſoit alors avec la plus grande rigueur contre les perſonnes qui en étoient ſoupçonnées, & à plus forte raiſon contre les Imprimeurs, dont l'art dangereux dans ces circonſtances ſervoit à multiplier les livres qui favoriſoient les nouvelles opinions. On peut donc affirmer que ce prétexte-là fut celui dont les ennemis de Dolet ſe ſervirent pour ſatisfaire leur haine particuliere. On en tira ſans doute des inductions cruelles contre la pureté de ſa doctrine, relativement à la Religion qu'il profeſſoit ; & il eſt croyable qu'au moins on chercha à aggraver ſon crime, car il nous dit dans ſon *ſecond Enfer* (50), en par-

(50) Imprimé en 1544. Voy. Goujet, *Biblioth. Franç.* tom. 11. p. 196 & ſuiv... ; le ſecond Supplément au Dict.

lant de ſa premiere détention à la Conciergerie, qu'il y fut chargé *de je ne ſais quelle rêverie*, dont il n'explique point le genre; qu'on l'y retint quinze mois dans les fers, & qu'il n'en fut délivré que par le crédit de Pierre du Chaſtel, alors Évêque de Tulles.

On apprend dans la Vie de cet Évêque, compoſée par Pierre Galland, Profeſſeur de Grec & d'Éloquence au Collége Royal, & miſe au jour par Étienne Baluze en 1674, *in*-8°. (page 62), qu'il fut expoſé aux reproches d'un Cardinal du plus grand nom, pour avoir imploré la protection du Roi en faveur de notre Imprimeur, qui, diſoit ce Cardinal, étoit infecté non-ſeulement de l'héréſie de Luther, mais ne reconnoiſſoit aucun Dieu, & s'étoit rendu coupable d'impiété. Du Chaſtel lui répondit avec vivacité qu'en cela il n'avoit rien fait qui ne fût du devoir d'un Pontife; que le devoir des Prêtres de Jéſus-Chriſt eſt, à l'exemple des Apôtres & des Saints, de détourner les Rois de la violence & de la cruauté, pour les porter à la clémence, à la douceur & à la miſéricorde. « Je n'ai point, ajouta-

---

de Moréry, 1749, tom. 1, p. 484. Il raconte mieux cette affaire que tout autre.

» t-il, protégé auprès du Roi les crimes & les » fraudes de Dolet; mais j'ai réclamé les » bontés de ce Monarque pour un homme » qui promettoit de reprendre des mœurs & » une vie dignes d'un Chrétien. J'ai cru que » l'Egliſe devoit ouvrir ſon ſein à celui qui, » étant tombé *par imprudence* (*temerè*) dans » l'erreur, laiſſoit voir des diſpoſitions au » repentir; car Jéſus-Chriſt nous ordonne de » rapporter dans le bercail la brebis qui s'en » eſt écartée ».

Il eut le deſſus, & Dolet fut mis en liberté, après avoir promis de ſe mieux comporter à l'avenir. Cependant on ſe vengea ſur les Livres qu'il avoit imprimés, en leur faiſant ſubir la peine qu'on lui auroit infligée, s'il n'avoit été ſecouru à propos; & le Parlement de Paris rendit un Arrêt, le 14 Février 1543 (51),

(51) Il eſt rapporté tout au long dans le *Collectio judicior. de novis erroribus*, *in-fol.* tom. 2. Iere part. p. 133 & 134. Je remarque que ce fut depuis 1542 que la Faculté de Théologie cenſura une bonne partie des Ouvrages de Dolet, ou de ceux qu'il avoit imprimés; & dès que le Public eut été imbu de l'opinion que Dolet étoit Hérétique & Athée, il ſuffiſoit qu'un Livre fût ſorti de ſes preſſes pour être ſuſpecté, cenſuré & condamné. Outre les Livres nommés dans l'Arrêt ci-deſſus,

» qui condamnoit à être brûlés, mis & con-
» vertis enſemble en cendres, comme conte-
» nant damnable, pernicieuſe & hérétique
» doctrine », les Livres ſuivans :

Les Geſtes du Roy.

Épigrammes de Dolet.

Caton *Criſpian* (il falloit dire *Chreſtien.*).

L'Exhortation à la lecture de la Sainte-Écriture.

Dolet en imprima quelques autres qui furent mis à la cenſure, tels que :

L'internelle conſolation. *Lyon, chez Étienne Dolet*, 1542, *in*-16. C'eſt, à proprement parler, le Livre de l'Imitation traduit en François. Du Verdier (p. 779) prétend que cette édition a été cenſurée. Il y en a une plus ancienne, *Paris, Ambroiſe Girault, ſans date, in*-8°., gothique. Dolet l'a ſeulement reproduite.

Épiſtre du Pécheur à Jéſus-Chriſt, par Victor Brodeau, imprimée par Dolet vers 1542 (D'Argentré *ut ſuprà*, p. 133.). L'Auteur mourut au mois de Septembre 1540 : peut-être a-t-elle vu le jour en cette année.

Les Prieres & Oraiſons de la Bible, faictes par les SS. Peres, tant du Vieil que du Nouveau-Teſtament. A Lyon, par Jean de Tournes, 1544, auſſi par Dolet (D'Argentré, ibid. pages 133. 134. 173. 177.).

On trouvera dans la notice des Ouvrages de Dolet la date de ceux qui ſont rapportés dans l'Arrêt. J'ai ajouté les trois ci-deſſus pour completer la liſte de ſes éditions.

La

La Fontaine de vie (imprimée vers 1542. Du Verdier en cite une édition de *Lyon*, *Jacques Berjon*, 1549, *in*-16. Voy. p. 428.).

Les cinquante-deux Dimanches, composés par Fabre Stapulenſe (d'Étaples).

Les Heures de la Compagnie des Pénitens (*Lyon*, *Dolet*, 1542, *in*-16; du Verdier, page 1080.).

Le Chevalier Chrétien.

La maniere de ſe confeſſer d'Eraſme.

Le Sommaire du Vieil & du Nouveau-Teſtament, *imprimé* par ledit Dolet *en François* (vers 1542).

Les Œuvres de Melancton.

Une Bible de Geneve.

Calvinus, intitulé *Inſtitution de la Religion Chreſtienne* par Calvin.

Ces victimes ne ſuffiſoient pas encore à la fureur des ennemis de Dolet. La Religion ſeule trouvoit dans cet Arrêt la défenſe de ſes droits; mais il ne guériſſoit pas la bleſſure que cet Imprimeur avoit faite à ſes Miniſtres, en découvrant le pernicieux (52) deſſein que les Docteurs de Sorbonne avoient conçu de détruire en France l'art de l'Impri-

(52) *Commentarii Linguæ Latinæ*, tom. 1. p. 266.

merie, qui y avoit été introduit par deux de leurs plus célébres Confréres ; en moleſtant par des Épigrammes ſanglantes les Moines & les Dévots importuns ; en ſe raillant enfin, dans une édition de Rabelais (53), de la Société de Sorbonne, par des ſobriquets indécens donnés à ſes Membres. C'étoit en quelque ſorte une nouvelle inſulte que de s'être ſouſtrait à leurs coups par la force du crédit de Pierre du Chaſtel ; & plus ils avoient été prêts de triompher, plus ils devoient être piqués d'en avoir perdu une ſi belle occaſion. Bientôt ils la retrouverent ; car, en promettant de vivre en bon Chrétien, peut-être Dolet n'avoit-il pas juré d'oublier ce dernier affront. En effet il avoue, dans l'Épître en proſe, par laquelle il adreſſe ſon *ſecond Enfer* à ſes amis, qu'il avoit compoſé un *premier Enfer* ſur ſon empriſonnement de 1542, & qu'il étoit prêt à le publier, lorſqu'il fut encore arrêté à Lyon au commencement de

(53) Nous avons donné plus haut le titre de cette édition, où M. le Duchat prétend que Dolet inſéra les ſobriquets dont nous parlons : voyez le *Ducatiana*, tom. 1. p. 178. C'eſt une mal-adreſſe à Dolet d'avoir voulu ſe mettre de moitié dans la haine que les Théologiens avoient pour Rabelais.

Janvier 1544 (54). Ce *premier Enfer* ne vit donc pas le jour ; mais il y ſuppléa par le *ſecond*, où il raconte qu'ayant fait conſentir le Geolier de Lyon à le conduire nuitamment chez lui, pour y terminer une affaire qui, diſoit-il, exigeoit ſa préſence, il profita de ſa crédulité pour s'évader. Alors il ſe réfugia réellement dans le Piémont, & c'eſt delà qu'il écrivit les neuf Épîtres qui compoſent ce petit Ouvrage. Elles diſent toutes la même choſe. Son but eſt d'y prouver que, ſans cauſe & ſur un faux expoſé, on avoit ſurpris un ordre pour ſe ſaiſir de lui. Ses ennemis, écrit-il à François Ier, non contens

« De l'avoir tourmenté *quinze mois*,
» Se ſont remis à leurs premiers abboys
» Pour le remettre en ſa peine premiere ».

Afin d'y réuſſir, ils ont imaginé de former deux ballots de livres, dont l'un étoit rempli de ceux qu'il avoit imprimés, & l'autre ne contenoit que des livres venus de Geneve,

(54) Je vais emprunter de M. l'Abbé Goujet le récit de ce qui ſuit juſqu'à la mort de Dolet, car il avoit lu ce ſecond Enfer comme il faut ; & je trouve que Maittaire, la Monnoye & tous ceux qui ont raconté cet événement, ont mis moins d'exactitude que lui. Voyez la *Biblioth. Franç.* tome 11. p. 198 & ſuiv.

tous hérétiques ou ſuſpects d'héréſie. Ils marquerent ces ballots du nom de Dolet, & les envoyerent à Paris, où ils furent ſaiſis ſuivant leur projet; & en conſéquence de cette ſaiſie, ils obtinrent un ordre du Parlement pour le faire empriſonner, comme ayant des liaiſons criminelles, & faiſant commerce de livres dangereux & prohibés par les Loix.

Dolet proteſte dans ſes neuf Épîtres qu'il n'a aucune part à l'envoi de ces deux ballots, & défie ſes ennemis de prouver le contraire:

« Je leur demande icy en demandant,
» Pour me défendre en mon droict défendant:
» Euſſe ay-je bien eſté ſi eſtourdy,
» Si les fardeaulx qu'or en droict je te dy,
» J'euſſe envoyé à Paris ce grand lieu,
» Que n'euſſe ſçeu trop mieulx jouer mon jeu,
» Que de marquer au-deſſus mon ſurnom
» En groſſes lettres? A mon advis, que non:
» Trop fin je ſuys, & trop fin on me tient,
» Pour mon nom marquer en cela qui contient
» Quelque reproche, &c. ».

Il prouve aſſez bien qu'un homme à qui il reſte encore *une once de bon ſens*, ne commettroit pas une pareille imprudence; que d'ailleurs la priſon n'étoit pas un lieu aſſez agréable pour s'y plaire, & qu'il avoit déjà trop ſouffert pour s'expoſer à y retourner.

C'eſt pourquoi il ſupplie François Ier d'évoquer ſon affaire au Conſeil, de faire défenſe au Parlement de l'inquiéter plus long-temps, & de lui permettre de retourner chez lui. En même temps il conjure Sa Majeſté d'oublier tout le paſſé, & lui promet de ſe ſoumettre à toute la rigueur des Loix, ſi on peut le trouver coupable à l'avenir d'aucune erreur dans ſa foi. Dans l'Épître au Cardinal de Tournon, il en fait cette profeſſion :

« . . J'ay veſcu juſque icy, & vivrai
» Comme Chreſtien catholique & fidelle....
» Fauteur ne ſuys d'héréſie ou d'erreur ;
» Livres maulvais j'ay en haine & horreur,
» Et ne vouldrois en vendre ou imprimer
» Ung ſeul feuillet pour la Foy déprimer
» Antique & bonne ; ou pour n'eſtre inventeur
» De ſens pervers, & contre Dieu menteur. ».

Il ſe promettoit un ſuccès ſi heureux de ſes Épîtres, que, devançant l'aſſurance de ſon pardon, il revint à Lyon pour les y imprimer, avec une Traduction françoiſe de deux Dialogues qu'il attribuoit à Platon. Quoique ce voyage fût ſecret, il lui devint ſi funeſte, qu'il lui coûta la vie. Ses ennemis épioient toutes ſes actions ; & la Traduction des Dialogues ci-deſſus paroiſſoit à peine, qu'on y chercha de quoi renouveller les pourſuites contre Dolet.

Le 4 Novembre 1544, la Faculté de Théologie de Paris étant aſſemblée (55), on lut devant elle une Propoſition françoiſe tirée, dit d'Argentré, d'un certain Ouvrage de Platon que Dolet avoit traduit *de Latin* en François, & qui eſt telle : *Après la mort, tu ne ſeras plus rien du tout.* Elle fut jugée *hérétique* & conforme à l'opinion des *Saducéens* & des *Épicuriens* (56). C'eſt pourquoi on donna à des Députés la commiſſion de cenſurer ce livre.

Voici le réſultat de leur cenſure : « Quant » à ce Dialogue mis en François, intitulé » *Acochius* (Axiochus), ce lieu & paſſage, » *C'eſt à ſçavoir, attendu que tu ne ſeras plus rien* » *du tout*, eſt mal traduit & contre l'intention » de Platon, auquel n'y a en Grec ni en Latin » ces mots, RIEN DU TOUT ».

On n'en vouloit pas apparemment trouver davantage pour convaincre cette fois (car je ne crois pas que cela eût été poſſible auparavant) d'Athéiſme, un homme contre qui on avoit un Arrêt qui lui défendoit,

(55) *Collectio Judicior.* tom. 1. pag. 14. colonne 2. de l'*Index* qui eſt à la fin ; & tom. 2. part. 1. p. 140. col. 2.

(56) Voilà de plaiſans Hérétiques.

ſur peine *d'être puni comme Hérétique & fauteur d'iceux*, d'imprimer aucun Livre ſuſpect des nouvelles opinions. La corde & le bûcher étoient ſans doute une punition dévolue aux Athées comme aux Hérétiques, car on procéda ſur le champ à la faire ſubir à Dolet. Ne trouvant plus d'ami qui voulût intercéder pour lui, il fut condamné à être pendu & brûlé, atteint & convaincu, tant bien que mal, d'être *Athée relaps* (57). La Sentence fut exécutée à la lettre le 3 Août 1546, jour de l'Invention de S. Étienne ſon Patron; & il fut pendu & brûlé au milieu de la place Maubert, étant âgé d'environ 37 ans. Quand il fut ſur l'échafaud, il prononça, dit-on, cette priere: « Mi Deus, quem toties offendi, » propitius eſto; teque Virginem Matrem » precor, divumque Stephanum, ut apud » Dominum pro me peccatore intercedatis ». Il avertit les Aſſiſtans de lire ſes Livres avec beaucoup de circonſpection, & proteſta plus de trois fois *qu'ils contenoient bien des choſes qu'il n'avoit jamais entendues.*

(57) Ceci eſt un problême qui mérite la peine d'être diſcuté. Nous tâcherons plus bas de faire voir combien ce Jugement a été fauſſement prononcé & injuſtement répété par des Auteurs de conſidération.

Que ce Jugement fut cruel ! S'il proteſta ſur le point de mourir & devant le bûcher qui le réduiſit en cendres, *n'avoir pas compris* tout ce qu'il avoit dit dans ſes Ouvrages, il n'en dut pas avouer davantage à ſes Juges. Or je demande ſi c'eſt un crime puniſſable par la corde & le feu ? Sans doute il falloit l'empêcher de ſe livrer à la fatale manie d'écrire ſur des matieres qui excédoient la portée de ſon intelligence ; mais devoit-on employer un moyen auſſi violent ? Sa folie méritoit plutôt la compaſſion de ſes Juges que leur ſévérité : il auroit ſuffi de le priver de ſa liberté, pour arrêter le mal qu'il pouvoit cauſer. Et s'il falloit brûler en ce ſiecle tous les Auteurs qui veulent écrire ſur des matieres délicates qu'ils n'entendent pas, le Parnaſſe verroit périr à ſes pieds ſes Habitans les plus illuſtres. Remarquons encore combien peu il étoit équitable de faire uſage, pour convaincre Dolet d'Athéiſme, de la Traduction qu'il avoit faite, pour ſe diſtraire dans des temps de trouble & de malheur, d'un petit Ouvrage d'un Auteur payen. Trois mots ſuffiſent donc pour faire condamner comme Athée, un homme qui dans ſes autres Écrits avoit foudroyé l'Athéiſme, en en démontrant

l'horreur ? Qu'auroit-on ajouté à ſon ſupplice, ſi l'on avoit attendu la Traduction entiere des Ouvrages de Platon, qu'il avoit promiſe à François Ier en lui envoyant celle de l'*Axiochus* ? En effet, ſi dans ce petit Ouvrage l'on n'a apperçu qu'une opinion erronée, dans celui qu'il promettoit on en auroit trouvé ſans doute pluſieurs autres, & leur importance juſtifieroit la rigueur d'un ſupplice plus mérité. Tout ſemble prouver néanmoins que les trois mots qui ſervirent à le condamner, échapperent innocemment à ſa plume ; car en conſidérant de ſang-froid le paſſage, on conviendra que Platon n'apprenoit rien de nouveau en diſant, *Après la mort, tu ne ſeras plus ;* & l'on ſait bien que lorſqu'on eſt mort on ceſſe d'exiſter. Ce fut donc pour donner un ſens plus parfait à cette phraſe que Dolet y ajouta ces mots RIEN DU TOUT, dont on lui fit un crime : & l'on a peut-être eu tort de dire qu'il avoit prêté à Platon une intention qu'il n'avoit pas eue ; car ce Philoſophe a été auſſi accuſé d'Athéiſme par deux illuſtres Modernes, Bayle & Gundlinge. Ce n'eſt pas que l'on doive croire ces Savans ſur leur parole. Par la même raiſon, je me crois permis de révoquer en doute l'équité d'un

Jugement rendu par un Tribunal célèbre, contre un homme que la haine & l'envie pourſuivoient ſans relâche ; & ſi Platon a été lavé de l'accuſation d'Athéiſme (58), pourquoi en laiſſerois-je ſubſiſter une ſemblable contre Dolet, quand le temps qui s'eſt écoulé depuis ſon ſupplice, la raiſon & des recherches exactes me fourniſſent des armes victorieuſes pour la détruire? Il ne ſuffit pas d'imputer à un homme que l'on veut perdre, des ſentimens auſſi dangereux ; il faut prouver cette accuſation d'une maniere inconteſtable : & comment y parvenir légitimement, quand l'Accuſé confeſſe en différens endroits de ſes Ouvrages qu'il reconnoît un DIEU (59) ; lorſqu'il n'en parle que dans des termes pieux & remplis de reſpect ; lorſqu'il proteſte que ſa vie a été & ſera vraiment chrétienne, & non ſouillée de l'opinion qu'on lui prête ſur la

(58) Voyez la Diſſertation de Jacques Zimmermann *De Atheiſmo Platonis*, dans le tome IX des *Amœnitates Litterariæ* de Schelhorn, page 827.

(59) Voy. le *Liber de Imitatione Ciceroniand adverſus Sabinum*, le *Genethliacum Cl. Doleti* ; ſinon, Maittaire, *ut ſuprà*, p. 91. col. 1. 101. 105. 106 note (*m*). 187. 110. note (*a*), où il eſt parlé de l'Athéiſme de Dolet, qui ſelon lui n'a pas été aſſez prouvé.

deſtination de l'ame après la mort; lorſqu'à l'occaſion de la naiſſance de ſon fils, il donne à ce jeune enfant, dans un Ouvrage fait exprès, des préceptes ſolides, qui ne tendent qu'à en faire un Citoyen vertueux, ami de la ſageſſe, de ſes devoirs & de la ſcience? D'ailleurs, quand les Ouvrages Théologiques dont on prétend qu'il eſt Auteur, ſeroient imbus des opinions de Luther ou d'autres Réformateurs, on ne pourroit nier qu'ils ont été compoſés pour inſpirer à la jeuneſſe l'amour d'un ſeul Dieu & d'une Religion; & qui ſait ſi la lecture n'en ſeroit pas permiſe dans le ſiecle actuel? S'il ne s'étoit point enfui des priſons de Lyon, lorſqu'il y fut mis au commencement de Janvier 1544 pour l'envoi ſimulé de deux ballots de livres hérétiques, il auroit été condamné *comme Fauteur d'héréſies*, & non pas comme *Athée*. Ainſi il a changé de ſentiment dans l'eſpace de ſix mois. Mais il ſuffit, pour anéantir cette opinion, de faire remarquer que le livre traduit d'où l'on tira l'accuſation d'Athéiſme, parut avec un autre de ſa compoſition, où il proteſtoit au Cardinal de Tournon, qu'il avoit vécu & qu'il vivroit à l'avenir *comme Chreſtien catholique & fidelle*. Ce fut donc avec raiſon

qu'il confeſſa ſur l'échafaud que ſes Ouvrages contenoient des choſes qu'il n'avoit pas compriſes; & j'infére de cet aveu que s'il les avoit entendues, il ſe ſeroit bien gardé de les publier. L'accuſation d'Athéiſme n'eut lieu qu'après que l'on eut reconnu l'inſuffiſance de la ruſe trop groſſiere des ballots pour motiver ſon ſupplice comme Hérétique. Peut-on cependant aſſurer impérativement qu'il ait mérité cet autre nom? Peut-être m'aveuglé-je ſur ſes défauts; mais il me ſemble que le titre d'Hérétique ne lui convient pas plus que celui d'Athée. Maittaire eſt tombé d'accord, après un mûr examen (60), que dans le temps où la Religion Chrétienne fut diviſée en différentes Sectes, Dolet aima mieux ſe tenir dans des termes généraux, que de prendre un parti ouvertement. En vain objecteroit-on qu'il a favoriſé la lecture des Livres Saints en langue vulgaire, & que cette opinion fut une des cauſes de la défection des Proteſtans; car je répondrois qu'à préſent le nombre de Traductions orthodoxes & permiſes de la Bible dans les langues vulgaires, prouve complettement que ſi cette idée con-

(60) Ibid. p. 107.

trarioit la façon de penſer des Théologiens du ſeizieme ſiecle, du moins ce n'étoit point une héréſie. La plupart des livres de Théologie que Dolet imprima ſe rapportent uniquement à cette prétendue héréſie ; & quoiqu'ils aient encouru la cenſure des Théologiens, il n'en eſt pas moins vrai que dans ce moment on met entre les mains de la jeuneſſe, la Bible, des Hiſtoires choiſies de l'Ancien & du Nouveau-Teſtament, l'Imitation, &c. en langue vulgaire. Cela ne peut-il donc juſtifier Dolet de l'avoir fait pour ſon ſiecle ; & doit-il être odieux pour avoir cru il y a deux cents ans ce que l'on croit encore aujourd'hui ſans héréſie ? Quoi qu'il en ſoit, je le blâmerois, avec Maittaire, d'avoir fait douter de ſes ſentimens, en ne ſe décidant pour aucun parti ; & c'eſt ce qui a été cauſe « qu'il parut aux Réformés un » blaſphémateur & un Athée, aux Catholi- » ques un Luthérien & un impie, & à tout » le monde un libertin, c'eſt-à-dire, un hom- » me ſans religion ». Avec de la prudence il lui auroit été facile de cacher quelques opinions peu importantes à la foi & à la réalité de nos Myſteres. Cependant on ne peut dire qu'il ait été très-porté pour les nouvelles

opinions ; car il répondit aux Toulouſains qui l'en avoient accuſé : (61) « La ſeule Reli-» gion qui me plaiſe eſt celle qui nous a été » apportée & tranſmiſe depuis une infinité » de ſiecles par ces ſaints & pieux Héros de » notre croyance ; & je n'obſerve que celle » dont nos Peres juſqu'à ce jour ont pratiqué » les rites ». Et je ne puis apporter de plus grande preuve de ſa haine pour ces nouveautés, que le fameux paſſage de ſon Dialogue *De Imitatione Ciceroniana* contre Eraſme (62). Comme il eſt fort long, je n'en produirai que la fin. « La mépriſable curioſité des Luthé-» riens a, dit-il, porté une cruelle atteinte » à la dignité de la Religion : ces Hérétiques » ont fourni le prétexte de mépriſer les cho-» ſes les plus connues ; car l'homme s'ennuie » naturellement de ce qui reparoît ſans ceſſe » à ſes yeux. En place des divines inſtitu-» tions, qu'ils ont renverſées, ils en ont » introduit de purement humaines ; ils ont » aiguiſé l'eſprit des ignorans & des brutes, » & n'ont donné que de la fatuité à ceux qui

(61) Voyez *Orationes in Tholoſam*, p. 55 & 57.

(62) Page 36, ou Maittaire qui l'a copié, tome 3. de ſes Ann. Typ. p. 33.

» avoient de l'intelligence & de l'adreſſe ». Mais enfin, ſi Dolet avoit adopté réellement la Doctrine de Luther, que ne ſe réfugioit-il à Geneve, à l'exemple de Marot ſon ami? Il auroit trouvé dans cette Ville la tranquillité qu'il avoit perdue dans ſa Patrie, & que les Crépins, les Badius & les Eſtiennes allerent y chercher peu après. L'art de l'Imprimerie, qui n'y avoit fait que peu de progrès avant que la France ſe fût fottement dépouillée de ces Artiſtes habiles & de beaucoup d'autres, lui auroit fourni, auſſi-bien qu'à Lyon, les moyens de ſubſiſter avec honneur. Pourquoi donc quitta-t-il le Piémont, où il étoit en ſûreté, pour reparoître dans un Pays où il avoit tout à craindre pour ſa vie? Ah! ſans doute il y fut ramené par l'amour de ſa Patrie & de la Religion de ſes Peres; par ſon attachement à ſa femme & à ſon fils. Mais ce jeune infortuné excite la compaſſion & arrache des larmes. Victime innocente & plus à plaindre de la fureur des ennemis de Dolet, que devint-il après la mort de ſon malheureux pere? Forcé par un préjugé qui exiſte encore, de cacher ſon malheur, ſa mere lui chercha peut-être, loin de la Ville qui le vit naître, un aſyle où ils puſſent vivre enſemble,

jeuneſſe, & que quelques-uns méritent l'eſtime des Savans, loin d'être ſuſpects d'héréſie: mais le bien que l'on a dit de Dieu peut-il ſeul garantir de la haine des hommes dont on a médit?

Il fut donc la victime de ſon caractere & de ſes inconſéquences. En ſe conduiſant autrement, il auroit évité la plupart des chagrins qui le tourmenterent ſucceſſivement. Il falloit qu'il pratiquât lui-même quelques-uns des préceptes qu'il avoit ſu donner à ſon fils. Il auroit pu vivre heureux s'il s'étoit borné à l'étude des Langues, de l'Éloquence & de la Poéſie; ſi, content d'imprimer des livres univerſellement utiles, comme il l'avoit promis, il n'en avoit point imprimé d'autres qui pouvoient donner priſe ſur lui, & faire douter de ſa Catholicité dans des circonſtances auſſi délicates; ſi, en louant ſes protecteurs & ſes amis, il n'avoit point déchiré des Savans dont il ne pouvoit ſe plaindre; ſi, mettant dans ſes diſputes littéraires autant de douceur qu'il y a mis d'âpreté, il ne s'étoit pas fait un plus grand nombre d'ennemis puiſſans que de protecteurs zélés; enfin, s'il avoit rendu juſtice à tout le monde ſans ſe louer excluſivement.

Il prévoyoit depuis long-temps l'événement funeſte qui termina ſa vie (64); mais cette idée qui devoit mettre un frein à ſa pétulance, ne frappa pas aſſez fortement ſon imagination, & jamais il ne fut affecté des frayeurs de la mort. Il ſoutint ſa derniere priſon avec le même courage qu'il avoit montré précédemment. Les Muſes l'accompagnoient au milieu des fers, & charmoient ſon ennui par leur commerce conſolant & agréable. Il nous reſte de lui un Cantique qu'il compoſa à la Conciergerie, peu de temps avant de ſubir ſon Jugement. Nous le ferons réimprimer à la ſuite de la Notice de ſes Ouvrages; car je ne puis donner de preuve plus abſolue des ſentimens philoſophiques & chrétiens qu'il conſerva juſqu'au dernier ſoupir.

Les Poëtes s'exercerent ſur la mort de Dolet; & M. le Laboureur nous a conſervé deux Épitaphes (65) en ſon honneur: l'une

(64) Voyez les vers de Dolet que du Verdier rapporte à ſon article, Biblioth. Franç. p. 278.; ce qu'il écrivoit à Budé en tête du ſecond volume de ſes Commentaires ſur la Langue Latine.

(65) Additions aux Mém. de Caſtelnau. *Paris*, 1659, *in-fol.* tom. 1. p. 356.

en François, (on en ignore l'Auteur,) l'autre en Latin par Théodore de Beze; mais celle-ci n'eſt qu'une Proſopopée & non pas une Epitaphe. Quoi qu'il en ſoit, je la copie, parce qu'elle eſt aſſez bien écrite; & que l'Auteur, qui l'avoit fait imprimer à Paris en 1548, parmi ſes Poéſies latines, s'aviſa de la retrancher des éditions de 1567 & 1569, *in*-8°., pour complaire, dit-on, aux Réformés, dont il étoit un des Chefs: ce qui démontre la foibleſſe de ces hommes qui veulent fronder les préjugés d'autrui. Voici cette Proſopopée:

Ardentem medio rogo Doletum
Cernens Aonidum Chorus Sororum,
Carus ille diù Chorus Doleto,
Totus ingemuit; nec ulla prorſùs
E Sororibus eſt reperta cunctis,
Naïas nulla, Dryaſve, Nereiſve,
Quæ non lacrymis ſuis, vel hauſtâ
Fontis Pegaſei ſtuderet undâ,
Crudeles adeò domare flammas.
Et jam totus erat ſepultus ignis,
Jam largo madidus Doletus imbre,
Exemptus poterat neci videri;
Quum Cœlo intonuit ſeverus alto
Divorum Pater, & velut perægrè
Hoc tantum ſtudium ferens Sororum:
At ceſſate, ait, & novum Colonum

Ne diutiùs invidete Cœlo ;
Cœlum ſic meus Hercules petivit.

Je crois avoir employé d'aſſez vives couleurs en peignant les défauts de Dolet, pour que l'on puiſſe ſe diſpenſer d'avoir recours à la lettre d'un certain *Joannes-Angelus* ODONUS, qui nous a été conſervée par le P. Niceron (66). J'ai lu cette Lettre, & je la trouve ſi paſſionnée, qu'il m'eſt impoſſible d'ajouter foi aux jugemens d'un homme qui prend ſi aiſément des opinions défavorables à ceux qui ne ſont pas de ſon avis; car on ne peut ſe diſſimuler que cet Odonus étoit anti-Cicéronien, lorſqu'il dit que tous les *ſinges* de Cicéron ſont *méchans & emportés*. En outre, il ſuivoit le parti d'Eraſme, dans le temps où Dolet écrivoit contre celui-ci. Comment donc le P. Niceron a-t-il pu adopter l'emportement de cet homme? Mais il ſemble que ce Religieux n'ait pas trouvé aſſez fortes les ſottiſes qui ſont accumulées dans cette Lettre contre Dolet; car il voulut mettre la derniere main à ce tableau rembruni. « Ajou-» tons, dit-il, qu'il [Dolet] fut outré en

(66) Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres, tome 21. p. 114 & ſuiv.

» tout, aimé extrêmement des uns, haï des » autres à la fureur; comblant les uns de » louanges, déchirant les autres ſans pitié; » *toujours attaquant*, toujours attaqué; ſavant » au-delà de ſon âge; s'appliquant ſans relâ- » che au travail; d'ailleurs orgueilleux, mé- » priſant, vindicatif & inquiet ». Mais perſonne n'a mieux réuſſi à peindre Dolet que lui-même, comme on le verra par ces vers qui ſe liſent dans le Recueil de ſes Poéſies Latines, *Lyon*, 1538, *in*-4°. pages 14 & 15. Il parle à ſon Livre :

Liber, maledicti in te locum ſi fortè aliquis
Quærit, modò quòd liberiùs
Laſciviùſque loquare; modò quòd caſtiùs
Severiùſque poſthabitâ
Genii hilarioris illecebrâ: dic Zoïlo,
Aut cuipiam maledico alii,
« Hominem omnium horarum eſſe me, & verſatilem
» Ad quodlibet vitæ genus;
» Non Stoicum magis quàm Epicureum, ſi ferat
» Res. Liberè vivere, vivere eſt ».

Les jugemens que l'on a portés de ſes talens littéraires ſont très-partagés; mais leur oppoſition vient ſans doute de ce que Dolet avoit jugé les autres avec trop de ſévérité. Si donc il faut s'en rapporter à ce qu'en ont dit ſes partiſans & ſes envieux, l'idée que l'on en aura ſera fort imparfaite.

Suivant l'Abbé Goujet (67), il avoit du génie & de l'érudition ; ce que je crois d'autant plus volontiers, que cet *Odonus* dont nous avons parlé, n'a pu s'empêcher d'en convenir. Il étoit Poëte Latin, Orateur & Grammairien, dit la Croix-du-Maine, « bien » versé ès Bonnes-Lettres & ès Langues » *Grecque* & Latine » ; & , ſelon du Verdier, « l'un des premiers qui ont illuſtré notre » Langue Françoiſe ». Tout cela ſemble encore croyable, quoique M. de la Monnoye (68) ait nié que Dolet eût ſu le Grec. Cette aſſertion a été relevée par M. Maittaire, qui s'eſt ſervi pour l'infirmer d'un argument plus ingénieux que ſolide ; c'eſt pourquoi je crois devoir le renforcer, 1°. par cet aveu de Dolet, qui nous dit, dans une *Epiſtre au Peuple François* imprimée avec ſa *Maniere de bien traduire*, que « la lecture des Langues Latine & *Grecque* » étoit ſon étude principale » ; 2°. par le Privilége qui lui fut accordé par François Ier, « pour l'impreſſion des Livres en Lettres » Latine, *Grecque*, Italienne & Françoiſe,

(67) Biblioth. Franç. tom. II. p. 193.

(68) Voyez l'Édition des Jugemens des Savans de Baillet, avec les notes de ce Savant, *in*-4°. tom. I. p. 372. tom. 3. p. 109.

» qu'il auroit *compoſés* en ces Langues, ou » *traduicts*, duement reveuz, amendés, illuſ- » trés, annotés, &c. »; 3°. en affirmant qu'il lui auroit été impoſſible d'entendre & de traduire les Ouvrages de Cicéron ſans ſavoir la Langue Grecque, puiſque cet Orateur a fait un uſage fréquent de mots grecs, ou compoſés par lui du Grec; qu'il a inſéré dans ſes Ouvrages un aſſez grand nombre de vers & de paſſages grecs, & qu'il en a traduit ou imité une plus grande quantité. Ainſi Dolet auroit été arrêté à chaque ligne de ſa Traduction des Lettres Familieres & ſur-tout des Tuſculanes de Cicéron, où cet Auteur traite de tant de matieres curieuſes & philoſophiques; 4°. en rétorquant l'argument qu'on pourroit tirer de ce qu'il n'a point imprimé de Livres grecs, car je n'ai vu aucun Ouvrage Italien qui ſoit ſorti de ſes preſſes : pourroit-on nier cependant qu'il ait ſu cette Langue, après un ſéjour de quatre ans & plus en Italie ?

Les premiers travaux de Dolet ſe rapporterent à l'Éloquence; mais par ce que l'on a dit de ſon ſtyle lâche, découſu, bourſouflé, on peut juger qu'il n'avoit pas autant réuſſi dans ce genre qu'il y avoit travaillé: & quoi-

qu'il préférât ſon ſtyle, tel qu'il étoit, à celui d'Eraſme (69), il ſuffit de lire ce qu'il a écrit contre ce Savant, contre Ch. Eſtienne, Sabinus, & contre Toulouſe, pour croire qu'effectivement « la nature injuſte envers lui, » & une vie entrecoupée de chagrins, avoient » détruit tout ce qu'il avoit fait d'efforts pour » acquérir l'Éloquence ». Cela n'empêche pas qu'il n'ait été fort habile dans la Langue Latine, qu'il n'ait bien connu le tour, l'élégance, la pureté, la douceur, l'harmonie & toute la magie du ſtyle de Cicéron. Quant au titre glorieux de *Cicéronien*, je doute qu'il ait pu y prétendre : car j'imagine que, pour le mériter, il faut être organiſé comme ce Maître des Orateurs ; qu'il faut avoir cette facilité & cette politeſſe de ſtyle, cette vigueur de raiſonnement, ce fonds inépuiſable de penſées heureuſes qui le caractériſent, & ſur-tout des occaſions brillantes pour les produire à propos : mais lorſqu'à la place de toutes ces choſes, quand au lieu de cette connoiſſance des paſſions humaines, que Cicéron avoit acquiſe pendant les troubles d'une République

(69) *Liber de Imitatione Ciceroniana adverſus Floridum Sabinum*, p. 23 & 24.

agitée par des factions, au milieu d'un Sénat illuſtre dont les Membres étoient diviſés d'intérêts, l'on n'a, dis-je, que de la dureté, de l'orgueil, de la pétulance, ſans aucun uſage du monde, ſans autre connoiſſance des paſſions de l'homme que celle qu'on peut acquérir dans des ſociétés particulieres ou dans des Colléges, au milieu de gens moins politiques que méchans & ignorans, dans un ſiecle encore ſuperſtitieux; & lorſqu'on n'a pu exercer ſon talent que pour des querelles perſonnelles & peu importantes, que d'ailleurs on s'eſt fixé à imiter, au lieu de laiſſer agir le génie; on ne peut prétendre au titre de Cicéronien: c'eſt pourquoi je le refuſerois à Dolet, quoiqu'il ait voulu ſe l'approprier; mais en place je lui accorderois celui de bon Grammairien & Humaniſte.

Il prétendoit encore à la couronne de laurier comme Poëte. Il cultiva la Poéſie dans tous les temps de ſa vie, en exil, au milieu même des priſons; & à cet égard il n'étoit gueres plus modeſte que ſes Confréres. En voici la preuve dans une piece qu'il adreſſa à Salmon Macrin (70):

(70) *Doleti Carmina*, 1538, *in*-4°. p. 16.

Nullum negaverunt mihi verſûs genus
Muſæ. Fundo Elegos tam facilè
Quàm quiſquam aliûs : Heroico bombo, ſi libet,
Diſtendo guttur feliciter :
Sapphon ſui cantûs genere laceſſere
Poſſim, æquareque ſperem : denique
Nullum negaverunt mihi verſûs genus
Muſæ ; ſed Iambicum placet
Plus cæteris verſûs generibus mihi,
Quòd ſenſa animi plurimo
Splendore verborum efferat pulchrè foras,
Nec eloquium noſtrum impediat.

Quelques Savans lui prodiguerent des louanges ſur ce talent ; mais tant d'autres les ont contredits, qu'on ne ſauroit leſquels croire, ſi des Critiques judicieux n'avoient jugé que ſi les vers de Dolet ne ſont pas excellens, du moins ils n'ont point le degré d'imperfection que Jules-Céſar Scaliger leur attribue. Le ſecond Enfer de Dolet eſt à proprement parler, dit Goujet (71), le ſeul Ouvrage qui l'ait fait mettre au nombre des Poëtes François ; car il compte pour rien ſon *Diſcours de la République Françoiſe, déſirant la lecture des Livres de la Saincte Eſcriture lui eſtre loiſible en Langue vulgaire* : petit Écrit qui eſt,

(71) Biblioth. Franç. tom. II, p. 127.

ajoute-t-il, auſſi en vers françois; & il ne connoiſſoit point ſon Cantique réimprimé ci-deſſous. Sans doute les Éditeurs des Annales Poétiques ne reconnoiſſent pas non plus Dolet comme Poëte François, car ils n'en ont point encore parlé.

Après avoir indiqué les défauts & les talens de Dolet, on nous permettra de dire quelque choſe de ſes bonnes qualités. On ne peut gueres pouſſer plus loin que lui l'amour pour le travail & l'étude, pour l'accroiſſement & la perfection des Lettres & de l'Art qu'il avoit embraſſé. Il eſt encore reconnu que s'il n'oublia pas les injures qu'on lui avoit faites, il tint un compte fidéle des bienfaits de ſes protecteurs. Ses amis le trouverent toujours reconnoiſſant; & il ne perdit aucune occaſion de louer dans ſes Commentaires les hommes bienfaiſans & éclairés qui firent refleurir les Lettres, dans les différentes contrées de l'Europe. Il y parle avantageuſement des Gens de Lettres & des perſonnes en dignité qui les ont protégés: il y paye auſſi un juſte tribut de louanges aux Imprimeurs habiles qui le précéderent, ou qui vécurent de ſon temps, tels qu'Alde Manuce, Joſſe Bade, Jean Froben, Sébaſtien Gryphe, Robert Eſtienne

& Simon de Colines; mais il y déclame vivement contre ceux « qui dans l'exercice de » leur Art n'ont d'autre but que d'accumuler » des richeſſes, ſans ſe mettre en peine de » payer un homme ſavant ou diligent pour » veiller à la correction & à l'exactitude des » Livres qu'ils publient ». On a vu dans le cours de cet Ouvrage que François Ier, les Cardinaux de Tournon & du Bellai, Jean Pinus Évêque de Rieux, & Pierre du Chaſtel Évêque de Tulles, l'honorerent d'une protection particuliere. Par l'énumération que j'ai faite des Savans qui l'accueillirent à Paris, lorſqu'il y vint ſolliciter ſa grace, il a été facile de reconnoître quels amis il avoit dans la Capitale de la France: il n'en avoit pas moins à Toulouſe; & pendant qu'il y reſta, il forma des liaiſons avec beaucoup de Gens de Lettres qui lui furent toujours très-attachés. On peut mettre de ce nombre Simon Finetius qui le conduiſit à Lyon, Jean Boyſſonnée, Arnoul Ferron, Gui Breſlai, Claude Cottereau, le Préſident Jacques de Minut, & Jean Bertrandi, premier Préſident au Parlement de Toulouſe, dont il dut l'amitié aux bons offices d'Hugues Salel. Je ſerois trop long, ſi je voulois nombrer tous les Savans qui lui vouloient du bien.

Il étoit encore très-lié avec Guillaume de Sceve, Lyonnois, & le Poëte Jean Voulté, qui l'a célébré dans une multitude de vers. Que ne pouvoit-il ſe glorifier également de l'amitié du fameux Clément Marot ! Elle lui fut plus nuiſible qu'avantageuſe ; car elle le fit ſoupçonner de libertinage & de corruption dans les mœurs, & contribua beaucoup à fortifier l'opinion que l'on avoit de ſon penchant pour la nouvelle doctrine. Il me ſeroit bien facile de juſtifier Dolet ſur l'accuſation de libertinage, ſi l'on ne ſentoit aſſez que les Ouvrages qu'il a compoſés ne lui laiſſoient aucun moment à donner aux plaiſirs de l'amour : & il pourroit avoir mis dans ſes vers quelques idées libres & peu décentes, ſans pour cela avoir été libertin ; car quel eſt le Poëte qui n'ait pas abuſé de ſon talent pendant l'effervescence des paſſions de ſa jeuneſſe ?

Il eſt temps de paſſer à la Notice des Écrits de Dolet ; & cette ſeconde partie de ſa Vie ne doit pas moins intéreſſer que la premiere, puiſque la plupart de ſes Ouvrages portent l'empreinte de ſon caractere original & bizarre. Ils ſont preſque tous néceſſaires à la connoiſſance des mœurs, de la Littérature & des

Savans de ſon ſiecle ; & ce ſeul motif devroit les faire rechercher, quand leur rareté particuliere n'en ſeroit pas un nouveau aux yeux des Bibliophiles. En effet, ils ſont tous rares & chers ; ce que l'on doit attribuer, ſoit à la haine des Théologiens qui les firent cenſurer ou brûler, ſoit au petit nombre d'exemplaires qui avoient été tirés de chacun, ſoit enfin à l'oubli que l'on a fait de quelques-uns faute de les connoître. Quoique nous en ayons déjà nommé les principaux, nous avons cependant réſervé quelques anecdotes qui les concernent, pour les articles particuliers que nous leur deſtinions. Ainſi ce ſera une Notice Bibliographique & Hiſtorique, d'autant plus exacte, que lorſqu'il nous a été impoſſible de les voir, nous en avons parlé ſur le témoignage d'Auteurs qui les ont vus. On y trouvera en outre pluſieurs preuves qui me juſtifieront d'avoir défendu Dolet ſur la doctrine qu'on lui a imputée.

NOTICE
DES OUVRAGES DE DOLET.

SECONDE PARTIE.

I. STEPHANI DOLETI Orationes duæ in Tholoſam. Ejuſdem Epiſtolarum libri duo. Ejuſdem Carminum libri duo. Ad eundem Epiſtolarum amicorum liber. *Abſque anni, loci & Typographi notâ. in-8°.*

Ce volume eſt imprimé en caracteres Italiques. Sa totalité eſt de 246 pages, non compris le dernier feuillet qui renferme l'*Errata* & la deviſe de Dolet :

Durior eſt ſpectatæ virtutis quàm incognitæ conditio.

Le corps de l'Ouvrage eſt précédé par quatre feuillets non chiffrés, dont l'emploi conſiſte : 1°. dans le titre ; 2°. en une Lettre de Finetius à Cl. Cottereau, *Lugduni, ad Calend. Sext.* ; 3°. dans une Lettre de Chriſogon Hammonius

à

à Archagat Criton, *Lugd. Idib. Aug.*, c'eſt-à-dire, le 13 Août; 4°. en quatorze vers de Guillaume de Sceve à la louange de Dolet; 5°. enfin dans un Avis au Lecteur, pour l'inſtruire qu'on a appelé, comme Tacite, les Gaſcons, *Peuple d'Aquitaine*, en s'écartant du ſentiment de Strabon qui les en a diſtingués.

Quoique Jean-Ange Odonus ait affirmé, dans la Lettre dont nous avons parlé, que Dolet conjura Hortenſio Landi, qui ſéjournoit à Lyon, de mettre une Préface à ſes Harangues, & de les dédier à qui il jugeroit à propos, ce que celui-ci refuſa: « Nam, » inquit Odonus, neque Gryphius videbatur » editionem recepturus; quippe qui nobiſcum » etiam conquerebatur, importuniſſimè ſe *à* » *neſcio quibus* ut imprimeret urgeri »: cette aſſertion n'eſt pas plus vraie que la derniere; car on voit par les caracteres, que Gryphe imprima réellement les Harangues en queſtion. Dolet, en outre, ne dut pas chercher quelqu'un pour lui faire cette *Préface*, puiſqu'il avoit abandonné le deſſein de les publier, juſqu'à ce qu'il eût recouvré la ſanté. D'ailleurs, s'il eſt vrai, comme il l'aſſure, que Finetius les lui eût dérobées pour les publier à ſon inſçu, il n'avoit plus d'inſtances à faire

à Landi. Mais quand le récit de ce vol officieux ne ſeroit qu'une ruſe (1), on n'en devroit pas moins croire qu'il étoit plus naturel que Finetius, ami & compagnon de voyage de Dolet, fît cette Préface; car il ſortoit de Toulouſe, & prenoit plus de part que tout autre à la querelle de Dolet avec les Toulouſains. M. de la Faille a douté avec raiſon que ces Harangues aient été prononcées comme elles ſe liſent ici.

David Clément a recherché le temps de l'impreſſion de ce volume, & s'efforce de prouver, par les paroles de l'Auteur, qu'il a paru avant le 9 Novembre 1534. Je ſuis de ſon avis; & je crois même qu'il auroit pu dire avant le 9 Novembre 1533, ſans ſe tromper. On a vu dans la Vie de Dolet le développement de l'affaire qui occaſionna les Harangues. Elles étoient compoſées lorſqu'il arriva à Lyon, le 1er Août 1533: peu de jours après elles furent livrées à l'Imprimeur; & Hammonius, dans ſa Lettre à Criton, lui écrivit le 13 du même mois qu'il avoit vu les Harangues de Dolet chez Gryphe, & que bientôt il les lui enverroit imprimées. L'abon-

(1) C'eſt ce qu'a remarqué David Clément dans ſa Bibliotheque curieuſe, tome 7, p. 427 & 428.

dance de fautes qui ſe voyent dans l'*Errata*, prouve complettement que la précipitation des Imprimeurs le mit en état de remplir cet engagement au plutôt. Il eſt encore très-certain que Dolet n'étoit plus à Lyon le 15 Octobre 1534.

Le P. Niceron n'avoit pu ſe procurer ce rare volume, qui eſt très-inſtructif ſur les premieres années de la vie de Dolet. M. Maittaire en a extrait tout ce qu'il croyoit néceſſaire à ſon travail. On ne me blâmera pas d'en avoir fait autant d'après l'exemplaire de M. Beaucouſin, Avocat au Parlement de Paris, bien connu par ſon amour pour les Lettres & pour ceux qui les cultivent.

Dolet avoit deſtiné une partie de l'hiver de l'année 1535, à former un ſecond Recueil de ſes Harangues & de ſes Lettres (2); mais il en fut empêché par le travail de ſes Commentaires, qui ne purent être tranſcrits auſſitôt qu'il l'avoit cru: c'eſt pourquoi ce volume n'a point paru.

II. Ejuſdem Dialogus de Imitatione Ciceronianâ adversùs Eraſmum, pro

(2) Voyez la Lettre à Guill. de Sceve, dont il ſera parlé dans l'article ſuivant.

Chriſtophoro Longolio. *Lugduni, apud Sebaſt. Gryphium, 1535, in-4°. 197 pages* (3).

M. Maittaire a varié ſur la date de ce Livre; mais celle-ci eſt la véritable. Dolet l'a offert à Jean du Bellai par une Lettre, qui eſt ſuivie d'une autre à Guillaume de Sceve du 9 Novembre 1534. On y apprend que cet Ouvrage fut compoſé à Paris, d'où il lui fut envoyé pour être remis à Séb. Gryphe, qui l'imprima. Ce Guillaume de Sceve en fut le Correcteur pendant l'abſence de Dolet. Comme on a fait connoître les querelles qui ont fourni la matiere de cet Ouvrage, & celles qu'il produiſit à ſon tour, on eſt diſpenſé de le répéter ici. Nous ajouterons ſeulement qu'Eraſme voulant faire de la peine à Jérôme Aléander ſon ennemi, lui attribua ce Dialogue de Dolet. Il en avoit fait autant à l'égard du premier Diſcours de Scaliger contre lui; ayant écrit à ſes amis, lorſqu'il parut, qu'il avoit de bonnes raiſons pour croire qu'Aléander en étoit l'Auteur. Rien n'étoit plus inſidieux que cette aſſertion; auſſi Scaliger s'empreſſa-

(3) Dav. Clément, *ibid.* p. 428.

il de la réfuter. On ſait d'ailleurs que Scaliger & Dolet avoient trop de fierté pour emprunter une plume étrangere dans une querelle qui leur étoit perſonnelle ; c'eſt pourquoi il n'y a point à héſiter ſur le nom de l'Auteur du Dialogue ci-deſſus. Dolet a choiſi pour Interlocuteurs Simon de Villeneuve, qui défend les Cicéroniens, & Thomas Morus qu'il fait parler pour Eraſme. Ce n'étoit pas la premiere fois que Dolet avoit loué Longueil ; & l'on peut lire à la ſuite de ſes *Orationes in Tholoſam* (pag. 201 & 202), les vers qu'il avoit compoſés en Italie ſur la mort de ce Partiſan zélé de Cicéron.

III. Commentariorum Linguæ Latinæ Tomus primus, *eodem Stephano* DOLETO Gallo Aurelio Autore. *Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1536, in-fol., imprimé à deux colonnes, au nombre de 1708, ſans les pieces liminaires qui occupent 28 feuillets.*

— Tomus ſecundus : *Ibid. apud eundem Gryphium, 1538, in-fol., imprimé comme le précédent en caracteres italiques, à deux colonnes, au nombre de*

1716, ſans les pieces liminaires de 32 feuillets.

Gryphe n'a rien épargné de ce qui pouvoit contribuer à la perfection de la partie typographique de cet Ouvrage ; & le titre eſt décoré d'un cadre fort bien gravé en bois, où paroiſſent les images des plus grands Philoſophes & des Savans les plus illuſtres de l'antiquité. Dolet a mis ces vers en tête du premier volume :

Prima meæ monimenta artis, monimenta juventæ
Prima meæ, tandem auſpiciis exite ſecundis :
Ac longæ pertæſa moræ, nimiùmque retenta,
Vos deſiderium capiat jam lucis ; in auras
Surgite : nec maledica hominum vel lingua, vel aſper
Sermo metum injiciat : ſtudio quin luminis ite,
Ite (imbecillos animos timor arguit), ite,
Prima meæ monimenta artis, monimenta juventæ
Prima meæ, tandem auſpiciis exite ſecundis.

Il a dédié ces Commentaires à François Ier & à Guillaume Budé. Ils contiennent une infinité d'anecdotes particulieres à leur Auteur, aux Savans de ſon ſiecle & à la querelle des Cicéroniens avec Eraſme. Dolet s'y eſt abandonné à des digreſſions fréquentes, qui, étant plus communes dans le tome ſecond, l'ont forcé de faire une table de celles qu'on

y trouve. Elle eſt en tête, & nous y renvoyons pour que l'on en prenne une connoiſſance exacte. J'ai raconté les accidens qui retarderent l'impreſſion de ce ſecond volume; j'ai auſſi parlé des réponſes que Dolet a faites aux accuſations de plagiat qui avoient été tirées de l'Ouvrage entier: c'eſt pourquoi je gliſſerai ſur toutes ces choſes, en faiſant remarquer avec Maittaire (4), que Dolet a bien mérité de tous les Gens de Lettres par ces Commentaires, dont il ne dut à perſonne le mérite de l'exécution; que le crime de plagiat qu'on lui a reproché, n'a d'origine réelle que dans la mauvaiſe humeur de quelques Savans dont il avoit parlé avec trop de liberté, en s'élevant lui-même plus qu'il ne convenoit; défaut dont ſes Adverſaires ne furent pas toujours exempts.

Il avoit promis d'ajouter à ces deux volumes un troiſieme, pour lequel il gardoit toute ſon érudition & tout ſon jugement en fait d'Éloquence. Il devoit y traiter de la tournure des phraſes latines, des différens nombres oratoires & de leurs combinaiſons: enſuite il auroit enſeigné l'art *admirable* de

(4) *Ibid.* p. 61.

composer toutes sortes de vers, & d'en connoître les beautés; mais ce projet n'eut point d'exécution. J'imagine que l'on en peut regarder comme des fragmens, les *Formulæ Latinarum locutionum*, & les *Observationes in Terentii Andriam & Eunuchum*, articles IX & XII de cette Notice.

Il étoit presqu'impossible que les jeunes gens fissent usage des Commentaires de Dolet sur la Langue Latine; car le plan en est trop abstrait, & ne peut être saisi que par une personne habile en cette Langue. Un admirateur de Dolet en sentit le défaut, & voulut y remédier par l'Abrégé dont voici le titre:

« Commentariorum Linguæ Latinæ *Stephani* DOLETI Epitome duplex, quarum » altera quidem vocum omnium in illis explicatarum, & in alphabeticum ordinem redactarum significationes continet; altera verò, » similia affiniaque verba & eorum contraria, » eodem, quo ipsi Autori visum est, ordine » complectitur: ad hæc, dictionum, quæ præter alphabeti ordinem in explicandis aliis » inseruntur, Index; per quendam DOLETI » nominis Studiosum. *Basileæ*, 1537 & 1539, » 2 *vol. in*-8° ».

Jonas Philomuſus (5) qui en eſt l'Auteur, aſſure dans une Lettre qui ſert de Préface au premier volume, qu'il a entrepris ce travail pour aider la mémoire des jeunes gens; qu'il n'a rien ajouté du ſien; & que dans toutes les explications, il a fait uſage des conſeils & des paroles de l'Auteur, en retranchant la *forêt* d'exemples & de digreſſions dont l'original eſt chargé. Ainſi, pour me ſervir des termes de l'Abbréviateur, c'eſt un petit *fagot* coupé dans une immenſe *forêt*.

Le ſecond volume eſt bien plus rare que le premier, parce qu'il a paru deux ans après, & qu'il eſt aſſez vraiſemblable qu'on ne l'a imprimé qu'une fois. Le premier, qui eſt d'un uſage plus fréquent, a paru d'abord en 1537, ſans nom d'Imprimeur; mais on voit à la fin une Minerve avec cette Épi-

(5) Je crains que ce nom, qui préſente une idée caractériſtique du goût de l'Auteur, ne ſoit compoſé en Latin d'un mot équivalent en Allemand. Celui qui le prit ſe nommoit auſſi *Philologus*; & comme il étoit Homme de Lettres, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe ſoit appelé l'*Ami des Muſes*. Je ne ſuis point embarraſſé ſur le nom *Jonas*, qui ſouvent veut dire *Joannes*; mais il me paroît difficile de deviner les deux autres: & Placcius, Mylius, &c. qui ont écrit ſur les Pſeudonymes, ne m'apprennent rien ſur cet Auteur.

graphe : *Tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ ;* & l'on sait que c'étoit l'enseigne de Balthazar Lasius & Thomas Platterus, Libraires associés à Basle. Il fut réimprimé en 1540 dans la même Ville, par Barthelemi Westhemer, qui avoit imprimé le second en 1539 ; & il fit de nouveaux titres pour les deux volumes. Ces titres portent le nom de Westhemer & celui de Robert Winter, qui peut-être s'étoit mis de moitié dans cette entreprise. M. Maittaire s'est trompé lorsqu'il a dit (6) que l'Abrégé des Commentaires de Dolet sur la Langue Latine a paru l'année d'après l'impression du second tome du grand Ouvrage : on sait le contraire.

IV. Ejusdem Liber de Re navali ad Lazarum Bayfium. *Lugduni, apud Seb. Gryphium*, 1537, *in*-4°., 189 *pages sans les pieces liminaires* (7).

On est déjà instruit que ce petit Ouvrage est un démembrement du second tome des

(6) *Ann. Typ.* tom. 3. p. 55. Il s'est démenti p. 277, où il rétablit la date de 1537 pour le premier volume. Voyez dans l'*Index* de ses Ann. 1741, l'édition de 1540 de l'Epitome de *Philomusus* : elle est encore indiquée dans le Catal. du médecin Burette, n°. 4149.

(7) David Clément, *ibid.* p. 432 & 433.

Commentaires qui ſont le ſujet de l'article ci-deſſus ; car on a expoſé dans la Vie de Dolet les raiſons qui le firent imprimer ſéparément de ce grand Ouvrage. Au lieu de les répéter, nous ajouterons que le volume dont il eſt queſtion eſt diviſé en deux parties : la premiere contient la défenſe de Dolet contre Charles Eſtienne ; elle eſt datée de Lyon, le 1er Mai 1537, & adreſſée à Lazare de Baïf, pour qui ces Auteurs ſe diſputoient. La ſeconde renferme l'article *De Re navali*, tranſcrit mot à mot des colonnes 155 à 228 du tome indiqué. Dolet étant occupé à mettre au jour le ſecond volume de ſes Commentaires, avoue qu'il n'a pu ſoigner l'édition particuliere de ce petit Traité ; & j'appuie ſur cette circonſtance, parce qu'elle eſt une nouvelle preuve que Dolet n'étoit point Correcteur chez Gryphe, ainſi que je l'ai ſoutenu page 32 & ſuivantes. Je n'y ai point parlé de ce Sixain de Jean Voulté, dont on pourroit ſe ſervir pour attaquer mon ſentiment :

Jo. Vulteius ad Librum (7*).

I, fuge Lugdunum ſine me, Liber, i, fuge in urbem ;
Excipiet promptâ Gryphius ille manu.

(7*) Maittaire, *ibid.* p. 71. note (*g*). Je m'apperçois

Te *caſtigandum* docto dabit indè Doleto ;
Cujus cenſuram ſit tibi dulce pati.
Poſthæc naſutos contemnes, denique naſos,
Atque canum rabiem, Zoïleaſque notas.

Mais Voulté fut très-lié avec Dolet, qu'il a beaucoup loué dans ſes Poéſies ; & celui-ci a pu lui rendre le même ſervice qu'à Marot. En outre, les Épîtres dédicatoires (& il y en a quatre) qui précédent chaque Livre des Poéſies Latines de Voulté, ſont datées de *Lyon*, 1536 & 1537 ; d'où il paroît qu'il en aura corrigé lui-même les épreuves. Lorſque notre Imprimeur étoit à Paris en 1535, il faiſoit imprimer à Lyon par Gryphe ſon Dialogue contre Eraſme, & Guillaume de Sceve en corrigea les épreuves. Dira-t-on à cauſe de cela que de Sceve a été Correcteur chez Gryphe ? On retrouve le petit Ouvrage de Dolet *De Re navali*, à l'exception de la défenſe qui le précéde, dans le *Theſaurus Antiquitatum*

---

que j'ai annoncé dans la premiere partie de la Vie de Dolet, page 16. note (19), une édition des Épigrammes de Jean Voulté, faite à *Lyon* chez *Gryphe* en 1536, *in*-8°. : mais, quoiqu'en cela j'aie Bayle pour garant, je crains qu'il ne m'ait induit en erreur ; car je ne la retrouve dans aucun Bibliographe, & ils citent comme la premiere celle de *Lyon*, chez *Michel Parmentier*, en 1537, *in*-8°.

Græcarum (& non pas *Linguæ Græcæ*, comme l'a dit Dav. Clément) de Gronovius, tome XI. page 629. Celui de Baïf eſt réimprimé page 564 & ſuiv. du même volume. Il faut que l'Ouvrage de Charles Eſtienne ait paru avant le premier Mai 1537; en voici le titre:

« Caroli Stephani de Re navali Libellus, » ex Bayfii vigiliis excerptus. *Pariſiis, apud* » *Franciſcum Stephanum*, 1537, *in*-8°. ».

V. Ejuſdem Carminum libri IV. *Lugduni, anno 1538, in-4°.*

Les Bibliographes qui ont parlé de ce volume, ne ſont pas tout-à-fait exacts; c'eſt pourquoi je vais en donner la deſcription ſur l'exemplaire de la Bibliotheque du Roi. Il m'a été communiqué par M. l'Abbé Déſaunays, Garde des Livres imprimés de cette riche Bibliotheque; & je me fais un devoir de lui en témoigner ici toute ma gratitude.

Le Recueil des Poéſies Latines de Dolet comporte 184 pages en tout, ſavoir: quatre pour les préliminaires: elles ne ſont point chiffrées; 175 qui le ſont, & contiennent un *Index Carminum* & les *Carmina*; enſuite cinq autres non chiffrées, où ſe liſent les vers que les amis de Dolet compoſerent à ſa louange.

Il ſe trouve parmi ceux-ci deux pieces de vers grecs par Honoré Veracius ; d'où je conclus que Dolet avoit muni ſon Imprimerie de cette ſorte de caractere, dont il croyoit peut-être devoir faire un plus grand uſage : on pourroit encore inférer de-là que Dolet ſavoit le Grec ; car c'eſt à mon avis ſe moquer d'un Savant, que de le louer en face dans une Langue qu'il n'entend pas. Dolet a partagé ſes Poéſies en quatre livres qui portent chacun une Dédicace : le premier à Claude Cottereau, le ſecond au Cardinal de Tournon, le troiſieme à Jean Boyſſonnée, & le quatrieme à Sébaſtien Gryphe, Imprimeur des Ouvrages de Dolet qui ont précédé celui-ci ; car il l'a certainement imprimé lui-même : & quoiqu'il n'y ait pas mis ſon nom, l'enſeigne qu'il y a arborée, & dont il s'eſt toujours ſervi depuis, le décéle abſolument. Au reſte, cette premiere production de ſa preſſe lui fait honneur par la beauté des caracteres & du papier. Baillet a prétendu (8) mal-à-propos que ce Recueil avoit été imprimé par l'Auteur & par Gryphe, ce qui ne paroît pas vrai ; & il eſt très-faux qu'il contienne

(8) Jug. des Savans, édition *in*-4°, tom. 4. p. 379.

ſix livres, comme il l'aſſure auſſi. En effet les deux livres qui ont paru à la ſuite des *Orationes in Tholoſam*, ont été refondus dans les quatre que nous indiquons ici. On y trouve les louanges qu'il prodigua à ſes protecteurs & à ſes amis; ſes Épigrammes contre ſes ennemis, contre les Prêtres & les Religieux; des Épitaphes pour des hommes illuſtres par leur ſcience & par leurs vertus; quelques pieces de vers qu'il avoit compoſées pour les Jeux Floraux de Toulouſe; deux Odes en l'honneur de la Vierge, ce qui n'a pas empêché que ce volume n'ait été brûlé publiquement. Gruter a inféré quelques-unes de ces Poéſies dans les *Deliciæ Poetarum Gallorum*, Francofurti, 1609, *in*-16, partie premiere, page 863 & ſuivantes: à peine y rempliſſent-elles quatre feuillets.

VI. Ejuſdem Cato Chriſtianus, id-eſt: Decalogi Expoſitio, acceſſio ad præcepta Legis ex Chriſti doctrinâ; Symbolum Chriſtianæ & Apoſtolicæ perſuaſionis, cum ejus expoſitione. Præcatio Dominica & ejus interpretatio. Odæ de laudibus Virginis Mariæ. *Lugduni*,

apud Stephanum DOLETUM, *1538*, *in*-8°. (9).

Maittaire n'a point connu ce rare volume: Niceron & David Clément n'en disent mot; cependant il est bien certain que Dolet en est l'Auteur; & quoi qu'en ait pu dire l'Abbé Goujet (10), je l'aurois défié de renier le témoignage de Dolet lui-même, qui paroît s'être nommé sur le titre en cette qualité, & qui écrivoit de Lyon à Claude Cottereau, le 27 Janvier 1539 (11): « Fac me certiorem » quo vultu quove animo ab Aulicis sit *noster* » *Cato Christianus* exceptus ». M. Debure qui l'a vu, en atteste l'existence dans sa *Bibliographie instructive*, n°. 2915; où, après avoir dit qu'il n'a que trente-huit pages, & contient à la fin *une* piece de vers sur les louanges de la Vierge, il ajoute cette réflexion: « Il est » bien singulier qu'un Auteur brûlé en France

(9) Catalogue des Livres du Cabinet de M. Gaignat, n°. 342.

(10) Nouv. Suppl. au Dict. de Moréry, 1749, *in-fol.* tome 1. p. 486. col. 1.

(11) Voyez la Lettre de Dolet en tête du *Genethliacum Cl. Doleti*, article suivant.

» pour

» pour crime d'*Héréſie*, ait *pu* compoſer des » Poéſies Chrétiennes *auxquelles on n'ait pas* » *trouvé à redire* » : ſur quoi je remarquerai, 1°. que Dolet a compoſé plus d'*une* piece de vers *ſur* les louanges de la Vierge; car *Odæ* étant un pluriel, en ſuppoſe au moins deux; 2°. qu'il a été brûlé pour Athéiſme, ce que j'ai prouvé, & non pour *Héréſie*, car un Athée différe d'un Hérétique; 3°. que les deux Odes en l'honneur de la Vierge ont été *brûlées* deux fois, d'abord avec le volume précédent, enſuite avec celui-ci (12). A la vérité les Docteurs en Théologie n'ont pas aſſez détaillé leurs cenſures, pour que l'on puiſſe ſavoir ſi leur volonté a été de faire brûler ces Odes. Il eſt certain néanmoins qu'elles n'ont rien de *reprehenſible*, malgré leur funeſte ſort. Mais lorſque l'on veut trouver un coupable, on s'arme, pour le faire périr, de quelques phraſes qui lui ſont échappées innocemment. On ne fait point attention que vis-à-vis des feuillets vicieux d'un Écrit, il s'en trouve d'autres qui ſont occupés par des idées vraies & lumi-

(12) Voyez les Livres de Dolet condamnés au feu & brûlés, ſuivant l'Arrêt que j'ai rapporté dans la premiere partie.

neuſes, dont les hommes peuvent tirer du profit. Le mal ſaute aux yeux des gens prévenus de ſcrupules, & le bien ne ſe manifeſte que longuement. On ne compenſe point l'un par l'autre; tout eſt à la fois précipité dans les flammes. C'eſt ainſi que les hommes ont toujours jugé, lorſqu'ils ont écouté leurs paſſions en adminiſtrant ce qu'ils appélent la juſtice.

VII. Genethliacum *Claudii* DOLETI, *Stephani* DOLETI filii. Liber vitæ communi in primis utilis & neceſſarius; Autore patre. *Lugduni, apud eundem Steph. Doletum, 1539, in-4°.*

Cet Ouvrage eſt en vers, & imprimé en caracteres italiques, comme toutes les Poéſies Latines de Dolet. Maittaire eſt le ſeul Bibliographe qui l'ait daté de 1540 (13). Ce qui rend louche ſon indication, c'eſt d'avoir rapporté la date de la Lettre de Dolet à Claude Cottereau, parrain de ſon fils. Elle eſt en tête, & la ſouſcription eſt conçue de cette maniere: *Lugduni, ſexto Cal. Februar. Anno à*

(13) *Ibid.* p. 76 & 319. Voyez encore l'*Index* de ſes Annales, art. DOLETUS.

Chriſto in uterum Virginis illapſo, 1539. Par-là il étoit averti que l'édition de 1540 n'eſt pas la premiere; mais il devoit le préſumer encore mieux par la date de la Traduction Françoiſe de ce petit Ouvrage. Je crois qu'il étoit préoccupé en voyant cette édition, & qu'il n'a point remarqué la contrariété des dates de l'Original & de la Traduction. Au reſte, la réimpreſſion eſt plus rare que l'édition de 1539. M. l'Abbé Goujet dit que l'on trouve à la fin de celle-ci, *Ode dicolos tetraſtrophos; Cl. Cotteræi ad Doletum Verſus* (deux pieces: la premiere de douze, l'autre de ſeize vers.); *Mauricii Scævæ Xenia ad Steph. Doletum; Barth. Anuli* (Aneau) *Biturigis Verſus*, & *Petri Toleti Verſus*. Une réponſe de Cl. Cottereau à Dolet, termine l'édition de 1540, ſelon Maittaire.

VIII. L'Avantnaiſſance de *Claude* DOLET, filz de *Eſtienne* DOLET: premierement compoſée en Latin par le pere; & maintenant par ung ſien amy traduicte en Langue Françoyſe. Œuvre très-utile & néceſſaire à la vie commune: contenant comme l'homme ſe doibt gouverner en ce monde. (Avec

les dixains & huictains de Claude de Touraine ſur le filz de Dolet.) *A Lyon, chés Eſtienne Dolet, 1539, in-4°.*

M. Debure, fils aîné, qui fait à Paris le commerce de livres rares, à la place de M. Debure le jeune ſon couſin, m'a obligeamment prêté ce volume, lequel n'a en tout que trente-deux pages imprimées en caracteres ronds. C'eſt une Traduction libre du précédent Ouvrage (14).

Je croirois que du Verdier, qui a dit dans ſa *Bibliotheque Françoiſe*, page 218, que « Claudin de Touraine *a mis en vers françois* » l'Avantnaiſſance de Claude Dolet », pourroit avoir induit M. Maittaire dans l'erreur dont l'a repris le P. Niceron. Ce Religieux n'a pas fait attention que M. Maittaire paroît s'écarter de l'idée de ce Bibliographe, lorſqu'il remarque plus bas, ſur la Lettre de

(14) L'Auteur de la Bibliographie me ſaura-t-il mauvais gré, ſi je l'avertis ici de placer une autre fois *l'Avantnaiſſance de Claude* DOLET, immédiatement après le *Genethliacum* ? car ces Ouvrages ſont inſéparables : & je ne crois pas qu'il ait été fondé à placer dans ſa Bibliographie, l'un parmi les *Poëtes Latins modernes*, n°. 2915 ; l'autre avec les *Poëtes François anciens*, n°. 3131.

Claudin de Touraine à Dolet, qu'il ne s'attribue pas la Traduction en vers du *Genethliacum : Sibi hanc verſionem non adſcribit.*

Mais ce Claudin de Touraine ne ſeroit-il pas le même que Claude Cottereau ou Cotereau, natif de Tours, & Chanoine à Paris, ſelon la Croix du Maine ? Ce Bibliographe, ainſi que du Verdier, lui donnent à bon marché le titre de *Poëte François*, s'il n'a fait réellement que les *huitains* dont il eſt queſtion dans cet article. Quoi qu'il en ſoit, rien n'eſt plus vrai qu'il avoit compoſé un autre Ouvrage, puiſqu'il écrit à Dolet : « Après *le grand* » *labeur* auquel étois contrainct de vacquer » totallement *c'eſt hyver paſſé* (pour la fonda- » tion de mon honneur, & acquérir quelque » eſtime entre les Doctes), venant de Lyon » à Tours ; pour relief de la faſcherie de mon » voyage, je me mis à compoſer quelques » dixains & huictains ſur la naiſſance du filz » qu'il a plu à Dieu te donner ». Or, ce *grand labeur* ne peut avoir été qu'un Ouvrage ſur une matiere importante : c'eſt, ou je me trompe, le moyen d'*acquérir quelque eſtime entre les Doctes.* Cependant nos deux Bibliographes gardent le ſilence ſur cet Ouvrage ; apparemment ils ne le connoiſſoient pas. Je

crois pouvoir deviner cette énigme. Claude Cottereau a fait imprimer en 1539 par Dolet, l'Ouvrage indiqué plus haut, *De jure & privilegiis Militum*, auquel il étoit plus que poſſible qu'il eût *vacqué* pendant l'hiver qui a précédé ſa publication. On ſait que cet homme a dû venir à Lyon pour nommer l'enfant de Dolet; qu'enſuite il lui convenoit de s'en retourner à *Tours*, d'où peut-être il étoit venu. C'eſt ce qu'a fait Claudin de Touraine, qui d'ailleurs me paroît auſſi initié que le compere dans les affaires domeſtiques de Dolet. Claude Cottereau a fait des vers latins ſur la naiſſance du fils de Dolet, leſquels ſont imprimés à la ſuite du *Genethliacum*; Claudin de Touraine en a fait de françois ſur le même ſujet, & ils ont vu le jour avec la Traduction de cet Ouvrage. Claudin ſavoit que le *Genethliacum* étoit traduit, & que Dolet *délibéroit* d'en imprimer la Traduction : en bonne foi, Dolet pouvoit-il le cacher à ſon compere? Par-tout Dolet chante les louanges de Cl. Cottereau ; il ne parle nulle part de Claudin de Touraine : & ce procédé, qui répugne à ſa gratitude naturelle, eſt un motif de plus pour aſſurer que ces deux hommes en ſont un ſeul & même. Si donc ma concluſion eſt

juſte, il s'enſuit que mal-à-propos la Croix du Maine & du Verdier en ont fait deux Auteurs différens. On trouve quelques pieces de vers de Claude Cottereau, parmi les Épîtres (en vers) du Traverſeur des voies périlleuſes (Jean Bouchet).

IX. Ejuſdem Formulæ latinarum locutionum illuſtriorum, in tres partes diviſæ. *Lugduni, excudebat idem Steph. Doletus, 1539, petit in-fol. peu épais, caracteres ronds.*

Je ne ſais pourquoi les Rédacteurs du Catalogue de la Bibliotheque du Roi de France ont dit (15) que ces Formules ont été imprimées par Séb. Gryphe. C'eſt une faute que M. Debure a conſignée dans ſa Bibliographie, tom. 3. p. 66: & il faut croire qu'il en eſt convenu tacitement, car je trouve dans le Catalogue de M. Gaignat, n°. 1413, cette ſouſcription: *Lugduni, excudebat idem Doletus, 1539, in-fol.* Tous ceux qui poſſédent les Formules de Dolet pourront la vérifier.

Des trois parties promiſes ſur le titre de cet

(15) Vol. des BELLES-LETTRES, tome 1. page 58, n°. 909.

Ouvrage, celle-ci eſt la premiere & la ſeule qui ait vu le jour. Elle contient les Formules de la Langue Latine qui concernent les noms & les verbes. Quoique ſéparée de la ſeconde partie, qui étoit deſtinée à donner la ſignification & la conſtruction des mots, & de la troiſieme, où l'on auroit trouvé l'uſage des particules indéclinables, elle mérita l'eſtime des Savans. Jean Craton, Médecin de l'Empereur Maximilien II, ſe ſouvenant d'en avoir bien profité, voulut qu'elle produisît à ſon fils le même avantage : c'eſt pourquoi, ne trouvant plus l'édition originale, il conſeilla à Joſias Rihelius, Imprimeur à Straſbourg, de la reproduire par ſes preſſes, & d'y joindre le *Connubium adverbiorum* de Hubert Suſſanæus. Cet Imprimeur profita de l'avis, & en fit une ſeconde édition avec l'aide de Jean-Louis Hauvenreuter, qui augmenta le nombre des Formules, & remarqua les endroits des Ouvrages de Cicéron & d'autres Auteurs d'où elles avoient été extraites. Le célébre Jean Sturme dédia cette réimpreſſion à Jean-Baptiſte Craton, fils du précédent, & elle parut ſous ce titre :

« Phraſes & Formulæ Linguæ Latinæ ele-» gantiores, Stephano Doleto Autore. Nunc

» denuò recognitæ. Cum Præfatione Joannis » Sturmii. Quibus adjecimus Connubium Ad- » verbiorum Ciceronianorum Huberti Suſſa- » næi. *Argentorati, excudebat Joſias Rihelius,* » 1576, *in*-8°. *cum Privilegio Cæſareo* ».

David Clément a donné, dans ſa Bibliotheque curieuſe (16), la deſcription de cette édition-ci, & la notice des ſuivantes. J'y renvoie pour abréger.

Le P. Alexandre Bandiera, Religieux Servite, a fait réimprimer les mêmes Formules dans le troiſieme volume de ſa Traduction Italienne des Épîtres Familieres de Cicéron, *in Venezia, per Tommaſo Bettinelli*, 1753, *in*-8°. Mais il ſemble par le titre courant au haut des pages de ce volume, que le P. Bandiera en ſoit l'Auteur. Cette faute vient du Correcteur d'Imprimerie, comme l'a bien remarqué le Comte Mazzuchelli, dans ſes *Scrittori d'Italia*, tome 2. page 210. art. V.

X. Franciſci Valeſii Gallorum Regis Fata. Ubi rem omnem celebriorem à Gallis geſtam noſcas, ab anno Chriſti M. D. XIII. uſque ad annum ineun-

(16) Pag. 437 & 438.

tem M. D. XXXIX. Eodem Doleto Gallo Aurelio Autore. *Lugduni, apud Doletum, 1539, in-4°. 79 pages.*

Cet Ouvrage eſt écrit en vers héroïques, & dédié au Roi dont il chante les louanges. Dolet nous y fait connoître une petite ruſe dont il ſe ſervit pour le mettre ſous la protection de deux perſonnes. Il diſtingue le genre de ſes protecteurs de cette façon. Il avoue à Pierre du Chaſtel, Évêque de Tulles, à qui il le dédie en ſecond, qu'il n'avoit offert au Roi que le ſujet de ſon Livre; mais qu'à lui il lui en préſentoit l'*art & la ſtructure*, en le priant d'en parler à François Ier, ſuivant l'idée qu'il en auroit conçue: « Car, ajoute-» t-il, les Rois, ſi bien diſpoſés qu'ils ſoient » à l'égard des Gens de Lettres, ne reçoivent » leurs Ouvrages que ſuivant ce que leur en » diſent & en penſent les perſonnes dont ils » eſtiment la ſcience & le jugement ». Il faut que notre Imprimeur ſe ſoit imaginé que François Ier ne liroit pas même les premieres pages du Livre qu'il lui dédioit, pour oſer écrire cela; car c'étoit dire à un Roi qui paſſoit pour lettré, que les perſonnes de ſon rang ſont incapables de juger les productions

des Gens de Lettres. Quand on ſuppoſeroit que cette aſſertion eſt généralement vraie, ce n'étoit pas en cet endroit qu'il devoit le dire.

Remarquons qu'il n'a point intitulé ſon Ouvrage *FACTA*, comme l'ont dit l'Abbé Lenglet du Freſnoy & quelques Bibliographes de la même force, mais *FATA*; & la raiſon de cela, c'eſt que, dit l'Auteur, « Par ſus » tout ordre & pouvoir humain, j'ay veu » advenir au Roy tout ce qu'il a ſouffert » d'infortune en aulcune entreprinſe de guerre».

Ces *Deſtinées*, ou *FATA Regis*, ſont diviſées en trois parties, dont la premiere contient l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en France depuis 1513 juſqu'en 1535; la ſeconde pourſuit le récit juſqu'en 1537; & la troiſieme finit en 1539, à la mort de l'Impératrice. Des Épigrammes à la louange de l'Auteur, rempliſſent les dernieres pages de ce volume. Dolet avoit promis (17) de pouſſer cette Hiſtoire juſqu'au décès du Roi; mais il termina plutôt que lui ſa carriere, & je ne vois pas qu'il ait exécuté ſa promeſſe, du moins en vers latins.

XI. Sommaires des faits & geſtes de François Ier, tant contre l'Empereur

(17) *Fata Regis*, page 75.

que ſes ſubjets & aultres nations étrangères. Premierement compoſez en Latin par Eſtienne Dolet, & après par luimême tranſlatez en Langue Françoiſe. *Lyon, Eſtienne Dolet, 1540, in-4°.*

Cette Traduction eſt en proſe, & non pas en vers, comme l'a dit la Croix du Maine. Elle fut brûlée en 1543. Voyez l'Arrêt qui a été extrait dans la premiere partie. On l'a réimprimée diverſes fois; & le P. le Long en cite (18) deux éditions poſtérieures à celle-ci:

(18) *Biblioth. de la France*, 1719, *in-fol.* n°. 7588. J'apprends de l'Éditeur de la nouvelle édition de cette Bibliotheque, tome 2. n°. 17573, que *Nicolas de* BURGES eſt celui qui a imprimé à LYON, en 1543, *les faits & geſtes de François* Ier; & cela me ſurprend d'autant plus, que la Caille, p. 118, d'après du Verdier, p. 869, met ce Libraire au nombre des Libraires de Paris en 1543. Autre embarras: on annonce dans le Catalogue des Livres du Cabinet de M. Gaignat, n°. 1847, un Ouvrage imprimé à ROUEN par *Nicolas de* BURGES en 1543, *in*-8°. A coup ſûr il ne pouvoit demeurer en trois villes différentes dans la même année. D'où vient cette variété? c'eſt ce que j'ignore. En tout cas on pourroit ſavoir à la Bibliotheque du Roi ſi réellement *Nicolas de* BURGES imprimoit à LYON l'édition dont il s'agit: elle eſt annoncée dans le Catalogue Mſſ. de cette Bibliotheque. N'ayant pas vu le Livre, je me contente d'en faire mémoire.

l'une de *Lyon* 1543, l'autre de *Paris* 1546, toutes deux *in*-8°., & plus amples que la premiere. Je ne ſais ce que c'eſt que les *faits & geſtes de François Ier*, imprimés ſans date & ſans nom de lieu, en lettres gothiques, *in*-8°., & continués juſqu'en 1543, avec une « Deſcription d'un enfant nouveau né en » forme de monſtre aux Baſſes-Allemagnes » en 1544 (19) ». Mais il faut regarder comme une chimere l'édition de *Lyon, Eſt. Dolet*, 1548, *in*-4°., qui eſt annoncée au Catalogue des Livres du Chevalier de Charoſt, n°. 3821; car Dolet étant mort en 1546, ne pouvoit imprimer en 1548.

XII. Ejuſdem Obſervationes in Terentii Andriam & Eunuchum. *Lugduni, apud Doletum, 1540, in-8°.*

Ces remarques ont été publiées avant ſon Traité *De Imitatione Ciceroniană adverſùs Flor. Sabinum*: on doit trouver en tête une Lettre de l'Auteur à Guillaume du Bellai-Langei, frere de Jean. On y apprend que ſon but avoit été d'expliquer toutes les Comédies de Téren-

(19) *Catalogue des Livres de M. Bellanger*; Paris, 1740, *in*-8°. n°. 2904.

ce ; mais qu'après avoir travaillé ſur l'Andrienne & l'Eunuque, il n'avoit rien trouvé de remarquable dans les autres, tant cet Écrivain eſt par-tout ſemblable à lui-même. Il ajoute que ſes Obſervations pourroient paſſer comme les formules ou façons de parler de Térence, confirmées par les exemples tirés de Cicéron. Dolet avoit auſſi placé en marge des exemplaires qu'il *préparoit* pour l'impreſſion, des notes pour en expliquer les endroits obſcurs.

Il n'eſt point vrai, comme l'a cru Maittaire, que Dolet ait imprimé toutes les Comédies de Térence ; & c'eſt à tort que M. Debure en a annoncé une édition faite, à ce qu'il dit, en 1540 (20) par Dolet. Je préſume que Maittaire l'a trompé ; & il eſt vraiſemblable que ce Bibliographe a pris l'édition de 1540 des Obſervations dont nous parlons, pour celle des Œuvres complettes de ce Poëte comique. Cette conjecture eſt très-plauſible, d'autant qu'il n'a point vu l'édition que nous citons des Obſervations de Dolet ſur Térence. En effet, il n'a tiré les jugemens de notre Imprimeur ſur Plaute & l'Auteur ci-deſſus,

(20) Bibliographie inſtructive, n°. 2609.

que de la ſeconde, qui a été inconnue au Pere Niceron, & imprimée à *Lyon*, chez *DOLET* en 1543, *in*-8°.

Ces Obſervations ont reparu dans un Recueil de notes de pluſieurs Savans ſur Térence : d'abord à Paris, *apud Joannem Roigny, excudebat Benedictus Prevotius*, 1552, *in-fol.*... ; enſuite à Veniſe, *apud Barthol. Cæſanum*, 1553, *in-fol.*... ; enfin au même endroit, *apud Joannem-Mariam Bonellum* (21). Il ſuffit d'avoir indiqué ces éditions, pour faire voir combien on eſtimoit alors cet Ouvrage de Dolet.

XIII. La maniere de bien traduire d'une Langue en aultre. De la Ponctuation Françoyſe. Des accents d'icelles ; par Eſtienne Dolet. *Lyon, Dolet*, 1540, *in*-4°.

Peu de Bibliographes ont vu cette rare édition. Maittaire a extrait ce qu'il a dit de l'Ouvrage, d'une réimpreſſion faite au même

(21) *Catalogus Biblioth. Card. Joſ. Ren. Imperialis*, Romæ, 1711, *in-fol.*, page 485. — *Biblioth. Bunavianæ*, *in*-4°. tome 1. partie premiere, page 268. col. 1. — *Biblioth. Vilenbroukianæ*, Amſtel. 1729, *in*-8°. premiere partie, page 278.

endroit par l'Auteur, même format, en 1542 ou 1543 (22). Elle eſt dédiée *à* un *Monſeigneur de Langei ;* & cette Dédicace eſt ſuivie d'une Préface en forme de Lettre *au Peuple François*, laquelle eſt datée de *Lyon, ce dernier jour de May, l'an de grace mil cinq cens quarante :* ce qui prouve d'abord l'exiſtence de notre premiere édition ; enſuite, que les trois Ouvrages qui ſont dans la ſeconde, ont été imprimés dans la même année 1540.

Ces Traités furent ſéparés d'un plus grand Ouvrage que Dolet nomme l'*Orateur François*. « J'ay compoſé en noſtre langage », dit-il dans la Lettre qui eſt au-devant de ſa *Maniere de bien traduire*, « ung Œuvre intitulé l'*ORATEUR FRANÇOIS*, duquel les Traitez » ſont telz. [La Grammaire. L'Orthographe. » *Les Accents. La Punctuation.* La Pronuncia» tion. L'Origine d'aulcunes Dictions. *La* » *Maniere de bien traduire d'une Langue en aultre.* » L'Art Oratoire. L'Art Poétique.] ». Quoiqu'il eût promis de mettre au jour ce grand Ouvrage, il n'en a paru que les parties com-

(22) Si j'héſite à prononcer ſur ces deux années, c'eſt que Maittaire a dit 1542 dans l'*Index* de ſes Ann. tom. 1. page 348 ; & qu'on lit 1543 dans le *Bibliotheca Hohendorfiana, partis ſecundæ* n°. 293.

priſes

prises dans le titre qui est à la tête de cet article. Outre les deux éditions particulieres que l'on en connoît, ces trois Traités ont été réimprimés avec celui « de Loys Meigret, » Lyonnois, touchant le commun usage de » l'Escriture Françoyse. *Paris, de l'Imprimerie* » *de Jeanne de Marnef, veſve de feu Denys Janot,* » 1545, *in*-8°. ». Maittaire a insinué mal-à-propos que Dolet a fait l'Avis au Lecteur sur la réunion des Ouvrages de ces deux Auteurs, puisqu'il étoit alors serré bien étroitement en prison. Le Catalogue manuscrit de la Bibliotheque de M. Sandras (23), m'indique une édition particuliere des *Traités de la Punctuation & des Accents* : c'est un *in*-16 sans date, qui étoit relié avec « l'Art Poétique François » (de Thomas Sebilet ou Sibilet), *Lyon, Thibault Payen*, 1556, *in*-16 ». Je n'en parle ici que pour mémoire, car elle n'est annoncée nulle part.

XIV. Ejusdem Doleti liber de Imitatione Ciceronianâ adversus Floridum Sabinum : Confutatio maledictorum ; &

(23) On a imprimé en 1771 un abrégé de ce Catalogue de Livres singuliers, & il s'en trouve encore des exemplaires chez M. Gogué, Libraire.

varia Epigrammata. *Lugduni, ex officinâ Autoris, 1540, in-4°., 55 pages.*

On a parlé assez amplement de cet Ouvrage dans la Vie de Dolet; c'est pourquoi nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit, si ce n'est que l'Auteur l'a dédié à Guillaume Bigot, Médecin.

XV. Ejusdem liber unus de Officio Legati, quem vulgò Ambassiatorem vocant. *Et item alter* de immunitate Legatorum. *Et item alius* de Legationibus Joannis Langiachi Episcopi Lemovicensis. *Lugduni, apud Stephanum Doletum, 1541, in-4°., 46 pages, chiffrées sans le dernier feuillet qui ne l'est pas.*

Il étoit juste que ce Livre fût dédié à celui qui en est le héros; aussi Dolet l'offrit-il à Jean du Bellai. Il lui rappéle dans sa Lettre que l'année 1541 étoit la treizieme depuis son séjour à Venise auprès de lui. C'est dans cette ville qu'il avoit pris la résolution de mettre par écrit les Ambassades de ce Seigneur, & il l'exécuta en vers hexamétres. Mais cette piece étoit restée manuscrite dans ses papiers jusqu'après son mariage. Alors il la retrouva.

Charmé de la chaleur & du ſtyle aiſé de ce Poëme, dit-il modeſtement, il voulut le mettre au jour; c'eſt pourquoi il y fit quelques changemens, & compoſa les deux Traités qui le précédent. Ils ſont en proſe.

Le Poëme eſt trop court pour inſtruire beaucoup ſur les détails des opérations politiques de Jean du Bellai; néanmoins il ſeroit néceſſaire à la perſonne qui voudroit écrire la vie de cet illuſtre Négociateur. Je ne puis réſiſter à l'envie de tranſcrire ces vers de la page 43 concernant l'Ambaſſade de Veniſe, dont Dolet pouvoit connoître l'objet, puiſqu'il étoit alors au ſervice de Jean du Bellai.

Sed memorare libet, quantis in caſibus annum
Ille dum ducit, Venetos ſervavit eâdem
Uſque fide. Tantumne animis latialibus hæret
Paſtorum aut pacis ſtudium, quin fœdera rumpant?
Deficit à nobis Genua, expugnatur ab hoſte
Ticinum, Lautrecus obit, langore necantur,
Quotquot victorem perduxerat uſque Tarentum.
Sed neque tot caſus, fortuna nec aſpera, damna
Nullaque Langiachum impellunt. Ut in æquore rupes
Aſſiduo fluctu, ventoque agitata fragorem,
Latratuſque feros undarum innoxia ridet:
Sic noſtrum, ſic nulla movent incendia rerum,
Ut labet, aut vires animi deſpondeat altas.
Sic partes Legatus agit, ſic utitur arte,
Et retinet Regi Venetos, firmatque fideles.

XVI. Les Epiſtres & Evangiles des cinquante & deux Dimenches de l'an, avec briefves & très-utiles expoſitions d'ycelles. *A Lyon, chés Eſtienne Dolet, 1542, in-16.*

J'ai vu ce volume & le précédent à la Bibliotheque du Roi. Celui-ci eſt *in-16* & non *in-8°.*, comme l'ont dit quelques Bibliographes. Il ne faut point non plus croire du Verdier, qui le date de 1541 ; faute qui a été copiée preſque par-tout. Il eſt imprimé en caracteres ronds, & ſa totalité eſt de 655 pages. Les Évangiles finiſſent à la 594e. On trouve enſuite des *Sermons (ou Exhortations) de nouveau adjouſtés*, dont la table eſt au *verſo* du titre des Épîtres. Au lieu de l'enſeigne de notre Imprimeur, on voit ſur le titre un médaillon ſur lequel on a gravé en bois Jéſus-Chriſt vu à mi-corps, tenant ſa Croix : au-deſſous & dans le médaillon, on lit : *Si quis ſitit, veniat ad me, & bibat.* JOAN. 7. Au *recto* du ſecond feuillet eſt une Épître de Dolet *au Lecteur Chreſtien*, datée de *Lyon le iij de Mai* 1542, où il lui promet de lui *rendre parfaicte la Bible en petite forme dedans troys ou quatre moys, & en grand'forme dedans huict ;* « Et déſor-

» mais, ajoute-t-il, ne tiendra qu'en toy, » si tu n'as continuellement la parolle de Dieu » devant les yeulx. Laquelle tu doibs recep- » voir en toute révérence, comme la vraye » nourriture de ton ame ». Est-ce là le langage d'un Athée?

Je doute que Dolet soit aussi certainement l'Auteur de ce Livre que de la Lettre au Lecteur Chrestien, dans laquelle il semble n'en réclamer que l'impression, selon sa promesse de mettre en lumiere *tout ce qu'il voirra estre commode pour l'instruction chrestienne & édification de nostre foy*. Quoique l'on trouve ce Livre parmi les Ouvrages de Dolet, dans le Catalogue des Livres censurés par la Faculté de Théologie de Paris, il n'en est pas moins vrai que l'Arrêt du 14 Février 1543, cité plus haut, condamne *les cinquante-deux Dimanches* COMPOSÉS *par Fabre Stapulense*, & imprimés par Dolet, à être brûlés. C'est ce qui me fait craindre que l'on n'ait attribué à celui-ci l'Ouvrage de Jacques le Fevre d'Étaples; & pour peu que l'on y réfléchisse, ma conjecture se changera en certitude. Il ne s'agit plus que de conférer (ce qui n'est pas facile) l'édition de Dolet avec celle de l'Ouvrage qui porte le même titre, & qui a été imprimé en 1523

pour le Dioceſe de Meaux où le Fevre étoit Grand-Vicaire. Le témoignage de la Croix du Maine & de du Verdier, qui l'attribuent à Dolet, ne fait rien en ceci : car il eſt évident qu'ils ont copié le Catalogue des Livres cenſurés par la Faculté ; & la négligence de celui qui a rédigé ce Catalogue, les a fait tomber dans l'erreur, & après eux tous ceux qui ont parlé des Ouvrages de Dolet. Il ne faut que jetter les yeux ſur ce Catalogue pour être convaincu de ce que je dis.

On ne ſera donc plus ſurpris ſi j'ôte à Dolet quelques autres Ouvrages de controverſe qu'il n'a jamais avoués comme Auteur, & qui ne lui ont été attribués que ſur des témoignages équivoques que je ne puis adopter ſans examen. En effet quelle raiſon Dolet pouvoit-il avoir de ſupprimer dans ces Ouvrages ſon nom comme Auteur, lorſqu'il ne craignoit pas de s'en dire l'Imprimeur, ainſi qu'il l'a fait ? Ne couroit-il pas autant de dangers de cette façon que de l'autre ?

XVII. Le Chevalier Chreſtien : premierement compoſé en Latin par Eraſme : & depuis traduict en Françoys. *A Lyon, chés Eſtienne Dolet, 1542, in-16.*

J'ai vû ce Livret chez M. le Duc de la Valliere, où le Savant à qui il a confié le soin de sa Bibliotheque me l'a prêté pour quelques instans. Il est imprimé en caracteres ronds. Les Préliminaires forment 48 pages, & le corps du Livre commence à la 49e, pour finir à la 346e. Ensuite vient un feuillet séparé, sur le *recto* duquel on lit cette souscription: « Ceſt Œuvre fut Imprimé l'an de grace mil » cinq cens quarante & deux. A Lyon, chés » Eſtienne Dolet, demeurant pour lors en la » Rue Merciere, à l'enſeigne de la Dolouere » d'or ». Le *verſo* du même feuillet est occupé par son enseigne.

Cet Ouvrage est traduit du Latin; & l'Original est intitulé, *Enchiridion Militis Chriſtiani, per Eraſmum* (24). L'Auteur l'avoit dédié à Dom Paul Volsio, Abbé du Monastere vulgairement appelé *Curia Hugonis*. Sa Lettre est datée de Basle, le second jour après l'Assomption de la Vierge, l'an 1518; mais l'Ouvrage est lui-même daté de Saint-Omer, l'an de J. C. 1501, ce qui désigne le temps de sa composition.

(24) Maittaire en cite une édition de Mayence, *apud Joannem Schoeffer*, 1522, *in*-8°. *Ann. Typ.* tome 2. page 633.

Tous les Bibliographes ont attribué à Dolet la Traduction ci-deſſus, & j'ai peut-être tort de ne pas dire comme eux; mais il faut s'en prendre à lui-même de ce qu'il n'a voulu en paroître que l'Imprimeur. Je ne ſais où la Croix du Maine & du Verdier ont puiſé leur aſſertion; car le Catalogue des Livres cenſurés à Paris en 1542, & depuis 1544 juſqu'en 1551, ne lui en accorde que l'impreſſion. L'Original avoit été cenſuré dès le 31 Janvier 1539 (25); la Traduction fut brûlée en 1543.

Il exiſte un pareil Ouvrage compoſé par Jean Lanſperge en Latin, ſous le même titre; & traduit en François par Jean de Billy, Chartreux.

XVIII. Le vray moyen de bien & catholiquement ſe confeſſer; Opuſcule faict premierement en Latin par Eraſme; & depuis traduict en Françoys. *A Lyon, chés Eſtienne Dolet, 1542, in-16.*

Dolet n'a pas plus de prétentions ſur cet Ouvrage que ſur le précédent, & j'ai les mêmes raiſons de révoquer le témoignage de du

(25) *Collectio Judicior.* tom. 2. part. 1. pages 130. col. 1. & 133. 135. 174.

Verdier qui lui attribue cette Traduction ſans nommer ſes garans. Elle eut le même ſort que celle du Chevalier Chrétien. Maittaire a donné le titre de l'Original latin dans ſes Annales Typographiques, tome 2. page 647. Il avoit été imprimé à *Baſle, chez Jean Froben*, en *1524*, *in*-8°.

XIX. Diſcours contenant le ſeul & vray moyen, par lequel ung ſerviteur favoriſé, & conſtitué au ſervice d'ung Prince, peut conſerver ſa félicité éternelle & temporelle, & éviter les choſes qui luy pourroient faire perdre l'une & l'autre. [*Imprimé 8°. par ledict Dolet, 1542*].

C'eſt encore du Verdier qui le gratifie de cet Ouvrage. Il doit être bien rare; car il a échappé aux cenſures de la Faculté. Je ne trouve aucun Bibliographe qui diſe l'avoir vu.

XX. Exhortation à la lecture des Sainctes Lettres. Avec ſuffiſante probation des Docteurs de l'Egliſe, qu'il eſt licite, & néceſſaire, ycelles eſtre tranſlatées en Langue vulgaire: & meſmement

en la Françoyſe. *A Lyon, chés Eſtienne Dolet, 1542, in-16. lettres rondes.*

Ce volume contient non-ſeulement l'Ouvrage ci-deſſus, mais encore trois autres dont voici les titres: 1°. Traicté monſtrant, comme on ſe doibt appreſter à la lecture des Eſcriptures Saincte, & ce, qu'on y doibt chercher. Il a été réimprimé en 1544, avec le *brief Diſcours* dont il ſera parlé au n°. XXV. 2°. Réſolution d'une doubte ſur ung paſſaige de la Saincte Eſcripture. 3°. Sermon de la Providence divine, premierement faict en Grec par S. Jehan Chryſoſtome. Et maintenant tranſlaté en Langue Françoyſe... Sa totalité eſt de 126 pages, non compris un feuillet ſéparé à la fin dont le *recto* porte la ſouſcription, & le *verſo* l'enſeigne de Dolet. Il a mis en tête une Lettre au *Lecteur Chreſtien*, où il dit qu'il n'ignore pas les plaintes que font contre lui *aulcuns vitieux & abuſeurs de Peuple*, de ce qu'il met en lumiere pluſieurs Ouvrages de la *Saincte Eſcripture compoſez ou traduictz en Langue Françoyſe*; & que c'eſt pour montrer leur tort qu'il leur a bien voulu *produyre ce petit Opuſcule*, & afin qu'ils ne criaſſent plus ſi haut. Remarquons qu'il n'a point dit ce MIEN *petit Opuſcule*: cependant on le lui a attribué,

& il a été censuré & brûlé. Pour moi qui l'ai lu, je n'y ai rien trouvé que de très-catholique, très-sensé & très-judicieux. L'Auteur, après avoir différté sur la nécessité de lire l'Écriture-Sainte, de l'étudier, de la méditer en tel état, condition & position que l'on soit, prouve que sans la connoissance de l'Écriture, on ne peut bien connoître Dieu; qu'en conséquence on risque de tomber par ignorance dans différentes hérésies: & il confirme par le témoignage de la Bible & des Docteurs de l'Église, qu'il faut prier Dieu dans une Langue que l'on entende, parce qu'autrement on ne pourroit prier *d'esprit & d'entendement.* Qu'y a-t-il en cela de contraire à la Foi & au Christianisme? Si je ne préférois la vérité à tous les subterfuges, je dirois que Dolet en est l'Auteur, & je prouverois qu'ayant traduit du Grec un Sermon de S. Chrysostome, il devoit savoir cette Langue. Mais je m'en tiens à ce que j'ai dit là-dessus, & je vais montrer que Dolet n'a point composé cet Ouvrage-ci. Voici le commencement du *Traicté comme on se doibt appreſter à la lecture des Escriptures Saincles*, &c. p. 92: « Pensant à ce, dequoy je vous avoys tenu » propos, *ma sœur bien aymée en Jesu-Christ*:

» & desirant, que demeuriez ferme en la doc-
» trine, & amour du Seigneur, & redempteur
» de l'humain lignage, m'a semblé, qu'il seroit
» bon qu'eussiez quelcque petit symbole, pour
» vous raffreschir la memoyre, & augmenter
» l'ardeur, qu'aviez conceue aux Escriptures
» Sainctes : affin aussi d'en exciter plusieurs
» par vous. Parquoi ce Dimenche matin,
» voyant que ne pouvoys faire *exhortation au*
» *Peuple, comme avoys de coustume (pource qu'ung*
» *aultre par authorité avoyt occupé la chaire*) ay
» deliberé vous exhorter à ce, qui mieulx vous
» pourra maintenir en l'amour du Seigneur
» Jesu-Christ ». &c. Et page 94 il rappéle l'*Exhortation à la lecture des Sainctes Lettres*, par ces mots : « Ains continuellement le doibvent
» avoir [le Nouveau-Testament] aux mains
» hommes, & femmes : paovres, & riches :
» sçavans, & idiots : comme avons amplement
» monstré en l'*Epistre* précédente ». Si Dolet étoit l'Auteur de l'Ouvrage dont nous parlons, auroit-il pu dire ce que nous avons souligné ? Assurément il n'est jamais monté en *chaire*. On annonce dans le *Bibliotheca Hohendorfiana* (26) une édition de cette Exhorta-

(26) *Partis tertiæ* n°. 253.

tion, faite à *Lyon*, *par Eſtienne Dolet* en 1552, *in*-8°.; mais c'eſt une faute de chiffres. Celle de *Lyon*, par *Balth. Arnoullet*, 1554, *in*-8°., cottée par du Verdier, page 333, a été augmentée.

XXI. La Paraphraſe de Campenſis ſur les Pſalmes de David, & Eccleſiaſte de Salomon; par luy [Dolet] faicte Françoyſe, & imprimée 8°. 1542 (du Verdier), *ou plutôt in-16* (Niceron).

Il n'eſt pas encore bien avéré que Dolet ſoit l'Auteur de cette Traduction; car du Verdier, d'après qui on la lui donne, n'oſe l'affirmer de nouveau page 664. L'Original Latin a été imprimé à *Lyon* en 1534, à *Anvers* en 1535, *in*-12, & ailleurs. On l'a traduit auſſi en Allemand (27). L'Auteur profeſſa la Langue Hébraïque à Louvain, dans le célèbre collége de Jérôme Buſlidius, & mourut de la peſte à Fribourg en Briſgaw, le 7 Septembre 1538. Comme il étoit Catholique, ſon Ouvrage fut reſpecté par les Théologiens de Paris, même dans la Traduction qui eſt attribuée à Dolet, & on ne le mit point à la cenſure.

(27) Foppens, *Biblioth. Belgica*, Bruxellis, 1739, in-4°. page 600.

XXII. Les Epiſtres familieres de Marc Tulle Cicero, pere de l'Eloquence Latine, nouvellement traduictes de Latin en Françoys, par Eſtienne Dolet natif d'Orléans; avec leurs ſommaires & arguments, pour plus grande intelligence d'ycelles. *A Lyon, chés Eſtienne Dolet, 1542, in-8°.*

Maittaire eſt le ſeul Bibliographe qui ait vu cette rare édition; & M. Debure le jeune n'en a placé dans ſa Bibliographie, n°. 2417, qu'une bien poſtérieure, quoiqu'il connût bien celle-ci. Je ne comprends pas à quelle fin il nous dit que le choix de ces éditions *eſt indifférent*; car il eſt naturel de préférer l'originale à toutes les autres, ſur-tout quand elle a été faite par l'Auteur, & qu'il n'y a point d'augmentations dans les ſuivantes.

Dolet a mis à la tête de la premiere édition que nous annonçons une *Epiſtre au Lecteur muny de bon vouloir*, datée de *Lyon, ce premier jour de Mars 1542*, où il nous apprend qu'outre les Lettres de Cicéron, il a encore traduit les Tuſculanes, & qu'elles verront bientôt le jour. Voici la ſouſcription qui eſt à la fin des Epîtres familieres.

« Ce préſent Œuvre fut achevé d'imprimer » le XXVIII d'Apvril 1542. A Lyon chés » Eſtienne Dolet, pour lors demeurant en » Rue Merciere à l'enſeigne de la Dolouere » d'or. Lequel Dolet même a eſté Traducteur » de ces Epiſtres familieres de Cicero ».

Ces dernieres paroles prouvent évidemment le ſoin qu'il prenoit de ſe dire l'Auteur de ce dont il l'étoit réellement, puiſqu'il répéte ici ce qu'il avoit déjà dit ſur le titre & dans ſon Épître au Lecteur. Il y a eu beaucoup d'éditions de cette Traduction, & je crois devoir noter celles qui ſont venues à ma connoiſſance.

La ſeconde eſt de *Lyon, de Tournes*, en 1542, *in*-12; & elle eſt annoncée dans un Catalogue manuſcrit de la Bibliotheque du Roi. J'en ai poſſédé quelques jours une troiſieme ſur le titre de laquelle on liſoit ces mots: « A Paris, » 1542. On les vend au Palais en la gallerie » par où on va à la Chancellerie, par Jean » Longis ». Elle finit par cette ſouſcription: « Ce préſent Œuvre fut achevé d'imprimer à » Paris le XXVII jour d'Octobre 1542, par » Jean Réal en la rue Traverſine, près la rue » S. Victor, à l'enſeigne du Cheval blanc ». C'eſt un *in*-8°. de 239 feuillets en tout,

imprimé en caracteres ronds. Du Verdier en annonce une quatrieme, *Lyon, Thibaud Payen*, 1549, *in*-16. Il y en a une cinquieme de la même année, *Lyon, de Tournes*, *in*-16, dont l'exiſtence eſt atteſtée par le Catalogue des Livres de M. de Boze, n°. 732. M. Debure auroit dû dire auquel de ces deux Imprimeurs appartient l'édition de 1549 qu'il a indiquée dans ſa Bibliographie. Maittaire en a vu une ſixieme qui ſe vendoit *à Paris, au clos Bruneau*, chez Guillaume le Bret, & qui avoit été imprimée par Maurice Meſnier en 1549, *in*-12. Il en exiſte une ſeptieme de *Lyon*, par Guillaume Roville, imprimée par François Gaillard en 1561, *in*-12: mais dans celle-ci, comme dans la ſuivante, qui a été faite dans la même Ville par Jacques d'Arbilly, en 1569, *in*-12; on a retranché de chaque Livre les *Avis* où Dolet apprend *aux Lecteurs* qu'il a élagué de ſa Traduction, non-ſeulement les Lettres en réponſe à Cicéron, mais encore celles de compliment que cet Auteur écrivoit à ſes amis. En place on a mis le texte latin: cependant on a ajouté dans la huitieme édition la Traduction Françoiſe que François de Belle-Foreſt avoit faite de tout ce qui n'avoit pas été traduit par Dolet des Lettres familieres de Cicéron,

Cicéron & des réponſes de ſes amis. La Croix du Maine parle encore d'une édition du même Ouvrage, faite à *Paris*, chez *Buon*; mais puiſqu'il n'en donne ni le format ni la date, je ne m'y arrêterai point.

A l'exemple de Dolet, les Italiens traduiſirent quelque temps après les mêmes Épîtres dans leur Langue. Je ne crois pas me tromper en aſſurant qu'ils ont emprunté de notre Imprimeur l'idée de pluſieurs Livres; & je m'apperçois que Baſtiano Fauſto da Longiano a publié un Dialogue *del modo di tradurre da una in altra Lingua*, imprimé à Veniſe par Jean Gryphe, en 1556, *in*-8°. Cet Auteur pourroit avoir adopté le Dialogue pour mieux cacher ſon plagiat; car il étoit ſujet à caution: & Philippe Argelati lui a reproché, dans ſa Bibliotheque des Écrivains de Milan, colonne 2172, de s'être approprié l'Hiſtoire de François Sforce, Duc de Milan, compoſée en Latin par Jean Simonetta. C'eſt auſſi par la voie de la Traduction qu'il fit cet autre larcin; & s'il a penſé qu'en taiſant le nom de l'Auteur original, il pouvoit ſe rendre maître en 1543 d'un Ouvrage auſſi conſidérable, il eſt à croire qu'il ne ſe ſera pas plus gêné

pour le petit Livre de Dolet qui eſt annoncé ſous le n°. XIII ci-deſſus.

XXIII. Expoſition ſur la premiere Epiſtre de S. Jean, diviſée par Sermons.

Je ne vois que la Croix du Maine qui ait parlé de ce Livre; encore ne nous en a-t-il point conſervé la date & le format, ſelon ſa coutume. On en trouve le titre dans le Catalogue des Livres cenſurés à Paris, en 1542, n°. 5; mais on ne l'y attribue à perſonne particulierement. Dans le ſecond Catalogue, qui contient les Ouvrages condamnés depuis 1544 juſqu'en 1551, il eſt mis ſous le nom de Dolet. Comme on ne le trouve que là, je me confirme de plus en plus dans l'idée où je ſuis, que la Croix du Maine & du Verdier y ont puiſé, lorſqu'ils annoncerent les Ouvrages de Dolet dans leurs Bibliotheques Françoiſes.

XXIV. Les Queſtions Tuſculanes de Marc Tulle Cicero, nouvellement traduictes de Latin en Françoys, par Eſtienne Dolet. *Paris, Jehan Ruelle, 1544, in-16.*

Perſonne n'en a encore fait connoître l'édition originale; & du Verdier auroit bien dû

dire en quel temps a vu le jour celle qui, ſelon lui, a été imprimée par Dolet, *in*-8°. Je ſuis donc forcé d'annoncer cet Ouvrage d'après une réimpreſſion qui eſt indiquée au Catalogue des Livres de M. Gaignat, n°. 1498. Celui de Hoym en produit une autre, n°. 838, de *Lyon*, *Sabon*, *in*-8°., ſans date. Il eſt ſûr néanmoins que ſi les Tuſculanes ont été traduites dans le même temps que les Épîtres familieres de Cicéron, elles n'ont paru qu'après celles-ci.

XXV. Brief Diſcours de la République Françoyſe deſirant la lecture des Livres de la Saincte Eſcripture luy eſtre loiſible en ſa Langue vulgaire. Ledict Diſcours eſt en rime. Avec un petit Traicté en proſe monſtrant comme on ſe doibt appreſter à la lecture des Eſcriptures Saincte: & ce qu'on y doibt chercher. *A Lyon, chés Eſtienne Dolet, 1544, in-16.*

Goujet, qui a parlé des cenſures que ce Livre a encourues (28), n'a pas fait attention

(28) Biblioth. Franç. tom. 11. p. 197. Je crois auſſi qu'il ſe trompe en le diſant *in*-8°.

qu'elles ont eu lieu dès 1542; puiſqu'au Catalogue des Livres cenſurés en cette année, on en trouve le titre de cette autre façon : « N°. » 61. Brief Diſcours de la République Fran- » çoiſe deſirant la lecture des Livres de la » Sainte Écriture, & iceux approuvés par les » Docteurs de l'Egliſe, lui être loiſible en ſa » Langue vulgaire..... qui *ſemble* de Dolet, » à cauſe qu'il a fait l'Épître préliminaire ». C'eſt par cette même raiſon, à ce qu'il paroît, qu'on lui a attribué beaucoup de Livres où il n'en avoit pas fait davantage. En partant de ce principe, tous les Livres que l'on dit avoir été compoſés par Dolet, devoient être notés comme ſuſpects par les Inquiſiteurs de la Foi. Ce dont je ſuis étonné, c'eſt qu'on ne lui en ait pas attribué un plus grand nombre; car il y en a peu, de ceux qui ſont ſortis de ſes preſſes, où il n'ait mis quelque Épître Dédicatoire, quelque Avis ou Préface. Malgré tout ce qu'on pourra dire, je ne puis attribuer à Dolet tous les Ouvrages dont il *ſemble* être l'Auteur, parce qu'il en a fait l'*Épître préliminaire*; car ce qui *ſemble être* de quelqu'un n'eſt point démontré lui appartenir. Le Pere le Long avoit-il raiſon de placer cet Ouvrage théologique en vers, dans ſa Biblio-

theque hiſtorique de la France, n°. 11103. de l'édition de 1719, *in-folio?* Cette faute me *ſemble* un peu groſſiere.

XXVI. Deux Dialogues de Platon : l'un intitulé AXIOCHUS, qui eſt des miſeres de la vie humaine, de l'immortalité de l'ame, & par conſéquent de la mort. Et l'autre HYPPARCHUS, qui eſt de la convoitiſe de l'homme touchant la lucrative ; traduictz par Eſtienne Dolet. *A Lyon, chés Dolet, 1544, in-16.*

Cette Traduction a été dédiée par Dolet à François Ier ; & il lui promet dans ſa Dédicace, de lui donner après un an révolu, la verſion françoiſe de tous les Ouvrages du même Auteur. On l'empêcha, comme on ſait, de tenir parole ; puiſque ſi ce petit Ouvrage ne fut pas brûlé, au moins il fit brûler le Traducteur. Il fait par conſéquent époque dans la vie de Dolet.

M. de la Monnoye a prétendu que le premier de ces deux Dialogues intitulé AXIOCHUS, n'eſt point de Platon, & cela peut être vrai ; au moins devoit-il nous dire quel en eſt

l'Auteur. Il ſuffit d'en rechercher les éditions originales, pour ſavoir qu'il fut compoſé par Xénocrate, célébre Diſciple de Platon. Alde Manuce l'imprima dès 1497, *in-fol.* en Latin, dans un Recueil de Traités compoſés par d'autres Philoſophes de la même École (29). Michel Vaſcoſan fit paroître l'Original Grec en 1532, *in* 8°., avec le Livre d'Alcinoüs *De Platonis doctrinâ ;* & celui de Speuſippe, neveu de Platon, *De Platonis definitionibus :* & l'année ſuivante il mit au jour la Traduction latine de ces Livres, par Marſile Ficin, auſſi *in*-8°.

Il exiſte une Traduction françoiſe de l'Axiochus, antérieure à celle de Dolet ; & je la vois annoncée dans le Catalogue de la Bibliotheque du Comte Hohendorf, troiſieme partie, n°. 1930. Il y eſt marqué qu'elle a été imprimée à Paris, format in-8°. Elle n'eſt point datée ; mais comme elle ſe trouvoit avec des pieces de 1537 & 1539, j'augure qu'elle peut être du même temps. Poſtel eſt-il réellement l'Auteur de celle-ci, comme le dit la

(29) Voyez la Bibliographie inſtructive, n°. 1270, où le Dialogue dont nous parlons eſt annoncé en ces termes: *Xenocratis Philoſophi Platonici Liber de morte.*

Croix du Maine (30)? C'eſt ce que je n'oſe affirmer, n'ayant point trouvé de Mémoires là-deſſus dans les autres Bibliographes, pas même dans les « Éclairciſſemens ſur la vie » de Guillaume Poſtel, par le P. Deſbillons. » *Liege*, 1773, *in*-8°. ».

Jean Vincent Belprato, Comte d'Averſa, traduiſit en Italien l'*Axiochus*, qu'il avoit attribué à *Xénocrate*; mais Louis Domenichi, en publiant cette verſion, prit ſur lui d'y ſubſtituer le nom de *Platon*, qu'il croyoit être l'Auteur de ce Dialogue. Il rend compte de ſon opinion dans une Lettre adreſſée au Traducteur. Elle eſt imprimée à la ſuite de cette Traduction; & comme elle eſt datée de Florence, le premier Février 1550, il eſt à préſumer que la Traduction Italienne de l'*Axiochus* a paru en cette année, & dans cette Ville, quoiqu'elle ſoit privée de toute indication typographique. C'eſt un *in*-8°. (Voy. *Il Catalogo della Libreria Capponi*, page 303.).

XXVII. Le ſecond Enfer d'Eſtienne Dolet, en vers. *Lyon*, *Dolet*, ou *Troyes*, *Nicolé Paris*, 1544, *in*-16.

(30) Biblioth. Franç. p. 485.

Cet Ouvrage, qui doit ſe trouver toujours avec le précédent, eſt abſolument rare & très-inſtructif ſur les dernieres années de la Vie de Dolet. L'Abbé Goujet eſt peut-être le ſeul qui l'ait lu, & qui en ait parlé avec exactitude; c'eſt pourquoi je renvoie le Lecteur à ce qu'il en a dit dans ſa Bibliotheque Françoiſe, tome 11. p. 198 & ſuivantes.

Malgré la double indication ſous laquelle il a vu le jour, je croirois que c'eſt la même édition qui a été reproduite ſous deux titres. C'eſt néanmoins un fait à vérifier; car *Nicole* ou *Nicolas Paris* imprima réellement les Satyres de Perſe, à *Troyes*, en 1542, *in* 8°. On dit que Dolet a emprunté le titre qu'il a donné à ce Livre, de Clément Marot. Ce Poëte ayant fait douter de ſa Catholicité, fut mis en priſon en 1521; & comme il nomma ſa priſon *Enfer*, dans la deſcription qu'il en fit, depuis ce temps l'*Enfer de Marot* a ſignifié une *priſon* (31).

XXVIII. Cantica Canticorum, en François.

Tel eſt le titre de ce Livre dont le P. Niceron

(31) Note [1¶] de M. de la Monnoye ſur les Jug. des Savans de Baillet, *in*-4°. tome 4. page 390.

& l'Abbé Goujet n'ont pas jugé à propos de parler. Il eſt poſſible qu'il ait été imprimé par Dolet; car on le met au rang des livres françois attribués à cet Imprimeur, dans le Catalogue des livres cenſurés depuis 1544 juſqu'en 1551. C'eſt de-là que la Croix du Maine & du Verdier en ont pu tirer l'indication.

XXIX. Les Philippiques de Ciceron traduites en François par Dolet.

Comme la Croix du Maine, qui lui attribue cette Traduction, n'a point parlé de celle qu'il a réellement faite des Tuſculanes, je préſume qu'il a pris le change ſur ces noms. En conſéquence, je n'ai aucune foi à cette édition, dont il n'indique d'ailleurs ni la date ni le format.

XXX. Oratio in quendam Sicarium.

Dolet en parle en ces termes (32): « Sicarii » cujuſdam inveteratum jamdiù odium in » actum erupiſſet, niſi nefarium perditi homi- » nis conatum vi repreſſiſſem. Caſum illum » meum breviter carmine perſtrinxi, longè » pluribus *in eâ Oratione* enarraturus, quam

(32) *Comment. Linguæ Latinæ*, tome 2. page 788.

» de interfecto à me Sicario aliquando emit-» tam ». Il paroît que ce Diſcours eſt reſté parmi ſes manuſcrits, avec le *ſecond volume* de ſes *Orationes & Epiſtolæ*, avec le Traité *De Opinione*, *la Grammaire*, *l'Orthographe*, *la Pronunciation*, *l'Origine d'aulcunes dictions*, *l'Art Oratoire*, *l'Art Poétique*, *le grand Dictionnaire vulgaire*, *le tome troiſieme des Commentarii Linguæ Latinæ*, *la ſeconde & la troiſieme parties des Formulæ latinarum locutionum*, *le premier Enfer*, *la Traduction complette des Œuvres de Platon*, &c. Ouvrages qu'il a ſolemnellement promis, & dont les titres figureroient au mieux dans le *Bibliotheca promiſſa & latens* du Médecin Théodore Janſſon d'Almeloo.

XXXI. Le Nouveau Teſtament traduit par Eſtienne Dolet.

« Ce Livre a paru *vers* l'an 1546, la mê-» me année que l'Auteur fut brûlé à Paris », nous dit Dom Calmet (33). J'ignore d'où ce Religieux a tiré cette fauſſe anecdote; car le Nouveau-Teſtament a été *imprimé* à *Lyon* par Dolet, avant le 2 Mars 1542, & eſt mis dans le Catalogue des Livres cenſurés en cette

(33) Dict. de la Bible, 1730, *in-fol.* tom. 4. p. 331.

année : mais on n'y dit pas que Dolet en ſoit le Traducteur ; & l'Arrêt de 1543, qui l'a condamné au feu avec quelques autres Livres *imprimés* chez le même, ou *compoſés* par lui, n'en dit pas davantage. C'eſt par la négligence du Rédacteur du Catalogue de 1551, qu'on l'a mis au nombre des Ouvrages de Dolet ; & il l'a ſeulement imprimé de même que pluſieurs Livres qu'il ſemble avoir publiés pour favoriſer la lecture de l'Écriture-Sainte en Langue Françoiſe, comme il en eſt convenu dans l'Épître qui précéde « l'Exhorta-» tion à la lecture des Saincles Lettres ».

XXXII. Notæ in Laur. Vallæ Elegantias Linguæ Latinæ.

On a imprimé ces notes, ſous le nom de Dolet, avec une infinité d'autres de divers Savans, ſur les Élégances de Laurent Valla, à *Cologne*, *chez Jean Gymnicus*, en 1545, *in*-8°. (34) : mais je crois que l'Éditeur s'eſt trompé ; car Dolet dit expreſſément dans la Dédicace de ſon édition de Valla à Jean Raynier : » *Tu* ſanè VALLAM etiam ipſum ſexcentis

(34) Voy. *Bibliotheca Vilenbroukiana*, *partis tertiæ* n°. 1377.

» mendis anteà infuscatum, primo suo splen-
» dori *restituisti*..... *Tua* tibi dicamus : nempè
» Vallam *à te* quàm diligentissimè atque accu-
» ratissimè *castigatum*, ... &c. ». Elles ne sont donc pas de Dolet, mais de ce Jean Raynier, qui a mis des notes marginales au Suétone imprimé par Dolet en 1541, *in*-8°., & qui avoit présidé à l'édition des distiques latins de Faustus Andrelinus, imprimés à *Lyon*, par *Thibaut Payen*, en 1537, *in*-8°.

XXXIII. Liber de tribus Impostoribus.

« M. Struve, dans sa Dissertation *De doctis* » *Impostoribus*, page 18, met Dolet au nom-
» bre de ceux à qui l'on a attribué le Livre
» *De tribus Impostoribus*, ... à cause apparem-
» ment de la réputation qu'il a eue chez beau-
» coup de gens d'être Athée, ou peut-être à
» cause d'un de ses Ouvrages intitulé *De Opi-*
» *nione* (35) ». Il suffit, pour anéantir cette imputation, de rapporter la conclusion de Marchand sur cet article de son Dictionnaire Historique, où il dit « que le Traité *De tribus*

(35) Dict. Histor. de Prosper Marchand, tome 1. page 316. note K.

» *Impoſtoribus* eſt une chimere, & qu'on n'en » a jamais rien vu de réel que le titre ».

XXXIV. Cantique d'Eſtienne Dolet priſonnier en la Conciergerie de Paris, l'an 1546. ſur ſa déſolation & ſur ſa conſolation : en vers.

Ce petit Ouvrage eſt ſans contredit le plus rare de tous ceux de Dolet ; car perſonne, que je ſache, n'en a parlé : & j'avoue que j'ignorerois ſon exiſtence, ſans M. Guillaume Debure, qui ayant appris que je travaillois à la vie de Dolet, m'a offert obligeamment la copie manuſcrite qu'il en poſſédoit. Je ne crois pas qu'il ait jamais été imprimé ; c'eſt pourquoi je vais l'annexer à cet article, afin que les Curieux jouiſſent auſſi du ſacrifice de M. Debure, & pour empêcher que ce Cantique ne ſe perde à l'avenir. Il eſt encore une preuve victorieuſe de tout ce que j'ai avancé pour la juſtification des ſentimens de ſon Auteur. On y reconnoîtra facilement le ſtyle de Dolet ; c'eſt pourquoi je me diſpenſerai d'en prouver les rapports avec celui de ſes autres Ouvrages.

L'ancienneté de cette copie ſe prouve par l'écriture, qui eſt abſolument ſemblable à celle d'un manuſcrit daté de 1535 que je poſſéde ;

auſſi je ne crains point d'en garantir l'authenticité.

CANTIQUE DE DOLET.

Si au beſoing le monde m'habandonne,
Et ſi de Dieu la volunté n'ordonne,
Que liberté *encores* on me donne
Selon mon vueil;
Doibs-je en mon cueur pour cela mener dueil,
Et de regretz faire amas & recueil?
Non pour certain, mais au Ciel lever l'oeil
Sans aultre eſgard.
Sus donc eſprit laiſſés la chair à part,
Et *devers Dieu* qui tout bien nous départ
Retirez-vous comme à voſtre rempart,
Voſtre forteſſe.
Ne permettez que la chair ſoit maiſtreſſe,
Et que ſans fin tant de regretz vous dreſſe,
Se complaignant de ſon mal & deſtreſſe
De ſon affaire.
Trop eſt cogneu ce que la chair ſçait faire;
Quant à ſon dueil, c'eſt touſjours à refaire?
Pour peu de cas elle ſe meet à braire
Inconſtamment.
De plus en plus elle acroſt ſon torment,
Se débattant de tout trop aigrement.
Faire regretz c'eſt ſon allégement,
Sans nul confort.
Mais de quoy ſert ung ſi grand deſconfort?

Il eſt bien vray qu'au corps il greve fort,
D'eſtre *enfermé ſi long-temps en ung fort*,
Dont tout mal vient.
A jeune corps grand regret il advient,
Quand *en priſon* demeurer luy convient;
Et jour & nuict des plaiſirs luy ſouvient,
Du temps paſſé.
Pour ung mondain, le tout bien compaſſé,
C'eſt un grand dueil de ſe veoir déchaſſé
D'honneurs & biens, *pour ung voirre caſſé*,
Ains ſans forfaict.
A ung bon cueur certes grand mal il faict,
D'eſtre captif *ſans riens avoir meſfaict*;
Et pour cela bien ſouvent (en effect)
Il entre en rage.
Grand douleur ſent un vertueux courage,
(Et feuſt-ce bien du monde le plus ſage)
Quand il ſe veoid *forclus* du doux uſage
De ſa famille.
Voyla les griefs de ce corps imbécille,
Et les regretz de ceſte chair débille,
Le tout fondé ſur complaincte inutille,
Plaincte frivolle.
Mais vous *eſprit*, qui ſçavez la parolle
De l'*Éternel*; ne ſuivez la chair folle;
Et en celluy qui tant bien nous conſolle,
Soit voſtre *eſpoir*.
Si ſur la chair les *mondains* ont pouvoir,
Sur vous *eſprit* riens ne peuvent avoir.
L'oeil, l'oeil au Ciel faictes voſtre debvoir
De la entendre.
Soit toſt ou tard, ce corps deviendra cendre;

Car à nature il fault ſon tribut rendre ;
Et de cela nul ne ſe peult deffendre ;
Il fault mourir (36).
Quant à la chair, il luy convient pourrir ;
Et quant à *vous*, *vous ne pouvez perir :*
Mais *avecq Dieu tousjours debvés flourir*,
Par ſa bonté.
Or, dictes donc, faictes ſa volunté :
Sa volunté eſt que, (ce corps dompté)

---

(36) Il eſt eſſentiel de rapporter ici l'Épitaphe françoiſe faite à Dolet, & conſervée, comme je l'ai dit pages 67 & 68, par M. le Laboureur (Additions aux Mémoires de Caſtelnau, tome Ier, p. 356.). Elle éclaircit ce paſſage, & confirme les ſentimens conſignés par notre Auteur dans ſon Cantique, & dans les préceptes qu'il donnoit à ſon fils.

ÉPITAPHE D'ESTIENNE DOLET.

Mort eſt Dolet, & par feu conſumé,
Oh ! quel malheur ; oh ! que la perte eſt grande.
Mais quoy, en France on a accouſtumé,
Toujours donner à tel Sainct telle offrande.
« Bref mourir faut, car l'eſprit ne demande,
» Qu'iſſir du corps & toſt eſtre delivré,
» Pour en repos ailleurs s'en aller vivre ».
C'eſt ce qu'il *dit* ſur le point de brûler,
Pendant en haut, tenant ſes yeux en l'air.
« Va-t'en eſprit droit au Ciel pur & munde,
» Et toy mon corps au gré du vent voller,
» Comme mon nom volloit parmy le monde ».

Je conçois bien comment Dolet a pu dire *ſur le point de brûler*, & avant que d'avoir été pendu, ce que l'Auteur lui fait dire ici ; mais qu'il l'ait dit *pendant en haut*, c'eſt ce que je ne puis comprendre.

Laiſſant

Laiſſant la chair, ſoyés au Ciel monté
Et jour & nuict.
Au-Ciel monté! c'eſt que prenniés deduict
Aux mandements du Seigneur, qui conduict
Touts bons eſpritz, & à bien les reduict,
S'ilz ſont pervers.
Ses mandements commandent en briefz vers,
Que ſi le monde envers nous eſt divers,
Nous tourmentant à tort & à travers
En mainte ſorte;
Pour tout cela nul ne ſe deſconforte,
Mais conſtamment ung chaſcun ſon mal porte,
Et *en la main*, la main *de Dieu* tant forte
Il ſe remette.
C'eſt le ſeul poinct qui tout eſprit delecte,
C'eſt le ſeul poinct qui tout eſprit affecte;
C'eſt où de Dieu la volunté eſt faicte;
C'eſt patience.
Ayant cella ne fault aultre ſcience,
Pour ſupporter l'humaine inſipience.
Tout mal n'eſt rien, nulle douleur ſi en ce
L'eſprit ſe fonde.
Il n'eſt nul mal que l'eſprit ne confonde,
Si patience en luy eſt bien profonde;
En patience il n'eſt bien qui n'abonde,
Bien & ſoulas.
En patience on n'oit crier hélas:
De ce muny l'eſprit n'eſt jamais las.
En tes vertuz bien tu l'entremeſlas,
Dieu tout puiſſant!
De patience ung bon cueur jouyſſant,
Deſſoubz le mal jamais n'eſt fléchiſſant;

Se déſolant ou en rien gémiſſant;
Tousjours vaincqueur.
Sus mon eſprit monſtrés vous de tel cueur:
Voſtre aſſeurance *au beſoing* ſoit cogneue.
Tout gentil cueur, tout conſtant belliqueur
Juſque à la mort ſa force a maintenue.

Fin du Cantique & de la Vie de DOLET.

NOTICE
DES
LIBRAIRES ET IMPRIMEURS
AUTEURS.

AVIS.

Les personnes qui auront des éclaircissemens importans à donner sur la vie & l'histoire des Libraires & Imprimeurs AUTEURS *dont la Notice est ci-après, pourront les adresser, francs de port, aux Libraires chez qui se vend la Vie de* DOLET. *On prie les Libraires & Imprimeurs* AUTEURS vivans, *de dresser eux-mêmes l'article qui les concerne, & de le faire parvenir à la même adresse. Ils peuvent compter sur la reconnoissance du Rédacteur.*

NOTICE
DES
LIBRAIRES ET IMPRIMEURS
AUTEURS*.

A

AA, (Pierre Vander)
Bibliographe, Éditeur; Libraire établi à LEYDE dès 1682.

ACCURSIUS PISANUS, *alias* BONACCURSIUS, (Bonus)
Grammairien, Éditeur; imprimoit, à ce qu'on croit, à MILAN, dans le XVe siecle.

---

* Les dates que l'on a mises à chacun de ces articles, sont souvent celles de l'établissement des Artistes qui y sont nommés.

AGRICOLA, (Conrad)
Théologien Proteſtant, imprimoit à NUREMBERG en 1602, à ALTORF en 1615.

ALBRIZZI, (Almorò)
Imprimeur à VENISE, où il forma en 1724 une Société d'Amateurs de la Littérature, de la Muſique & de la Peinture. Il a compoſé quelques Ouvrages relatifs à cette Société, qui fut nommée *Società Albrizziana*. Il a fait auſſi l'Hiſtoire de l'État de Veniſe.

ALBRIZZI, (Giambatiſta)
a fait en faveur des Étrangers, le Guide de VENISE, où il étoit Imprimeur, en 1740. Il étoit ſans doute parent de l'Imprimeur *Almorò* ALBRIZZI; mais il avoit pour pere Jérôme Albrizzi.

ALDE, voyez MANUCE.

ANONYME, (ou, ſelon quelques-uns, *Jean* INSOMUCH)
Traducteur, Hiſtorien, Religieux, Maître d'École, & Imprimeur à SAINT-ALBANS en Angleterre, en 1480.

ANSHELMI BADENSIS, (Thomas)
Abbréviateur des Évangiles, demeura 1°. à PFORTZHEIM, en 1502; 2°. à TUBINGE, en 1500 & en 1512; 3°. à HAGUENAU, en 1517.

ANTESIGNANUS, (Petrus)
Grammairien, Éditeur, Maître d'École, & Imprimeur à LYON en 1554.

ARNOLDUS BERGELLANUS,
Poëte, étoit Imprimeur, ou travailloit à l'Imprimerie vers 1541. On n'a aucune preuve qu'il ait été Correcteur d'Imprimerie, comme Mallinckrot, Tentzelius & Zeltner l'ont prétendu: voici les miennes pour le placer ici (1):

Prelo nam plures deſcribunt unus & alter
Chartas, quàm calamis officioſa cohors.
Res operoſa quidem, blandis ſed grata Camœnis,
Et nobis victum per *tria luſtra* dedit.
Utque *Mola* Plautus, *Lympharum* ut ſæpè Cleanthes,
Illius ARNOLDUS ſic tulit *æris* onus.

ARRIVABENE, (André)
Traducteur, Éditeur; imprimoit à VENISE dès 1541, *al ſegno del Pozzo.*

ATHIAS, (Joſeph)
Critique; Imprimeur Juif établi à AMSTERDAM en 1661.

AUBOUIN, (Pierre II)
Traducteur; Libraire & Imprimeur à PARIS en 1666. Ses éditions ſont recherchées.

(1) *Encomium Chalcographiæ*, verſus 163 & ſeqq.

B

BACKER, (George de)
Grammairien, Traducteur; Libraire à BRUXELLES en 1693.

BACQUENOIS, (Nicolas)
Traducteur; imprima, 1°. à LYON en 1548: 2°. à REIMS en 1551: 3°. à VERDUN en 1564.

BADIUS ou BADE, (Joſſe)
Grammairien, Critique, Poëte, Éditeur; imprimoit à LYON en 1495; & à PARIS, où il ſe fixa, en 1498.

BADIUS, (Conrad)
Fils du précédent, étoit Poëte & Traducteur. Il imprima à PARIS en 1546, puis à GENEVE en 1550.

BAERSE, *aliàs* VEKENSTYL, (Henri de)
Aſtronome & Imprimeur à LOUVAIN en 1528.

BAGFORD, (Jean)
Hiſtorien de l'Art de l'Imprimerie, étoit Libraire à LONDRES en 1700.

BALDINI, (Vittorio)
Hiſtorien, & Imprimeur à FERRARE en 1581.

BARBATO, (Angelo)
Traducteur, Prêtre, & Imprimeur à ROME en 1520.

BAREZZO BAREZZI,
Traducteur, Éditeur; Libraire à VENISE en 1588.

BARROIS, (Marie-Jacques)
Maître-ès-Arts, Bibliographe, & Libraire à PARIS, reçu en 1734.

BELLERE, (Jean)
Traducteur, imprimoit à ANVERS en 1554.

BELTRANO, (Ottavio)
Hiſtorien, Mathématicien; Libraire & Imprimeur à NAPLES en 1621, à ANCONE en 1651.

BENACCI, en Latin BENATIUS, (Alexandre, le jeune)
a écrit ſur l'Ordre de la Toiſon d'Or. Il étoit Imprimeur à BOLOGNE en Italie vers 1585. Cet Imprimeur étoit-il de la famille des *Paganini Benacenſes?*

BENACCI, (Victor I)
a fait une deſcription des Fêtes que fit la Ville de BOLOGNE pour l'arrivée du Pape Clément VIII. BENACCI étoit Imprimeur en cette Ville vers 1598.

BENACCI, (Victor II)
Fils du précédent ſuivant les apparences, a fait une deſcription hiſtorique de BOLOGNE, où il ſuivoit la profeſſion de ſes Ancêtres en 1655.

BERNARD, (Jean-Frédéric)
Hiſtorien, Éditeur; étoit Libraire à AMSTERDAM dès 1711. Il y a fait de très-belles entrepriſes.

BERTIER, (Antoine)
Traducteur; Libraire à PARIS en 1636.

BESOZZI, (Jean-François)
Grammairien, Hiſtorien, Traducteur & Éditeur, fut auſſi Libraire à MILAN ſur la fin du ſeizieme ſiecle.

BEUGHEM, (Corneille de)
Bibliographe; Libraire à EMMERICK en 1681.

BEYS, (Chriſtophe)
Traducteur; Libraire à PARIS en 1601; enſuite à LILLE en 1611.

BIDELLI, (Jules)
Poëte Italien, Orateur. On aſſure qu'il étoit Libraire, mais on ne dit pas où. Il vécut dans le XVIe ſiecle. Je le crois parent d'un *J. Bapt.* BIDELLI, Imprimeur à MILAN, & Éditeur d'un Recueil d'Idylles Italiennes en 1612.

BINNEMAN, (Henri)
Traducteur; imprimoit les livres claſſiques à LONDRES en 1569.

BLAEU, (Guillaume)
Mathématicien, Aſtronome, Géographe; Libraire & Imprimeur à AMSTERDAM en 1625.

BLAEU, (Jean & Corneille, freres,)
Fils du précédent, Géographes; Imprimeurs à AMSTERDAM en 1635.

BLAISE, (Thomas)
Hiſtorien; Libraire à PARIS en 1608.

BOCKENHOFFER, (Jean-Philippe)
a écrit ſur l'hiſtoire de l'Imprimerie. Il étoit Imprimeur à COPENHAGUE en 1690.

BONDUCCI, (André)
Poëte, Traducteur, Éditeur; a levé une Imprimerie à FLORENCE en 1744. Cette Ville poſſédoit alors pluſieurs ſavans Imprimeurs qui ont fait une multitude de belles éditions.

BONFONS, (Nicolas)
a publié quelques recherches ſur l'Hiſtoire de la Ville de PARIS, où il étoit Libraire en 1574.

BONFONS, (Pierre)
Fils du précédent, a travaillé ſur le même objet, & compilé un petit Recueil de Poéſies Françoiſes. Il étoit Libraire à PARIS en 1598.

BORCULOO, (Herman)
Voyageur, Géographe, & Imprimeur à UTRECHT en 1541. Il eſt le premier des Imprimeurs de ce nom, & ſes deſcendans

ſuivoient encore la même profeſſion au commencement de ce ſiecle.

BORDÀZAR DE ARTÀZU, (Antoine) Grammairien, Poëte, Mathématicien, Chronologiſte ; a écrit ſur tous ces Arts, & de toutes ces Sciences. Il a été le plus ſavant Imprimeur de l'Eſpagne. Il demeuroit à VALENCE, où il mourut en 1744.

BOUCHET, Sieur de BROÇOURT, (Guillaume)
Auteur des Serées, Poëte & Éditeur ; étoit Imprimeur à POITIERS en 1556.

BOUDET, (Antoine)
a travaillé au Journal Économique. Il eſt le premier Auteur des petites Affiches de PARIS, dont on lui a enlevé l'entrepriſe. Il eſt Libraire en cette Ville dès 1734, & Imprimeur depuis 1742.

BOUDOT, (Jean I)
Auteur du Dictionnaire Latin & François qui porte ſon nom ; Libraire à PARIS en 1683, & nommé Imprimeur à TRÉVOUX vers 1700. Il n'y a jamais demeuré.

BOUDOT, (Jean II)
Bibliographe, fils du précédent, & Libraire à PARIS en 1706.

BOWYER, (Guillaume)
Imprimeur très-célèbre à LONDRES, où il eſt établi depuis long-temps. Il a publié quelques diſſertations ſur l'origine de l'Imprimerie, en Anglois, en ſociété avec *Jean* NICHOLS dont nous parlerons.

BOZZOLA, (Jean-Baptiſte)
a compoſé un petit Livre de dévotion. Il étoit Imprimeur à BRESCIA en 1593.

BULIFON, (Antoine)
Hiſtorien, Antiquaire, Géographe, Éditeur; Libraire & Imprimeur à NAPLES en 1675.

C

CAILLE, (Jean II de la)
eſt Auteur de pluſieurs livres, dont le plus connu, & le moins bon, eſt l'Hiſtoire de la Librairie de PARIS, où il étoit Imprimeur en 1664. Tout ce qu'il a compoſé ſe rapporte à l'Hiſtoire de cette Ville.

CAILLEAU, (André-Charles)
Auteur très-fécond, s'eſt exercé en toute ſorte de genres. Il a travaillé pour pluſieurs Théâtres, fait des Comédies, des Almanachs, des Chanſons. Il eſt Poëte lyrique, dramatique, bouffon; Hiſtorien, Éditeur: Libraire à PARIS dès 1753, & Imprimeur depuis 1772.

CALLIERGI, (Zacharie)
Scholiaſte Grec; Imprimeur à VENISE en 1499, à ROME en 1515. Ses éditions ſont précieuſes.

CAPEL, (Jean-Baptiſte)
Auteur, Profeſſeur de Rhétorique, & Libraire à DIJON en 1778.

CARLO ou KARLO, (Jacques de)
Prêtre, Poëte, & Imprimeur à FLORENCE en 1487, à VENISE en 1491.

CARPENTIER, (Jean le)
Hiſtoriographe, Généalogiſte & Traducteur; Libraire à LEYDE en 1664.

CARTAJO, (Antonio-Maria, ſurnommé le STECCHITO,)
Poëte dramatique, & Libraire à SIENNE au commencement du ſeizieme ſiecle.

CAVALLERIIS, (Jean-Baptiſte de)
Antiquaire, Graveur & Libraire à ROME en 1573.

CAXTON, (Guillaume)
Traducteur, Éditeur, & le premier qui ait porté l'Art de l'Imprimerie en Angleterre, où il s'établit dans l'Abbaye de WESTMINSTER en 1477.

Le but principal des premiers Inventeurs

de l'Imprimerie, fut de gagner beaucoup d'argent: celui-ci n'exerça cet Art que pour enrichir ſa Nation des productions littéraires des Pays voiſins; auſſi mérita-t-il d'être protégé par les plus grands Seigneurs d'Angleterre.

CHAUDIERE, (Claude)
Grammairien, Moraliſte; Imprimeur à PARIS en 1546, enſuite à REIMS en 1555. L'Imprimerie étoit alors bien floriſſante dans cette derniere Ville.

CHEVALIER, (Nicolas)
Hiſtorien, Antiquaire; Libraire à AMSTERDAM en 1692, à UTRECHT en 1706.

CLERC, (Jean le)
a compoſé de courtes explications pour les figures de la Bible. Il faiſoit le commerce d'Images & de Livres à PARIS en 1573.

CLERC, (Charles-Guillaume le)
Éditeur, a augmenté le Dictionnaire hiſtorique de Ladvocat, & critiqué dans une petite brochure celui de Dom Chaudon. Il eſt Libraire à PARIS depuis 1741, & Archiviſte de ſa Communauté.

CLOPPENBURCH, (Jean Everhardts)
Auteur du Miroir de la tyrannie du Duc

d'Albe dans les Pays-Bas; ſecond Traducteur du Miroir de la tyrannie des Eſpagnols dans les Indes, par l'Évêque de Chiappa; Libraire à AMSTERDAM en 1619.

COMMELIN, (Jérôme)
Critique, Éditeur; Imprimeur à HEIDELBERG en 1587. Il ne faut point le confondre, comme on a fait, avec *Pierre de* SAINCT-ANDRÉ, Imprimeur à Geneve, & peut-être à Lyon.

CONTI, *aliàs*, DE COMITIBUS, (Louis)
Éditeur; imprimoit à ROME, 1°. dans l'Imprimerie de la Chambre Apoſtolique en 1697; 2°. dans celle de Saint-Michel *ad Ripam* en 1719.

COORNHERT, (Théodore)
Théologien, Poëte, Traducteur, Notaire, Graveur, & le reſtaurateur de l'Art de l'Imprimerie à HARLEM dans le ſeizieme ſiecle, en ſociété avec *Jean de* ZUYREN dont on parlera.

COPIN, (Michel Mouchet)
Traducteur, a écrit ſur l'origine de l'Imprimerie. Il eſt Libraire à MADRID depuis 1766.

COPLAND, (Robert)
Poëte, Traducteur; imprimoit à LONDRES vers 1520.

COPLAND,

COPLAND, (Guillaume)
Botaniſte, a écrit ſur les propriétés des herbes : il étoit Imprimeur à LONDRES en 1549.

CORROZET, (Gilles)
Poëte, Hiſtorien, Traducteur ; Libraire à PARIS en 1536.

COSTARD, (Jean-Pierre)
Poëte, Plagiaire & Nouvelliſte ; Libraire à PARIS en 1769.

COSTE, (Nicolas de la)
Traducteur ; Libraire à PARIS en 1628.

COT, (Pierre)
a travaillé à l'Hiſtoire du méchaniſme de l'Art du Fondeur & de l'Imprimeur. Il exerçoit en même temps à PARIS en 1703 ces deux profeſſions, qui n'en faiſoient qu'une autrefois.

COURET DE VILLENEUVE, (Martin)
Poëte Maçon, Maître de l'École des Francs-Maçons à ORLÉANS, où il s'eſt diſtingué dans l'Art de l'Imprimerie dès 1748. Il a cédé ſon Imprimerie à M. ſon fils, qui marche ſur ſes traces, & qui a part, dit-on, à la Notice des Savans Orléanois, imprimée dernierement. Je l'avertis qu'il y a oublié ſon Confrere & Compatriote *Étienne* DOLET.

COUSTELIER, (Antoine-Urbain II) Secrétaire de la Fillon, Romancier, Éditeur, &c.; très-connu par les belles éditions des Auteurs Latins, & de quelques anciens Romans qu'il a fait imprimer à PARIS, où il fut reçu Libraire en 1741.

CRAESBECK, (Laurent) a fait un Roman. Il étoit Imprimeur à LISBONNE en 1633. Son pere fut le plus célébre, mais non pas le plus savant Imprimeur du Portugal, ce qui n'eſt pas extraordinaire.

CRAMOISY, (André) Traducteur, Éditeur; Imprimeur à PARIS dès 1655.

CRATANDER, (André) Critique, Éditeur, bon Imprimeur à BASLE en 1518.

CRESPIN, en Latin CRISPINUS, (Jean) Grammairien, Juriſconſulte, Hiſtorien, cidevant Avocat, depuis Imprimeur très-fameux à GENEVE en 1550, Reſtaurateur de l'Art de l'Imprimerie dans cette Ville.

On connoît pluſieurs Libraires & Imprimeurs qui ont eu le titre d'Avocat, & qui exerçoient réellement cette profeſſion.

CROWLEY, (Robert)
Théologien, Prédicateur, Poëte, Traducteur, Éditeur; imprimoit à LONDRES en 1549.

CUSSON, (Jean II)
Traducteur, Avocat; Imprimeur & Libraire à PARIS en 1659.

CUSSON, (Jean-Baptiſte)
Fils du précédent, Poëte, Romancier, Traducteur, Éditeur; Libraire à PARIS en 1686, Imprimeur à NANCY en 1711.

CYANEUS, *aliàs* BLAUBLOMIUS *Gandavus*, (Ludovicus)
Traducteur; Imprimeur à PARIS en 1529.

D

DANFRIE, (Philippe)
Mathématicien, Géometre, Tailleur général des Monnoies de France, a taillé auſſi les poinçons d'un très-joli caractere imitant l'écriture bâtarde. Il s'en eſt ſervi pour ſes Ouvrages. Il a imprimé à Paris en 1558, étant aſſocié avec *Richard* BRETON.

DEBURE le jeune, (Guillaume-François)
Bibliographe; Libraire à Paris en 1753. Il a un frere qui a quitté le même commerce pour ſe livrer à ſon goût pour l'étude des Langues,

Grecque & Latine. Celui-ci n'a encore rien écrit que je ſache.

DEMETRIUS DUCAS,
Grec d'origine, Traducteur, Correcteur d'Imprimerie, Éditeur; trouva le premier l'art d'imprimer des Ouvrages entiers en Langue Grecque. Il en fit l'eſſai à MILAN en 1476, avec Denis de Paraviſino. Il a auſſi imprimé pour Bernardin Nerlius à FLORENCE en 1488, à ROME ſeul en 1526.

On me permettra de paſſer ſous ſilence DEMETRIUS CHALCONDYLE, dont l'Auteur du Dictionnaire des Artiſtes a fait mal-à-propos un Imprimeur.

DESEINE ou DE SEINE, (François) Géographe, Traducteur, Antiquaire, Bibliographe; étoit Libraire à ROME en 1674. Il exiſte à Paris un de ſes deſcendans.

DEVILLE ou DE VILLE, (Pierre) Grammairien; l'un des trois freres aſſociés qui imprimoient à LYON en 1734, & faiſoient un aſſez grand commerce de livres non contrefaits.

DINO, (Franceſco de)
a écrit ſur le commerce. Il imprimoit à NAPLES en 1480, & à FLORENCE en 1481.

DODSLEY, (R.....)
Auteur dramatique, Historien, Traducteur, Éditeur; Imprimeur à LONDRES en 1753.

DOLET. (Estienne)
Je crois avoir assez parlé de ce savant Imprimeur, pour que l'on sache à quoi s'en tenir sur son compte.

DONGOIS, voyez D'ONGOIS.

DONI, (Antonio-Francesco)
Critique, Romancier, Traducteur, Plagiaire; Bibliographe, Éditeur; a aussi écrit sur la Musique, la Peinture, &c. Il se fit Libraire à FLORENCE en 1547, après avoir changé de différens états.

DONZELLA, (Pierre)
Théologien mystique, a chanté les louanges de S. Jean de Dieu, Libraire à GRENADE vers 1541. (C'est le premier Libraire canonisé.) Donzella suivoit la même profession à PALERME en 1712.

DORTELATA, (Neri)
Grammairien; Imprimeur à FLORENCE en 1544.

DUFOUR, (Pierre)
a fait une Pastorale, un Divertissement pour les Marionnettes, &c. Il étoit Libraire à PARIS.

Dodsley (R.) Litteratum & Librarii
angl. in 1703, mort en 1764
Fable. — Guide de la Vie Humaine &
ou économie de la Vie Humaine.

dès 1761, & maintenant il demeure en Pruſſe; où il eſt, dit-on, Directeur de l'Imprimerie Royale. Il peut bien dire que l'on n'eſt pas Prophete en ſon pays.

DUMONT, voyez MONT.

DU-VAL, voyez VAL.

E

EDOARD ou EDOUARD, (Nicolas) Traducteur; étoit Libraire à LYON en 1554.

EGENOLPHE, (Chriſtian II) Théologien, Poëte, Traducteur; imprimoit à FRANCFORT en 1556.

EGUIA, (Michel d') a fait un petit Livre de dévotion. Il imprimoit à ALCALA DE HENARES en 1524, à LOGRONO en 1529.

ENDTERS, (Jean-André) a écrit ſur l'origine de l'Imprimerie. Il exerçoit cet Art à NUREMBERG en 1723. Sa famille y faiſoit depuis long-temps le commerce de livres.

ESTIENNE, (Robert I) Grammairien, Critique, Théologien, Commentateur, Éditeur; Imprimeur à PARIS en 1526, & depuis à GENEVE en 1552.

ESTIENNE, (Robert IV) Poëte, Interprête du Roi ès Langues Grecque & Latine, Traducteur ; commença à imprimer à PARIS en 1606, ce qu'il faut remarquer; car le Robert dont je vais parler doit être le cinquieme des Eſtiennes du nom de *Robert*, & non pas le quatrieme. En effet, il eſt impoſſible que Robert III ait commencé à imprimer en 1572 pour finir en 1629 ; car cela produit un exercice de 57 ans. En outre, s'il imprima dès 1572, comment croire qu'il n'a publié ſes Ouvrages en vers qu'après la mort de Philippe Deſportes chez qui il a été élevé ? D'ailleurs, en ſuivant cette idée, il ſe trouveroit de dix ans plus jeune ſeulement que l'Abbé Deſportes, qui mourut en 1606.

ESTIENNE, (Robert V, à mon compte,) Traducteur, neveu du précédent, Avocat, Bailli de S. Marcel, ſuccéda à l'Imprimerie de ſon oncle en 1630.

ESTIENNE, (Henri II) Grammairien, Critique, Poëte, Orateur, Hiſtorien, Traducteur, Editeur, fils de Robert I, & Imprimeur à PARIS en 1554, à GENEVE en 1563.

ESTIENNE, (Paul)
Poëte, Traducteur, Éditeur, fils de Henri II, & Imprimeur à GENEVE en 1597.

ESTIENNE, (Antoine)
Orateur, Poëte, Hiſtorien, fils de Paul, & Imprimeur à PARIS en 1614.

ESTIENNE, (Charles)
Médecin, Grammairien, Critique, Antiquaire, Hiſtorien, Éditeur; s'eſt fait Imprimeur à PARIS en 1551, lorſque Robert I, ſon frere, voulut ſe retirer à Geneve.

ESTIENNE, (Henri V, ſelon Pr. Marchand,)
Traducteur, Éditeur; Imprimeur à PARIS en 1646.

L'hiſtoire généalogique de cette famille eſt fort embrouillée.

ESTIENNE, (Robert I)
Auteur, Traducteur, Éditeur; Libraire à PARIS depuis 1746.

Il eſt d'une famille nouvelle, que le Jéſuite du Cerceau a entée ſpirituellement ſur l'ancienne dans ſes Poéſies.

ERPENIUS, (Thomas)
Grammairien, Orateur, Traducteur, Éditeur;

levé une Imprimerie pour les Livres Arabes, à LEYDE vers 1612.

F

FABERT, (Abraham I)
Juriſconſulte, pere d'un Maréchal de France qui eut pendant quelque temps le titre d'Imprimeur. Abraham I travailloit à METZ en 1587.

FERRONI, (Jean-Baptiſte)
eſt Auteur d'une Deſcription du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle de Ferdinand Coſpi. Il étoit Imprimeur à BOLOGNE en 1642.

FERTEL, (Martin-Dominique)
a écrit ſur le méchaniſme de l'Art qu'il exerçoit à SAINT-OMER en 1723.

FEUILLE, (Daniel de la)
Graveur & Libraire à AMSTERDAM en 1684; écrivit ſur le Blaſon, les emblêmes, les hiéroglyphes, &c.

FEYERABEND ou FEYRABEND, (Sigiſmond)
gravoit en bois vers 1560. Il a écrit ſur le Blaſon, & publié un Recueil d'Ouvrages ſur la nature & la puiſſance des Diables. On lui

doit beaucoup d'autres Recueils. Il se fit Libraire à FRANCFORT sur le Mein vers 1567.

FOIGNY, (Jean de)
Traducteur; imprimoit à REIMS en 1562.

FOWLER, (Jean)
Théologien, Poëte, Traducteur, Éditeur; s'établit Imprimeur à ANVERS vers 1561, & ensuite à LOUVAIN.

FRIS *vel* FRISIUS, (André)
Traducteur, Éditeur; bon Imprimeur à AMSTERDAM en 1664.

FRITSCH, (Thomas)
a publié le plan d'une Collection des Auteurs qui ont écrit sur les Antiquités d'Allemagne. Il imprimoit à LEIPSICK en 1709, & ses éditions sont estimées.

FROBEN, (Jean I)
Scholiaste, Éditeur; Imprimeur très-renommé à BASLE dès 1491.

FROBEN, (George-Louis)
Éditeur, a extrait les Ouvrages de Cicéron en dix *Index*. Il étoit Libraire à HAMBOURG en 1614.

* Franklin, compagnon imprimeur, ensuite Ministre plénipotentiaire des Etats-unis de l'Amérique, Auteur de plusieurs Ouvrages de physique, qui l'ont fait admettre dans plusieurs Académies.

G

GESSNERS, (Chrétien-Frédéric) a écrit sur l'histoire & le méchanisme de l'Art de l'Imprimerie. Il étoit Imprimeur à LEIPSICK en 1740.

GESSNERS, (Salomon) Poëte, Dessinateur, Graveur & Libraire à ZURICH en 1730. On connoît assez ses Ouvrages par les traductions françoises qui en ont été faites.

GIANUVOSIUS, (*Joannes*) Prêtre, Théologien, Auteur, à ce qu'on dit; mais je n'ai point encore trouvé de ses Ouvrages: Imprimeur à CRACOVIE vers 1600.

Il n'est pas le premier qui ait associé le Sacerdoce avec l'Art de l'Imprimerie, comme on l'a déjà vu.

GIBSON, (Thomas) Historien, Médecin & Imprimeur. Il n'a point mis sur ses éditions le nom de la Ville où il travailloit; mais il faut croire que ce fut à LONDRES, car il y mourut. On connoît un Ouvrage qu'il a imprimé en 1536.

GIOLITO DE' FERRARI, (Jean II) Poëte, Traducteur; imprimoit à VENISE en

1581. Sa famille avoit été en Italie ce que fut en Hollande celle des Elzeviers.

GIUNTA, voyez JUNTA.

GOERÉE, (Guillaume)
Hiſtorien, Antiquaire ; a écrit auſſi ſur la Peinture & l'Architecture. Il étoit Libraire à AMSTERDAM en 1690.

GOLTZIUS, (Hubert)
Poëte, Antiquaire, Graveur ; imprimoit à ANVERS en 1557, & à BRUGES en 1563.

GOURMONT, (Jérôme de)
Géographe ; Imprimeur à PARIS en 1543.

GOWGH, (Jean)
Auteur, Éditeur, & Imprimeur à LONDRES en 1543.

GRAFTON, (Richard)
Poëte, Hiſtorien & Chronologiſte ; étoit Imprimeur à LONDRES en 1543.

GROSIUS, (Henningius)
Compilateur de petites Hiſtoires ſingulieres ſur les ſpectres, les enchantemens, les preſtiges, &c. Imprimeur à LEIPSICK en 1596, à EISLEBEN en 1597.

GUIDUCCI, (Alexandre)
Grammairien, Poëte, Éditeur ; imprimoit à FLORENCE en 1608.

GUILLAUME, (Laurent-Charles)
Editeur, Romancier; a fait auſſi quelques Almanachs. Il eſt Libraire à PARIS depuis 1728.

GUTNER, (Jean-Gabriel)
a écrit ſur l'Art de l'Imprimerie. Il étoit Imprimeur à CHEMNITZ en Miſnie en 1661.

GUYOT DE MERVILLE, (Michel)
Auteur dramatique, Poëte, Journaliſte; ſe fit Libraire à LA HAYE en 1726. Son nom paroît en cette qualité ſur le titre de quelques Livres, & cependant on a ignoré qu'il eût embraſſé cette profeſſion.

GUZMAN, (Bernardin de)
Traducteur; imprimoit à TOLEDE en 1615; à MADRID en 1619.

H

HACKET, (Thomas)
Traducteur & Libraire à LONDRES vers 1568.

HALMA, (François)
Poëte, Hiſtorien, Traducteur, Grammairien, Editeur. Il a acquis beaucoup de célébrité à UTRECHT où il imprimoit en 1682, à AMSTERDAM en 1701, à LEWARDE en 1713; & il a le mérite d'avoir imprimé un grand nombre de bons Ouvrages.

HOBURG, (Philippe)
Biographe, Éditeur ; Libraire à MIDDELBOURG en 1670, à HAMBOURG en 1673.

HONDIUS, (Joſſe I)
Géographe, Graveur, Fondeur de caracteres, & Imprimeur à AMSTERDAM en 1605.

HONDIUS, (Henri)
Fils de Joſſe I, étoit Graveur, Mathématicien, Géographe & Imprimeur à AMSTERDAM en 1618.

HUGUETAN, (Gilles)
a écrit ſur l'Arithmétique. Il étoit Libraire à LYON en 1538, & imprimoit en ſociété avec *Jacques* HUGUETAN ſon frere.

Il exiſte un Voyage d'Italie, *Lyon, Thomas Amaulry*, 1681, *in*-12, qui a été compoſé par un HUGUETAN. J'ignore juſqu'à préſent ſi celui-ci a été Libraire.

HULSIUS, (*Lævinus*)
Mathématicien, Antiquaire, Hiſtorien, Notaire, & Libraire à FRANCFORT & à NUREMBERG en 1596.

I & J

JANSSON, (Jean)
Géographe ; Imprimeur à AMSTERDAM en

1628. Eſt-ce lui qui imprimoit à ARNHEM en 1621 ?

INSOMUCH, (Jean) voyez ANONYME.

JOMBERT, (Charles-Antoine)
Mathématicien, Amateur des Arts de la Peinture, du Deſſin, de la Gravure, de l'Architecture, &c. ſur leſquels il a publié quelques Ouvrages. Il eſt Éditeur de beaucoup d'autres ſur l'Art Militaire. Il a été Imprimeur du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à PARIS en 1736.

JOHNSON, (Thomas)
Journaliſte, Éditeur, & Libraire à LA HAYE en 1706.

JORRE, (François)
Romancier, Éditeur, étoit Imprimeur à ROUEN en 1732; & il l'auroit toujours été ſans M. de Voltaire, qui lui fit perdre ſon état, & le ruina comme pluſieurs autres Libraires, tels que LEDET, &c. C'eſt bien peu de choſe contre toutes les Couronnes de ce Poëte.

ISQUIERDO, (Auſias)
Libraire à VALENCE en Eſpagne, a fait l'Hiſtoire de la Vierge *del Puig de Valencia*, 1575.

JUNTA, (Bernard)

Critique, Éditeur; imprimoit à FLORENCE en 1515. La réputation des Juntes eſt à-peu-près fondée ſur l'amour de celui-ci pour la gloire, & ſur ſon mérite. Cependant les Aldes eurent raiſon de ſe plaindre de ce qu'il copioit leurs caracteres & leurs productions typographiques. Il a néanmoins pour excuſe de belles éditions grecques & latines, dont quelques unes ſont auſſi très-bonnes: & c'eſt ce que les Contrefacteurs François n'ont pas aujourd'hui.

K

KANKEL, (Jean)

Traducteur; imprimoit à WISSINGSBURG en Suede en 1674.

KINGSTON, (Jean)

Hiſtorien, Éditeur & Imprimeur à LONDRES en 1555.

KIRSTENIUS, (Pierre)

Traducteur, Médecin; étoit fort habile dans la Langue Arabe. Il a levé une Imprimerie pour les Livres Arabes, à BRESLAW en 1608.

L

LACOMBE, (Jacques)

1°. Avocat, Poëte, Hiſtorien, Traducteur, Éditeur;

Éditeur ; a beaucoup écrit ſur les Beaux-Arts : 2°. Libraire à PARIS depuis 1765, tint pendant quelque temps une Imprimerie à DEUX-PONTS. Il a été le plus grand Manufacturier de Journaux qui ait exiſté en Europe.

LALLEMANT, (Richard)
Grammairien, Éditeur; Imprimeur à ROUEN en 1755.

LAMBERT ou LAMBERTI, (Joſſe)
Grammairien, étoit Imprimeur à GAND en 1541.

LANCKISCH, (Frédéric)
Théologien ; Impr. à LEIPSICK avant 1669.

LANGLOIS, (Denis)
Médecin, puis Imprimeur à PARIS en 1607. La Caille dit qu'il a compoſé pluſieurs Livres; mais je n'en ai encore vu aucun. Il faut que l'Auteur du Dictionnaire des Artiſtes ait été plus heureux que moi, car il en parle avec une aſſurance incroyable.

LEONARD, (Frédéric)
Compilateur des Traités de Paix; Imprimeur célèbre à PARIS en 1653. On lui doit la plupart des Auteurs *ad uſum Delphini.*

LIGNAMINE, (Jean-Philippe de)
a écrit ſur la Médecine & l'Hiſtoire. Cet

M

x Leroy, compagnon imprimeur, auteur du Dictionnaire d'Orthographe, imprimé à Poitiers, et qui paſſe sous le nom de Restaut,

Imprimeur noble s'établit à ROME en 1471.

Il y a tant eu de Libraires & d'Imprimeurs nobles, que les Gentilshommes peuvent exercer l'Art de l'Imprimerie, & faire le commerce de livres, ſans craindre de déroger : & c'eſt avec raiſon que l'on a dit, lorſqu'il fut queſtion d'accorder à la Nobleſſe Françoiſe l'exercice d'un Art, que celui d'imprimer lui auroit mieux convenu que l'Art de faire des bouteilles & des verres à boire.

LOPEZ, (François)

Poëte : il n'a écrit que ſur des ſujets de dévotion. Il étoit Libraire à LISBONNE en 1610.

LOS-RIOS, (François de)

Bibliographe ; Libraire à LYON en 1778, & long-temps auparavant.

LOTTIN, (Auguſtin-Martin)

Auteur de pluſieurs Ouvrages de différens genres, SYNDIC de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de PARIS en cette année.

LUDWIG ou LOUIS, (Chrétien-Théophile)

Antiquaire, Bibliographe ; Libraire à WITTEMBERG en 1703.

LUZAC, (Elie)

Juriſconſulte & Docteur en Droit, Éditeur ; Libraire à LEYDE en 1748.

LYNN, (Gaultier)
Traducteur, a fait lire aux Anglois dans leur Langue, une partie des Ouvrages Théologiques du Réformateur Luther. Il étoit Imprimeur à LONDRES en 1548.

M

MAIER, (Marc)
Antiquaire, Éditeur; Libraire à LYON en 1697.

MAMERANUS, (Henri)
Poëte, Antiquaire; Imprimeur à COLOGNE en 1546.

MANASSEH ou MENASSES BEN ISRAEL, (Rabbi)
Philosophe, Théologien; Imprimeur Juif à AMSTERDAM en 1630.

MANILIO, (Sébastien)
Traducteur, Éditeur; imprimoit à VENISE en 1494.

MANILIUS, (*Cornelius*)
Poëte; Imprimeur à GAND en 1556.

MANNI, (Joseph)
a dressé un Catalogue des Sénateurs de FLORENCE, où il imprima en 1701.

MANNI, (Dominique-Marie)
Fils du précédent, Grammairien, Antiquaire;

Hiſtorien, Bibliographe, Éditeur, & Imprimeur à FLORENCE en 1728. Il a été un des plus ſavans Imprimeurs du dix-huitieme ſiecle.

MANSION, (Colard ou Nicolas)
Traducteur; imprimoit à BRUGES vers 1473. Il avoit été Copiſte de livres, comme Jean de Paderborn, en Weſtphalie, & pluſieurs autres, qui changerent d'état quand l'art de multiplier les livres changea de nom. On a quelque raiſon de croire qu'il a été un des premiers Imprimeurs qui s'établirent dans les Pays-Bas.

MANUCE ou MANUTIUS, (ALDUS PIUS)
Grammairien, Traducteur, Éditeur, & très-célébre Imprimeur à VENISE en 1494. Il a été chef d'une des plus illuſtres familles de l'Imprimerie.

MANUCE, (Paul)
Grammairien, Poëte, Orateur, Critique, Antiquaire, Éditeur; Imprimeur auſſi renommé que ſon pere. Il travailloit a VENISE en ſociété vers 1533, ſeul en 1554. On le nomma Directeur de l'Imprimerie du Vatican à ROME vers 1562.

MANUCE, (ALDE, le jeune)
Grammairien, Critique, Éditeur, Hiſtorien; imprimoit à VENISE en 1568. Il a été le dernier Imprimeur de cette ſavante famille.

MARCHAND, (Proſper)
Critique, Journaliſte, Bibliographe, Éditeur; a beaucoup travaillé ſur l'Hiſtoire de l'Imprimerie. Il étoit Libraire à PARIS en 1698, & continua pendant quelque temps le commerce à AMSTERDAM où il ſe retira vers 1711.

MARCOLINI, (François)
Deſſinateur, Architecte; a fait un Jeu du Sort, ou Recueil d'Oracles divertiſſans. Il s'eſt acquis beaucoup de réputation dans l'Art de l'Imprimerie qu'il exerça à VENISE dès 1535.

MARESTI ou DE MARESTIS, (Alfonſe)
Généalogiſte, & Imprimeur à FERRARE en 1659.

MARIETTE, (Pierre-Jean)
Antiquaire, Amateur des Arts de la Peinture, du Deſſin, de la Gravure; Éditeur; Libraire à PARIS en 1714, & depuis Imprimeur de la Chambre des Comptes, Secrétaire du Roi, &c.

MARSHALL, (Guillaume)
Traducteur; Libraire à LONDRES en 1535.

MARTEL, (Jean)
Hiſtorien, Éditeur, & Libraire à BEZIERS en 1628.

MARTENS, (Thierry)
Poëte. Il imprima à ALOST en 1473, & ſe fixa à ANVERS en 1512. Il a joui en ſon temps d'une aſſez grande réputation, & l'on croit qu'il a été le premier Imprimeur dans les Pays-Bas.

MARTIN, (Gabriel II)
Bibliographe ; Libraire à PARIS en 1700, très-connu par une infinité de bons Catalogues de Bibliotheques.

MASSON, (Philibert-Joſeph)
a écrit pluſieurs Ouvrages relatifs au Négoce. Il étoit Imprimeur à BLOIS en 1739.

MAZOCHI, (Jacques)
Antiquaire ; Imprimeur à ROME en 1506.

MEY, (Philippe)
Grammairien, Poëte, Traducteur ; Imprimeur du célébre Antoine Auguſtin à TARRAGONE en 1579. Il s'établit enſuite à VALENCE (en 1591), où ſon pere avoit toujours demeuré.

MILLAN, (Jean)
a recueilli les Blaſons des plus illuſtres familles

d'Angleterre, d'Écoſſe & d'Irlande. Il étoit Libraire à LONDRES en 1749.

MINUTIANUS, (Alexandre)
Critique, Éditeur, Correcteur d'Imprimerie, Profeſſeur d'Éloquence & d'Hiſtoire, & le plus ſavant Imprimeur à MILAN dans le XVe ſiecle (en 1498).

MITCHEL ou MYCHEL, (Jean)
Hiſtorien, &, à ce que je crois, le premier Imprimeur qui ſe ſoit établi à CANTORBÉRY. Il y travailloit en 1553.

MOETJENS, (Adrien I)
Éditeur; a fait le Guide de LA HAYE, où il étoit Imprimeur en 1679. Il eſt connu par une foule de jolies éditions.

MONT, (Nicolas du)
a fait beaucoup de relations des morts, des entrées triomphantes, réceptions, &c. de nos Rois; Traducteur, Éditeur, Correcteur d'Imprimerie, & Libraire à PARIS en 1570.

MONTI, (Jacques II)
Auteur & Éditeur, imprima à BOLOGNE depuis 1645, & peut-être avant.

MORALES, (Jean-Baptiſte de)
Hiſtorien, Traducteur, Éditeur; imprimoit à

MONTILLA dans le Diocese de Cordoue en Espagne, l'an 1631.

MOREAU, (Pierre)
Écrivain Juré, a composé un Ouvrage sur l'Art de l'Écriture. Ayant inventé un nouveau caractere pour l'Imprimerie, il obtint un brevet d'Imprimeur du Roi pour faire usage de son caractere à PARIS, où il commença à imprimer vers 1643.

MOREL, (Guillaume)
Grammairien, Critique; Imprimeur à PARIS en 1549.

MOREL, (Frédéric I)
Moraliste, Traducteur, Éditeur; imprimoit à PARIS en 1557. Il n'étoit point parent de Guillaume Morel; mais il a été le pere des MOREL qui ont tant imprimé de bons Livres Grecs & Latins.

MOREL, (Frédéric II)
Fils du précédent, Critique, Poëte, Traducteur, Éditeur; fut Imprimeur à PARIS en 1581, & Professeur de Grec au Collége Royal.

MOREL, (Claude I)
Poëte, Éditeur; imprimoit à PARIS en 1599. Il étoit fils de Frédéric Morel II.

MORET, (Jean)
Traducteur, ſuccéda au célébre Plantin ſon beau-pere, à ANVERS en 1590.

MORET, (Balthazar I)
Poëte, Éditeur; a ſuccédé à Jean Moret ſon frere, dans l'Imprimerie de Plantin, à ANVERS en 1610.

MOVCKE, (François)
a écrit la Vie de pluſieurs Peintres célébres. Il étoit Imprimeur à FLORENCE en 1729.

MULLER REGIOMONTANUS, ou Jean MULLER DE KONIGSBERG.
Mathématicien, Aſtronome, Méchanicien. On prétend qu'il a perfectionné le méchaniſme de la preſſe d'Imprimerie, & qu'il imprima à NUREMBERG vers 1471.

MUSIER, (Jean-Baptiſte-Guillaume)
a donné des *Étrennes aux Dames*, & fait un Catalogue raiſonné. Il fut reçu Libraire à PARIS en 1756.

MYLIUS BIRCKMANNUS, (*Arnoldus* I)
Poëte, Hiſtorien, Éditeur; imprimoit à COLOGNE vers 1580. On dit qu'il travailla auſſi à ANVERS.

N

NATOLINI, (Jean-Baptiſte) a fait une Diſſertation ſur l'origine & les progrès de l'Imprimerie. Il étoit Imprimeur à UDINE en 1592.

NEOBARIUS, (Conrad) Éditeur, a écrit ſur la Logique & la Dialectique; Imprimeur du Roi pour le Grec, à PARIS en 1539.

NICHOLS, (Jean) a rédigé quelques Diſſertations ſur l'origine de l'Imprimerie, en Anglois, en ſociété avec *Guillaume* BOWYER. Il fait le commerce de livres à LONDRES où il eſt établi depuis long-temps.

NISSELIUS, (Jean-George) Traducteur, Éditeur; imprimoit à LEYDE en 1656.

O

OLMO, (Marc-Antoine) étoit Imprimeur à PADOUE en 1570, & depuis à VENISE en 1572. Il quitta cet état pour ſe faire Médecin. Il a imprimé & compoſé pluſieurs Traités de Médecine en des temps différens.

ONGOIS, (Jean d')
Hiſtorien, Traducteur; Libraire à PARIS en 1574.

OPORIN, *aliàs* HERBST, (Jean)
Critique, Scholiaſte, Traducteur, Éditeur; fut un très-célébre Imprimeur à BASLE en 1540. Il eut le ſingulier défaut d'être trop zélé pour l'accroiſſement des Lettres, & d'imprimer tout ce qu'on lui préſentoit.

ORLANDI, (Jérôme)
a écrit ſur l'Artillerie. Il étoit Imprimeur à PALERME en 1680.

OSMONT, (Jean-Baptiſte)
Bibliographe; Libraire à PARIS en 1720.

OSWEN, (Jean)
Traducteur, imprima d'abord à IPSWICH dans la Province de Suffolk, en 1548, & tranſporta ſes preſſes à WORCESTER en 1549. Il me paroît avoir été le premier Imprimeur qui ſe ſoit établi en cette Ville.

OURSEL, (Jean II)
Hiſtorien, imprimoit à ROUEN en 1700.

P

PALLIOT, (Pierre)
Hiſtoriographe, Généalogiſte, Antiquaire,

Graveur, & Imprimeur très-célébre à DIJON en 1640.

PALMER, (Samuel)
a écrit en Anglois l'Hiſtoire de l'Imprimerie. Il étoit Imprimeur à LONDRES en 1724.

PALTHENIUS, (Zacharie)
Traducteur, Éditeur; imprimoit à FRANCFORT en 1595. Il a été l'un des plus célébres Imprimeurs de cette Ville; cependant ſes éditions ne ſont pas belles.

PANCKOUCKE, (André-Joſeph)
Polygraphe, étoit Libraire à LILLE en 1739.

PANCKOUCKE, (Charles-Joſeph)
Traducteur de Lucrece, a écrit ſur le Commerce. Ce Négociant eſt fils du précédent. Il a été Libraire à LILLE en 1760; il l'eſt maintenant à PARIS.

PARRINO, (Dominique-Antoine)
Hiſtorien; Libraire à NAPLES en 1684.

PASQUALI, (Jean-Baptiſte)
Bibliographe; Imprimeur & Libraire à VENISE en 1733.

PAULIN, (Étienne)
Auteur d'un Dictionnaire de la Langue Géorgienne, avec l'explication des mots en Italien. Cet Imprimeur travailloit à ROME en 1600.

Il eſt à remarquer que l'on doit aux Imprimeurs un aſſez grand nombre d'Ouvrages utiles pour l'intelligence des Langues.

PESCIONI, (André)
Traducteur ; Imprimeur à SEVILLE en 1581.

PIERRES, (Philippe-Denis)
a fourni quelques articles ſur les Imprimeurs dans le Dictionnaire des Artiſtes. Il promet l'Art de l'Imprimerie pour faire ſuite à ceux de l'Académie. Il eſt Imprimeur à PARIS depuis 1768.

PLANTIN, (Chriſtophe)
Grammairien, a fait auſſi des Dialogues François & Flamands. Il avoit une Imprimerie à PARIS en 1555 ; une autre à ANVERS, où il ſe fixa la même année : il en établit une troiſieme à LEYDE en 1583, & revint peu après à Anvers où il eſt mort.

PONTICUS VIRUNIUS, (Louis)
Hiſtorien, Traducteur, Éditeur ; imprima en ſociété à REGGIO dans le Modénois, en 1501 ; ſeul en 1506.

PORTE, (Ambroiſe de la)
Poëte ; Imprimeur à PARIS en 1556.

PORTONARIS ou PORTINARI, (François de)

Traducteur, & Imprimeur à VENISE en 1556. Nicolas Antonio a attribué à un *André de* PORTONARIIS, Imprimeur à SALAMANQUE en 1550, une Traduction Eſpagnole des Aſolains de P. Bembo; mais il n'eſt pas bien prouvé qu'elle lui appartienne. Il étoit peut-être frere de celui-ci, & de *Vincent de* PORTONARIS qui imprimoit à LYON dans le même temps.

POTKEN, (Jean)
Prêtre, Grammairien, Éditeur; imprimoit à ROME en 1513, à COLOGNE en 1518.

PRAULT, (Louis-Laurent)
a rédigé les Penſées de J. J. Rouſſeau, celles du Lord Bolingbroke, l'Eſprit de Henri IV, &c. Il eſt Libraire à PARIS depuis 1753.

PRISCIANESE, (Franceſco)
Grammairien; tenoit une Imprimerie à ROME en 1542.

R

RABAN, (Edouard)
Hiſtorien, Antiquaire; Imprimeur à ORANGE en 1651.

RAPHELENGE, (François)
Grammairien, Critique, Traducteur, Correcteur d'Imprimerie chez Plantin: il devint ſon

gendre, & reprit à LEYDE vers 1586 l'Imprimerie que ſon beau-pere y avoit établie; mais avant ce temps il avoit imprimé quelques Ouvrages à ſon compte.

RASTALL, (Jean)
Mathématicien, Aſtronome, Juriſconſulte, Hiſtorien, Traducteur; imprimoit à LONDRES en 1520. Il étoit beau-frere de Thomas Morus.

RASTALL, (Guillaume)
Hiſtorien, Juriſconſulte; Imprimeur à LONDRES en 1533. Il étoit fils de *Jean* RASTALL.

REGIOMONTANUS, voyez MULLER.

RESCIUS, (Rutger)
Profeſſeur de la Langue Grecque à LOUVAIN. Il y établit une Imprimerie en 1529. On a de lui des notes ſur quelques Auteurs anciens.

RICHARDSON, (Samuel)
Romancier, eſt Auteur de Clariſſe, Grandiſſon, Paméla, &c. Il étoit Imprimeur à LONDRES en 1754. Un *Jean* RICHARDSON imprimoit dans cette Ville, en 1771, une Grammaire de la Langue Perſanne *in*-4°. Eſt-ce lui qui a compoſé le Dictionnaire Perſan qui a paru en 1777, & qui a pour Auteur *Jean* RICHARDSON?

RICHER, (Jean)

Auteur du Mercure François, commença à imprimer à PARIS en 1573.

RODÉRIQUE, (Ignace)

Profeſſeur en Hiſtoire, Gazettier, & Libraire à COLOGNE en 1730.

ROGISSART.....

a compoſé les Délices de l'Italie, & les fit imprimer à LA HAYE, où il étoit Libraire en 1706.

ROVILLE, (Guillaume)

Antiquaire; Imprimeur très-fameux à LYON en 1545.

ROVILLE, (Philippe-Gaultier)

Poëte, neveu du précédent; devint Imprimeur à PARIS en 1564.

ROUSSEAU, (Pierre)

Auteur dramatique, Journaliſte; prit une Imprimerie à LIEGE en 1758. Il eſt Imprimeur à BOUILLON depuis 1760.

ROY, (Adrien le)

Muſicien, a écrit ſur l'Art de la Muſique. Il étoit Imprimeur à PARIS en 1551.

RUDDIMANN, (Thomas)

Critique, Éditeur, Grammairien, Maître-ès-Arts,

ès-Arts, & Imprimeur à EDIMBOURG en 1724.

S

SALVIANI, (Hippolyte)
Médecin, Naturaliſte, Poëte dramatique, & Imprimeur à ROME en 1554.

SANCHEZ, (Louis)
a fait quelques petits Livres de dévotion. Il étoit Imprimeur du Roi d'Eſpagne à MADRID, & l'un des plus célébres de ſa profeſſion dans ce Royaume.

SANLECQUE, (Jacques II)
Muſicien, Compoſiteur; imprimoit à PARIS en 1637. Il étoit auſſi Fondeur de caracteres d'Imprimerie.

SANSOVINO, (François)
Grammairien, Poëte, Romancier, Hiſtorien, Éditeur; fut Imprimeur à VENISE en 1560.

SANTRITTER, *aliàs* HIPPODAMAS, (*Joannes-Lucilius*)
Mathématicien, Aſtronome, Éditeur, Poëte, Correcteur d'Imprimerie, & Imprimeur à VENISE en 1480.

SAUGRAIN, (Claude-Marin I)
On lui doit beaucoup de détails ſur la France inſérés dans pluſieurs Ouvrages relatifs à

l'Hiſtoire & à la Géographie de ce Royaume. Il étoit Libraire à PARIS en 1700.

SAUGRAIN, (Joſeph II)
Juriſconſulte, Auteur du Code de la Librairie de PARIS; fut reçu Libraire dans cette Ville en 1739.

SAUZET, (Henri du)
Journaliſte, Éditeur; imprima à LA HAYE en 1710, & ſe retira à AMSTERDAM en 1718 pour étendre ſon commerce.

SCHEURLEER, (Henri)
Traducteur; Libraire à LA HAYE en 1712.

SCHOT, (Jean)
a mis au jour un *Enchiridion Poeticum*, dont on le dit Auteur. Il imprima, 1°. à FRIBOURG en 1503; 2°. à BASLE en 1508; 3°. à STRASBOURG en 1510.

SCHOYFFER, (Pierre I)
Homme de Lettres, Critique, Éditeur; eſt connu pour avoir perfectionné par ſon induſtrie l'Art d'imprimer qui venoit de naître, & qu'il cultiva à MAYENCE vers 1457 & long-temps après.

SCHURER, (Mathias)
Grammairien, Éditeur; imprimoit à STRASBOURG en 1508.

SCOLOKER, (Antoine)
Traducteur, Éditeur; imprimoit à LONDRES & à IPSWICH en 1548.

SERRÉ, (Jean-Baptiſte-Adrien-Joſeph) a compoſé pluſieurs Livres en faveur des jeunes Négocians. Il ſe dit *Arithméticien* & Imprimeur à TOURNAY, où il imprima en 1773.

SIMON, (Claude-François)
Auteur de pluſieurs petits Ouvrages, mourut lorſqu'il s'occupoit de la refonte de celui de FERTEL. Il étoit Imprimeur à PARIS en 1738.

SOTER, *aliàs* HEYL, (Jean)
Poëte, Traducteur; imprima 1°. à COLOGNE en 1518; 2°. à HAGUENAU en 1528; 3°. à SELINGSTADT en 1538.

STECCHITO, voyez CARTAJO.

STRUCK, (Samuel)
a compoſé en Allemand un Traité théorique & pratique de l'Art de l'Imprimerie. Il étoit Imprimeur à LUBECK en 1715.

T

TABARY, (Jean-François)
Éditeur; Libraire à PARIS en 1725.

TARBÉ, (Pierre-Hardouin)
compoſe l'Almanach Hiſtorique & les Affiches

de SENS, où il eſt établi Imprimeur depuis 1763.

TEBALDINI, (Nicolas)
a rédigé & publié une Deſcription de BOLOGNE. Il imprima en cette Ville vers 1623, & depuis.

TEMPORAL, (Jean)
Traducteur, Éditeur; imprimoit à LYON en 1550.

THIBOUST, (Claude-Louis)
Poëte, a fait des notes ſur pluſieurs petits Livres claſſiques. Il étoit Imprimeur à PARIS dès 1694, & ſa famille y exerçoit depuis long-temps le même Art.

THIBOUST, (Claude-Charles)
Traducteur, Critique, fils du précédent; fut reçu Libraire à PARIS en 1735. Il ſuccéda à ſon pere dans l'Art de l'Imprimerie.

THOMASIUS, (Thomas)
Grammairien, Éditeur, & Imprimeur de l'Univerſité de CAMBRIDGE vers 1580.

TILETAN, (Jean-Louis)
Critique, Éditeur, avoit compoſé des Commentaires ſur Quintilien; mais ils ne parurent point. Il étoit Imprimeur à PARIS en 1535, dans l'*Hoſtel* de Joſſe Bade.

TOQUEL, (Guillaume)
a fait un Traité d'Ortographe pour la Langue Eſpagnole [Un Correcteur d'Imprimerie à Poitiers en a fait autant pour la Langue Françoiſe]. Il étoit Libraire & Imprimeur à SALAMANQUE en 1589.

TORRESANI, (Frédéric)
Traducteur, oncle de Paul Manuce; imprima à VENISE en ſociété avec ſes neveux & ſon frere en 1533. Il fit des éditions à ſon compte depuis 1539: elles ne déshonorent point celles des Manuces.

TORY, (Geoffroy)
Poëte, Critique, Traducteur, Éditeur; eſt le premier Imprimeur François qui ait donné des moyens de perfectionner ſon Art. Il imprimoit à PARIS en 1526.

TOUBEAU. (Jean & François ſon fils)
Ils ont publié des Principes ſur la Juriſprudence Conſulaire. Jean imprimoit à BOURGES en 1667. François lui ſuccéda vers 1685.

TOURNES, (Jean II de)
Critique, Traducteur, Éditeur, & Imprimeur très-eſtimé; demeuroit à LYON vers 1551, & à GENEVE ſur la fin du ſeizieme ſiecle. Sa famille exerce encore la même profeſſion:

elle tient des magaſins à Geneve, en Hollande, en Allemagne, en Eſpagne & en Italie, & jouit d'une eſtime générale qu'elle s'eſt acquiſe par ſa probité.

TRADATI, (Auguſtin)
a travaillé à l'Hiſtoire de l'Égliſe métropolitaine de MILAN. Il étoit Libraire en cette Ville en 1598.

TURNEBE, (Adrien)
Orateur, Poëte, Traducteur, Critique, Éditeur; fut un des plus ſavans Imprimeurs de PARIS. Il commença à imprimer en 1552.

U. V. W.

VAL ou DU-VAL, (Denis du)
Traducteur; imprimoit à PARIS en 1553.

VALLAT-LA-CHAPELLE, (Pierre)
a fait un Calendrier des Réglemens. Il a été reçu Libraire à PARIS en 1759.

VATEL, (Jean)
Critique, Commentateur, Éditeur; imprimoit à PARIS en 1514.

VAUCELLES, (Macé ou Matthieu de)
Poëte; Imprimeur au MANS en 1539.

VELDENER ou VELDENAR, (Jean)
Traducteur, imprima 1°. à LOUVAIN en 1476;

2°. à UTRECHT en 1480; 3°. à CULEMBOURG en 1483.

VENTURA, (Comino)
Traducteur, Éditeur; Libraire assez renommé à BERGAME en 1587.

VERDUSSEN, (Jean-Baptiste)
Historien, Bibliographe; a beaucoup travaillé à l'Histoire Littéraire de sa Patrie. Il étoit Libraire & Imprimeur à ANVERS en 1760, & plus anciennement. Sa famille y demeura dès le seizieme siecle.

VERITÉ, (Louis-Alexandre de)
Historien, Romancier; Libraire à ABBEVILLE en 1767, & Imprimeur.

VIER, (Charles le)
a composé un Éloge Historique de Jacques Basnage. Il étoit Libraire à LA HAYE en 1716.

DE VILLE, voyez DEVILLE.

VITRAY ou VITRÉ, (Antoine)
Traducteur, Auteur de plusieurs Factums; Requêtes, &c. tant pour lui que pour sa Communauté. On lui a attribué une Dissertation anonyme de Jacques Mentel, *De loco, tempore, auctore & inventione Typographiæ.* VITRÉ imprima à PARIS dès 1621.

ULACQ, (Adrien)
Mathématicien; Libraire à LONDRES vers 1644; Imprimeur à LA HAYE en 1652. Il a auſſi fait imprimer quelques Livres à PARIS.

WALEY, (Jean)
a compoſé & rédigé quelques Ouvrages relatifs à l'Hiſtoire de la Ville de LONDRES, où il imprimoit en 1547.

WALKLEY, (Thomas)
Auteur d'un État de la Nobleſſe d'Angleterre, d'Écoſſe & d'Irlande; Libraire à LONDRES en 1635.

WESTHEMER, (Barthélemy)
Grammairien, a écrit ſur les matieres théologiques. Ce fut un Imprimeur aſſez renommé à BASLE en 1536. J'en ai parlé dans la Notice des Ouvrages de DOLET, n°. III.

WOLFE, (Reynier)
Hiſtorien, Compilateur, Chronologiſte; étoit Imprimeur à LONDRES en 1542.

WOLFF, (Jean, fils de Laurent)
Hiſtoriographe; établi Libraire à COPENHAGUE en 1648.

Z

ZATTA, (Antonio)
Poëte; Libraire à VENISE en 1754.

ZILETTI, (François)
Juriſconſulte, & Imprimeur célébre à VENISE en 1570. Il paſſe pour être l'Éditeur du *Tractatus Tractatuum Juris*, & de quelques autres Recueils. *Jordan* ZILETTI ſon parent a beaucoup imprimé avant lui. Ses éditions ſont remarquables par leur beauté; & il a augmenté en 1566 l'*Index Librorum Juris* de Labittus & J. B. Ziletti.

ZUYREN, (Jean de)
a écrit une Diſſertation ſur l'origine de l'Imprimerie à HARLEM où il étoit Imprimeur en 1561; mais il ne reſte que des fragmens imprimés de cet Ouvrage. Il fut Échevin & Conſul de cette Ville; ce que je remarque, afin que l'on ſache que les Imprimeurs & les Libraires ſont en poſſeſſion, depuis l'origine de leur Art, de remplir les dignités municipales les plus honorables, non-ſeulement chez les Étrangers, mais même en France: & il eſt étonnant que la Communauté de Paris laiſſe s'éteindre le droit qu'elle a acquis de donner des Échevins à la Capitale de la France,

par *Jacques* KERVER qui l'étoit en 1568, & *Sébaſtien* CRAMOISY qui l'a été en 1641.

Nous connoiſſons un aſſez grand nombre d'autres Libraires & Imprimeurs à qui l'on a fauſſement attribué divers Ouvrages ; & il y en a ſur qui nous n'avions pas de Notices aſſez ſatisfaiſantes pour les placer ici. Les uns & les autres ont donc été exclus de cette Liſte ; & il en a été de même pour ceux qui ne ſont qu'Éditeurs, qui n'ont eu part à quelques travaux littéraires que comme Correcteurs & Reviſeurs, ou qui n'ont compoſé que de très-petits Ouvrages en vers ou en proſe. Ainſi nous eſpérons que l'on ne nous taxera pas d'avoir voulu en impoſer en multipliant les Libraires & Imprimeurs ſavans, & que l'on croira qu'il a exiſté parmi nous beaucoup de gens habiles & érudits qui n'ont point voulu conſigner leur nom dans les grandes annales de la Littérature.

F I N.

Corrections & Additions à la Vie de DOLET.

PAGE 4, en note, ligne 11, *Langœus*, liſez *Langæus*.

Page 14, note (13), ligne 2, (*Scœva*), liſez (*Scæva*).

Page 20, ligne 9, ôtez ces mots, *ſon éleve.* — ligne 20 : ces mots, *Il y avoue*, *&c.* juſqu'à la fermeture des guillemets, page 21, à changer ainſi : Il y dit qu'il a lu le Traité de Baïf *De Re navali*, & qu'il n'y a rien trouvé qu'il eût traité ou expliqué de même que Baïf, excepté les noms & les genres des vaiſſeaux : & il ajoute qu'il n'y a rien d'étonnant, ſi, ayant à écrire ſur une même matiere que ce Savant, il s'eſt rencontré avec lui dans la nomenclature des vaiſſeaux & de leurs parties ; mais il nie que ce ſoit un *vol*, à moins qu'on ne veuille accuſer de pareil crime Budé, Eraſme, Politien, Rhodiginus, Volaterran, &c., & tous ceux qui compoſent des Commentaires & des Dictionnaires ; car il eſt permis de donner à ces ſortes d'Ouvrages un ordre nouveau, d'expliquer pluſieurs choſes ou plus ingénieuſement, ou plus abon-

damment, ou plus nettement : mais on ne peut s'abſtenir tout-à-fait de répéter ce qui a été dit ſur le même ſujet par d'anciens Auteurs, ou par des Écrivains plus récens & nos contemporains..... On voit par-là que Thomaſius, que j'avois ſuivi avec Maittaire, parce que je n'avois pas ſous les yeux la défenſe de Dolet, lui a fait dire le contraire de ce qu'il a écrit dans cet Ouvrage.

Page 31 : Du meſpris de la Cour.... Maittaire parle d'une édition faite par Dolet en 1542 (*Indices*, tom. 1. p. 16.) ; & la Croix du Maine (p. 12.) la date de 1543.

Page 42, lig. 21 : après ce mot, *Latine* (46), ajoutez : & qu'il l'a appelé *Germaniæ ſempiternum decus*, dans ſa défenſe contre Charles Eſtienne.

Page 51, note (54), ligne 5 : ont mis moins d'exactitude, *liſez* ont été moins exacts.

Page 55, ligne 2 : des, *liſez* de. — ligne 6 : ôtez ces mots, *ſur le champ.* — ligne 15 : ſur l'échafaud, *liſez* à l'endroit du ſupplice.

Page 60, ligne premiere : ôtez ces mots, *ſur l'échafaud.*

Page 67, lignes 13 & 14 : Nous le ferons, *liſez* Je le ferai.

Page 90, ligne 15 : *Liber de Re navali*,

lisez *De Re navali Liber.*—ligne 18 : après ces mots, *pieces liminaires*, ajoutez *de 14 feuillets, y compris le frontiſpice.*

Page 111, ligne 14 : Ponctuation, *liſez* Punctuation.

Page 114, ligne 17 : héros, *liſez* ſujet.

Page 129, ligne 5, ajoutez : J'ai vu encore une édition des mêmes Épîtres de Cicéron traduites par Dolet & de Belleforeſt; *Rouen*, chez *Jean de la Mare*, 1630, *in*-16 très-épais. Le texte eſt ſur une colonne à côté de la traduction.

Page 143, ligne 18 : doux, *liſez* doulx. —ligne 20 : griefs, *liſez* griefz.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit qui a pour titre : *Vie d'Étienne* DOLET, *Imprimeur à Lyon*; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 25 Août 1778.

CARDONNE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le Sieur NÉE DE LA ROCHELLE, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public *la Vie d'Étienne* DOLET, *Imprimeur à Lyon*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A ces cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous

Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier

notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le onzieme jour du mois de Novembre, l'an mil ſept cent ſoixante-dix-huit, & de notre Regne le cinquieme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1557, fol. 27, conformément aux diſpoſitions énoncées dans la préſente Permiſſion, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 13 Novembre 1778.

A. M. LOTTIN l'aîné, Syndic.

DE l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Saint-Severin.

VIE

DU

DANTE,

AVEC UNE NOTICE DÉTAILLÉE

DE SES OUVRAGES.

Par M. DE CHABANON, *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle de Lyon.*

A AMSTERDAM;

Et ſe trouve A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine, près la rue Dauphine.

M. DCC. LXXIII.

AVERTISSEMENT.

CE qui compoſe cette Brochure devoit faire partie d'un Ouvrage plus étendu, conſiſtant en des recherches ſur l'état des Lettres en Italie, dans le treizième, & dans le quatorzième ſiècle. Ces recherches devoient être accompagnées de la vie des principaux Ecrivains de ce tems-là. Des conſidérations particulières nous ont forcés d'abréger ce travail, & de publier cet eſſai.

Rf. 24
Gland
5-2-40
40605

VIE
DU
DANTE.

LE DANTE naquit à Florence l'an 1265, d'une Famille noble & distinguée. Cacciaguida, son trisaïeul, épousa une Aldighieri de la Ville de Ferrare ; le nom d'Alighieri (1) fut donné aux enfans & aux petits-enfans. Le Dante le reçut en naissant, & ce ne fut que long-tems après qu'on l'appela Dante, en recon-

(1) On avoit retranché le *d*.

noiſſance, dit-on, des avantages que ſon génie avoit procurés à ſon pays (1). Cette étymologie nous ſemble un peu ſuſpecte, & Bayle en indique une plus naturelle. Le jeune Alighieri, dans ſon enfance, avoit été ſurnommé *Durante;* par abréviation l'on prononça *Dante;* c'eſt ce nom que notre Poëte a conſervé, que ſes Ouvrages ont illuſtré, & qui s'eſt maintenu dans ſa poſtérité comme un titre de gloire.

L'Italie, au treizième ſiècle, étoit livrée à un eſprit de faction qui produiſoit, non-ſeulement des guerres entre les Etats voiſins, mais des inimitiés irréconciliables entre les Citoyens des mêmes Etats. Chaque Ville, partagée en Guelfes & en Gibelins, formoit deux Villes ennemies l'une de l'autre. Chaque faction ſe ſubdiviſoit encore pour des intérêts particuliers. L'effet le plus affreux

(1) Dante, qui donne.

de ces diviſions fut l'inimitié perpétuée dans les mêmes familles, la haine tranſmiſe de père en fils comme un héritage, & devenue la première leçon des enfans, dès qu'ils pouvoient ſe connoître.

Voilà dans quel tems naquit le Dante, reſtaurateur des Lettres, & créateur de la Poëſie Italienne.

Par quel ſort étrange le règne des Muſes, amies de la paix, ſe trouve-t-il toujours lié à des tems de diſcorde & d'horreurs? Le ſiècle de Périclès fut celui de la guerre du Péloponnèſe; les Lettres s'accrûrent à Rome parmi les guerres civiles, au milieu des proſcriptions d'Auguſte; & du ſein des troubles de la fronde, nous avons vu éclore le règne des beaux Arts.

Le Dante, témoin des malheurs de ſa patrie, put dire comme Énée: *quorum pars magna fui.* Il joua un grand rôle dans l'État, & ſentit tout le poids des calamités publiques.

Il avoit perdu ſon père de bonne heure ; mais ſon éducation avoit été confiée aux ſoins d'un homme aſſez habile pour développer ſes talens. Cet homme s'appeloit Brunetto Latini. Le nom de l'Élève ſuffiroit pour illuſtrer celui du Maître : mais Brunetto, par lui-même, eut quelque part à la renaiſſance des Lettres, comme nous le ferons voir ailleurs.

Un des Écrivains de la vie du Dante a retranché de ſon récit toute la jeuneſſe de notre Poëte, ſous prétexte que l'amour en fut la principale occupation. Nous n'imiterons point cette réticence trop ſévère : eh ! pourquoi dédaigner les premiers mouvemens d'une âme doucement attirée vers l'objet qui lui plaît ? Les paſſions de l'homme mûr le concentrent tout entier en lui ; l'amour le fait vivre dans un autre : n'aurions-nous le droit d'intéreſſer qu'en apprenant à ne plus aimer que nous-mêmes ?

Le Dante a mieux jugé de ſes amours & de ſa jeuneſſe. C'eſt le ſeul tems de ſa vie dont il ait voulu tranſmettre le ſouvenir. Nous avons de lui le récit complet de la paſſion qui occupa ſes premières années ; & ce récit, il l'a nommé *ſa Vie nouvelle, Vita nuova*, comme ſi la naiſſance de ſon amour eût été pour lui le commencement d'une nouvelle exiſtence. Le petit Ouvrage que nous citons eſt écrit d'un ſtyle naïf & mélancolique. On y reconnoît une âme profondément ſenſible, une imagination forte & ſuſceptible des impreſſions les plus vives. Nous citerons cet Ouvrage le plus que nous pourrons, & dans toute la fidélité du texte : ainſi, rapportant du Dante ſes ſentimens, ſes actions & ſes paroles, nous n'aurons rien omis de ce qui peut le faire connoître.

Le Dante fut de moyenne ſtature : ſon viſage étoit long, ſon nez aquilin, ſes yeux ſortans, ſes lèvres épaiſſes, & celle d'en

haut plus avancée. Il avoit le teint rembruni, la barbe & les cheveux, noirs, épais & crépus. Bocace rapporte à ce ſujet une anecdote aſſez plaiſante.

Vit. di Dant.

Des femmes voyoient un jour le Dante paſſer dans les rues de Vérone. Son Poëme de l'Enfer avoit déjà fait du bruit. L'une de ces femmes dit à l'autre: « Tenez, voilà cet homme qui eſt revenu » de l'Enfer pour nous en donner des » nouvelles. — Son teint & ſa barbe, » reprit l'autre, ſont encore noirs de la » fumée de ce lieu ». Le Dante entendit ce propos; il regarda ces femmes, &, s'appercevant qu'elles parloient de bonne foi, *dà pura credenza*, il ſourit & les ſalua.

La phyſionomie de notre Poëte avoit, comme ſes Ouvrages, je ne ſais quoi de doux & de mélancolique qui intéreſſoit. Avec cet avantage, avec ceux du génie, & plus encore avec la paſſion qui l'animoit, le Dante avoit droit de prétendre

au ſort des Amans heureux. Il fut loin de l'obtenir. Il ne connut guères que cette félicité paſſagère & d'illuſion, que les grandes paſſions ſe procurent elles-mêmes : car, en amour, le plus facile à contenter eſt celui qui aime le plus; il eſt trop enivré de ce qu'il ſent pour diſputer ſur le retour dont on le paye. Les Amans paſſionnés reſſemblent aux grands parleurs; pleins de ce qu'ils ont à dire, il ſuffit qu'on ait l'air de les écouter avec intérêt, & ſans les diſtraire.

Dante n'avoit que neuf ans lorſqu'il vit la fille de Folco Portinari, Citoyen de Florence; il la vit, & ne l'oublia plus.

Neuf ans ſemblent un âge prématuré pour l'amour; mais l'ardeur du climat accélère le développement des paſſions. D'ailleurs, les beſoins d'une âme tendre s'annoncent de ſi bonne heure! & la ſimplicité du premier âge y mêle une

teinte de candeur & d'innocence, qui ajoûte encore à l'intérêt qu'ils inſpirent.

Écoutons un moment le Dante parler de ſa paſſion. La première fois qu'il rencontra Béatrix, ſa maîtreſſe, peu de tems après leur première entrevue, elle jeta ſur lui les yeux. « Ce regard, dit-il, » me parut le dernier terme de la félicité. J'étois tellement pénétré de ſen» timens doux, que mon plus cruel » ennemi, dans ce moment, n'auroit pu » me déplaire. Rien de pénible, rien de » douloureux ne pouvoit entrer dans mon » âme ». Ailleurs il dit que les regards de Béatrix répandent la douceur par-tout où il ſent l'amertume.

Portan dolce ovunque io ſento amaro.

S'il faut l'en croire, il négligeoit le ſoin de ſa ſanté, il s'affoibliſſoit, il dépériſſoit; ſes Amis, frappés de ce changement, lui en demandoient la cauſe;

l'Amour, répondoit-il : « Eh! comment » le diſſimuler? Mon viſage en portoit » tous les ſignes. Ils me queſtionnoient » ſur le nom de celle qui m'étoit chère: » je les regardois, je ſoupirois, & ne ré- » pondois rien ». Il y a dans ce récit du Dante une ſimplicité qui invite à le croire.

Dante étoit jaloux du myſtère que recherchent les grandes paſſions; &, pour cacher la ſienne, il entretint l'erreur d'une femme qui s'en croyoit l'objet. Voici le fait.

Un jour, à l'Egliſe, il tenoit les yeux fixement attachés ſur Béatrix; une femme, aſſiſe auprès d'elle, s'attribua tout l'honneur de ces regards. L'éloignement & la vanité aidoient à la mépriſe. Le Dante s'en applaudit comme d'un moyen propre à favoriſer le ſecret de ſon amour. Il pouſſa l'artifice, diſons-le, la perfidie, juſqu'à faire des vers tendres pour celle qui s'applaudiſſoit gratuitement de ſa

conquête..... Ce ſeroit ici le cas de convoquer une de ces Cours d'Amour qu'on tenoit dans les tems de la Chevalerie. La conduite du Dante, examinée à ce Tribunal, ſeroit jugée par les *Dames;* le fait eſt de leur compétence. Il s'agit d'une femme trompée pour aſſurer le ſecret d'une autre. Il ſemble qu'en pareille circonſtance l'indulgence des Juges doit incliner vers le coupable; ſa faute naît de ſa diſcrétion, & les femmes ont quelque intérêt à ne pas punir trop ſévèrement des fautes ſemblables.

En parlant de la paſſion du Dante, nous voudrions pouvoir en louer l'objet, & le rendre intéreſſant, du moins par ſa reconnoiſſance. Mais, Fontenelle l'a dit,

C'eſt le ſort d'un amour extrême
De faire toujours des ingrats.

Un jour, entre-autres, Béatrix s'apperçut du trouble où ſon Amant étoit devant elle. Elle le vit & s'en moqua.... Ces

mots coûtent à écrire. Il eſt triſte de voir uni à la jeuneſſe, aux grâces, à la beauté, un ſentiment de dureté qui en détruit l'impreſſion. Malheureuſement ces exemples ne ſont pas rares ; les peines que les femmes plaignent le moins ſont celles que l'on ſouffre pour elles.

Dante, bleſſé des plaiſanteries de ſa Maîtreſſe, ſe retira chez lui pour ſe livrer à ſa douleur. *Là*, dit-il, *au bout de quelque tems je m'endormis ſur mes larmes, comme un enfant qu'on vient de châtier.*

Me pardonneroit-on ſi je racontois un ſonge du Dante? Une raiſon pourroit m'y autoriſer ; c'eſt que ſon Poëme eſt plein de ſonges & de viſions. Rapporter celui-ci, c'eſt en quelque ſorte confronter le Dante avec ſon Ouvrage, & rapprocher l'homme du Poëte.

Il étoit tourmenté d'une maladie douloureuſe, & s'en occupoit moins que de Béatrix. *S'il falloit qu'elle ſouffrît ce que je ſouffre!.. Si j'étois réduit à la perdre!..*

Il s'endormit au milieu de ces idées, & ſes rêves furent tels que ceux d'un homme en phrénéſie. « Je voyois, dit il, » des femmes échevelées marcher autour » de mon lit : l'une me diſoit, *tu mour-* » *ras;* l'autre, *tu es mort.* Au même » inſtant le ſoleil s'obſcurcit, la terre » trembla; un Ami s'approcha de moi » & me dit : *Béatrix n'eſt plus.* A ces » mots je pleurai; mon malheur n'étoit » qu'un ſonge, mes larmes étoient » réelles. Je jetai un cri; on vint à moi, » je m'éveillai & racontai mon rêve, » mais je tus le nom de Béatrix ». En liſant ce récit du Dante on croit lire un morceau de ſon Poëme.

Si j'avois à comparer quelque Poëte à celui dont j'écris la vie, c'eſt *Young* que je choiſirois pour ce parallèle, qui ne manqueroit pas de juſteſſe. Il pourroit conduire à cette obſervation, que preſque tous les mélancoliques ſont tendres. La mélancolie ſemble réſulter d'un grand

beſoin d'aimer qu'on ne peut ſatisfaire. C'eſt l'effet d'un ſentiment qui ſéjourne trop dans le cœur; il y pèſe, il s'altère, il s'aigrit; mais cette aigreur ne fait pas entièrement oublier ſa douceur primitive & naturelle.

Le Dante eut bientôt à pleurer celle qu'il aimoit : elle ne vécut que vingt-quatre ans. Le chagrin de la perdre le mit preſque au tombeau. Il négligeoit le ſoin de ſa perſonne; & bientôt l'altération de ſes traits le rendit méconnoiſſable même pour ſes Amis. *Ses yeux*, dit-il, *ſembloient deux choſes faites pour pleurer. Miei occhi pareano due coſe che deſideraſſino pur di piangere.* C'eſt avec la même ſimplicité encore qu'il ajoute : « Quand je penſe à la mort, il m'en » vient un deſir ſi doux, qu'il ſe peint » malgré moi ſur mon viſage ».

Pour conſoler le Dante de ſon affliction, on lui perſuada de ſe marier. Le remède fut pire que le mal. Il ne trouva

dans ce lien que des contrariétés qui le réduiſirent enfin à ſe ſéparer de ſa femme. Il eut en mariage le même ſort que Socrate, & ne fût pas doué de la même patience. L'âme d'un Poëte eſt moins exercée à cette vertu que celle d'un Philoſophe.

La femme du Dante s'appeloit Gemma; elle étoit de la Famille des Donati, depuis long-tems illuſtre à Florence.

Revenons ſur nos pas, & conſidérons la vie du Dante ſous un point de vue différent. En le ſuivant dans ſes travaux, dans ſa vie active & publique, nous parcourrons un nouvel ordre d'infortunes. L'homme, en changeant de paſſions, ne fait ſouvent que changer de malheurs. Ceux de l'amour, du moins, portent avec eux une conſolation ſecrete, qui tient ſans doute à la ſatisfaction que l'on a de ſe trouver ſenſible: mais, quand les plaies de l'ame viennent de l'ambition, quel appareil y mettre? L'orgueil mécontent

ne

ne goûte pas même la douceur d'être plaint ; il hait le confident de ſes peines, parce qu'il voit en lui le témoin de ſon humiliation.

Le Dante, dès ſes premières études, embraſſa tout à la fois, la Poëſie, l'Hiſtoire & la Théologie. Ce dernier genre de connoiſſances ſemble peu fait pour s'allier avec les talens du Poëte : mais la ſcience des choſes ſaintes étoit alors d'un uſage général parmi les perſonnes un peu inſtruites. Les Eccléſiaſtiques s'y livroient par devoir, les autres, pour communiquer avec eux. Ainſi ſe forme, par les circonſtances, l'eſprit général d'un ſiècle. Le ſiècle du Dante ſe peint dans ſes écrits ; on y voit un mêlange abſurde de vérités Théologiques, & de fables puiſées dans la Mythologie ; mêlange qui inſulte tout à la fois au goût, au bon ſens & à la Religion. Au projet bizarre d'employer cent chants à décrire l'Enfer, le Purgatoire & le Paradis, on ne pouvoit peut-

être ajouter qu'une ſeule bizarrerie ; c'étoit d'appeler cet Ouvrage une Comédie, & c'eſt ce que le Dante a fait ; toutes les idées alors étoient confondues.

S'agit-il de juſtifier le Dante ſur le choix de ſon ſujet ? On en trouve les moyens dans l'Hiſtoire même de ſon ſiècle.

Murat. Anal. d'Ital.

L'an 1304 l'Evêque d'Oſtie fut envoyé par le Pape à Florence. On voulut faire honneur au Légat, & l'amuſer par une fête. On n'en imagina point de plus convenable, ni de plus intéreſſante, qu'une repréſentation de l'Enfer donnée ſolennellement ſur le fleuve de l'Arno. J'ignore ce que pouvoit être cette repréſentation ; mais elle devint funeſte à un grand nombre de ſpectateurs. Le pont de l'Arno étoit ſi chargé qu'il s'écroula, & beaucoup de Citoyens périrent.

La naiſſance du Dante, ſon eſprit & ſes connoiſſances lui donnoient des droits

aux premières places de la République; il y parvint. En 1300 il fut nommé *Prieur*, c'eſt-à-dire un des premiers Magiſtrats de Florence. Cet honneur fut la ſource de ſes diſgrâces, comme il le dit lui-même dans une lettre que nous a conſervée un des Hiſtoriens de ſa vie. Leon. d'Arezzo.

« La place que j'avois briguée a cauſé » toutes mes infortunes : non que j'en » fuſſe indigne, mon zèle & mon âge » me permettoient d'y prétendre. Dix » ans s'étoient écoulés depuis la fameuſe » bataille de Campaldino, où le parti » Gibelin fut preſque entièrement dé» truit. J'étois déjà hors de l'enfance » lorſque j'y combattis. Les divers évé» nemens de cette bataille me rempli» rent de crainte, & ſon ſuccès me rem» plit de la joie la plus vive ».

Cette lettre ne permet pas de douter que le Dante n'eût été d'abord du parti des Guelfes. Peut-être la conduite de Boniface VIII ſervit à l'en détacher, &

pour lors il ſe jeta dans celui des Gibelins. La neutralité eût été un parti trop ſage pour un Républicain & pour un Poëte. Une Loi de Solon interdiſoit aux Athéniens cette neutralité : cette Loi, ſans doute, étoit ſage en elle-même ; car, dans un État bien policé, perſonne ne doit ſe montrer indifférent aux événemens publics : mais quand le fonds de la querelle des deux parts étoit abſurde & ridicule, le Citoyen n'avoit-il pas à gémir d'une Loi qui le forçoit de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, c'eſt-à-dire, contre ſa raiſon ?

Le Dante ſervit la cauſe des Gibelins avec autant d'ardeur, qu'il en avoit mis ſans doute à les pourſuivre ; car dans les diſſenſions civiles, le fonds de la cauſe n'eſt rien ; on ſe bat pour ſe battre, à peu-près comme ces animaux qu'on lance dans une arène, & dont la fureur devient redoutable à ceux mêmes qui ſe ſont fait un jeu de l'animer.

Il paroît que vers l'an 1284 la Ville de Florence avoit ſuſpendu ſes troubles; le parti des Guelfes, tel qu'un Athlète victorieux, ſe repoſoit un moment, & haletoit ſur le corps de ſon rival à demi étouffé, mais reſpirant encore la vengeance. Ce calme de l'oppreſſion ne dura pas long-tems. L'eſprit de faction ſaiſit de nouveaux prétextes pour éclater : il ſurvint un nouveau différend appelé la querelle des Noirs & des Blancs. Éclairciſſons-en l'origine.

Il y avoit dans Piſtoïe une famille riche & conſidérable qu'on appeloit Cancellieri. Deux branches de cette famille avoient pour chefs Guillaume & Meüs. Ces deux branches étoient ennemies l'une de l'autre: on croyoit avoir obſervé qu'elles différoient de goûts & de caractères : le haſard mettoit entre-elles une différence encore plus ſenſible, celle de la couleur des cheveux ; & cet indice parut donné par la Nature pour

Hiſt. di Ferret. di Vicen. Rer. Ital. Scrip. Tom. IX. Scip. Amm. hiſt. di Fir. Tom. I.

déſigner à la haine ſes victimes (1).

On ne ſauroit croire combien, dans les troubles civils, les plus légères circonſtances fomentent l'inimitié. J'ai vu une Ville dont les Citoyens ſe faiſoient la guerre : la Ville, bâtie en amphithéâtre, ſe diviſoit en deux quartiers ennemis l'un de l'autre, & s'appeloit *Ville-haute* & *Ville-baſſe*. « Que » ne nous a-t'on bâtis de plain pied, » diſoit un Politique de ce Pays! Il ſeroit » bien plus aiſé de ramener la paix par- » mi nous ».

Dorius, fils de Guillaume, jouoit un jour aux dez avec Vannis, fils de Meüs. Le premier, mécontent de la fortune, s'échappe en injures contre ſon Adverſaire; les injures ſont rendues : Dorius ſe jette ſur ſon ſabre, Vannis oppoſe la main au coup qui menace ſa tête, &

(1) On les nommoit Cancellieri Bianchi & Neri

ce coup lui enlève quatre doigts. Dorius s'enfuit chez ſon père, Vannis bleſſé retourne chez le ſien.

Guillaume condamna la violence exercée par ſon fils; &, après quelques lenteurs, ménagées pour laiſſer au reſſentiment le tems de ſe refroidir, il livra ſon fils à Meüs, remettant le coupable au pouvoir de l'offenſé.

Meüs abuſa de ce pouvoir: il conduiſit Dorius dans une étable; &, lui paſſant le bras dans les barreaux du ratelier, il lui coupa le poing qu'il fit jeter dans le grand chemin. Dorius, en retournant chez lui, trouva la main qu'on venoit de lui couper; il la ramaſſa & vint la jeter aux piés de ſon père, en prononçant ce ſeul mot, *vengeance*. Ce mot fut le ſignal de la guerre, l'injuſtice trouva des partiſans, & l'on ſe battit pour le crime d'un lâche.

Les Magiſtrats de Piſtoie, pour remédier au déſordre, exilèrent les chefs des

deux factions. Florence ouvrit ſes portes à quelques-uns de ces exilés; c'étoit admettre du poiſon dans un corps ravagé long-tems par la contagion, & qui n'avoit pas purgé tout ſon levain. On vit bientôt les effets d'une telle imprudence, & la Ville de Florence fut auſſi acharnée pour la querelle des Noirs & des Blancs, que ſi cette querelle fût née dans ſon ſein, & que ſes Citoyens euſſent eu à venger des amis, des frères ou des enfans.

Le Dante étoit en place lorſque les nouveaux troubles éclatèrent. Il y montra la ſage modération d'un Magiſtrat, non l'emportement d'un ſéditieux; on ſoupçonna plus qu'on ne reconnut ſon ſecret attachement pour la faction des Blancs. C'étoit le parti coupable qu'il affectionnoit, car les Blancs originairement étoient pour Meüs: mais Boniface favoriſoit les Noirs, & le Dante étoit Gibelin; ſon âme n'avoit pas le choix du parti le plus juſte.

Les Noirs, aſſemblés dans l'Egliſe de la Trinité, arrêtèrent entre-eux de conjurer le ſouverain Pontife, qu'il voulût bien les mettre ſous la protection de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Les Blancs, alarmés de cette ligue, coururent chez les Magiſtrats en demander punition. On fit en cette occaſion à Florence ce qu'on avoit fait précédemment à Piſtoïe; on exila les chefs des deux partis, & le mal fut appaiſé, du moins pour quelque tems.

Cependant il fut queſtion de députer vers Boniface pour le détourner d'intéreſſer Charles de Valois à la querelle. On jeta les yeux ſur le Dante pour cette députation, & ce fut alors qu'il lui échappa un mot qui décèle une exceſſive préſomption. « Si je vais à Rome, dit-» il, qui me remplacera ici? Si je de-» meure, qui enverrez-vous à Rome? » Le Dante n'avoit pas beſoin de montrer tant d'orgueil pour s'attirer des ennemis;

la ſupériorité de ſes talens ſuffiſoit pour lui en faire.

Il partit pour Rome; mais vraiſemblablement il étoit trop ſuſpect au Pape pour influer beaucoup ſur ſes réſolutions. D'ailleurs, l'injuſtice dont on uſoit envers les Noirs, en laiſſant leurs chefs dans le banniſſement, tandis que les Blancs étoient rappelés, invitoit les premiers à ſe fortifier d'un ſecours étranger. Il fut donc réſolu que Charles de Valois ſeroit l'appui de leur cauſe, l'arbitre des différends qui partageoient Florence, & le pacificateur de l'Etat. Charles apporta la vengeance & non la paix. Les Noirs, forts de ſon ſecours, ſe permirent tout en retour des maux qu'ils avoient ſoufferts. Les Blancs eſſuyèrent à leur tour la perſécution; ils furent chaſſés de la Ville, & leurs maiſons furent livrées au pillage.

Le Dante fut un des plus maltraités: il perdit tout ce qu'il poſſédoit; & le

Podeſtat de Florence, uſant des droits de ſa place, le cita en jugement pour ſon adminiſtration paſſée. Le Dante abſent fut jugé par contumace & condamné. Il s'enfuit à Sienne, & paſſa enſuite dans Arezzo, où il attendit, avec les Compagnons de ſon infortune, le moment de s'élever contre la perſécution.

En 1304 ils firent une tentative inutile ſur une des portes de Florence : ils furent repouſſés, & Dante alors ſe retira dans Vérone, où l'amitié d'Albuin de Leſcale lui offrit un aſyle. Cette amitié ne dura pas : on ne ſait ſi ce fut la faute du protecteur ou celle du protégé ; quoi qu'il en ſoit, une réponſe hardie de celui-ci acheva de le perdre dans l'eſprit du Prince.

Albuin montroit au Dante une eſpèce de fou qu'il avoit à ſa Cour, perſonnage en qui de baſſes complaiſances & d'inſipides bouffoneries faiſoient ſupporter l'abſence de tout mérite. « Comment ſe

» fait-il, diſoit Albuin, que cet homme ſe » faſſe aimer ici plus que vous? --- C'eſt, » répondit le Dante, qu'il y trouve plus » que moi des hommes qui lui reſſem- » blent (1). »

Les Hiſtoriens ont loué notre Poëte de ſa fermeté dans les diſgrâces; il paroît avoir démenti cet éloge en écrivant, de ſon exil, aux Magiſtrats de Florence, des lettres pleines de repentir & de ſoumiſſion; l'une de ces lettres commençoit par ces mots : *Populo meus, quid feci tibi?* Ce ſtyle convenoit mal à celui qui venoit d'employer la violence pour rentrer dans ſa patrie; & qui, peu de tems après, reprit le ton de l'inſulte & de la menace.

Dante, dans ſon exil, parcourut différentes Villes de l'Italie où il ſéjourna peu. C'eſt à Sienne que lui arriva un

(1) C'eſt le ſens de ſa réponſe, ſi ce ne ſont pas ſes propres paroles.

événement qui fait connoître la profonde application dont ſon eſprit étoit ſuſceptible.

Il ſe trouvoit un jour dans la place publique, lorſqu'on lui remit un livre que depuis long-tems il avoit envie de connoître. Son impatience ne lui permet pas de retourner chez lui. Il s'appuye ſur le devant d'une boutique, ouvre le livre & lit. Peu de tems après la place ſe remplit de monde; on y célébroit ce jour-là une fête que Bocace appelle *Armeggiata.* Vit. di Dant. Grand bruit d'armes, d'inſtrumens, d'applaudiſſemens, & enſuite de danſes & de jeux de toute eſpèce. Rien ne put diſtraire notre Poëte; il continua ſa lecture juſqu'au ſoir, & juſqu'à ce que le livre fût achevé. Enſuite, lorſqu'on lui parla de la fête, on s'apperçut qu'il n'en avoit ſeulement pas eu connoiſſance.

Après avoir erré dans l'Italie, il paſſa les Alpes & vint à Paris. Tous les Ecrivains ne ſont pas d'accord ſur ce voyage,

mais Bocace l'atteſte, & ſon autorité eſt d'un grand poids. Dante lui-même, au dixième chant de ſon Paradis, nous apprend qu'il ſuivoit les Écoles rue du Fouarre. Bocace dit qu'il argumentoit en Théologie, occupation convenable à celui qui, par choix, écrivoit de l'Enfer & du Purgatoire.

Tandis que le Dante étoit hors de l'Italie, il ſe faiſoit dans l'état politique de l'Europe des changemens qui pouvoient intéreſſer ſa patrie & lui-même. Clément V étoit monté au trône Pontifical, & ſa brigue avoit fait nommer Empereur, Henri de Luxembourg. Le premier ſoin de Henri, après ſon élévation, fut de venir ſoumettre l'Italie, que les Empereurs regardoient toujours comme un patrimoine aliéné. Henri mit le ſiége devant Breſſe. Au bruit de cet événement, le Dante ſentit remuer dans ſon cœur l'eſpoir de la vengeance. Il repaſſa les Alpes & ſe rendit auprès de l'Empereur.

Les bannis de Florence venoient de toutes parts ſe ranger ſous les drapeaux de ce Prince ; ils lui perſuadèrent de lever le ſiége de Breſſe pour former celui de Florence, lui faiſant enviſager que la reddition de cette place entraîneroit celle de l'Italie entière. Henri ſe laiſſa prendre à l'illuſion de ces promeſſes, mais l'événement le détrompa ; il échoua devant Florence, & fut obligé de ſe retirer (1).

Le Dante ne prit point les armes contre ſa patrie, mais il pouſſa la main armée pour la punir.

La mort de l'Empereur ſuivit de près ſa retraite. Il mourut près de Sienne, à Buonconvento, l'an 1313. Ferret. di Vic. Hiſt.

Le Dante, par cette mort, perdoit ſa dernière eſpérance. Exilé, ſans biens,

(1) Nous avons une lettre du Dante écrite à l'Empereur dans ces circonſtances. La haine qu'il avoit pour ſa patrie y eſt peinte avec les couleurs les plus fortes.

tout lui manquoit; mais ſon talent lui reſtoit encore, & ce talent lui fit un ami digne de le ſecourir dans ſa diſgrâce.

Guido da Polenta, Souverain dans Ravenne, étoit du petit nombre de ces eſprits heureux, qui, alors, ſavoient déjà rougir de l'ignorance, & qui goûtoient le charme des lettres naiſſantes. Que l'on ſe peigne la ſituation d'un Prince iſolé par ſon rang, & qui, né avec le goût de l'inſtruction, ne trouve dans aucun de ceux qui l'approchent de quoi ſe délaſſer des ſoins de la grandeur, & ſe conſoler en quelque ſorte de la ſolitude du trône. Combien, dans une ſituation pareille, l'homme de génie devient utile & néceſſaire au Prince! Lorſque celui-ci l'appelle, & ſubvient à tous ſes beſoins, on ne ſait lequel des deux doit le plus à l'autre.

Guido ſavoit qu'il eſt une noble fierté inſéparable du talent, & qui s'accroît dans l'infortune. Il ſavoit que l'homme

l'homme de mérite, réduit à l'indigence, frémit de rencontrer le regard du mépris ; que dis-je ? Il ſavoit que le plus doux plaiſir du bienfaiteur, n'eſt pas de verſer d'en haut ſes bienfaits avec la ſupériorité de l'homme qui domine, mais de les tranſmettre de niveau, pour ainſi dire, avec le charme de l'égalité. Guido goûta ce plaiſir délicat ; il fut au-devant du Dante proſcrit, indigent & malheureux. Il lui offrit ſa Cour pour aſyle, & lui fit part de ſes richeſſes. Dante reçut avec nobleſſe un ſervice offert noblement ; il devint l'ami du Souverain plus que ſon protégé. Fixé dans Ravenne, il y fit un grand nombre de Diſciples, dans la Langue dont il étoit, pour ainſi dire, le créateur. Cette école de Poëſie, tenue par le Dante, étoit une ſorte de domination exercée ſur les eſprits, & bien propre à le conſoler des honneurs qu'il avoit perdus. Ceux dont il jouiſſoit tenoient à ſon

talent, à ſa perſonne; & (ce qui devoit en relever le prix) dans l'infortune publique, il étoit le ſeul qui pût goûter de tels dédommagemens.

Les biens & les maux ſe ſuivent de près; leur prompte alternative laiſſe à peine à l'homme le tems de jouir de ſon bonheur. Ce paſſage rapide eſt remarquable dans la vie du Dante. Son élévation à la Magiſtrature avoit commencé le cours de ſes diſgrâces; le tems de ſon Ambaſſade auprès du Pape fut celui de ſa ruine; une nouvelle Ambaſſade devint l'époque de ſa mort.

Les Vénitiens menaçoient l'État de Ravenne. Guido, alarmé d'une guerre où il prévoyoit ſon infériorité, tenta, par la voie des négociations, de ramener à la paix le Conſeil de Veniſe. Il confia ſes intérêts à l'ami que l'infortune venoit de livrer à ſes bienfaits. On a fait au Dante l'honneur de penſer que le chagrin de n'avoir pu ſervir ſon bienfaiteur

dans une négociation si importante, avoit abrégé ses jours. Quoi qu'il en soit d'une conjecture honorable pour le Dante & pour l'humanité, à son retour de Venise, il tomba malade & mourut âgé An. 1321.
de 56 ans. On l'enterra solennellement à Ravenne, dans l'Eglise des Frères Mineurs. Les premiers de la Ville portoient son cercueil; le lit funèbre étoit décoré d'ornemens relatifs à la Poësie. Après la cérémonie du convoi, Guido prononça, dans son Palais, l'éloge du Dante; il se proposoit de lui élever un mausolée, & il invita les meilleurs Poëtes à lui fournir une épitaphe digne de celui qu'il vouloit honorer.

Guido n'eut pas le tems d'exécuter ses projets; il avoit soulagé l'infortune, il la sentit lui-même. Privé de ses États, il finit ses jours à Bologne. Boccace, qui avoit vu les différentes épitaphes faites pour le Dante, nous a transmis celle qu'il jugeoit la meilleure. Sur

ce morceau informe, on peut ſe faire une idée du dépériſſement de la Poëſie, dans ce ſiècle qui en préparoit la renaiſſance.

Theologus Dantes, nullius dogmatis expers
Inclita fama cujus univerſum penetrat orbem
Dantes Alighierii, Florenti genitus urbe
Conditor eloquii, lumen, decusq.. Muſarum
Vulnere ſævæ necis ſtratus, ad ſidera tendens
Dominicis annis ter-ſeptem mille trecentis
Septembris idibus, præſenti clauditur aulâ.

On ſeroit tenté de penſer que l'Auteur de cette épitaphe crut l'écrire en vers; mais les fautes de quantité y ſont ſi groſſières, qu'on ne peut s'arrêter à cette idée, à moins de croire que la proſodie Latine étoit entièrement perdue.

Obſervons que le premier titre donné au Dante dans l'épitaphe que nous venons de citer, eſt celui de Théologien; ce qui prouve que, pour plaire à ſon ſiècle, il n'avoit pas mal choiſi le ſujet de ſon Poëme.

Voici une autre épitaphe attribuée au Dante même, & qu'il compoſa, dit-on, les derniers jours de ſa vie. La quantité y eſt plus exacte, & les vers ſont rimés. Ce moment opéroit une révolution dans la Langue & dans la Poëſie, & l'idiome Italien ſe formoit de la décompoſition du Latin, altéré, corrompu juſques dans ſes élémens.

Jura Monarchiæ, Superos, Phlegetonta, lacuſque
Luſtrando cecini, voluerunt fata quouſque.
Sed quia pars ceſſit melioribus hoſpita caſtris
Auctoremque ſuum petiit felicior aſtris,
Hîc claudor Dantes, patriiſque extorris ab oris
Quem genuit parvi Florentia mater amoris.

Si cette épitaphe eût été compoſée par le Dante, Guido ne l'eût pas ignorée, & vraiſemblablement il n'eût pas invité les Poëtes à en compoſer d'autres.

Le Dante eut quatre fils, appelés Pierre, Jacques, Alighier, Éliſée; le plus diſtingué d'entre eux fut Pierre. Il vécut à

Vérone, où il ſuivit l'étude des Loix. Il a exiſté un Commentaire de lui ſur les Ouvrages de ſon Père; ſans ce Commentaire, Philelphe ne penſoit pas que ces Ouvrages puſſent être entendus. Il eſt malheureux pour un Poëte, d'avoir beſoin de telles reſſources. On a fondé des Chaires en Italie pour expliquer le Dante; en France, ſa réputation ſe ſoutient par le reſpect d'une ancienne tradition : on le loue plus qu'on ne le lit.

La vie du Dante eſt faite pour préparer à la connoiſſance de ſes Ouvrages, c'eſt dans cette vue que nous l'avons écrite : ſon Poëme eſt l'image vivante de ſon eſprit, & nous venons, en quelque ſorte, d'en eſquiſſer les premiers traits. Ajoutons y un trait encore qui couronnera ſon portrait & ſon éloge. Il créa la Poëſie Italienne, & en préſerva l'origine de toutes les affectations d'un goût vicieux & corrompu. Ses ſucceſſeurs l'ont-ils toujours imité? Le Dante, par le natu-

rel de ſon eſprit, fut digne de naître dans les beaux ſiècles de la Littérature; combien doit-on l'eſtimer d'avoir le premier connu ce naturel, & d'en avoir donné l'exemple!

NOTICE
DES OUVRAGES
DU DANTE.

J'AI annoncé dans la vie du Dante que je parlerois de Brunetto Latini, ſon maître : c'eſt ici l'occaſion d'en dire quelques mots.

Mém. de l'Acad. des Inſcr. Hiſt. v. 7. p. 295. Vie de Brun. Lat. par Phil. Vill.

Brunetto naquit à Florence peu après le commencement du treizième ſiècle. Il étoit Orateur, Poëte, Hiſtorien, Philoſophe & Théologien. Il contribua beaucoup à la renaiſſance des Lettres.

Enveloppé dans la diſgrâce des Guelfes, dont il ſuivoit le parti, il vint ſe réfugier en France l'an 1260. C'eſt à Paris qu'il compoſa l'ouvrage qu'il intitula *le Tréſor;* il y traite de la Philoſophie théorique & pratique. Dans cette diviſion l'Auteur embraſſe la Coſmogra-

phie, la Géographie, l'Hiſtoire ſacrée & profane, l'Hiſtoire-Naturelle, la Morale, la Rhétorique & la Logique. L'Ouvrage eſt écrit en François : l'Auteur affectionnoit cette Langue, il en aimoit ſur-tout la douceur.

On a eu tort de penſer que le Dante avoit étudié à Paris ſous Brunetto ; ils ne s'y trouvèrent point enſemble ; mais lorſque Brunetto fut de retour à Florence, il dirigea les premières études du Dante encore enfant.

L'Ouvrage de Brunetto que j'ai cité, n'exiſte qu'en manuſcrit : c'eſt une raiſon pour qu'il ſoit peu connu. On a de lui un autre Ouvrage imprimé, extrait en partie du premier, & moins conſidérable. Le titre de celui-ci eſt *le petit Tréſor*, *Teſoretto ;* il eſt écrit en Italien. Nous allons ſommairement le faire connoître.

L'Auteur ſuppoſe qu'il revient d'Eſpagne ; il s'égare dans un bois, & ſe

trouve bientôt après, au pié d'une montagne couverte d'animaux, de fleurs, de fruits de toute eſpèce. Ces plantes, ces animaux ſont ſoumis au commandement d'une femme que le Poëte dépeint ainſi :

« Sa tête touche aux Cieux qui ſemblent lui ſervir de voile & d'ornement. » Le Ciel à ſa voix s'obſcurcit & devient » ſerein ; ſes bras s'étendent aux extrémités du monde. Cette femme eſt la » Nature ».

Ce commencement promet beaucoup, & trop ſans doute pour ce qui vient après. Cette idée de la Nature perſonnifiée, eſt du même ton que les plus belles fictions d'Homère ; mais que devient ce début ſi noble & ſi impoſant ?

La Nature que le Poëte fait parler, décrit en vers très-plats la création du monde. Elle ſe jette enſuite dans les détails d'une phyſique auſſi contraire à la Poëſie qu'à la ſaine raiſon. Elle entre-

prend d'expliquer quel eſt, dans la tête de l'homme, le ſiége de la penſée, celui de l'entendement & celui de la mémoire.

Après la Phyſique, la Morale a ſon tour, & *la Nature* veut auſſi en développer les principes. Mais ces principes ſe bornent aux Commandemens de Dieu & de l'Égliſe, mis en vers techniques, tels que ceux dont on a coutume d'aider la mémoire des enfans.

Par cet extrait de l'Ouvrage de Brunetto, on voit ce que peuvent les premiers efforts d'un homme inſtruit, dans un tems d'ignorance & de barbarie. Le ſavoir entaſſe ſous ſes mains les matériaux des plus beaux ouvrages; mais ces matériaux reſtent en déſordre dans ſes écrits comme dans ſa tête, & ce qu'il produit n'eſt qu'une maſſe informe :

Congeſtaque eodem
Non benè junctarum diſcordia ſemina rerum.

On auroit droit de s'étonner de ce qu'à la renaiſſance de la Poëſie le goût fut ſi lent à ſe former : les modèles du vrai goût, les Anciens, étoient ſous les yeux de ces premiers Écrivains qui rallumoient le flambeau des Lettres : comment l'imitation, ſi naturelle à l'homme, ne formoit-elle pas les écrits des Modernes, ſur ceux des Maîtres qu'ils étudioient & qu'ils admiroient?

Cela ne peut guères s'expliquer ni ſe concevoir, qu'en conſidérant à quel point on naît eſclave de ſon ſiècle. Brunetto, le Dante trouvèrent le leur en partie enveloppé des ténèbres de l'ignorance, en partie éclairé des fauſſes lueurs du jour qui commençoit à ſe répandre. Les diſputes de l'école, la haine des Papes ou le zèle fanatique de leur cauſe, enfin je ne ſais quel amour idéal, fruit extraordinaire des mœurs de la Chevalerie ; voilà qu'elles étoient les idées dominantes & univerſellement établies. Il étoit

difficile de s'y conformer ſans s'éloigner de celles des Anciens. Mais les eſprits ayant une fois pris leur direction, ſi l'imitation les rappeloit aux premiers modèles, le mouvement qui les en rapprochoit devenoit contraint & gêné; c'étoit en quelque ſorte celui d'une eau, dont un cours violent contredit la pente naturelle. Je me repréſente les Écrivains du treizième ſiècle, relativement à l'Antiquité, comme un Peintre qui tourneroit le dos à ſon modèle; toutes les fois qu'il voudroit le conſulter, il ſe trouveroit dans une attitude forcée, & l'ouvrage s'en reſſentiroit. Auſſi peut-on obſerver, que l'imitation des Anciens dépare plus qu'elle n'embellit les Ouvrages des Écrivains dont je parle. Les beautés vraiment eſtimables du Dante & de Pétrarque, n'appartiennent en rien ni aux Grecs, ni aux Latins; leur filiation ne remonte pas ſi haut : ce ſont, ſi j'oſe ainſi parler, des Nobles d'extraction nouvelle, &

que leur propre mérite vient d'anoblir. L'extrait de la Comédie du Dante en fournira la preuve.

DE LA COMÉDIE
DU DANTE.

LE DANTE avoit commencé ſon Poëme en Latin & en vers hexamètres. Le premier de ces vers nous a été conſervé.

Ultima regna canam fluido contermina mundo.

Il ſervoit d'expoſition à l'Ouvrage & en indiquoit le ſujet. L'Auteur, en réfléchiſſant ſur l'ignorance de ſon ſiècle, » dit Bocace, ſentit qu'écrire en Latin & » en ſtyle relevé, c'étoit donner des croûtes à mordre à des enfans qui ſuçoient » encore la mamelle ». Le Dante changea donc de projet; il écrivit ſon Poëme en Langue vulgaire, & dans un ſtyle *humble*, pour parler comme Bocace. Sur quoi nous ferons quelques obſervations.

Le Dante, qui d'abord commençoit ſon

Poëme à la manière des Anciens, par une expoſition claire & ſuccincte, ſuivit une autre méthode dès qu'il écrivit dans une Langue différente ; comme ſi l'idiome eût réglé le plan qu'il devoit ſuivre. Nous verrons bientôt que le commencement *de l'Enfer* eſt abſolument ſemblable à celui du *Teſoretto*. On eût dit que le Dante marchoit ſous des enſeignes différentes ; Brunetto devenoit ſon guide. Mais ce qui pouvoit convenir à un Ouvrage auſſi court que celui de Brunetto, ne convenoit plus au Poëme du Dante, trop étendu pour qu'on ne dût pas d'abord en expliquer le ſujet.

Notre ſeconde obſervation porte ſur le ſtyle *humble* que le Dante ſe crut obligé de prendre, pour ſe conformer à la foibleſſe de ſes Lecteurs. Ce fut, nous dit-on, ce caractère du ſtyle qui détermina le titre de l'Ouvrage (1) : ce titre

(1) Comédie.

eſt

eſt d'autant moins juſtifié par-là, que l'Auteur n'a pas tenu ce qu'il s'étoit promis. Il a parcouru toutes les nuances du ſtyle, depuis l'épique juſqu'au familier. Cette variété même, eſt un des mérites que ſes admirateurs ont fait valoir. « Il prend, dit Gravina, le ſtyle tragique » dans les morceaux élevés, le comique » & le ſatirique dans ceux qui le ſont » moins, le lyrique dans la louange, » & l'élégiaque dans la douleur ». On en a dit autant d'Homère ; cet éloge ſemble avoir paſſé du Poëte ancien au moderne, à peu-près comme au Théâtre, l'habit du principal Acteur paſſe à *ſon double*. Rag. Poët. Diſc. 1.

J'ai dit que le Poëme du Dante commence de même que celui de Brunetto. Le Dante voyage, & ſe perd dans une forêt. *Je ne ſais*, dit le Poëte, *comment j'y entrai, tant j'étois appeſanti par le ſommeil.* Il arrive au pié d'une montagne, dont le ſoleil levant éclairoit la

cime : il veut gravir ſur la montagne ; un léopard s'oppoſe à ſon paſſage : l'animal furieux étoit preſſé par la faim, ſon aſpect inſpiroit l'effroi, *l'air même en paroiſſoit épouvanté ;*

Si che parea che l'aër ne temeſſe.

Penſée fauſſe.

Virgile a dit, dans une circonſtance ſemblable,

Refluitque exterritus amnis.

Et Racine,

La terre s'en émeut, l'air en eſt infecté ;
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

L'un & l'autre eſt vrai, parce que le *rebrouſſement* du fleuve peut juſtifier le ſentiment qu'on lui prête ; mais la préſence d'un monſtre ne produit dans l'air aucun effet ſenſible, auquel on puiſſe attacher le ſentiment de la crainte.

Le monſtre avançant toujours ſur le Dante, le force à deſcendre juſques dans des lieux profonds *où le Soleil ſe taît*,

Mi ripingeva dove'l Sol tace.

Cette expreſſion mérite qu'on s'y arrête, ne fût-ce que pour examiner ce qui la rend défectueuſe. Le ſilence & l'obſcurité ont entre-eux une analogie certaine; l'un & l'autre eſt l'abſence de ce qui frappe deux de nos ſens; le bruit & la lumière. A l'aide de cette analogie, on pourroit adapter aux ténèbres une expreſſion propre au ſilence: la plupart des métaphores ne conſiſtent que dans cet uſage détourné des mots, que nos ſens, ſi j'oſe ainſi parler, s'empruntent & ſe rendent réciproquement. Dans l'exemple préſent, ce qui gêne l'eſprit, c'eſt que la métaphore n'aſſocie pas le ſilence & les ténèbres, mais le Soleil & le ſilence. L'analogie n'eſt pas ſentie, & l'expreſſion métaphorique vient de trop

loin chercher le mot auquel elle s'unit. De tels rapprochemens doivent ſe faire à de moindres diſtances, & par un paſſage inſenſible, afin que l'eſprit n'y ſente aucun effort, n'y trouve aucune violence.

Au reſte, la métaphore que nous blâmons ici eſt familière au Dante; il a dit ailleurs: *J'arrivai dans un lieu muet de toute lumière. E venni in luogo d'ogni luce muto.* Reprenons la ſuite du Poëme.

Enf. cant. 5.

Le Dante, frappé d'effroi, s'enfonce de plus en plus dans les profondeurs d'une vallée obſcure. Au milieu d'un vaſte déſert il apperçoit une ombre; il lui crie d'avoir pitié de ſon ſort. A ſes cris l'ombre accourt; cette ombre eſt Virgile que Béatrix envoie pour raſſurer le Dante, & pour le promener dans les régions de l'Enfer. Le diſcours de Virgile & le nom de Béatrix diſſipent peu à peu la frayeur du Dante; il reprend ſes eſprits

& revient à lui-même, ce que le Poëte exprime ainſi :

Qual' i fioretti dal notturno Gelo
Chinati, & chiuſi, poi che'l ſol gl'imbianca
Si drizzan tutti aperti in loro ſtelo :
Tal mi fec' io di mia virtute ſtanca
Et tanto buon ardir al cor mio corſe,

Comme un lis qu'attriſtoit la froidure ennemie,
Sur ſa tige inclinée, infirme & languiſſant,
Aux premières clartés du ſoleil renaiſſant
Leve ſa tête appeſantie,
Et s'ouvre aux doux rayons de l'aſtre bienfaiſant;
Ainſi, mon âme épanouie
Renaît à l'eſpérance & revient à la vie.

Le Dante, ſous les auſpices de Virgile, pénètre dans l'Enfer. La deſcription qu'il en fait, ne reſſemble point à celle qu'on lit dans l'Énéïde. En liſant l'Enfer du Dante, on ne peut s'empêcher de regretter les nobles fictions de la Mythologie ancienne, auſſi conformes au

génie des beaux Arts, que celles du Dante y ſont contraires. Dans l'ouvrage de ce dernier, l'Enfer eſt un abyſme profond, qui, depuis ſon ouverture juſqu'à ſa dernière profondeur, conſerve une forme ronde & régulière. C'eſt, à proprement parler, un puits immenſe, dont les différens cercles forment autant de régions. Au reſte, le commencement de cette deſcription, il le faut avouer, a quelque choſe de très-impoſant.

Le premier objet que le Poëte apperçoit, eſt une porte d'airain au-deſſus de laquelle ſont écrits ces vers:

Per me ſi và nella città dolente
Per me ſi và nel eterno dolore
Per me ſi và trà la perduta gente.
Giuſtizia moſſe'l mio alto fattore;
Fece mi la divina poteſtate
La ſomma ſapienza, e'l primo amore:
Dinanzi a me non fur coſe create
Se non eterne, & io eterno duro.

Laſſate ogni ſperanza voi ch' entraſte.

Queſte parole di colore oſcuro
Vid' io ſcritte al ſommo d'una porta.

C'eſt ici de l'Enfer le paſſage effroyable,
C'eſt ici le chemin vers la race coupable,
C'eſt ici le ſéjour du crime & des tourmens.
L'Éternel en jeta les ſacrés fondemens.
La ſageſſe & l'amour gouvernent ſa puiſſance,
Sa juſtice m'a fait pour ſervir ſa vengeance.
Je fus fait avant tout, & n'aurai point de fin.
Vous, qu'amènent ici les ordres du deſtin,
Sur le ſeuil en entrant dépoſez l'eſpérance.
Ces mots étoient tracés ſur des portes d'airain.

Ce paſſage, ſi je ne me trompe, a quelque choſe de plus impoſant, de plus ſombre, de plus terrible que tout ce qu'on lit dans le ſixième Livre de Virgile. Ce vers entre-autres

Laſſate ogni ſperanza voi ch' entraſte
Sur le ſeuil en entrant dépoſez l'eſpérance

porte un caractère de ſévérité qui inſpire

le reſpect & la crainte. Quoique cette porte & cette inſcription ne ſoient que des fictions du Poëte, elles ſemblent appartenir de plus près à la vérité, que les fictions dont Virgile embellit ſa deſcription de l'Enfer.

D'ailleurs, une obſervation que je crois vraie, c'eſt qu'un ſtyle auſſi élégant, auſſi harmonieux que celui de Virgile, diminue l'horreur des objets les plus effrayans, & mêle je ne ſais quoi de doux aux impreſſions les plus terribles. C'eſt ce que Boileau ſans doute indiquoit par ces vers :

Il n'eſt point de ſerpent ni de monſtre odieux
Qui, par l'art imité, ne puiſſe plaire aux yeux.
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

Il réſulte de-là, que les ouvrages où l'art a mis la dernière perfection, ſont d'un effet plus égal, plus continu & plus doux : mais dans certains ouvrages moins

parfaits, le génie ſe montre, par intervalles ſous un appareil terrible. Ses accens ont une énergie brute & ſauvage, dont l'âme s'étonne, & dont elle frémit intérieurement.

Nous ne ſuivrons point le Dante pas à pas dans l'Enfer; les rencontres qu'il y fait, & les divers entretiens des ombres qui lui apparoiſſent, ſont, pour la plupart, dénués d'intérêt. Le Lecteur aimera mieux lire un paſſage imité de Virgile, & comparer le ſtyle des deux Poëtes.

Le Dante veut repréſenter les ombres prêtes à paſſer le fleuve de l'Enfer; il dit:

Come d'Autumno ſi levan le foglie — Canto 3.
L'un appreſſo del'altra, infin che'l ramo
Vede a la terra tutte le ſue ſpoglie;
Similmente, il mal ſeme d'Adamo
Getta ſi di quel lito ad una ad una
Per cenni, com' augel per ſuo richiamo.

Quand l'Automne jaunit les feuilles deſſéchées,

Tour-à-tour on les voit, de leur tige arrachées,
Tomber, couvrir la terre; & l'arbre dans les airs
Élève un tronc hideux ſymbole des hivers.
Ainſi du foible Adam la race criminelle,
Comme l'autour docile à la voix qui l'appelle,
Accourt ſur ce rivage, & franchit tour-à-tour
Ces bords que tout mortel doit paſſer ſans retour.

Voici le paſſage de Virgile:

Huc omnis turba ad ripas effuſa ruebat,
Matres atque viri, defunctaque corpora vitâ
Magnanimûm heroum, pueri, innuptæque puellæ,
Impoſitique rogis juvenes ante ora parentum,
Quàm multa in ſilvis Autumni frigore primo
Lapſa cadunt folia; aut ad terram gurgite ab alto
Quàm multæ glomerantur aves, ubi frigidus annus
Trans pontum fugat, & terris immittit apricis.

Après avoir vu dans la vie du Dante combien il fut dominé par le ſentiment de l'amour, on auroit ſujet de s'étonner, s'il n'en avoit fait aucune mention dans ſon Ouvrage: mais il n'a point laiſſé au Lecteur ce ſujet d'étonnement. Le Dante

ſe promène dans la région de l'Enfer qu'habitent les Amans malheureux. Il y rencontre Françoiſe, fille de Guido da Polenta, auprès duquel le Dante a fini ſes jours, & Paul, l'un des fils de Malateſta, Souverain dans Rimini. Françoiſe, de ſon vivant, avoit aimé Paul, & lui avoit été deſtinée en mariage; mais Lanciotto, frère aîné de Paul, s'étoit vu préférer par la famille. Ce mariage eut des ſuites funeſtes : Paul & Françoiſe ne ſurent pas commander à leur paſſion; Lanciotto les épia, les ſurprit, & les aſſaſſina tous deux. Ce ſont ces victimes de l'amour, que le Dante apperçoit de loin dans l'Enfer, au milieu d'une région déſolée par des vents impétueux. Le Dante appelle ces deux ombres :

Quali colombe dal diſio chiamate
Con l'ali alzate, & ferme al dolce nido
Volan per l'aër dal voler portate;
Cotali uſcir della ſchiera ov'è Dido

A noi venendo per l'aër maligno
Sì forte fù l'affettuoſo grido.

Françoiſe la première adreſſe la parole au Dante :

O! animal gratioſo & benigno
Che viſitando vai per l'aër perſo
Noi, che tignemmo'l mondo di ſanguigno!
Se foſſe amico il rè de l'univerſo,
Noi pregheremo lui per la tua pace
Po ch'ai pietà del noſtro mal perverſo.

Di quel ch'udir, & che parlar ti piace
Noi udiremo, & parleremo a vui
Mentre che'l vento, come fa, ſi tace.

Sied' la terra dove nata fui
Su la marina, dove'l Pò diſcende
Per haver pace co' ſeguaci ſui.

Amor, ch'al cor gentil ratto s'apprende,
Preſe coſtui de la bella perſona
Che mi fù tolta, e'l modo ancor m'offende.
Amor, ch'a null' amato amar perdona,
Mi preſe del coſtui piacer sì forte

Che, come vedi, ancor non m'abbandona.
Amor conduſſe noi ad una morte.
Caina (1) attende che'n vita ci ſpenſe.

Queſte parole da lor ci fur porte.

Dà ch'io inteſi quell' anime offenſe
Chìna'l viſo, & tanto'l tenni baſſo
Fin che'l poeta mi diſſe; che penſi?

Quando riſpoſi; cominciai; O laſſo!
Quanti dolci penſier, quanto diſio
Menò coſtoro al doloroſo paſſo!
Poi mi rivols' a loro, & parlai io
Et cominciai; Franceſca, i tuoi martiri
A lacrimar mi fanno triſto & pio.
Ma dimmi, al tempo de' dolci ſoſpiri
A che, & come concedette amore
Che conoſceſte i dubbioſi deſiri?
Et ell' a me; neſſun maggior dolore
Che ricordarſi del tempo felice

(1) C'eſt le nom que donne le Dante à une des régions de l'Enfer.

Ne la miſeria; & ciò ſa'l tu dottore:
Ma s'a conoſcer la prima radice
Del noſtr'amor tu hai cotanto affetto
Farò come colui che piange, & dice.

Noi leggiavam' un giorno per diletto
Di Lancilotto, come amor lo ſtrinſe;
Soli eravamo, & ſenza alcun ſoſpetto.
Per più fiate gli occhi ci ſoſpinſe
Quella lettura, & ſcolorocc' il viſo:
Ma ſol un punto fù quel che ci vinſe.
Quando legemmo il diſiato riſo
Eſſer baciato dà cotanto amante
Queſti che mai da me non ~~fia diviſo~~
La bocca mi baſciò tutto tremante:
Galeotto fù il libro, & chi lo ſcriſſe (1)
Quel giorno più non vi legemmo avante.

Mentre che l'uno ſpirto queſto diſſe

(1) Dans le Roman qu'ils liſoient, Galeotto avoit favoriſé la paſſion des deux Amans : Françoiſe dit qu'entre elle & ſon Amant, le Livre joua le même rôle, & favoriſa leurs amours.

L'altro piangeva sì che di pietade
I' venni men, così m'io moriſſe
Et caddi, come corpo morto cade.

Ce morceau eſt plein de naturel, de douceur & de grâces; la ſituation des deux Amans, au moment où ils s'attendriſſent, & où le Livre leur tombe des mains, exprimée ſur la toile, formeroit un tableau charmant.

Tel qu'un couple amoureux de colombes fidelles
Vole vers ſes petits, les couvre de ſes aîles;
Tel ce couple léger, d'un vol précipité,
Fend les noires vapeurs dont l'air eſt infecté.

Françoiſe, en gémiſſant, m'adreſſe la parole.
» O vous, dont la pitié plaint, recherche, conſole
» Deux Amans par le fer immolés autrefois!
» Aux bontés de mon Dieu s'il me reſtoit des droits,
» J'implorerois pour vous les dons de ſa clémence,
» Et vos vertus auroient leur juſte récompenſe.
» Mais je vois quel deſſein vous a conduit ici.
» Écoutez; de mon ſort vous ſerez éclairci.

» Je puis parler ; les vents ont ceſſé leurs ravages.

» La Ville où je naquis embellit ces rivages
» Où l'Eridan fougueux précipitant ſes eaux,
» Court aux tranquilles mers demander le repos.
» L'Amour (qui ſoumet tout & qu'un inſtant fait naître)
» Lui (1) fit en même tems & chérir & connoître
» Des attraits dont l'éclat a paſſé comme un jour.
» L'Amour (ce ſentiment que l'on doit à l'Amour)
» Près de lui m'enivroit de ces pures délices
» Que mon cœur goûte encore au ſéjour des ſupplices :
» L'Amour, du même coup nous fit périr tous deux.
» Sous ce gouffre profond, un gouffre plus affreux
» Attend le meurtrier qui nous ôta la vie ».

Ces mots retentiſſoient dans mon âme attendrie.
Je demeurai frappé d'un long étonnement :
Mais enfin, revenu de mon ſaiſiſſement,
« O mortels m'écriai-je, ô races inſenſées !
» Des deſirs les plus doux, des plus douces penſées,
» Voilà donc où conduit la dangereuſe erreur !
» Françoiſe, vos diſcours ont paſſé dans mon cœur.

(1) En montrant Paul.

» Mais,

» Mais, répondez ; au tems de votre heureuſe ivreſſe
» Quel indice à vos yeux découvrit ſa tendreſſe ?
» Ce ſecret dans un cœur aime à ſe renfermer,
» Et l'amour le plus vif fait le moins s'exprimer » (1).

Françoiſe répondit : « Quand on eſt miſérable,
» D'un bonheur qui n'eſt plus le ſouvenir accable ;
» C'eſt le plus grand des maux que l'on puiſſe éprouver :
» Mais mon récit vous touche ; il le faut achever.

» Un jour, de Lancelot l'amoureuſe aventure
» Occupoit nos loiſirs, charmoit notre lecture (2) :
» En liſant le récit de ſes heureux deſtins
» Plus d'une fois le Livre échappa de nos mains ;
» Et le trouble confus, peint ſur notre viſage,
» Exprimant nos deſirs, nous tint lieu de langage.
» Un moment plus fatal acheva tous nos maux ;
» Le livre ſe r'ouvrit, & nous lûmes ces mots :
» *Lancelot d'un baiſer que ravit ſa tendreſſe...*

(1) Ce ſentiment paroîtra moins étonnant à ceux qui auront lu la vie du Dante, & qui ſauront combien l'amour le rendoit circonſpect & timide.

(2) Les Amours de Lancelot ſont dans le Roman de la Table ronde.

» Â ce mot ma rougeur atteſta ma foibleſſe:
» Eh ! quelle Amante, ô Ciel ! auroit pu réſiſter ?
» Ce que fit Lancelot, Paul oſa le tenter;
» Sa bouche s'approcha de ma bouche tremblante,
» Son âme ſe perdit au ſein de ſon Amante.
» Hélas ! depuis ce jour ſi funeſte à tous deux,
» Le livre ne s'eſt plus ouvert devant nos yeux ».

Ainſi m'entretenoit cette Ombre déſolée,
L'autre verſoit des pleurs, & mon âme accablée,
D'une mort paſſagère éprouvoit les douleurs;
Je demeurai ſans voix, ſans force & ſans couleurs.

A ce morceau d'un genre facile & doux, je vais en oppoſer un autre d'un genre différent. Celui-ci eſt la peinture d'un ouragan :

Cant. 9. Et già venia ſù per le torbid' onde
Un fracaſſo d'un ſuon pien di ſpavento
Per cui tremavan amendue le ſponde ;
Non altrimenti fatto che d'un vento
Impetuoſo per gli avverſi ardori
Che fier la ſelva ſenz' alcun rattento

Gli rami ſchianta, abatte, & porta i fiori,
Dinanzi polveroſo và ſuperbo,
Et fa fuggir le fiere & gli paſtori.

Déjà ſortoit du ſein des ondes refoulées
Un bruit dont frémiſſoient les rives ébranlées.
Ainſi, lorſque l'Eté darde ſes feux brulans,
Un ouragan s'élève & fait mugir les vents:
A travers les forêts il fuit comme un tonnerre;
De leurs débris ſemés il couvre au loin la terre;
D'un épais tourbillon il marche environné:
Tout fuit, tout diſparoît; le Berger conſterné
Cherche pour ſes troupeaux un abri ſalutaire;
Et la brute ſe cache en ſon obſcur repaire.

Mon deſſein n'eſt pas de relever uniquement dans le Poëme du Dante ce qui me paroît le plus digne de louange: il entre dans mon plan de faire connoître ſes défauts, & même les plus groſſiers; car ceci eſt une notice & non pas un éloge.

Le Dante voit avancer un monſtre horrible: Virgile, qui accompagne notre Poëte, monte ſur la croupe de cet ani-

mal, & il exhorte ſon Compagnon à ſe ſervir de la même monture. « Voilà, lui » dit-il, les échelles à l'aide deſquelles » nous deſcendrons déſormais. Place-» toi devant moi, de crainte que la queue » du monſtre ne te bleſſe ». Ce monſtre eſt Gerion ; Virgile lui commande de deſcendre en décrivant de grands cercles. » Songe, dit-il, à la nouvelle charge que » tu portes ».

Cette fiction pourroit tenir ſa place au milieu des folies de l'Arioſte ; mais dans le genre grave, ténébreux, adopté par le Dante, & qui convenoit à ſon génie, ces folies, triſtement plaiſantes, ne forment qu'une diſparate ennuyeuſe.

Le Dante tombe encore dans des fautes plus groſſières. Il ouvre aux yeux des Lecteurs un ſejour d'immondices, où il peint les criminels ſe roulant dans l'ordure. Un Poëte que ſon ſujet condamneroit à tracer de telles images, chercheroit du moins à les déguiſer, à les

embellir par le charme du coloris & par la magie de l'expreſſion. Mais ici, l'expreſſion eſt auſſi ſale que l'image; l'une & l'autre ne préſentent au Lecteur qu'une horreur dégoûtante : on peut en juger.

Quindi giù nel foſſo
Vidi gente attuffata in uno ſterco
Che dà gli human privati parea moſſo;
Et mentre che la giù con l'occhio cerco;
Vidi un, co'l capo sì di merda lordo
Che non parea s'era laïco, o cherico.

Ceux qui liront ces vers me diſpenſeront de les traduire.

Ailleurs, le Poëte dépeint des criminels dont la tête a tourné ſur leurs épaules, de ſorte qu'ils ont le viſage du côté du dos; ce qu'il exprime ainſi:

E'l pianto de gli occhi
Le natiche bagnava per lo feſſo.

Des fautes ſi groſſières nous font juger du ſiècle où le Dante écrivoit. Il eſt à

préſumer que ce Poëte, qui avoit reçu l'éducation la plus diſtinguée, & qui vécut long-tems à la Cour des Souverains, n'eût pas rimé des ſotiſes dégoûtantes, s'il avoit eu des Lecteurs qu'elles duſſent dégoûter. L'homme de génie païe un tribut au tems où il eſt né; on ſait que Molière, par égard pour un Public encore trop peu éclairé, compoſa quelques-unes de ſes farces, & mit dans pluſieurs pièces des mots obſcènes & des plaiſanteries trop licencieuſes.

Mais ſi, au tems du Dante, l'eſprit, le goût étoient réduits à cet état d'abjection que les deux derniers morceaux nous font connoître, pour s'élever de ce point à ſes idées les plus hautes, quel intervalle le Poëte n'a-t-il pas franchi? En s'élevant, il ſoulevoit tout ſon ſiècle avec lui: ce qui le prouve, c'eſt qu'aucun de ſes ſucceſſeurs n'eſt tombé dans les fautes groſſières que nous venons de lui reprocher;

les eſprits s'étoient éclairés, & la lumière même de ſes écrits en faiſoit éviter les erreurs.

Après pluſieurs morceaux défectueux, repoſons-nous ſur le plus bel endroit de l'ouvrage : celui du Comte Ugolin.

Le Poëte errant dans les abyſmes de l'Enfer, y découvre deux criminels, dont l'un déchire avec ſes dents la tête de l'autre, & ſe nourrit de ſa chair. Il interroge ce furieux ſur les motifs de ſa rage.

La bocca ſollevò dal fiero paſto
Quel peccator, forbendola a capelli
Del capo ch'egli havea di retro guaſto;
Poi cominciò, tu vuoi ch' io rinovelli
Diſperato dolor, che'l cor mi preme
Già pur penſando pria ch' io ne favelli;
Ma ſe le mie parole eſſer den ſeme
Che frutti infamia al traditor ch' io rodo;
Parlar, & lagrimar vedrai inſieme.
Io non sò chi tu ſie, ni per che modo

Venuto ſe quà giù. Ma Fiorentino
Mi ſembri veramente, quand' io t'odo.
Tu dei ſaper ch' io fui Conte Ugolino
Et queſti è l'Arciveſcovo Ruggieri:
Hor ti dirò perch' io ſon tal vicino.
Che per l'effetto de ſuo ma penſieri
Fidando mi di lui io foſſe preſo
Et poſcia morto dir non è meſtieri.
Però quel che non puoi havere inteſo
Cioè, come la morte mia fù cruda;
Udirai, & ſaprai ſe m'ha offeſo.
Breve pertugio dentro da la muda
(Laqual per me ha'l titol de la fame
En che convien anchor ch' altri ſi chiuda)
M'havea moſtrato per lo ſuo forame
Più lume già; quand'io feci'l mal ſonno
Che del futuro mi ſquarciò il velame.
Queſti pareva a me maeſtro & donno
Cacciando'l lupo e lupicini, al monte
Per che Piſan veder Lucca non ponno,
Con cagne magre, ſtudioſe, & conte.
Gualandi, con Siſmondi, & con Lanfranchi
S'havea meſſi dinanzi dà la fronte.

In picciol corſo mi pareano ſtanchi
Lo padre, e figli; con l'acute ſcane
Mi parea lor veder fender li fianchi.
Quando fui deſto innanzi la dimane
Pianger ſenti fra'l ſonno i miei figliuoli
Ch' eran con meco, & dimandar del pane.
Ben ſe crudel, ſe tu già non ti duoli
Penſando ciò che'l mio cor s'annuntiava;
E ſe non piangi, di che pianger ſuoli?
Già eran deſti, & l'hora s'appreſſava
Che'l cibo ne ſoleva eſſer adotto;
E per ſuo ſogno ciaſcun dubitava:
Et io ſentì chiavar l'uſcio di ſotto
A l'horribil torre; ond' io guardai
Nel viſo à miei figliuoli ſenza far motto.
Io non piangeva, sì dentro impietrai,
Piangevan elli: & Anſelmuccio mio
Diſſe, tu guardi sì, padre; che hai?
Però non lagrimai, nè riſpos' io
Tutto quel giorno, ne la notte appreſſo
Infin che l'altro ſol nel mondo uſcio.
Come un poco di raggio ſi fù meſſo
Nel doloroſo carcere, & io ſcorſi

Per quattro viſi il mio aſpetto ſteſſo;
Ambo le mani per dolor mi morſi:
Et quei penſando ch' io'l feſſi per voglia
Di manicar, di ſubito levarſi
Et diſſer; padre, aſſai ci fia men doglia
Se tu mangi di noi; tu ne veſtiſti
Queſte miſere carni, & tu le ſpoglia.
Queta mi allhor per non far li piu triſti.
Quel dì, & l'altro ſtemmo tutti muti.
Ahi! dura terra, perche non t'apriſti?
Poſcia che fummo al quarto dì venuti
Gaddo mi ſi gittò diſteſo a piedi
Dicendo, padre mio, che non m'aiuti?
Quivi morì, & come tu mi vedi
Vid' io caſcar li tre ad uno, ad uno
Tra'l quinto dì, e'l ſeſto: ond' io mi diedi
Già cieco a brancolar ſovra ciaſcuno
Et tre dì li chiamai poiche fur morti.
Poſcià più che'l dolor potè il digiuno.

Quando hebbe detto cio, con gli occhi torti
Ripreſe'l teſchio miſero co' denti.

Le coupable à ma voix lève un regard farouche,

Le crâne qu'il rongeoit échappe de ſa bouche,
Il en quitte à regret les reſtes dépouillés;
Et ſur ces longs cheveux que ſes dents ont ſouillés,
Il preſſe en ſoupirant ſes lèvres qu'il eſſuie.
« Comment te raconter les malheurs de ma vie?
» Mon cœur, en y ſongeant, frémit épouvanté:
» Mais ſi de mes diſcours l'horrible vérité
» Au monſtre qui gémit ſous ma dent ennemie
» Peut, du plus noir affront, tranſmettre l'infamie,
» Je parlerai. J'ignore, en cette obſcure nuit,
» Quel guide, quel ſentier juſqu'à moi t'a conduit:
» Si j'en crois tes accens, tu naquis dans Florence;
» Hélas! près de ces murs je reçus la naiſſance:
» Ugolin eſt mon nom, & Roger eſt le ſien (1);
» De tous deux à jamais ſon crime eſt le lien;
» Le bras du Tout-Puiſſant le livre à ma vengeance;
» Le perfide autrefois trompa ma confiance,
» Et, lorſqu'à ſes conſeils j'abandonnois mon ſort,
» Il tramoit ma ruine & préparoit ma mort,
» Quelle mort! l'avenir aura peine à le croire;
» Je vais t'en retracer l'abominable hiſtoire.

(1) En le montrant.

» *Le cachot de la faim* m'a ſervi de priſon;
» De mon ſupplice encore il conſerve le nom.
» L'aube y jetoit à peine une foible lumière,
» Quand la main du ſommeil abaiſſant ma paupière,
» De ſonges déſaſtreux tout-à-coup m'entoura;
» Et le ſombre avenir devant moi s'éclaira.

» Je voyois ſur ces monts dont la cime étendue
» Entre Luques & Piſe intercepte la vue,
» Je voyois les Simons, les Gâlans, les Lanfrans,
» Sous ce monſtre cruel monſtres obéiſſans,
» Pourſuivre un loup craintif, & des chiens ſur ſa trace
» Preſſer l'inſtinct fougueux & ranimer l'audace.
» L'animal fatigué, qu'entouroient ſes petits,
» Traînoit avec effort ſes pas appeſantis;
» Il s'arrête un moment; ſa force l'abandonne;
» La troupe carnacière auſſi-tôt l'environne,
» Égorge ſes petits ſur ſon corps étendus,
» Et traîne dans le ſang leurs lambeaux confondus;
» Je m'éveille: mes fils (1) que le ſommeil accable,

(1) Ils étoient quatre, comme on le verra plus bas.

» Tourmentés par la faim, dans un ſonge effroyable
» S'agitoient, m'appeloient, & demandoient du pain.
« O toi! toi, qui m'entends, ſi ton cœur inhumain
» Peut ouïr ce récit ſans trouble & ſans alarmes,
» Quel récit plus touchant fera couler tes larmes?

» Déjà l'heure approchoit qui de nos triſtes jours
» Devoit renouveler l'ordinaire ſecours:
» Des ſonges de la nuit les horreurs retracées
» Dans un ſilence morne occupoient nos penſées,
» Quand tout-à-coup... ô jour! ô terreur! ô forfaits!
» La priſon ſe ferma pour ne s'ouvrir jamais.
» Je regardai mes fils; ils ſembloient tous m'entendre;
» Je vis couler leurs pleurs, & ne pus en répandre,
» Mon cœur étoit de pierre. *O mon père! pourquoi*
» *Tes yeux avec douleur ſe tournent-ils vers moi,*
» Me dit mon cher Anſelme, encore en ſon enfance?
» J'écoutai ce diſcours & gardai le ſilence.
» Le cercle de la nuit déjà prête à finir,
» Se fermoit dans les cieux, ſans qu'un mot, un ſoupir
» Eût encore épanché ma douleur ſolitaire:
» Des feux d'un jour nouveau quand la priſon s'éclaire,
» A la foible lueur de ſes rayons naiſſans

» Je contemplai mes fils : ſur leurs fronts pâliſſans
» L'image de la mort quatre fois répétée,
» Quatre fois repouſſa ma vue épouvantée :
» A ce ſpectacle affreux je déchire mon ſein,
» Mes dents avec fureur enſanglantent ma main ;
» *Mon père, arrête, arrête, & ſuſpens ta furie,*
» *Immole à tes beſoins ma languiſſante vie ;*
» *Nourris-toi de ce ſang que tu nous a donné....*
» Je m'arrête en effet : abattu, conſterné,
» J'eus pitié de mes fils, & je contins ma rage ;
» La mort m'eût moins coûté : cet excès de courage
» N'adoucit qu'un moment la rigueur de leur ſort :
» Gaddi pour m'approcher fait un dernier effort ;
» Il ſe traîne, & ſon corps ſillonne la pouſſière :
» Il meurt, en ſe plaignant des cruautés d'un père,
» Il meurt, en m'imputant l'horreur de ſon trépas,
» Il meurt ſur mon ſein même & s'éteint dans mes bras.

» Chaque jour qui ſuivit une mort ſi cruelle
» Accrut mon déſeſpoir par une mort nouvelle :
» Par-tout de mes enfans les cadavres hideux
» Effrayoient mes regards ; j'errois au milieu d'eux,
» Me roulant ſur la terre avec des cris de rage,

» Et preſſant dans mes bras leur inſenſible image.
» Le trépas mit un terme à des malheurs ſi grands,
» Et la faim ſecourable abrégea mes tourmens.
Il dit; & ſatisfait, plein d'une horrible joie
D'une dent dévorante il reſſaiſit ſa proie.

Si l'on applique à ce morceau du Dante, ce que nous avons dit plus haut du ſtyle inculte & des effets qu'il produit, on approuvera, je penſe, mes obſervations. L'effet général de ce morceau, eſt de jeter dans l'âme du Lecteur une horreur ſombre, qui le fatigue en quelque ſorte, & dont il a beſoin de ſe repoſer: le récit des faits les plus atroces dans Virgile, dans Ovide, & dans tout Poëte élégant, harmonieux, ne produit point cette impreſſion pénible: ſi l'action qu'ils décrivent, l'image qu'ils repréſentent, portent à l'âme un coup qui la fait ſaigner, la douceur du ſtyle eſt un baume qui coule ſur la plaie, & qui endort la douleur. Le Dante fait rarement éprou-

ver cet effet conſolant; par exemple, au moment ou le Comte Ugolin raconte qu'il dévoroit ſes mains, le Poëte fait dire aux enfans de ce malheureux:

Aſſai ci fia men doglia
Se tu mangi di noi.

mot-à-mot, *mon père, il nous ſera moins horrible que tu nous manges.* Cette expreſſion devient terrible à force d'être naturelle; elle préſente une vérité effrayante, & n'y mêle aucun adouciſſement. Que le Poëte eût ſoigné davantage l'expreſſion, ſans s'écarter du ſentiment vrai, ce ſentiment ſe fût inſinué dans l'âme avec plus de charme: faute de cet art, le récit du Comte Ugolin attriſte plus qu'il n'attendrit, effraye plus qu'il ne touche: s'il coûte quelques larmes, elles ſont rares & pénibles. C'eſt lorſque l'âme eſt préparée, attendrie par l'illuſion des ſens, que la ſource des pleurs eſt abondante,

abondante, & qu'il eſt doux de les répandre.

Malgré ces obſervations critiques, nous ſouſcrivons à l'avis de ceux qui ont avancé que pluſieurs morceaux auſſi beaux que celui d'Ugolin, mériteroient au Dante une place entre Homère & Milton : mais malheureuſement les beautés de l'Ouvrage ne ſont pas en aſſez grand nombre pour en compenſer les défauts.

Let. de Virg. à Legiſl. del. nuov. Arc.

De toutes les qualités qui font un bon Écrivain, le goût eſt la plus tardive. Le génie eſt un don de la Nature ; &, par-tout où elle en jette la ſemence, ce germe ne tarde pas à paroître. Celui du goût ne peut s'accroître & ſe développer qu'avec le ſecours du tems & de l'expérience, ſecours qui manquoit au Dante, puiſqu'il entroit le premier dans la carrière.

Le Dante abuſe quelquefois d'une penſée vraie ; il la rend fauſſe en y ajoutant. La vérité, en matière de

goût, n'eſt qu'une ligne, un point; le mérite n'eſt pas d'aller au-delà de ce but, mais de l'atteindre, & d'y reſter. Citons quelques endroits où le Dante n'a pas apperçu le point juſte auquel il devoit s'arrêter.

Veut-il exprimer le trouble dont il eſt ſaiſi en voyant ſa Maîtreſſe? Il dit:

E'l ſangue che è per le vene diſperſo
Fuggendo corre verſo
Lo cor che'l chiama.

Tout mon ſang reflue vers mon cœur, qui l'appelle. Les deux derniers mots ſont de trop;
Racine a dit:

Le voici; vers mon cœur tout mon ſang ſe retire.

Entrano i raggi di queſti occhi belli
Ne miei inamorati
E portan dolce, ovunque io ſento amaro.

Ses regards paſſent dans mon âme, &

répandent la douceur où je ſens l'amertume. Le Poëte ajoute : *Ces regards ſuivent la route que les regards précédens leur ont tracée ; ils ſavent le lieu où Amour les a laiſſés.* On ne peut trop s'étonner qu'après avoir conçu une penſée juſte & agréable, le Poëte la défigure à plaiſir : c'eſt à plaiſir eſtropier l'enfant que l'on a mis au jour, bien conſtitué, & doué de grâces naturelles.

Je veux citer ici un paſſage du Taſſe, ſouvent relevé, ſouvent admiré, & qui cependant, ſaiſi dans les nuances du goût les plus imperceptibles, n'eſt pas à l'abri de toute objection.

Volea gridar, dove o crudel me ſola
Lasci? Mà il varco al ſuon chiuſe il dolore,
Sì che tornò la flebile parola
Più amara indietro a rimbombar ſu'l core.

« Elle vouloit s'écrier : où m'aban-
» donnes-tu cruel? Mais la douleur fer-
» mant le paſſage à ſa voix, ces mots

» lamentables retournèrent en arrière,
» & retentirent avec plus d'amertume
» ſur ſon cœur ».

Eſſai ſur la Poëſie Épiq. ch. 1.

M. de Voltaire a loué ces vers; mais il paroît laiſſer entendre qu'il y a quelque critique à en faire. *Si on les traduit exactement en françois*, dit-il, *ce ne ſera plus que du galimatias*. Se ſeroit-il exprimé de même s'il eût jugé la penſée parfaitement juſte & raiſonnable?

Oſerai-je dire ce que j'en penſe? Peut-être y pourroit-on blâmer un peu trop de recherche. Il ſemble que le Poëte n'ait pu, ſans quelque effort, imaginer que des mots étouffés par la douleur *retournent en arrière, & ſe font entendre intérieurement*. Si l'Auteur de cette penſée n'étoit pas connu, & qu'il fallût deviner dans quel ſiècle on l'a miſe au jour, il ſeroit aiſé d'affirmer qu'elle n'eſt pas du tems d'Homère.

Au reſte, veut-on voir la même idée préſentée avec moins d'art & de goût?

C'eſt dans le Poëme du Dante qu'il faut la chercher; elle y eſt ſurchargée d'acceſſoires peu naturels, & le Poëte, dans ce paſſage encore, a dit plus qu'il ne falloit :

E'l duol che trova in ſù gli occhî rintoppo
Si volve innentro a far creſcer l'ambaſcia.

Sa douleur, qui ne peut ſe ſoulager par les larmes, retourne ſe concentrer dans l'âme, & augmente ſon angoiſſe intérieure. Voyez la ſuite.

Che le lagrime prime fanno groppo.
Et si come viſiere di criſtallo
Riempion ſotto ciglio tutto il coppo.

Ce ſont les premières larmes qui empêchent les autres de couler. *Elles rempliſſent toute la concavité des yeux, & forment des viſières de criſtal;* ce qui fait dire au Poëte :

Lo pianto ſteſſo li pianger non laſcia,

Ses pleurs mêmes l'empêchent de pleurer.

On ſent combien ces détails ſont éloignés de la vérité.

Le Dante a imaginé un ſupplice de l'Enfer, auquel nul Poëte, avant lui, n'avoit ſongé; c'eſt le ſupplice du froid. Il plonge les criminels dans un étang glacé: je ne connois que l'Iſis de Quinaut où l'on ait employé un tourment ſemblable.

M. de Voltaire a traduit, ou plutôt imité librement, comme il le dit lui-même, un morceau de l'Enfer du Dante, que nous allons mettre ſous les yeux du Lecteur.

Je m'appelais le Comte de Guidon;
Je fus ſur terre & ſoldat & poltron,
Puis m'enrôlai ſous Saint François d'Aſſiſe,
Afin qu'un jour le bout de ſon cordon
Me donnât place en la céleſte Égliſe;
Et j'y ſerais ſans ce Pape félon
Qui m'ordonna de ſervir ſa feintiſe,
Et me rendit aux griffes du Démon.

Voici le fait : Quand j'étois ſur la terre,
Vers Rimini je fis long-tems la guerre,
Moins, je l'avoue, en héros qu'en fripon.
L'art de fourber me fit un grand renom :
Mais, quand mon chef eut porté poil grifon,
Tems de retraite où convient la ſageſſe,
Le repentir vint ronger ma vieilleſſe,
Et j'eus recours à la confeſſion.
O repentir tardif & peu durable !
Le bon Saint Père en ce tems guerroyoit,
Non le Soudan, non le Turc intraitable,
Mais les Chrétiens qu'en vrai Turc il pilloit.
Or, ſans reſpect pour tiare & tonſure,
Pour Saint François, ſon froc & ſa ceinture,
« Frère, dit-il, il me convient d'avoir
» Inceſſamment Préneſte en mon pouvoir ;
» Conſeille-moi, cherche ſous ton capuce
» Quelque bon tour, quelque gentille aſtuce
» Pour ajoûter en bref à mes États
» Ce qui me tente & ne m'appartient pas.
» J'ai les deux clés du Ciel en ma puiſſance :
» De Céleſtin la dévote imprudence
» S'en ſervit mal, & moi, je ſais ouvrir

» Et refermer le Ciel, à mon plaiſir.
» Si tu me ſers, ce Ciel eſt ton partage ».
Je le ſervis, & trop bien, dont j'enrage.
Il eut Préneſte, & la mort me ſaiſit.
Lors devers moi Saint François deſcendit,
Comptant au Ciel amener ma bonne âme :
Mais Belzébut vint en poſte, & lui dit :
« Monſieur d'Aſſiſe, arrêtez ; je réclame
» Ce Conſeiller du Saint Père : il eſt mien ;
» Bon Saint François, que chacun ait le ſien ».
Lors, tout penaud, le bonhomme d'Aſſiſe
M'abandonnoit au grand diable d'Enfer ;
Je lui criai : « Monſieur de Lucifer,
» Je ſuis un Saint ; voyez ma robe griſe :
» Je fus abſous par le Chef de l'Égliſe.
» J'aurai toujours, répondit le Démon,
» Un grand reſpect pour l'abſolution ;
» On eſt lavé de ſes vieilles ſotiſes,
» Pourvu qu'après autres ne ſoient commiſes.
» J'ai fait ſouvent cette diſtinction
» À tes pareils ; &, grâce à l'Italie,
» Le Diable ſait de la Théologie ».
Il dit, & rit. Je ne répliquai rien

À Belzébut ; il raiſonnoit trop bien.
Lors il m'empoigne, & d'un bras roide & ferme
Il appliqua ſur ma triſte épiderme
Vingt coups de fouet, dont bien fort il me cuit ;
Que Dieu le rende à Boniface huit !

Ce Poëme, ainſi traduit, auroit plus de Lecteurs qu'il n'en trouve aujourd'hui.

DU PURGATOIRE.

LA DESCRIPTION du Purgatoire dans le Poëme du Dante, eſt auſſi bizarre que celle de l'Enfer. Si l'Enfer eſt un vaſte abyſme creuſé en rond, le Purgatoire eſt une maſſe cylindrique, élevée à une hauteur prodigieuſe. De diſtance en diſtance, des corniches ſaillantes ſe détachent du cylindre, en ſuivant toujours la circonférence. C'eſt ſur ces corniches que les coupables expient leurs fautes, les uns plus haut, les autres plus bas, ſelon la meſure de leurs iniquités. On paſſe d'une corniche à l'autre par des degrés de pierre, fort eſcarpés; & enfin, au-deſſus de la maſſe entière, c'eſt-à-dire au haut du Purgatoire, eſt une plate-forme ornée d'arbres & de plantes de toute eſpèce. C'eſt le Paradis terreſtre qui ſe trouve tranſporté là, on ne ſait pas comment,

& qui forme l'avenue du Paradis céleſte. Je ne crois pas que cette deſcription éveille le génie d'aucun Peintre.

Le Dante décrit agréablement la première région qu'il parcourt en ſortant de l'Enfer. Le Ciel s'y peint des couleurs du ſaphir, & l'aſtre qui fait aimer, (le Soleil) éclaire & embellit tout l'Orient.

Lo bel pianetta ch' ad amar conforta
Faceva tutto rider l'oriente.

Cette expreſſion paroît imitée de Lucrece:

Innubilus æther
Integit, & largè diffuſo lumine ridet.

Le Dante apperçoit un vieillard reſpectable; c'eſt Caton, qui, étonné de voir un homme au ſéjour des Ombres, queſtionne le Dante & Virgile ſur le ſujet qui les amène. Virgile répond au héros d'Utique; & celui-ci exhorte le Poëte Latin à laver le viſage du Dante,

ſouillé des fumées de l'Enfer, & à lui ceindre la tête avec un des roſeaux qui bordent la rive prochaine. Virgile ſuit ce conſeil : le roſeau arraché, il en repouſſe un autre ; c'eſt la même fiction que dans l'Énéïde au ſujet du rameau d'or, *uno avulſo, non deficit alter.* Le paſſage des Ombres ſur ce fleuve eſt encore imité du Poëme Latin : mais ici c'eſt un Ange qui fait l'office du vieux Caron, qui admet dans ſa barque certaines Ombres, & en rejette d'autres. Ce mêlange de la la fable & des vérités ſaintes, déroge aux grâces de l'une, & à la dignité des autres.

Nous ne ferons que parcourir rapidement toutes les dernières parties du Poëme, parce qu'il s'y préſente peu d'endroits dignes d'arrêter le Lecteur.

Au chant vingt-unième, un tremblement de terre annonce la délivrance d'une âme du Purgatoire. Cette âme eſt celle de Stace. Son Ombre ſe joint aux deux Voyageurs, & les accompagne

dans leurs courſes. Stace, qui paſſe du Purgatoire au Paradis, Caton qui demeure au ſéjour des Expiations, Virgile qui paroît condamné à d'éternels ſupplices, &c. on ne ſait ce qui régloit le Poëte dans cette diſpenſation des peines & des récompenſes, ni comment il concilioit ces idées avec celles de la Religion.

Dante, au chant vingt-quatrième, s'entretient avec Forèſe, qu'il a connu ſur la terre. L'entretien fini, celui-ci demande au Poëte quand il aura le plaiſir de le revoir. Cette demande faite en Purgatoire peut paroître plaiſante; le Dante y répond d'une manière grave & ſérieuſe : « J'ignore, dit-il, le tems de » ma mort; mais elle ne peut être aſſez » prochaine, vu les déſordres où ma pa» trie eſt plongée ».

Veut-on voir un exemple des recherches vaines & ridicules auxquelles les eſprits de ce tems s'appliquoient?

Le Dante vient d'appercevoir dans le Purgatoire des Ombres plus maigres, plus décharnées que les autres. Il demande à Virgile comment on maigrit dans un endroit où l'on ſubſiſte ſans nourriture. Virgile lui cite l'exemple de Méléagre, qui dépériſſoit à meſure que ſe conſumoit le tiſon d'où dépendoit ſa vie. Il employe auſſi la comparaiſon du miroir où notre image ſe peint. Il ne paroît pas que ces réponſes duſſent ſatisfaire la curioſité du Dante; il pouvoit dire à Virgile : *Comparaiſon n'eſt pas raiſon.* Stace, pour le mieux inſtruire, lui apprend comment l'enfant ſe forme dans le ſein de la mère, comment le corps s'accroît, & reçoit par degrés la vie & la penſée : voilà où le Poëte en vouloit venir : il vouloit déployer ſa ſcience dans ces détails d'une anatomie tout-à-fait conjecturale, & d'une métaphyſique obſcure. C'eſt comme dans le Poëme de Brunetto; & ces traits, répétés

dans pluſieurs Écrivains du même tems, ſont le cachet du ſiècle.

Achevons cet extrait par la citation d'un morceau qui fera connoître l'eſprit du Dante & celui de ſes Commentateurs.

Béatrix eſt arrivée dans un char; le char s'arrête au pié d'un arbre : un aigle deſcend à tire d'aîle; il briſe l'écorce, & fait tomber les feuilles & les fleurs. Un renard maigre s'élance dans le char, & Béatrix le met en fuite; l'aigle y pénètre à ſon tour & y laiſſe ſes plumes; ſurvient un Géant qu'une Courtiſanne careſſe; ce Géant, diſent les Commentateurs, eſt Philippe-le-Bel; la Courtiſanne déſigne Boniface VIII qui vendoit au Roi de France les grâces ſpirituelles. Le Géant, qui s'apperçoit des coquetteries de la Courtiſanne, l'entraîne dans un bois où il la fouette des pieds juſqu'à la tête; cela ſignifie que le Roi de France fit transférer dans Avignon le Siége Apoſtolique.

Je veux croire que cette confuſion d'objets décrits par le Dante eſt allégorique ; mais il valoit autant en laiſſer le ſens inconnu, que de l'expliquer ainſi.

Nous épargnerons au Lecteur l'ennui d'en lire davantage. Le Paradis du Dante reſſemble à ſon Purgatoire : ce ſont des fictions & des allégories du même genre. Le Poëte voit ſucceſſivement la gloire des Saints, celle des Anges, de la Vierge, & enfin celle de Dieu même ; c'eſt par-là qu'il finit, ſans dire comment ſa viſion ceſſe, ni comment il revient ſur la terre.

DES POESIES LYRIQUES
DU DANTE.

LA POESIE, au treizième ſiècle, dut en quelque ſorte ſa renaiſſance à l'amour, à la galanterie. Le deſir d'être lu des belles, & d'en célébrer particulièrement quelqu'une, fit naître aux Poëtes l'idée de ſe ſervir de la Langue Italienne, nommée alors *Langue vulgaire*, & reléguée au ſeul uſage de la converſation. Pétrarque ſuivit en ce point l'exemple du Dante, & les mouvemens de ſon cœur. Il aimoit Laure; &, pour lui offrir un hommage dont elle pût jouir, il adopta l'idiome vulgaire : quand l'âge de l'amour fut paſſé, il ſe reprocha cette infidélité faite au latin, qui étoit la Langue des gens inſtruits; cette infidélité pourtant a fait toute ſa gloire : on ne ſe ſouvient

plus que Pétrarque ait écrit en latin; on ſe ſouvient qu'il a dégroſſi ſon idiome naturel, qu'il lui a fait perdre ſa première rudeſſe, qu'il a purgé, poli & façonné cet or brut & ſortant de la mine. Le Dante, qui le devança, eut moins que lui cette partie du talent qui conſtitue le Poëte : chez lui, la Langue encore rude & groſſière, ſe montre plus voiſine de ſon origine. C'eſt le côté foible du Dante, & malheureuſement ce défaut eſt capital dans un Poëte; car nous n'oſerions dire de la Poëſie ce que Quintilien a dit de l'*Oraiſon*, qu'un extérieur âpre & hériſſé lui ſied mieux que le fard & les atours d'une Courtiſanne.

Dial. de Orat.

Le Dante devoit ſes premiers travaux à la Muſe Lyrique, puiſque les premiers mouvemens de ſon cœur étoient pour l'amour. L'amour, le chant & les vers s'appellent mutuellement; leur réunion facile & naturelle s'opère chez le Poëte, dès que le ſentiment parle en lui : auſſi dans tous

les tems la Poëſie Lyrique a-t'elle devancé les autres genres de Poëſie ; il n'en eſt qu'un peut-être qui eût le droit de naître avant elle, comme ayant ſa ſource plus avant dans le cœur humain ; ce genre eſt la ſatire.

Muratori ſe plaint de ce que la Comédie du Dante, a ſeule, entre les Ouvrages de ce Poëte, attiré l'attention des Lecteurs, & les ſoins des Commentateurs. « Ses Poëſies Lyriques, dit-il, » ne méritent pas moins d'eſtime. Je » penſe même qu'on y trouve ſouvent » des beautés qui, dans ſa Comédie, » ſont plus rares. Ses Sonnets & ſes » Chanſons découvrent le talent le plus » heureux pour la Poëſie ; ce ſont des » diamans mal polis, des perles mal attachées ; mais la rudeſſe du ſtyle n'empêche pas de reconnoître dans les vers » *le ſuc* des penſées (1), leur nobleſſe & » leur agrément ». Dell. Perf. poët. lib. 1.

(1) Sugoſo penſier.

A ce ſentiment d'un Littérateur ſavant nous ajouterons quelques mots. L'obſcurité, trop ordinaire au ſtyle du Dante, règne dans ſes Poëſies Lyriques.

On dit de quelques perſonnes que l'infortune les rend intéreſſantes; ce mot pourroit s'appliquer au talent du Dante. Ses vers n'inſpirent jamais plus d'intérêt que lorſqu'il y déplore ſes peines réelles: plus ſon ſtyle eſt négligé, plus il ſert de témoignage à la douleur. Ce n'eſt pas un Poëte exprimant avec art des peines qu'il n'a jamais ſenties; c'eſt un malheureux qui ſouffre & qui gémit : de ſes écrits il s'exhale en quelque ſorte une mélancolie douce, qui, ſemblable à une vapeur ſombre, ſe répand ſur l'eſprit du Lecteur.

Entre les Poëſies Lyriques du Dante, nous citerons, de préférence, la chanſon qu'il a compoſée ſur la mort de Beatrix ſa maîtreſſe : on peut reprocher à cette pièce des répétitions & des longueurs;

mais, ſi je ne me trompe, il y règne un ton de mélancolie, dont on ſe laiſſe aiſément pénétrer.

Gli occhi dolenti per pietà del core
Hanno di lacrimar ſofferta pena;
Sicche per vinti ſon rimaſi omai:
Ora, s'io voglio sfogare il dolore
Ch' appoco appoco alla morte mi mena
Convienmi di parlar, traendo guaí:
E perch'el mi ricorda ch'io parlai
Della mia donna, mentre che vivea
Donne Gentili, volontier con voi;
Non vo' parlare altrui
Se non à cor gentil, che'n donna ſia:
E dicerò di lei piangendo poi
Che ſen' è ita in ciel ſubitamente
Ed ha laſciato Amor meco dolente.

Ita n'è Beatrice in l'alto cielo
Nel reame ove angeli hanno pace;
E ſtà con loro, e voi, donne ha laſciate.
Non la ci tolſe qualità di gielo
Nè di calor, ſiccome l'altre face:
Ma ſola fù ſua gran benignitate,

Che luce della ſua umilitate
Paſsò li cieli con tanta virtute
Che fe' maravigliar l'eterno Sire;
Sicche dolce deſire
Lo giunſe di chiamar tanta ſalute;
E fella di quaggiuſo a ſe venire
Perche vedea ch'eſta vita noioſa
Non era degna di sì gentil coſa.

Partiſſi della ſua bella perſona
Piena di grazia l'anima gentile
Ed eſſi glorioſa in loco degno.
Chi non la piange quando ne ragiona
Cuore ha di pietra, sì malvagio, e vile
Ch' entrar non vi può ſpirito benegno.
Non è di cuor villan sì alto ingegno
Che poſſa immaginar di lei alquanto;
E però non gli vien di pianger voglia,
Ma vien triſtizia, e doglia
Di ſoſpirare, e di morir di pianto;
E d'ogni conſolar l'anima ſpoglia
Chi vede nel penſiero alcuna volta
Qual' ella fù, e com' ella n' è tolta.

Donanni angoſcia li ſoſpiri forte

Quando'l penſiero nella mente grave
Mi reca quella che m'ha'l cor diviſo.
E ſpeſſe fiate penſando alla morte
Mene viene un diſio tanto ſoave
Che mi tramuta lo color nel viſo.
Quando lo immaginar mi vien ben fiſo
Giugne mi tanta pena d'ogni parte
Ch' io mi riſcuoto per dolor ch' io ſento;
E sì fatto divento
Che dalle genti vergogna mi parte:
Poſcia piangendo ſol nel mio lamento
Chiamo Beatrice, e dico, or ſe' tu morta
E mentre ch' io la chiamo, mi conforta.
Pianger di doglia, e ſoſpirar de angoſcia
Mi ſtrugge il core, ovunque ſol mi truovo
Sicchè ne'ncreſcerrebbe a chi'l vedeſſe.
E quale è ſtata la mia vita poſcia
Che la mia donna andò nel ſecol nuovo
Lingua non è che dicer lo ſapeſſe.
E però, donne mie, perch'io voleſſe
Non vi ſaprei ben dicer quel che io ſono;
Sì mi fa travagliar l'acerba vita
La quale è sì invilita

Che ogn' uom par mi dica, io t'abbandono
Veggendo la mia labbia tramortita:
Ma qual ch' i' ſia, la mia donna ſe'l vede
Ed io ne ſpero ancor da lei merzede.

Pietoſa mia canzone, or va piangendo
E ritruova le donne, e le donzelle
A cui le tue ſorelle
Erano uſate di portar letizia.
E tu che ſei figliuola di triſtizia
Vattene ſconſolata a ſtar con elle (1).

IMITATION

DE LA CHANSON PRÉCÉDENTE.

Stances irrégulières.

J'ai caché trop long-tems mes pénibles regrets,
Trop long-tems j'ai pleuré dans un ſilence auſtère;
D'une douleur muette épanchons les ſecrets,

(1) L'édition de Veniſe, que j'ai ſuivie pour le texte, ſupprime ici trois vers que l'on trouvera dans ma traduction.

Et rendons, s'il ſe peut, ma peine moins amère.
Béatrix ne voit plus le jour:
Le monde, en ſon vaſte ſéjour,
N'offre plus rien qui m'intéreſſe:
Béatrix ne voit plus le jour:
Les derniers ſoins de mon amour
Seront de la pleurer ſans ceſſe.

Ne me demandez point par quels funeſtes coups
Le ſort vient d'abréger ſa vie:
Elle eut trop de vertus pour être parmi nous,
Le Ciel nous l'envioit; le Ciel eſt ſa patrie.
Déjà ſur ſon front rayonnant
Les Anges ont placé la couronne immortelle:
Hélas! que nos deſtins diffèrent maintenant!
Mes maux ſont infinis; ſa gloire eſt éternelle.

Quel mortel inſenſible a connu ſes appas,
Et peut à ſon trépas
Ne point donner de larmes?
Ah! pour lui la vertu n'aura jamais de charmes.

Quand je me peins ſes yeux éteints & languiſſans,

Son teint pâle & flétri, ſon image effacée;
Le deſir de la mort pénètre tous mes ſens,
Et c'eſt dans mes ennuis ma plus douce penſée.
Alors des liens les plus chers
Ma triſte vie eſt dégagée,
Je fuis loin des humains, dans un autre univers,
J'appelle Béatrix au fond de mes déſerts:
En la nommant, hélas! ma peine eſt ſoulagée.

Depuis que j'ai perdu cet objet précieux,
Mon trouble, ma douleur extrême
Eſt importune à tous les yeux
Et rebute la pitié même.
Mais qu'importe au cœur qui gémit
La pitié des humains ou leur indifférence?
Béatrix me voit; il ſuffit:
Ses regards ſont ma récompenſe.

Allez mes vers, enfans de mes longs déplaiſirs,
Cherchez de Béatrix les compagnes fidelles:
De mes chants autrefois j'égayois leurs loiſirs;
Je ne veux aujourd'hui que pleurer avec elles.
O! mes triſtes accens!

Des cœurs compatiſſans
Réveillez la tendreſſe:
Béatrix ne voit plus le jour;
Les derniers ſoins de mon amour
Seront de la pleurer ſans ceſſe.

Si l'on rapproche de la chanſon du Dante, celle que Pétrarque a écrite dans une circonſtance pareille, après la mort de ſa Maîtreſſe, on trouvera dans la dernière plus de grâces de ſtyle, mais moins de naïveté, moins de profondeur dans les ſentimens. Pétrarque mêle l'eſprit & le faux bel-eſprit au langage de la douleur; c'eſt démentir le ſentiment dont il ſe dit pénétré.

Nous ne terminerons point cet article des Poëſies Lyriques ſans parler de Guido Cavalcanti, concitoyen du Dante, ſon émule & ſon ami. Ils avoient tous deux fait leurs études ſous Brunetto Latini. Cavalcanti fut, comme le Dante, enveloppé dans la querelle des Noirs &

des Blancs : il fut, comme lui, banni de Florence ; il tomba malade en exil & obtint la permiſſion de revenir dans ſa patrie, où il mourut bientôt après.

Vit. de Guid. Cavalc. da Celſ. Citad.

Plus d'un Littérateur Italien a fait l'éloge de Cavalcanti. « La poëſie vulgaire, dit Creſcimbeni, doit beaucoup » à ſes Ouvrages ; elle en a reçu de la » force & de l'éclat ».

Hiſt. della Vulg. Poëſ. Tom. II.

Landino penſe que la réputation de Cavalcanti ſeroit plus grande, ſi elle n'eût pas été obſcurcie par celle du Dante. Bocace, dans ſon Décaméron, a fait auſſi une mention honorable de ce Poëte.

Les Poëſies de Cavalcanti roulent preſque toutes ſur l'amour ; mais il n'en parle ni avec autant de naturel, ni avec autant de ſenſibilité que le Dante. Ce n'eſt ſouvent qu'un jargon métaphyſique tout-à-fait inintelligible (1).

(1) Voy. le Sonnet XIII, *Per li occhi fiere*, &c.

On pourroit obſerver que les Anciens (preſque toujours plus rapprochés de la nature que nous) n'ont, pour ainſi dire, peint l'amour dans leurs Ouvrages, que comme une rage des ſens, & un tourment phyſique. Tout, dans leurs écrits, atteſte cette vérité, depuis les Idylles de Théocrite, & le fragment de Sapho, juſqu'à la Phèdre d'Euripide. L'amour, ainſi conſidéré, inſpireroit moins d'intérêt, ſi les Anciens n'en avoient embelli la peinture, par les charmes de cette poëſie qui anoblit tout & qui rend tout aimable.

Les Modernes, ſur-tout au tems de la Chevalerie, s'écartant des traces des Anciens, donnèrent dans un excès tout-à-fait oppoſé. Chez eux l'amour, au lieu de tenir aux beſoins des ſens, parut en être indépendant : ce ne fut, pour ainſi dire, que le beſoin de louer une femme de préférence à toutes les autres, & de la louer de cent façons différentes. Ce

froid amuſement de l'eſprit ne pouvoit aboutir qu'à des éloges outrés : les Poëtes n'avoient que le choix d'être ſenſément ennuyeux, ou piquans par une exagération ridicule : ils exagérèrent, & la multitude applaudit.

Ainſi, détourné une fois du ſentier de la nature, le goût, de jour en jour, s'égara davantage, juſqu'à ce qu'enfin des hommes doués d'un ſentiment exquis, le remîſſent dans la route véritable, & cherchâſſent l'accord du ſentiment, de l'eſprit & de la raiſon.

Le morceau de Cavalcanti le plus agréable, eſt celui où il s'eſt le plus éloigné de l'eſprit de ſon ſiècle, & dans lequel il a traité l'amour un peu à la manière des Anciens. Nous allons citer ce morceau de poëſie, qui eſt une ballade. On trouvera ſans doute que la jeune Bergère y abrége un peu les formalités de l'amour; mais encore vaut-il mieux, pour l'intérêt du Lecteur, avoir à ſupporter ce défaut,

qu'un autre plus opposé à la nature.

In un boschetto trovai pastorella
Più che la stella bella al mio parere:
Capegli havea biondetti, e ricciutelli,
E gli occhi pien d'amor, cera rosata.
Con sua verghetta pastorava agnelli,
E scalza, e di rugiada era bagnata;
Cantava come fosse inamorata
Era adornata di tutto piacere.
D'amor la salutai immantenente
E domandai s'havesse compagnia:
Ed ella mi riposse dolcemente
Che sola per lo bosco gia;
E disse: « Quando l'augel pia
» Allhor desia lo mio cuor drudo havere ».
Poi che mi disse di sua conditione,
E per lo bosco augei udio cantare,
Frà me stesso dicea: « Hora è stagione
» Di questa pastorella gioi' pigliare ».
Merce le chiesi sol che di baciare,
E d'abbraciare fosse il suo volere.
Per man mi prese d'amorosa voglia

E diſſe che donato m'havea il core:
Menommi ſotto una freſchetta foglia
La dove io vidi fior d'ogni colore:
E tanto vi ſentio gioi' & dolzore
Che Dio d'Amor mi parve vedere.

Je vais donner d'abord la traduction en proſe de cette ballade : j'y joindrai enſuite une Idylle dont ce morceau m'a fourni l'idée, mais dont elle n'eſt qu'une imitation fort éloignée.

« J'ai trouvé dans un boſquet une » jeune Bergère, plus belle à mes yeux » que l'aſtre du matin. Ses blonds che- » veux ſe relevoient en boucles, ſes yeux » brilloient du feu de l'Amour, & ſon » teint des couleurs de la roſe. A l'aide » d'un bâton léger, elle conduiſoit ſes » agneaux; & ſes pieds nuds ſe bai- » gnoient dans la roſée. Elle chantoit; » à l'entendre on eût dit qu'elle aimoit: » le plaiſir embelliſſoit ſa figure. Je lui » fis un ſalut amoureux; & lui demandai

» ſi

» ſi quelqu'un accompagnoit ſes pas. Elle » me répondit, d'un air doux, qu'elle » erroit ſeule dans ce bois. Puis elle » ajouta : quand l'oiſeau chante & *ap-* » *pelle ſa compagne* (1), alors mon cœur » deſire avoir un Amant. A peine elle eut » prononcé ces mots, que j'entendis l'oi- » ſeau chanter. Ah! me dis-je à moi- » même, voici l'inſtant d'obtenir les plus » douces faveurs. Je lui demandai ſeu- » lement un baiſer, un baiſer que je » duſſe à la tendreſſe. Preſſée d'un deſir » amoureux, elle me prit la main, & » me dit que ſon cœur étoit à moi. Je » ſuivis ſes pas ſous la fraîche feuil- » lée : là, mille fleurs enchantèrent mes » regards ; là, je goûtai des plaiſirs ſi » doux, que, ſous les traits de la Ber- » gère, je crus l'Amour même préſent à » mes yeux ».

(1) Ces mots ne ſont point dans le texte ; mais j'imagine que l'expreſſion italienne *pia*, les ſous-entend.

LA COLOMBE,

IDYLLE.

Sous l'ombrage écarté d'un boſquet ſolitaire
J'apperçus l'autre jour une jeune Bergère:
Elle avoit de Vénus la fraîcheur & l'éclat;
Son teint s'embelliſſoit d'un modeſte incarnat:
Elle ſouloit aux pieds l'herbe tendre & fleurie,
Où l'humide roſée, en perles arrondie,
Brilloit pour rafraîchir la trace de ſes pas.
Un jonc ſouple, ornement de ſes doigts délicats,
Raſſembloit ſes troupeaux errans à l'aventure;
L'or de ſes blonds cheveux lui ſervoit de parure,
Elle chantoit l'Amour, la tendre volupté;
Et l'attrait du plaiſir animoit ſa beauté.
« Bergère, êtes-vous ſeule? — Hélas! répondit-elle,
» J'erre ſeule en ce bois. — Quoi! ſeule! — Oui; tous les jours
» J'y viens lorſque l'aurore aux travaux nous rappelle,
» J'en ſors, lorſque la nuit recommence ſon cours.

L'AMANT.

Ainſi le ſombre ennui doit vous ſuivre ſans ceſſe.
Sont-ce-là les plaiſirs de l'aimable jeuneſſe?

LA BERGÈRE.

Je voudrois ignorer qu'il en eſt de plus doux.

L'AMANT.

L'ignorer! Eh pourquoi? Parlez, expliquez-vous.

LA BERGÈRE.

Tous les jours la Colombe, en ce bois gémiſſante,
Prolonge en ſons plaintifs ſa voix attendriſſante:
Elle appelle un oiſeau qui ſoudain lui répond,
Et leur joie innocente auſſi-tôt ſe confond.
Ce ſpectacle touchant que chaque jour répète,
Jette un trouble confus dans mon âme inquiète;
Quand la Colombe chante, une douce langueur
M'avertit en ſecret des beſoins de mon cœur.

L'AMANT.

À cette voix, Bergère, il eſt tems de te rendre:
Tes beſoins ſont remplis ſi ton cœur veut m'entendre:
Dis un mot; à tes jours j'aſſocierai les miens;
Ce bien ſeul qui te manque eſt le plus grand des biens;
Et ton âme, éprouvant tout ce qu'Amour inſpire,
N'enviera plus le ſort de l'oiſeau qui ſoupire...

Tu crains de t'expliquer : parle, timide enfant ;
Ouvre-moi les replis de ton cœur innocent :
Souffre qu'à tes ſecrets je faſſe violence.
Je la preſſois en vain, & ſon jaloux ſilence
Retardoit un bonheur où j'étois deſtiné :
Mais du haut d'un feuillage, en ceintre couronné,
La Colombe éleva ſa voix plaintive & tendre ;
La Bergère en rougit, & ſon cœur fut troublé :
« Hélas ! je n'ai plus rien, me dit-elle, à t'apprendre ;
» Je n'avois qu'un ſecret : l'oiſeau l'a révélé.

DES AUTRES OUVRAGES DU DANTE.

LE PREMIER de ces Ouvrages dont nous rendrons un compte ſuccinct, eſt celui que l'Auteur a intitulé *le Banquet*, *Convito* (1). Sur ce titre on penſeroit d'abord que le Dante a voulu imiter Xénophon, Platon ou Plutarque, qui, tous trois, ont donné le titre de *Banquet* à l'un de leurs Traités. Mais celui-ci n'a rien de commun avec les trois autres; l'Auteur moderne ne juſtifie le titre de ſon Ouvrage qu'en diſant que la doctrine qu'il y répand eſt une nourriture pour l'eſprit, & qu'il invite chacun à en prendre ſa part. L'Ouvrage n'eſt pourtant qu'un Commentaire prolixe de

(1) Ou bien *Convivio*. Voyez la Bibl. de Font. Tom. I, page 459.

trois Chanſons du Dante; il eſt vrai que ce Commentaire embraſſe tout, phyſique, morale & métaphyſique. Le Ciel eſt-il nommé dans un vers, le Commentaire, à ce ſujet, s'étend & ſe perd dans un long détail aſtronomique; ainſi du reſte.

Lorſqu'on lit pour la première fois la Comédie du Dante dans une édition commentée, on ne peut s'étonner aſſez que les Commentateurs ayent ſuppoſé par-tout un ſens myſtérieux & allégorique. Ici, c'eſt la Philoſophie perſonifiée, dont Béatrix n'eſt que l'image & l'emblême; là, c'eſt la Vie active, & la Vie contemplative, déſignées ſous les traits de Rachel & de Lia, &c. En liſant toutes ces recherches laborieuſes, qui paſſent de bien loin le chef-d'œuvre de Mathanaſius, je ne pouvois concevoir que des hommes inſtruits ſe fuſſent ainſi donné la torture pour expliquer ce qui préſente quelquefois un ſens clair & direct;

V. le Purg. ch. 27.

&, d'un autre côté, n'offre jamais un ſens ſatisfaiſant, dès qu'il faut l'aller chercher ſi loin. Mais combien ma ſurpriſe a-t'elle redoublé lorſque j'ai vu que le Dante lui-même a tracé le chemin aux Commentateurs, & qu'il leur a donné l'exemple? Non-ſeulement le Banquet explique le ſens direct des Chanſons qu'il commente, mais il en donne encore le ſens allégorique; & l'on ſe doute bien de ce que doit être ce ſens enveloppé. L'eſprit humain fait pitié, lorſqu'on en retrouve l'enfance juſques dans des eſprits ſupérieurs à leur ſiècle, & qui l'ont éclairé!

J'ai dit que le Dante a tout fait entrer dans ſon Commentaire: ce qu'il y a de mieux, peut-être, eſt une complainte ſur ſes malheurs, qui, du moins, fait voir au naturel l'état de ſon âme. « Hélas! » s'écrie-t'il, plût au Maître de l'Univers » que je n'euſſe point ſenti les rigueurs de » l'injuſtice, & gémi dans l'exil & dans la

» pauvreté! Florence, cette fille auguſte
» de Rome, s'eſt fait un jeu de me re-
» pouſſer de ſon ſein; de ſon ſein où je
» fus nourri, où je reçus le jour; de ſon
» ſein où je deſire repoſer mon cœur
» fatigué, & terminer en paix ma vie.
» J'ai parcouru tous les Pays où ma Lan-
» gue maternelle eſt connue; j'y ai paſſé
» comme un étranger qui mendie; &
» par-tout j'ai montré les plaies que m'a
» faites la fortune: mais par-tout l'on fait
» un tort aux malheureux des diſgrâces
» qu'ils éprouvent ».

La méthode du Dante, dans ſes Ouvrages de proſe & de raiſonnement, eſt celle d'Ariſtote; il procède comme lui par la voie de l'analyſe; il définit, diſtingue & diviſe. Mais le Dante abuſe de cette méthode, & la fait dégénérer en des ſubtilités vétilleuſes, qui tiennent plus à l'ergotiſme des écoles, qu'aux procédés de la ſaine raiſon. Citons-en un exemple entre mille. Le Dante veut ſe juſtifier

d'avoir employé l'idiome vulgaire de préférence à la Langue Latine : la raiſon qu'il en donne eſt l'affection qu'il a pour la Langue de ſon Pays ; mais cette raiſon ſi ſimple lui fournit une triple diviſion tout-à-fait inutile, & dès-lors ridicule. « L'Amour, dit-il, porte naturellement » à trois choſes, à glorifier l'objet aimé, » à en être jaloux, à le défendre ». Chacune de ces diviſions ſert enſuite de texte à une longue paraphraſe. En voilà plus qu'il n'en faut pour juger de la manière de raiſonner du Dante, & du ton de philoſophie de ſon ſiècle.

DE L'ÉLOQUENCE VULGAIRE.

Bocac. vit. di Dant.

NOUS apprenons de Bocace que le Dante, peu de tems avant ſa mort, écrivit un Traité ſur *l'Eloquence vulgaire* (ou plutôt ſur la *Langue vulgaire*, comme nous le verrons bientôt); qu'il vouloit diviſer cet Ouvrage en quatre Livres, mais qu'après ſa mort il ne s'en eſt trouvé que deux, ſoit que l'Auteur n'ait pas eu le tems d'achever ce Traité, ſoit que les deux derniers Livres ſe ſoient perdus. L'Ouvrage que nous avons aujourd'hui, & qui porte le titre *de l'Eloquence vulgaire*, a été publié en 1577 par Corbinelli, traduit du Latin en Italien par le Triſſin, dit-on (1); mais cet

(1) Murat. dell. perfett. poëſ. pag. 24, ſemble

Ouvrage eſt-il vraiment celui du Dante? C'eſt un problême qui a exercé la critique de quelques Savans de l'Italie, & qui, malgré leurs recherches, eſt encore difficile à réſoudre.

Salvini penſe que l'Ouvrage n'eſt pas du Dante; & la raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'on y traite des queſtions qui n'ont été agitées que quelques ſiècles après le Dante, lorſque la critique fut connue en Italie, & que l'uſage s'établit d'écrire en langue vulgaire. Della perfett. poëſ. notes. vol. 1. p. 18. T. II. pag. 84, 85, &c. Voy. Creſcimb. dell. poëſ. vulg. p. 373.

Le Varchi ne reconnoît point non plus le Dante pour Auteur du Traité, parce qu'on y parle mal de l'idiome Florentin que le Dante a employé dans ſes Poëſies; ce qui ſemble impliquer contradiction. Id.

A ces raiſons on pourroit en ajoûter

---

indiquer que le Triſſin n'eſt pas Auteur de la traduction.

une, qui, ſans être d'un grand poids, iroit de pair avec les autres. L'Ouvrage du Dante fut écrit, dit-on, ſur la fin de ſa vie, & par conſéquent lorſqu'il étoit à Ravenne auprès de Guido da Polenta, ſon ami. Le Dante alors étoit ſans eſpoir de rentrer dans ſa patrie, & il devoit moins que jamais en avoir le deſir, puiſque la Cour du Souverain de Ravenne lui offroit, avec profuſion, & les diſtinctions & les plaiſirs. Il eſt vraiſemblable que dans cette ſituation le Dante avoit pour ſa patrie cette haine active & toute républicaine, dont il a donné des témoignages en pluſieurs endroits de ſon Poëme; & plus encore dans la lettre qu'il écrivit à Henri de Luxembourg pour l'exciter à punir & à ſoumettre Florence. Cependant, au chapitre ſixième de l'Éloquence vulgaire, l'Auteur parle de Florence avec les expreſſions d'un zèle ardent & reſpectueux. Eſt-ce le Dante qui s'eſt exprimé ainſi, lorſqu'il ne ſemble pas qu'il pût

avoir l'eſpérance de ramener à lui l'eſprit de ſes Concitoyens?

Toutes ces conjectures jettent aſſez peu de lumière ſur le point dont il s'agit : auſſi le ſavant Muratori ne voit pas de raiſons de décider que le Traité de l'Éloquence vulgaire n'eſt point du Dante.

Voici en peu de mots quel eſt le fonds & la forme de l'Ouvrage.

Il roule, non ſur l'Eloquence, mais ſur les différens idiomes en uſage dans l'Italie. L'Auteur les cite & les déprécie tous l'un après l'autre ; mais il attaque principalement l'idiome Romain, qui, ſelon lui, eſt, comme les mœurs de cette Ville, infect & corrompu, *puzzolento*.

L'idiome préférable eſt celui qui n'eſt propre particulièrement à aucune Ville, mais généralement uſité dans toute l'Italie. L'Auteur appelle ce langage, *vulgaire*, *illuſtre*, *principal*, *aulique* & *courtiſan*, Volgare, illuſtre, cardinale, aulico & cortigiano.

épithètes qu'il explique & juſtifie comme il peut. Salvini, à l'occaſion de ce paſſage, en cite un d'Henri Etienne, tiré de ſon Ouvrage ſur la conformité du langage François avec le Grec. « Je veux » bien avertir le Lecteur que mon inten» tion n'eſt pas de parler de ce langage » François bigarré, qui change tous les » jours de livrée, ſelon que la fantaiſie » prend à Monſieur le Courtiſan ou à » Meſſieurs du Palais, de l'accoûtrer ». Voilà, dit l'Abbé Salvini, le parler de la Cour & du Palais clairement déſigné.

Dans le ſecond livre, l'Auteur traite des vers, des mots, & des tours qui conviennent aux Poëmes Italiens nommés Chanſons, *Canzoni*. La Chanſon, en Italie, n'eſt pas, comme parmi nous, un badinage galant, tendre ou bachique : elle participe plus du genre ſérieux de l'Ode; l'Auteur la définit ainſi : « Un » aſſemblage tragique de ſtances égales,

» ſans interlocuteurs, & qui aboutit à
» une maxime ».

Les principes qu'il établit, ſont propres à ce Poëme, & n'ont rien d'intéreſſant pour nous.

DE LA MONARCHIE.

NOUS n'avons plus à rendre compte que d'un Ouvrage du Dante, écrit en Latin, & intitulé *de Monarchia*.

Nous avons vu que la querelle du Sacerdoce & de l'Empire partageoit l'Italie en deux factions, les Guelfes & les Gibelins; le Dante, attaché à la cauſe des derniers, voulut la défendre par ſes écrits, & porter atteinte à l'autorité ſuprême qu'affectoient les Souverains Pontifes, & dont ils n'abuſoient que trop ſouvent. J'ignore ſi l'Auteur a joui du ſuccès de ſon Ouvrage; mais du moins, après ſa mort, ſon Traité produiſit l'effet qu'il en devoit attendre : les Proteſtans s'en ſervirent comme d'une autorité redoutable aux Papes, & les Papes le condamnèrent comme infecté d'héréſie.

Dupl. Morn. myſt. d'iniq. p. 419, &c.

L'Ouvrage

L'Ouvrage ſe diviſe en trois Livres. Dans le premier l'on examine ſi la Monarchie univerſelle (car c'eſt de celle-là qu'il s'agit) convient au bonheur du monde; dans le ſecond, ſi les Romains ont eu droit de s'arroger cet empire univerſel; dans le troiſième, ſi le Monarque qui en jouit doit dépendre de Dieu immédiatement, ou du Souverain Pontife qui repréſente Dieu ſur la terre.

De ces trois queſtions, la première appartient toute à la politique, & ne paroît pas difficile à réſoudre; la ſeconde eſt abſurde & ne ſauroit ſe propoſer; la troiſième tient aux diſtinctions délicates du ſpirituel & du temporel: elle eſt aujourd'hui réſolue pour tout le monde.

Citons les opinions du Dante concernant ces trois queſtions.

D'abord il penſe que l'Univers a beſoin d'un ſeul Maître; ſentiment qui doit étonner dans un Républicain. Une maiſon, dit-il, une famille, une Ville, ne

peuvent ſubſiſter ſans un Chef : il en eſt de même du monde entier. C'eſt ſous un Maître, ajoute-t-il, que les hommes ſont libres. L'Auteur a ſous-entendu les preuves de cette aſſertion, qui valoient bien la peine d'être alléguées.

Seconde opinion. Les Romains, comme le peuple le plus noble du monde, avoient droit au gouvernement ſuprême. D'ailleurs, le droit de conquête eſt un droit légitime. On ſe doute bien encore que la preuve n'eſt pas au bout de l'aſſertion, ou du moins cette preuve n'eſt pas ſans réplique.

Quod per duellum acquiritur, de jure acquiritur.

La troiſième opinion du Dante eſt que le Monarque univerſel ne relève que de Dieu ſeul, & non de ſon Vicaire ſur la terre. Il réfute les fauſſes interprétations de quelques paſſages de l'Écriture, dont on s'eſt ſervi pour favoriſer la cauſe du ſacerdoce. Il relève les uſurpations des Papes, & il établit que l'uſurpation ne fonde pas un droit. Cependant il avoit

dit plus haut que le droit de conquête eſt légitime; c'eſt que les Papes ne ſont ni Guerriers, ni Conquérans; le Dante, qui les regardoit comme des uſurpateurs politiques, condamne cette ſorte d'uſurpation, & juſtifie celle qui ſe fait par les armes. Rien ne prouve mieux ſon aveugle prévention. Au reſte, en prononçant ainſi contre la Cour de Rome, il apporte des tempéramens à ſes déciſions. Il recommande aux Empereurs le reſpect qu'ils doivent au Souverain Pontife. « Que Céſar, dit-il, ſoit pour le ſucceſ-» ſeur de Saint Pierre ce que le premier-» né des enfans eſt pour un père qu'il » honore; & qu'éclairé de ſes lumières, » il gouverne ſagement le monde auquel » il fut prépoſé par Dieu ſeul ».

Tel eſt l'extrait des Ouvrages du Dante. Il ſuffit, je penſe, pour comparer ce Poëte à ſa réputation, & pour juger s'il mérite les honneurs dont il joui.

FIN.

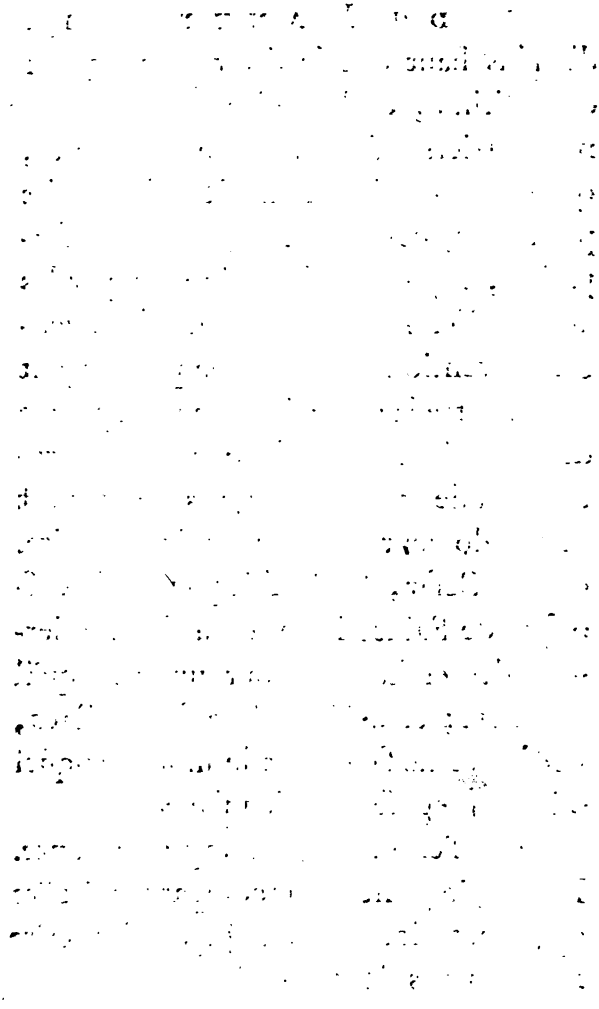

VIES
DES
ÉCRIVAINS ÉTRANGERS,
TANT ANCIENS QUE MODERNES;

Accompagnées de divers morceaux de leurs Ouvrages, traduits par l'Auteur de leurs Vies:

LOCMAN ET PILPAY,
SUIVIS D'UN
ÉLOGE DE MÉTASTASE;

PAR M. LE PREVOST D'EXMES.

A PARIS,

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, ROYEZ, Libraire, à la descente du Pont-Neuf, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

On ne recevra point de Souſcriptions pour cet Ouvrage ; chaque Brochure, ſoit qu'elle contienne une ou pluſieurs Vies, ſe vendra ſéparement 1 liv. 10 ſols.

Reg. St.
Grant
5.2.40
40605

4-15-40 MFP

VIE DE LOCMAN.

SI nous nous attachions à la Généalogie de LOCMAN, composée par l'Auteur du *Tdïassir* (1), nous dirions qu'il étoit fils de *Baour* ou *Béor*, descendant de *Tharé*, & petit-neveu d'Abraham. D'autres le disent sorti d'une sœur de *Job*. En suivant l'une ou l'autre de ses opinions, on pourroit croire que *Locman* a fleuri vers le tems du Patriarche *Jacob*, petit-fils d'Abraham. Mais en adoptant le sentiment de *Mirkond* (2), cité par *Sahid*, Traducteur de *Pilpay*, qui paroît plus généralement

(1) Herbelot, *Bibl. Orient.*, au mot *Locman*.
(2) Sahid, *Livre des Lumières au Lecteur*.

ſuivi, on voit que *Locman* commença à paroître vers la fin du règne de *David*, & vécut ſous *Salomon*, environ 1000 ans avant J. C. On prétend qu'il étoit Nègre Africain, né en Ethiopie ou en Nubie, qu'il exerçoit le métier de Tailleur ou de Charpentier, ou ſelon d'autres la profeſſion de Berger, & qu'il fut enlevé & vendu comme eſclave Abyſſin, *Habaſchi*, par des Iſraëlites qui faiſoient le commerce de Nègres. *Erpenius* approuve l'opinion de ceux qui diſent, « que ce Philoſophe étoit » né en Perſe d'une famille Juive, & qu'il » fut élevé dans la Religion des Juifs (1): *Patria, ut aiunt, Perſam, gente verò & Religione Judæum.* Ce Commentateur le fait fleurir pluſieurs ſiècles avant le règne de *Darius*.

On lit dans un Commentaire ſur l'Alcoran, intitulé *Tafsir*, que le Maître de *Locman* l'envoya un jour, avec d'autres Eſclaves, chercher des fruits à la campa-

(1) Erpenius, *Locmani Fabulæ.*

gne. Ses Compagnons mangèrent les fruits, & ſe réunirent pour l'accuſer de cette gourmandiſe, quoiqu'il fût le ſeul qui n'y eût point eu part. L'Eſclave accuſé demanda à ſe juſtifier, en propoſant au Maître de les obliger tous enſemble à boire de l'eau chaude, & enſuite à tourner avec vîteſſe dans le même lieu en ſa préſence. Cette agitation extraordinaire produiſit l'effet que *Locman* en attendoit; tous ces Eſclaves éprouvèrent bien-tôt des nauſées; les coupables finirent par vomir les fruits qu'ils avoient mangés : l'Eſclave innocent ne rendit que l'eau qu'il avoit bue. Le Maître inſtruit de la vérité par ce moyen ingénieuſement trouvé, commença à diſtinguer *Locman* des autres Eſclaves, & bien-tôt après lui accorda ſa liberté. Il donna un jour à cet Eſclave, dit l'Auteur du Livre Arabe, qui a pour titre NIGHIARISTAN, cité par *Herbelot*, un Melon à manger; l'ordre fut exécuté ſur le champ & ſans aucun murmure. Le Maître ſurpris, demanda à *Locman*, comment il avoit eu le cou-

rage de manger un ſi mauvais fruit juſqu'au dernier morceau. Cet Eſclave répondit avec un air d'affection : « J'ai reçu ſi ſouvent » des douceurs de votre part, qu'il n'eſt » pas étrange que j'aie mangé une ſeule » fois en ma vie un fruit amer que vous » m'avez préſenté ». Cette réponſe nous fait croire que le Melon, dont il s'agit ici, n'étoit pas un fruit tel que celui auquel nous donnons ce nom en Europe ; mais plutôt ſemblable à la Coloquinte, qui eſt naturellement amère. Le Maître touché de l'obéiſſance & de la réponſe de *Locman*, ne crut pas devoir laiſſer plus longtems au nombre des Eſclaves un homme qui montroit tant de ſageſſe dans ſa conduite & dans ſes paroles. La réponſe de ce Philoſophe devint ſi célèbre dans tout l'Orient, qu'elle ſervit aux Soldats d'un Conquérant Arabe. *Alpteghin* ayant été vaincu, de manière qu'il ne lui reſtoit plus aucuns moyens de payer ſes troupes (1), vou-

(1) Herbelot, *Bibl. Orient.*, au mot *Alpteghin*.

lut les licentier, & leur conseilla même de s'attacher à son Vainqueur, qui étoit plus heureux. Ses généreux Soldats, qui avoient partagé en d'autres occasions la bonne fortune de leur brave Général, ne purent se résoudre à l'abandonner dans son adversité, & employèrent la réponse de *Locman* pour lui faire approuver le parti qu'ils prenoient de demeurer attachés à son service. Une résolution si noble fut également avantageuse à *Alpteghin* & à ses fidèles Soldats; il eut une nouvelle affaire avec son ennemi, le défit, règna paisiblement, & rendit ses Sujets heureux.

Locman devenu libre, se mit au service du Roi *David*, si l'on en croit quelques Ecrivains; il se livra à la vie contemplative, & fit une étude particulière de la sagesse. Sa bonne conduite & ses belles maximes lui acquirent de la réputation; on s'empressa de l'écouter. Un Israëlite le voyant un jour entouré d'Auditeurs, qui desiroient profiter de ses leçons, en parut surpris, & lui demanda hautement, s'il

étoit ce Berger qu'on avoit amené depuis peu de tems à Jeruſalem ? — « Oui, répon- » dit *Locman*, je ſuis ce Berger-là ». L'Iſ- raëlite lui demanda encore comment il étoit parvenu à un ſi haut degré de ſageſſe & de vertu ? — « Par trois moyens, répliqua auſſi- » tôt notre Sage ; en diſant toujours la » vérité, en gardant inviolablement ma pa- » role, & en ne me mêlant jamais de ce » qui ne me regardoit point ». On lui fit une nouvelle queſtion pour ſavoir de qui il avoit appris ſa ſageſſe, & il répondit : — « Des aveugles qui s'aſſurent de tout en » touchant ». *Thaalebi* rapporte, que *David* lui dit un jour : « Comment vous êtes- » vous levé ce matin » ? — *Au milieu de ma pouſſière*, répondit *Locman*. L'Hiſto- rien ajoute que cette réponſe plut au Roi, qui admira l'humilité du Sage en queſtion.

Locman eſt ſurnommé en Arabe, *al Hakim*, c'eſt-à-dire, *le Sage*. Dans le Cha- pitre 31 de l'Alçoran, il eſt écrit que Dieu dit : *Lecadatina Locman alhecmat ;* ce qui ſignifie, *Nous avons donné la ſageſſe à*

Locman. Ces paroles de l'Alcoran ont fait naître entre les Commentateurs de cet Ouvrage la queſtion de ſavoir, ſi *Locman* doit être mis au rang des Prophêtes, ou ſeulement au nombre de ceux qui ſont appellés Sages par excellence. Les Auteurs qui le diſent neveu de *Job*, le regardent comme un Prophête; mais les autres, qui ſont en plus grand nombre, ſe contentent de le placer parmi les Sages, tels que *Pythagore*, dont l'Auteur du *Lebtaric* le fait contemporain. Il eſt à remarquer que cet Ecrivain met en même tems *Locman* ſous le règne d'un Roi de Perſe, appellé *Koſroès*, qu'on prétend avoir vêcu dans le même tems que *Salomon*. Pour ſauver l'abſurdité de cet Anacroniſme, l'Auteur du *Lebtaric* a imaginé de faire exiſter en différens tems deux Sages ſous le nom de *Locman*. Les Ecrivains Arabes & Turcs ſe réuniſſent pour dire que la ſageſſe de celui dont nous parlons, éclata parmi les Hébreux pendant qu'ils étoient gouvernés par *David* & *Salomon* ſon ſucceſſeur. On ignore le tems

de la mort de *Locman*. L'Auteur de *Tharik Monkhel* dit seulement, « qu'il avoit son » Sépulchre à *Kamlach* ou *Kamach*, petite » Ville, peu distante de Jerusalem, près » des 70 Prophêtes que les Israëlites firent » mourir de faim en un seul jour ». *Locman* eut un fils, appellé par les uns *Anam*, & par d'autres *Mathan*.

En rapprochant quelques Anecdotes, rapportées par les Arabes, & en comparant ses Ouvrages avec ceux de *Salomon*, on est tenté de croire que ces deux Ecrivains ne sont qu'une même personne. Premièrement, les Arabes disent que les Anges apparurent à *Locman* pendant son sommeil, & lui dirent : « Nous sommes les Messagers » de Dieu, ton Créateur & le nôtre ; il » veut te faire Monarque & son Lieutenant » sur la terre ». Voici la réponse de *Locman*. *Si c'est par un commandement absolu de Dieu que je devienne tel que vous dites, j'espère qu'il me donnera les secours nécessaires pour exécuter ses ordres avec fidélité. Mais s'il me donne la liberté de choisir un*

état de vie, je ſouhaite plutôt qu'il me laiſſe dans celui où je me trouve préſentement, & qu'il me préſerve de l'offenſer, ſans quoi toutes les grandeurs du monde me ſeroient à charge. Les mêmes Hiſtoriens ajoutent, que Dieu approuva la réponſe de *Locman*, & qu'il lui donna la ſageſſe par récompenſe. Ce récit ne rappelle-t-il pas le paſſage de la Bible (1), qui nous apprend qu'un Prophête avertit *David* de faire ſacrer *Salomon*, pour le faire règner en la place d'*Adonias*; & que Dieu envoya la ſageſſe à *Salomon* pendant un ſonge? En ſecond lieu, les Arabes diſent que *Locman* a laiſſé un Livre, intitulé *Amthal*, c'eſt-à-dire, *Proverbes*. N'avons-nous pas un ouvrage de *Salomon* qui porte le même titre? La ſageſſe de ce Roi, qui fut regardé comme le Prince le plus éclairé de ſon tems, paſſa en Proverbe dans tout l'Orient. Les Hébreux diſoient que *Salomon* connoiſſoit tout, *depuis le cèdre juſqu'à l'hy-*

(1) Rois, L. 3, c. 1, 3.

ſope : les Arabes ont conſervé ce Proverbe : « On ne peut rien enſeigner à » *Locman* » (1). *Non neceſſe eſt docere Locmanum.*

Ajoutons à ces obſervations la reſſemblance qui ſe trouve entre les Proverbes de *Salomon* & ceux de *Locman*. Le premier commence ſon Livre en diſant : *Timor Domini, principium ſapientiæ* ; ce qui ſignifie littéralement : « La crainte du Seigneur eſt » le commencement de la ſageſſe ». Le premier Proverbe de *Locman* eſt ainſi conçu : *Initium ſapientiæ eſt timor Domini* ; c'eſt-à-dire ; « Le commencement de la ſageſſe » eſt la crainte du Seigneur ». Lorſque le Roi des Iſraëlites dit des richeſſes mal acquiſes : *Melius eſt parum cum juſtitia, quam multi fructus cum iniquitate* ; « Il » vaut mieux acquérir peu par des voies » légitimes, que beaucoup par des moyens » injuſtes ». *Locman* répète : *Paupertas præſtat divitiis illicitis & lucro injuſto* ;

(1) Erpenius, *Locmani Fabulæ*.

» La pauvreté eſt préférable aux richeſſes » illégitimes & au gain illicite ». Enfin, pour ne pas trop multiplier ces citations, nous terminerons cette comparaiſon par ce Proverbe de *Salomon* : *In multi loquio non decerit peccatum* ; « On ne ſauroit par» ler beaucoup ſans manquer ». Ce que *Locman* a imité ainſi : *Qui multiplicat ſermonem errat* ; « Celui qui dit beaucoup ſe » trompe ». Ces diverſes remarques autoriſent à croire que *Salomon* a fourni aux Arabes le modèle de leur *Locman*, & que celui-ci a fourni aux Indiens & aux Grecs le modèle de leur *Pilpay* & de leur *Eſope*. Dans les traductions faites de l'Hébreu en langue Perſienne & Arabe, & de celles-ci en Indien & en Grec, les penſées & les ſentences originales auront été déguiſées & amplifiées ; les divers Traducteurs y auront joint quelques Apologues nouveaux, & quelques Fables de leur invention : de-là, cette reſſemblance aſſez remarquable, quoiqu'imparfaite, entre *Salomon*, *Locman*, *Pilpay* & *Eſope*.

Un Commentateur de l'Alcoran dit, ſur le Chapitre 31, que « *Locman* regardoit » le cœur & la langue comme les meilleu- » res & les plus mauvaiſes parties de » l'homme ». L'Auteur de la vie d'*Eſope* a déguiſé cette penſée, & en a fait le fond d'une Anecdote, qu'il attribue à ſon Fabuliſte, en lui faiſant préparer deux repas de langues, pour lui fournir l'occaſion de dire, que la langue des gens de bien eſt une bonne choſe, & que la langue des méchans eſt pernicieuſe. Le même Hiſtorien attribue également à *Eſope* l'Anecdote des fruits mangés par les Eſclaves. Cependant *Herbelot* dit expreſſément, que *Locman* ne peut être le même qu'*Eſope*, en regardant celui-ci comme le Fabuliſte Grec, qui parut à la Cour de *Creſus*, Roi de Lydie, environ 400 ans après le règne de *Salomon*. M. *Cardonne* penche à croire (1) que ces deux perſonnages ne ſont que le même Auteur ; mais il ajoute,

(1) Cardonne, *Contes Indiens*, *T. I*, *p.* 216.

que cet Auteur étoit probablement Oriental, puiſque le nom même d'*Eſope* eſt un nom Ethiopien. *Erpenius* dit auſſi affirmativement, que *Locman* ne doit pas être confondu avec *Eſope*, « puiſqu'il étoit né » en Perſe d'un famille Juive » : *Cum certum ſit Perſam illum fuiſſe & Judæum.* Le P. *Imbonati* (1) eſt du même ſentiment.

Il reſulte de ces obſervations, qu'on trouve chez les Hebreux, la véritable origine des Apologues & des Fables, & que l'invention leur en eſt due : « les Peuples d'Orient ont » imité les Hébreux », dit *Sahid* (2). En effet, les plus anciens Apologues que nous connoiſſions ſont tirés des Livres de l'Ancien Teſtament, qui ſont antérieurs à tous les ouvrages que les Ecrivains prophanes nous ont tranſmis. La Fable des Arbres qui s'aſſemblèrent pour élire un Roi entre eux, & que l'Ecriture appelle Parabole, ſe trouve dans le Livre *des Juges*, *Chap.* 9,

(1) Imbonati, *Bibliot. Rabbin.*, *T. IV. p.* 9.
(2) Sahid, *Livre des Lumières au Lecteur*, *p.* 6.

vers 8. Celle de l'homme riche, qui poſſède des troupeaux nombreux, & qui enleve à un pauvre une brebis unique, qui fait toute ſa richeſſe, eſt rapportée dans le douzième Livre *des Rois*, *Chap.* 12, *vers* 1, comme une leçon que le Prophête *Nathan* donna au Roi *David*: le Roi qui venoit d'enlever la femme d'*Urie*, ſe condamna lui-même en condamnant l'homme riche de l'Apologue qu'on lui propoſoit. *Locman* élevé dans la Religion des Iſraëlites, fit connoître aux Perſes les Proverbes de *Salomon* & des autres Ecrivains Hébreux, en les traduiſant en leur langue; & y ajouta quelques ſentences de ſon invention. « On préſume, » dit *Erpenius*, que *Locman* écrivit en langue Perſienne »; *Dicitur ſcripſiſſe ſermone proçul dubio Perſico.* Le Fabuliſte Grec qui parut à la Cour de *Créſus*, & qu'on prétend être né en Phrygie, fut à portée de connoître les ouvrages de *Locman*, écrits dans la langue des Perſes, voiſins des Lydiens; il les traduiſit avec liberté, & ajouta, peut-être, des Fables

nouvelles aux anciennes. Tandis que le Fabuliſte Grec faiſoit connoître aux Peuples d'Occident les Fables du Philoſophe Perſe; *Pilpay* les traduiſoit en langue Indienne, & ſelon la manière des Orientaux, les faiſoit ſervir à l'inſtruction d'un Roi des Indes, en y joignant de nouvelles fictions, propres à rendre les leçons plus frappantes: *Eſope* & *Pilpay* étoient contemporains (1). C'eſt ainſi que les Proverbes & les autres Maximes de *Salomon*, déja changés dans la traduction Perſienne, furent encore plus dénaturés dans les Imitations Indienne & Grecque de *Pilpay* & d'*Eſope*. Mais on voit que l'Ecrivain original y eſt ſouvent déſigné par cette expreſſion: *le Sage dit*. Le Traducteur ou Imitateur Indien rappelle très-rarement le nom de *Loeman* dans ſes Fables. L'Imitateur Grec, à qui on a donné le nom d'*Eſope*, ne fait aucunement connoître la ſource où il a puiſé. Les Indiens & les

(1) Mémoires de l'Acad. des Inſcript., *T. XX.* P. 353.

Grecs profiterent du ſilence de ces deux Traducteurs ſur l'Auteur original, pour s'attribuer de part & d'autre l'invention des Fables & des Apologues, & leur prétention fit confondre dans la ſuite *Pilpay* & *Eſope* avec *Locman*. Les Grecs ſur-tout n'eurent pas de peine à enlever à *Locman*, élevé parmi les Hébreux, Peuple peu connu des autres Nations, la gloire de cette invention; ils étoient déja parvenus à faire regarder la Grèce comme la mère de pluſieurs Sciences & Arts, qui tiroient leur véritable origine de l'Egypte. Nous finirons cette réflexion par une obſervation, fondée ſur les ouvrages de *Pilpay* & d'*Eſope*, que nous regardons comme Traducteurs ou Imitateurs de *Locman*. Si ces deux Ecrivains, contemporains, mais de deux Pays différens & très-éloignés l'un de l'autre, n'euſſent pas travaillé d'après le même original, trouveroit-on dans *Pilpay*, qui compoſoit en langue Indienne une partie des Fables d'*Eſope*; & dans *Eſope*, Auteur Grec, une partie des Fables de *Pilpay*? Il eſt donc

plus

plus que probable que *Locman*, le plus ancien de tous, dit *Sahid* (1) qui a traduit *Pilpay*, leur a fourni ces Fables communes entre ces trois Auteurs, & que les deux Ecrivains postérieurs ont imitées selon le goût de leurs différentes Nations. Veut-on voir comment *Esope* a quelquefois déguisé ces Fables, il faut lire celle du *Lion devenu vieux*, traduite du Grec en Latin par Phédre, *L.* 1, *f.* 20, & en François par la Fontaine, *L.* 3, *f.* 14. Nous nous contentons de rapporter la Fable de *Locman*, que nous traduisons du Latin d'*Erpenius*, *Fabula* 16:

Les Chiens & le Renard.

Des Chiens trouverent une peau de Lion & se mirent à la ronger; un Renard les vit attaquer cette peau, & leur dit : « Si ce » Lion étoit encore en vie, ses griffes vous » paroîtroient plus longues que vos dents ». *Moralité.* Cette leçon s'adresse à ceux qui

(1) Sahid, *Livre des Lumières au Lecteur.*

attaquent la réputation des perſonnes mortes, ou des foibles qui ne peuvent ſe défendre.

Il faut convenir néanmoins que la Fable d'*Eſope*, très-bien traduite par *la Fontaine*, ſemble l'emporter ſur celle de *Locman*; mais en revanche, la Fable de *la Poule aux Œufs d'or*, la Fontaine, *L.* 5, *f.* 13, nous paroît plus naturelle dans le Fabuliſte Oriental, que dans ſon Imitateur Grec ou François. Voici la pièce Arabe:

La Femme & la Poule.

Une Femme avoit une Poule qui pondoit chaque jour un œuf d'argent; elle ſe dit à elle-même: « Si je nourris mieux ma Poule, » elle me pondera deux œufs au lieu d'un ». La Poule créva par trop de nourriture.

Il eſt plus naturel que la femme ait eſpéré obtenir deux œufs de ſa poule, en lui donnant beaucoup à manger, que de trouver un tréſor dans ſon corps, en la faiſant mourir. *Locman* compoſa des Fables, des Apologues, des Sentences & des Maxi-

mes, « dont chacune, disent les Orien-
» taux, est plus estimable que le monde
» entier ». Ainsi l'on peut ajouter que les ouvrages de cet Ecrivain sont inestimables. On lit dans le Chapitre 31 de l'Alcoran ces Maximes, que *du Ryer* a traduites ainsi : « *Locman* dit à son fils : ô mon fils,
» ne crois pas que Dieu ait un compagnon ;
» c'est un très-grand péché. Nous avons
» commandé à l'homme d'honorer père &
» mère. Sa mère le porte avec douleur sur
» douleur, & le sevre à l'âge de deux ans ;
» ne sois pas ingrat des bienfaits de Dieu,
» honore père & mère. Tu seras un jour
» devant Dieu pour être jugé ; ô mon fils,
» fais ce qui est honnête, fuis ce qui n'est
» pas approuvé, & sois patient en tes ad-
» versités. Ne fréquente pas les superbes,
» observe tes pas, marche avec modestie,
» parle doucement. Il y a des ignorants qui
» disputent de la Divinité sans raison. Tout
» ce qui est au ciel & en la terre est à Dieu ;
» il n'a pas besoin du monde, la louange
» lui est due en tout ce qu'il fait. Si tous les

» arbres du monde étoient plumes, & ſi la » mer étoit encre, ils ne comprendroient » pas les effets de ſa tout-puiſſance. Il eſt » tout-puiſſant, il ſait tout. O Peuple, » craignez Dieu! ne ſoyez pas orgueilleux » de vos richeſſes, ni de ce que Dieu vous » tolère & vous ſouffre; il ſait le tems que » vous ſerez châtié. Perſonne ne ſait que » Dieu ce que tu ſeras demain; perſonne » autre qui lui ne ſait en quel lieu tu mour- » ras: il ſait tout! il ſait tout »!

Nous allons parler des ouvrages de *Locman*. Le P. *Imbonati* (1) dit qu'il exiſte dans la Bibliothèque du Vatican un gros volume des Œuvres de *Locman*. Ce qui en eſt parvenu juſqu'à nous, conſiſte en Proverbes & en Fables, que nous ne connoiſſons que d'après une traduction faite du Perſien en Arabe. Cette traduction convertie de l'Arabe en Latin par *Erpenius*, forme une brochure de 48 pages, qui comprend

(1) Imbonati, *Bibliot. Magna Rabbin.*, *T. IV.* *p.* 9.

la Traduction & le Texte ; elle eſt intitulée : *Locmani ſapientis Fabulæ & ſelecta Adagia*, &c. c'eſt-à-dire, *Fables & Proverbes choiſis du ſage* Locman ; *avec la traduction Latine & les Notes d'*Erpenius, *Imprimeur des langues Orientales, à Leyde, 1615.* Les Arabes, ſelon *Sahid* (1), ont auſſi un gros volume des Apologues de *Locman.*

Le Traducteur Latin n'a recueilli que trente-ſix Fables & cent Proverbes de *Locman ;* la plus grande partie de ces Fables ſe trouve dans *la Fontaine*, qui les a traduites en partie ou imitées du Grec d'*Eſope.* Dans quelques-unes *Eſope* a changé les noms des perſonnages, en attribuant à un animal ce que *Locman* attribue à un autre. Ainſi dans la Fable du *Renard & du Bouc*, *L.* 3, *f.* 5. le Bouc deſcend dans un puits pour s'y déſaltérer, & ne peut plus remonter. Le Fabuliſte Perſe met cette étourderie ſur le compte du Cerf. *Eſope* a-t-il eu raiſon

(1) Sahid, *Livre des Lumières.*

de croire le Bouc plus ſtupide de ſon naturel que le Cerf? M. *de Buffon* (1) dit que « les grandes cornes qui ſurmontent la » tête du Bouc & la longue barbe qui eſt » ſuſpendue à ſon menton, lui donnent un » air biſarre & équivoque; mais pour re» connoître les caractères de ſa phyſiono» mie, il faudroit ne conſidérer que la face, » ſans faire attention aux cornes ni à la » barbe. On verroit alors qu'il auroit une » apparence de fineſſe ». Le même Hiſtorien dit en parlant de l'autre animal : « Le Cerf » eſt d'un naturel aſſez ſimple, & cepen» dant ruſé; mais il ne prend de la défiance » de la ruſe qu'à meſure qu'il aura été » inquiété ». Nous laiſſons aux Naturaliſtes le ſoin de prononcer entre les Fabuliſtes ſur le choix du Cerf ou du Bouc, pour repréſenter l'imbécilité. On a inſeré parmi les Anecdotes, inventées pour compoſer la vie d'*Eſope*, la Fable *du Jardinier*, qu'*Erpe-*

(1) M. de Buffon, *Hiſt. Nat., T. V, p.* 75, 76, & *T. VI, p.* 97, *in*-4°.

nius rapporte ſimplement parmi les Fables de *Locman*. Nous allons la préſenter au Lecteur, en la traduiſant en François du Latin d'*Erpenius*.

Le Jardinier, Erpenius, *Fab.* 15.

« On demanda un jour à un Jardinier, » qui arrachoit les mauvaiſes herbes de ſon » jardin, pourquoi les plantes ſauvages » croiſſoient ſi bien ſans être cultivées, tandis que celles qui étoient tranſplantées » coûtoient des ſoins & profitoient moins. » Le Jardinier répondit : La terre eſt la » mère des plantes ſauvages ; elle n'eſt que » la marâtre de celle qu'on cultive. *Moralité.* L'éducation donnée par la mère » à ſes propres enfans, vaut toujours mieux » que celle d'une belle-mère ».

Parmi les trente-ſix Fables de *Locman*, recueillies par *Erpenius*, vingt-neuf ont été imitées ou traduites en Vers François par *la Fontaine* ; telles ſont :

II. *Le Cerf ſe voyant dans l'eau*, la Fontaine, *Livre* 6, *Fable* 9.

III. *Le Lion & le Renard.* C'eſt un Lézard qui paroît braver le Lion couché dans un antre, en ſe promenant librement ſur ſon corps; le Renard ſe mocque du Lion, qui ne peut ſe venger de ce reptile. Cette Fable eſt intitulée, *le Lion & le Moucheron*, dans la Fontaine, *l.* 2, *f.* 9.

V. *Le Lion & le Renard*, la Fontaine, *l.* 6, *f.* 14.

VI. *Le Lion & l'Homme*, la Fontaine, *l.* 3, *f.* 11.

VIII. *Le Cerf & le Lion.* On voit ici un Cerf qui, pour éviter les Chiens dont il eſt pourſuivi, entre dans la grotte d'un Lion, où il eſt déchiré par cet animal féroce. Le Traducteur François a intitulé cette Fable, *l'Œil du Maître*, la Fontaine, *l.* 4, *f.* 21.

IX. *Le Cerf & le Renard.* Dans le Fabuliſte François, le Bouc joue le perſonnage du Cerf. La Fontaine, *l.* 3, *f.* 5.

X. *Les Lièvres & les Renards.* L'Auteur Arabe envoye les Lièvres demander du ſecours aux Renards contre les Aigles; la peur diſſipe cette Ligue. Cette Fable eſt in-

titulée chez nous, *la Ligue des Rats*, la Fontaine, *l.* 12, *f.* 26.

XI. *Le Lièvre & la Lionne.* Il s'agit ici d'une Haſe, qui ſe glorifie de ſa fécondité en préſence de la Lionne, à qui elle reproche de ne pouvoir produire dans toute ſa vie qu'un Lionceau, ou deux au plus. « Il » eſt vrai, répond la Lionne, que je ne » mets au monde qu'un fils; mais il en vaut » ſept. *Moralité.* Un brave homme vaut » mieux lui ſeul que ſept lâches enſemble ». Cette Fable repréſente celle qui eſt intitulée, *le Rat & l'Eléphant*, la Fontaine, *l.* 8, *f.* 15.

XII. *La Femme & la Poule.* C'eſt la Fable de *la Poule aux Œufs d'or*, la Fontaine, *l.* 5, *f.* 13. *Voyez* ci-devant, *p.* 18.

XIV. *L'Homme & la Mort.* Fable intitulée, *la Mort & le Bucheron*, dans la Fontaine, *l.* 1, *f.* 16.

XVI. *L'Homme & l'Idole*, la Fontaine, *l.* 4, *f.* 8.

XVII. *L'Homme & le Poulain.* Le Fabuliſte Arabe fait parler un Poulain que ſa

mère met au monde en faiſant une route, & qui ne pouvant ſuivre le Maître de la Jument; lui dit: « O mon Maître! conſi- » derez ma foibleſſe; menagez-moi, je » croîtrai & vous ſervirai bien ». Cette Fable eſt repréſentée par celle *du Cheval & de l'Ane*, la Fontaine, *l.* 6, *f.* 17.

XVIII. *L'Homme & le Cochon.* Fable intitulée, *le Cochon, la Chèvre & le Mouton*, dans la Fontaine, *l.* 8, *f.* 12.

XIX. *La Tortue & le Lièvre*, la Fontaine, *l.* 6, *f.* 10.

XX. *Le Loup.* On voit un Loup emporter un petit Cochon; il eſt rencontré par le Lion, qui lui enleve ſa proie. Cette Fable eſt répreſentée par celle de *l'Oiſeleur, l'Autour & l'Alouette*, la Fontaine, *l.* 6, *f.* 15.

XXI. *L'Épine.* Elle propoſe à un Jardinier de la cultiver, & promet de lui fournir des fleurs auſſi agréables que celle du Roſier. Le Jardinier ſe laiſſe perſuader. L'Épine bien ſoignée produit quantité d'autres Épines, qui empêchent le Jardinier d'approcher de ſes bonnes plantes. On voit que

ce ſujet eſt la même que celui de *la Lice & ſa Compagne*, la Fontaine, *l.* 2, *f.* 7.

XXIII. *L'Araignée & l'Abeille.* Une Araignée prie une Abeille de lui apprendre à faire du miel; elle eſt piquée de ſon aiguillon, & dit : « Je le mérite bien : comment pourrois-je faire du miel, je ne puis » pas faire ſeulement de la poix » ? On reconnoît ici la Fable qui a pour titre, *le Cheval & le Loup*, la Fontaine, *l.* 5, *f.* 8.

XXIV. *L'Enfant & le Maître d'École*, la Fontaine, *l.* 1, *f.* 19.

XXVI. *Le Pigeon.* L'Auteur Arabe propoſe pour modèle d'ignorance & d'étourderie, un Pigeon qui va boire dans un vaſe où l'on a mis une eſpèce de cole, par laquelle il eſt arrêté. C'eſt la Fable intitulée, *le Rat & l'Huître*, dans la Fontaine, *l.* 8, *f.* 9.

XXVII. *Le Serpent & la Lime*, la Fontaine, *l.* 5, *f.* 16.

XXIX. *Les Chiens & le Renard.* Voyez *ci-devant*, *p.* 17.

XXXI. *Le Ventre & les Pieds.* Cette Fable a pour titre, *les Membres & l'Eſtomac*, la Fontaine, *l.* 3, *f.* 2.

XXXII. *Les Voleurs & les Poules.* C'eſt la Fable intitulée, *le Coq & le Renard*, la Fontaine, *l.* 2, *f.* 15.

XXXIII. *Le Soleil & le Vent.* Même Fable ſous le titre de *Phébus & Borée*, la Fontaine, *l.* 6, *f.* 3.

XXXIV. *Les deux Coqs*, la Fontaine, *l.* 7, *f.* 13.

XXXV. *Les Loups.* Le Fabuliſte Arabe a mis des Loups à la place *des deux Chiens* qui veulent avoir *l'Ane mort*, la Fontaine, *l.* 8, *f.* 25.

XXXVI. *Le Canard & l'Hirondelle.* Ces deux oiſeaux voyagent enſemble, & apperçoivent des Chaſſeurs. L'Hirondelle s'envole avec légèreté & évite leur traits; le Canard plus lourd en eſt atteint. C'eſt la Fable intitulée chez nous, *le Chat & le Renard*, la Fontaine, *l.* 9, *f.* 14.

Nous allons rapporter celles que *la Fontaine* n'a point miſes en Vers, & que nous traduiſons du Latin d'*Erpenius.*

I. *Le Lion & les deux Taureaux.* Un Lion attaqua deux Taureaux à la fois; ils ſe défendirent ſi bien qu'il ne put leur faire

aucun mal. Le Lion rebuté parut abandonner ſon deſſein; ſes deux adverſaires ſe ſéparèrent naturellement : alors il revint à la charge, & les déchira l'un après l'autre. *Moralité.* Deux villes bien unies, ne ſont point troublées par les haines particulières, tant que les Chefs demeurent d'accord entr'eux; mais s'ils ſe diviſent, leur déſunion entraîne la ruine des deux villes à la fois.

Cette Fable eſt repréſentée par celle *des trois Taureaux & le Loup*, M. le Bailly, *l.* 2, *f.* 20.

IV. *Le Lion & le Taureau.* Un Lion avoit envie d'attaquer un Taureau; mais il craignoit ſa force. Il s'approcha, & lui dit : « Sais tu que j'ai tué un Agneau gras? Je » t'invite à venir cette nuit en prendre ta » part ». Le Taureau promit de s'y rendre, & tint parole. Mais lorſqu'il fut près de la grotte du Lion, il s'éloigna à l'aſpect d'une grande chaudière, miſe ſur un grand feu. Le Lion l'appella, & lui demanda pourquoi il s'en retournoit ainſi : « Je vois, » répondit le Taureau, qu'un ſi grand ap-

» prêt ne peut avoir pour objet que la cuiſ-
» ſon d'un Mouton beaucoup plus grand
» qu'un Agneau ». *Moralité.* Il ne faut pas ſe fier à ſon ennemi.

XIII. *Le Moucheron & le Taureau.* Un Moucheron alla ſe placer ſur la corne d'un Taureau, & lui dit : « Ne vous ſuis-je point
» à charge ? Si je vous paroîs lourd, dites-le
» moi franchement ». Le Taureau répondit : « Si vous ne m'aviez rien dit, je ne
» me ſerois point apperçu de votre exiſ-
» tence. A qui pourriez-vous nuire » ? *Moralité.* Cette Fable s'adreſſe à l'homme ſans talent, qui prétend ſe faire une réputation.

XV. *Le Jardinier.* Voyez *ci-devant*, p. 23.

XXII. *Le Nègre.* Un homme vit un Nègre ſe laver dans une rivière, & lui dit : « Frère, ne prends pas tant de peine, car
» tu ne deviendras jamais blanc. Tu noir-
» cirois plutôt l'eau de la rivière que tu
» n'acquiererois la blancheur ». *Moralité.* Le naturel ne change jamais. *Locman* a compoſé ſur ce ſujet deux Fables, que nous

avons reduites en une ſeule. La *Moralité* qu'il tire de ces deux Fables leur donne une ſorte de reſſemblance avec *la Femme noyée* de la Fontaine, *l.* 3, *f.* 16.

XXV. *L'Enfant & le Scorpion.* Un Enfant couroit après des Sauterelles. Il vit un Scorpion qu'il crut être une Sauterelle; mais il reconnut ſon erreur, & retira ſa main ſans toucher la bête vénimeuſe. Le Scorpion lui dit: « Si tu m'avois pris, tu n'aurois jamais » chaſſé de Sauterelles ». *Moralité.* Il faut ſavoir diſtinguer le bien du mal, & traiter chaque choſe ſelon ſa nature.

XXVIII. *Le Forgeron & le Chien.* Un Forgeron avoit un Chien qui dormoit pendant tout le tems qu'il travailloit; mais auſſi-tôt que le Maître interrompoit ſon ouvrage pour aller ſe mettre à table avec ſes Ouvriers, le Chien s'éveilloit regulièrement. Le Forgeron lui dit: « Méchant » animal! comment peut-il ſe faire que le » bruit de nos marteaux, qui ébranlent » toute la maiſon en frappant ſur l'enclume, » ne t'éveille pas, & que tu entendes ſi

» ſubtilement le foible ſon des plats qu'on » ſert ſur la table » ? *Moralité.* L'homme s'endort en écoutant les meilleures inſtructions, & ne ſe réveille qu'au bruit des plaiſirs.

On trouve très-peu de reſſemblance entre cette Fable & celle qui eſt intitulée ; *le Fermier, le Chien & le Renard*, la Fontaine, *l.* 11, *f.* 3.

XXX. *Le Chien & le Lièvre.* Un Chien pourſuivit un Lièvre & l'atteignit. Après l'avoir mordu, il lècha le ſang qui couloit de ſa plaie. « Je ſuis étonné, lui dit le Liè» vre, de la manière dont tu me traites. » Tu me déchires comme ſi j'étois ton en» nemi, & tu me baiſes enſuite comme ſi » j'étois ton ami ». *Moralité.* L'homme faux témoigne par intérêt de l'amitié & de la bienveillance. La Moralité que l'Auteur tire de cette Fable, lui donne beaucoup d'analogie avec celle du *Satyre* qui ſouffle le chaud & le froid : elle a pour titre ; *le Satyre & le Paſſant*, la Fontaine, *l.* 5, *f.* 7.

Le

Le Febvre a mis en Vers ïambes les ſeize premières, enſuite les XXXIIme. & XXXIIIme. Fables de *Locman*. L'Ouvrage dans lequel cette traduction Latine ſe trouve inſérée, a pour titre : *Tanaquilli Fabri Epiſtolæ, &c.* c'eſt-à-dire, *Epitres de Tanneguy le Febvre, &c.; à Saumur*, 1674, *un vol.* in-4°.

Galland fit paroître, en 1724, une traduction Françoiſe des quatre premiers Chapitres des Fables de *Pilpay;* ſa mort interrompit cet Ouvrage, que M. *Cardonne* a continué. Ils nous ont fait connoître l'un & l'autre les Fables de *Locman* & de *Pilpay*, confondues les unes avec les autres, non pas en ſuivant le texte Indien ou Arabe; mais d'après la traduction Turque d'*Ali Tchelebi*. On trouve dans cette Traduction pluſieurs Fables & Contes attribués à *Locman*, qu'*Erpenius*, qui s'eſt attaché au texte Arabe, n'a point recueilli. Voici celles que *la Fontaine* a traduites ou imitées :

Le Corbeau, le Rat, le Pigeon, la Tortue

& la Gazelle. Cette Fable a un perſonnage de moins dans la Fontaine ; *l.* 12, *f.* 15. *La Perdrix & le Faucon.* C'eſt à peu de choſe près le même ſujet que celui de la Fable intitulée *le Loup & l'Agneau*, la Fontaine, *l.* 1, *f.* 10.

L'Homme & la Couleuvre, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 2.

Le Chaſſeur & le Loup, la Fontaine, *l.* 8, *f.* 27.

Les deux Amis, la Fontaine, *l.* 8, *f.* 11.

Les Fables & Apologues que M. *Cardonne* attribue à *Locman*, & dont *Erpenius* & *la Fontaine* n'ont point fait uſage, ſont :

1°. *Les Aventures de Zirac.* Cette Fable a quelque rapport avec *le Rat qui s'eſt retiré du monde*, la Fontaine, *l.* 7, *f.* 3.

2°. *Le Chat gourmand.* Ce Chat eſt pendu par ſon Maître dans le colombier, où il s'eſt introduit pour manger les Pigeons.

L'Edition des Fables Indiennes, par M. *Cardonne*, eſt de 1778, 3 vol. *in*-8°. Paris.

On trouve parmi ces Fables des Proverbes, attribués à *Locman* par *Ali Tchelebi*, & que M. *Cardonne* a traduits ainſi du Turc en François.

Les biens de ce monde n'ont point de conſtance; les Sages diſent qu'il y a ſix choſes dont il ne faut point eſpérer de fidélité. 1°. D'une nuée, car elle ſe diſſipe en un inſtant. 2°. D'une feinte amitié, parce qu'elle paſſe comme un éclair. 3°. De l'amour d'une femme, parce qu'elle change pour une bagatelle. 4°. De la beauté, car la moindre injure du tems, une diſgrace, une maladie la détruit. 5°. Des fauſſes louanges, car ce n'eſt que de la fumée. 6°. Des biens de ce monde, puiſque tout finit tôt ou tard.

Nos Lecteurs vont connoître les cent Proverbes Arabes de *Locman*, que nous avons traduits du Latin d'*Erpenius*.

I. PROVERBE.

Le commencement de la ſageſſe eſt la crainte du Seigneur.

Ce Proverbe ſe trouve dans les Pſeaumes de David (1), *& encore dans les Proverbes de* Salomon.

II. Le Savant dans ſa Patrie eſt comme l'or enfoui dans la terre.

Nous rendons ordinairement ce Proverbe par un autre : (2) Nul n'eſt Prophète en ſon Pays.

III. Dieu & le Monde regardent comme fou celui qui ſe traite lui-même de ſage.

IV. Les femmes n'ont point d'empire ſur celui qui ne s'occupe que de la ſageſſe.

V. Il eſt plus facile d'engager le méchant à ſe corriger, que l'homme triſte à ſe conſoler.

VI. Garde-toi de celui que tu ne connois pas.

VII. L'homme qui ſe laiſſe conduire par l'eſpérance, voyage avec la pauvreté.

Erpenius *a rapproché de ce Proverbe cet*

---

(1) David, *Pſeaume CX, v.* 9. Salomon, *Proverbe, C. I.*

(2) S. Matthieu, *C. XIII, v.* 57.

autre Proverbe Italien ; la ſperanza è il pane de' miſeri, *c'eſt-à-dire :* « L'eſpérance » eſt le pain des malheureux ».

VIII. Celui qui garde ſon ſecret, parvient à ſes fins.

IX. Le Chirurgien s'inſtruit aux dépens des petits.

Erpenius *compare à ce Proverbe le ſuivant tiré de l'Eſpagnol :* A barba de necio todos a rapar.

X. Tout ce que tu planteras dans ton jardin y prendra racine & profitera ; mais ſi tu y plantes un homme, il te déracinera.

XI. Il vaut mieux garder ton ſecret que de le donner à un autre à garder.

XII. Celui qui te flatte eſt ton ennemi.

XIII. Celui qui t'apporte, t'emporte.

Les Flamands, dit Erpenius, *ont un Proverbe tout-à-fait ſemblable à celui-ci :* Die veel in brengt, brengt veel vvt.

XIV. Le Savant connoît l'Ignorant, parce qu'il a été ignorant lui-même ; mais l'Ignorant ne connoît pas le Savant, parce qu'il ne l'a jamais été.

XV. L'Ignorant eſt ſon propre ennemi, comment pourroit-il être l'ami des autres?

XVI. L'eſpérance ne ſort de l'ame que lorſque le corps entre dans le tombeau.

Erpenius *rapport ici deux autres Proverbes: le premier eſt Latin;* Ægroto dùm anima eſt, ſpes eſt: « Tant que le malade » reſpire, il eſpére ». *Le ſecond eſt Italien;* La morte ſola puo occider la ſperanza: « Il » n'y a que la mort qui puiſſe anéantir l'eſ- » pérance ».

XVII. Celui dont les affaires baiſſent, chevauche les mers.

Erpenius *avoue qu'il ne comprend pas ce Proverbe, qui lui paroît élégamment exprimé en langue Arabe; nous ne le comprenons pas plus que lui.*

XVIII. A force d'expériences on devient habile.

Le Proverbe Latin dit: Fabricando fit Faber; *En forgeant on devient Forgeron.*

XIX. Si tous les hommes étoient ſages, le monde ſeroit abandonné.

XX. La méchanceté des hommes leur fait beaucoup de tort.

XXI. La paresse & le long sommeil nous éloignent de Dieu, & nous approchent de la pauvreté.

XXII. Cherche un voisin à ta porte, & un compagnon de voyage en route.

XXIII. Fais du bien, si tu veux qu'on t'en fasse.

XXIV. Condamne-toi toi-même avec la même sévérité que tu condamnes les autres.

XXV. La colère commence par la fureur, & finit par le repentir.

XXVI. Lorsque le pouvoir manque, tout effort est inutile.

XXVII. On est perdu lorsque la concupiscence l'emporte sur la raison.

XXVIII. La Religion éteint la concupiscence.

XXIX. Un ennemi sage vaut mieux qu'un ami fou.

XXX. Savoir borner ses desirs, c'est être sage.

XXXI. On ne sauroit mieux prouver sa

raiſon que par des actes de prudence, ni ſon abſtinence qu'en ſe privant des choſes défendues ; il n'y a point de bonté ſemblable à celle qui provient du naturel, ni de richeſſes égales à ce qu'on poſſède, lorſqu'on trouve que cette poſſeſſion ſuffit.

XXXII. La pauvreté eſt préférable à des richeſſes mal acquiſes & à un gain illégitime.

XXXIII. La langue d'un muet vaut mieux que celle d'un menteur.

XXXIV. Il n'eſt point d'homme pire que le Savant qui ne ſait pas mettre ſa ſcience à profit.

XXXV. On trouve deux ſortes d'hommes qui ſont inſatiables, le Philoſophe & l'Avare.

XXXVI. L'homme ſans ſcience eſt un corps ſans ame.

XXXVII. Ce qui eſt peu nuiſible eſt plus facile à ſupporter que l'excès de ce qui eſt utile.

XXXVIII. Le ſot eſt content de lui-même.

XXXIX. En parlant beaucoup, on ſe trompe.

XL. On eſt riche, lorſqu'on ſe contente de peu.

XLI. Un Savant vaut mieux de loin qu'un Ignorant de près.

XLII. Ecoute, & apprends; tais-toi, & ſois tranquille.

XLIII. Le repentir ſuit la précipitation; on gagne lorſqu'on ſait attendre.

XLIV. Les hommes ſont partagés en deux claſſes; les uns trouvent ce qu'ils cherchent & n'en ſont pas contens, les autres cherchent & ne trouvent pas.

XLV. Il vaut mieux avoir des ſujets affectionnés & ſoumis, que beaucoup de troupes pour les contenir.

XLVI. La patience eſt la clef du contentement, la précipitation la clef du repentir.

Nous avons cru devoir conſerver l'expreſſion Métaphorique de ce Proverbe.

XLVII. Il n'eſt point d'amis pour les Rois, point de repos pour les Envieux, point de confiance pour les Menteurs.

XLVIII. Celui qui se justifie sans qu'on lui fasse des reproches, en mérite par cette justification prématurée.

XLIX. Defie-toi de l'homme en place dont tu as mal parlé, du fou avec qui tu as joué, du Philosophe que tu as offensé, & du méchant avec qui tu t'es lié.

L. Il y a trois sortes de personnes, dont trois autres ne peuvent tirer aucun parti: la Populace est inutile à la Noblesse, le Scélérat à l'homme de bien, le Fou au Sage.

LI. La véritable science est celle qu'on possède au fond de son ame, on la met au jour à sa volonté.

LII. Le plus sage des hommes est celui qui envisage la fin de tout.

LIII. Il y a trois choses qu'on ne peut connoître que dans trois occasions; on éprouve la bravoure de l'homme à la guerre, sa sagesse dans la colère, & son amitié dans le besoin.

LIV. Celui qui ne sait pas distinguer le bien du mal, mérite d'être confondu avec les bêtes.

LV. Le meilleur ami eſt celui qui exige que ſes amis ſe garantiſſent du mal, & ſe portent au bien.

LVI. On n'eſt ſage que lorſqu'on ſait vaincre toutes ſes paſſions.

LVII. Celui qui a recours à l'expérience, augmente ſes connoiſſances; celui qui croit aveuglement, ajoute à ſes erreurs.

LVIII. Le Sage qui ſe tait vaut mieux que le Fou qui parle.

LIX. Un mot lâché vous tyranniſe, vous en êtes le maître tant que vous ne l'avez pas dit.

LX. Sans la folie on ne diſtingueroit pas la ſageſſe.

LXI. Cherchez la ſageſſe depuis le berceau juſqu'au tombeau.

LXII. Rien n'eſt plus difficile à acquérir que la connoiſſance de ſoi-même.

LXIII. Les Peuples ſuivent la Religion de leurs Princes.

LXIV. Louer une mauvaiſe action, c'eſt la commettre.

LXV. Prenez à *Ridſa* tout ce qu'elle a ſur elle.

Le ſens de ce Proverbe, dit Erpenius, *eſt, qu'il faut tirer d'un Avare tout ce qu'on peut en tirer.*

LXVI. L'amour du monde & des richeſſes eſt la ſource de tous les crimes.

LXVII. La honte empêche de profiter de la libéralité.

LXVIII. Le meilleur de la penitence, eſt d'avoir peu de péchés à confeſſer.

LXIX. Tout ce que le Serviteur poſſède, eſt à la diſpoſition du Maître.

LXX. On reconnoît l'homme ſans jugement en ſix occaſions : il ſe fache ſans ſujet; il dit des choſes inutiles; il ſe confie à tout le monde; il change de place ſans raiſon; il ſe mêle de ce qui ne le regarde point, & il confond ſon ami avec ſon ennemi.

LXXI. Le monde eſt un cadavre, ceux qui s'y attachent ſont des bêtes voraces.

LXXII. Les richeſſes conſiſtent à être content de ce qu'on poſſède : le propre de la pauvreté eſt d'être mépriſée.

LXXIII. Deux excès perdent l'homme, il jouit trop & parle trop.

LXXIV. Ne te regarde pas comme un homme, lorſque la colère t'emporte.

LXXV. Contente-toi de ce que Dieu t'a donné, & tu ſeras riche.

LXXVI. La modération eſt un arbre, ſa racine eſt le contentement, ſon fruit eſt le repos.

LXXVII. Celui qui viſite dépend de celui chez qui il ſe trouve.

Nous ne ſentons pas la fineſſe ni l'utilité de ce Proverbe; Erpenius *prétend l'expliquer, en diſant, que l'homme qu'on va voir a le droit de preſcrire des loix dans ſa maiſon.*

LXXVIII. Celui-là n'eſt pas ſage qui reproche une faute à un autre, & qui la commet enſuite lui-même.

LXXIX. Le chameau ſe couche à la place du chameau.

Ce qui ſignifie, ſelon Erpenius, *qu'une choſe ſuccède à une choſe ſemblable.* Quelle conſéquence peut-on tirer de ce Proverbe

ou de ſon interprétation? Nous l'ignorons.

LXXX. Le bonheur de la vie eſt d'avoir ce qui ſuffit, & non pas l'abondance.

On peut remarquer que Locman *recommande ſouvent de modérer ſes deſirs.*

LXXXI. Plus fou que le pourpier, *Stultior portulacâ.*

Voilà encore un Proverbe obſcur pour nous; on dit en François: *plus fou qu'un jeune chien.*

LXXXII. En fréquentant ſouvent les hommes, on s'expoſe au mal.

LXXXIII. Rends-toi rare, on t'en aimera davantage.

LXXXIV. On parle ſouvent de ce qu'on aime.

LXXXV. L'abbaiſſement de ſoi-même ajoute à la dignité de l'être, & eſt le complément de la grace.

LXXXVI. La perfection conſiſte en trois choſes: la dévotion dans la Religion; la patience dans l'adverſité, & la prudence dans tout le cours de la vie.

LXXXVII. Un Prince ſans juſtice eſt une rivière ſans eau.

LXXXVIII. Comme la nourriture n'eſt point utile au corps malade, de même les remontrances ne ſervent point à une ame épriſe d'amour pour le monde.

LXXXIX. Le Savant qui ne met pas ſes œuvres au jour, eſt comme un nuage ſans pluie.

XC. Celui qui honorera ſon père verra prolonger ſes jours.

*La même ſentence ſe trouve dans le Livre de l'*Eccléſiaſtique (1), *attribué à* Salomon.

XCI. Le riche ſans libéralité eſt un arbre ſans fruit.

XCII. Le pauvre ſans patience eſt une lampe ſans huile.

XCIII. La jeuneſſe ſans repentir, eſt une maiſon ſans toît.

Ce Proverbe nous paroît encore obſcur.

XCIV. Une femme ſans pudeur eſt comme une viande ſans ſel.

---

(1) Eccléſiaſtique, C. XX, v. 12.

XCV. Un ſeul jour d'un Savant vaut mieux que la vie entière d'un Ignorant.

XCVI. Le méchant eſt mort, quoiqu'il habite encore parmi les vivans ; au contraire, l'homme de bien vit toujours, quoiqu'il ait paſſé dans la demeure des morts.

XCVII. Mon cœur eſt ſur mon fils ; le cœur de mon fils eſt ſur la pierre.

Erpenius *dit, que ce Proverbe eſt très-éloquent en langue Arabe ; le ſens naturel de cette métaphore eſt, que les pères & mères aiment tendrement leurs enfans, qui les payent rarement de retour.*

XCVIII. Ne déclare point à ton ennemi & à celui qui te jalouſe tes inimitiés particulières.

XCIX. N'entreprends aucune affaire ſans la conduire à ſa fin.

C. Ne t'entretiens point, & n'aye point de commerce avec un fou, parce qu'il n'a honte de rien.

Nous pouvons joindre aux cent Proverbes qu'on vient de lire les deux réponſes que

que *Locman* fit en deux occaſions différentes. On lui demandoit un jour de qui il tenoit la vertu qu'il pratiquoit ? — « Je » la tiens des Vicieux (1), répondit-il ; » tout ce qui me déplaiſoit dans leurs ac» tions, ou qui n'étoit pas conforme à » mon goût, je m'en ſouvenois pour l'é» viter ».

Le même Philoſophe ſe trouva dans un voyage accompagné de Marchands, qui furent arrêtés en Cilicie par des voleurs ; on leur enleva toute leur fortune, malgré les inſtances qu'ils faiſoient aux Brigands de leur en laiſſer une partie pour leur ſubſiſtance. Un de ces Marchands ruinés dit à *Locman* : « Vous auriez bien » dû prêcher ces gens-là, & leur inſpirer » de meilleurs ſentimens ; ils nous au» roient, peut-être, reſtitué une partie de » nos biens ». Le Sage répondit : *On ne gagne rien à prêcher la ſageſſe à des vau-*

(1) Sadi, *Roſarium Politi. Cap.* 1.

riens. Moralité. *Quod ferrum, &c.* (1) « La lime ne peut jamais nettoyer le fer » qui eſt rongé de rouille juſqu'au fond ». Nous avons un Proverbe François qui répond à celui de *Locman.* « On a beau » prêcher qui n'a envie de bien faire ».

M. *de Saint-Lambert*, qui a mis à la ſuite de ſon *Poëme des Saiſons* la traduction de quelques *Fables Orientales*, tirées de *Sadi* (2), a réuni les deux réponſes de *Locman* en une ſeule Anecdote, quoique l'Auteur Perſan ne les ait pas rapportées de ſuite, & qu'elles paroiſſent avoir été faites en deux occaſions différentes. M. *de Saint-Lambert* a traduit toutes ſes *Fables Orientales* en ſtyle fleuri & ſententieux. Pour moi, je me ſuis quelquefois attaché à rendre avec ſimplicité une partie des Proverbes de *Locman* & de

(1) Sadi, *Roſarium Polit. Cap.* 3.

(2) M. de Saint-Lambert, *Fables Orient.: les Mollaks. p.* 357.

Pilpay, parce que je crois que ces Philoſophes n'ont pas toujours pris le ton Doctoral ; dans l'Anecdote des voleurs ſur-tout, il me paroît que les Marchands volés affectoient de mépriſer la Philoſophie de *Locman*, qui ne leur avoit pas été utile en cette occaſion, & que ce Philoſophe chercha plutôt à faire ceſſer leurs ſarcaſmes amers par une réponſe ſpirituelle, qu'à leur débiter des ſentences. Au ſurplus, nous laiſſons à nos Lecteurs à choiſir entre la traduction élégante de M. *de Saint-Lambert*, & la traduction ſimple que nous leur préſentons.

Les perſonnes qui deſireront avoir plus de connoiſſances ſur *Locman* & ſes Ouvrages, peuvent conſulter

Erpenius, *Locmani Fabulæ.*

Le P. Imbonati, *Bibliot. Magna Rabbin. T. IV, p. 9.*

Herbelot, *Bibliot. Orient.*, au mot *Locman.*

Chauffepié, *Supplément au Diction. de Bayle.*

Sahid, *Livre des Lumières.*

Cardonne, *Contes & Fables Indiens.*

Et le *nouveau Diction. des Hommes illuſtres*, par une Société de Gens-de-Lettres.

Fin de la Vie de Locman.

VIE DE PILPAY, *OU BIDPAY.*

LES Traducteurs Perſans & Arabes qui nous ont fait connoître les Fables du Bramine Indien, appellé PILPAY ou BIDPAY, nous fourniſſent peu de détails ſur ſa vie. On convient généralement qu'il vêcut dans le même tems qu'*Eſope*, c'eſt-à-dire, environ 600 ans avant J. C. Un Prince d'Aſie connu ſous le nom de *Dabchelim*, & qui règnoit dans l'Inde, eut un ſonge qui le détermina à voyager du côté de l'Orient, pour ſe procurer un tréſor ineſtimable. Ce Roi rencontra un Hermite, qui lui indiqua le tréſor en queſtion. Au milieu de pluſieurs

coffres remplis d'or & de pierreries, on remarqua une caſſette d'or, ſoigneuſement fermée: le Roi en fit briſer la ſerrure, dont on ne trouva point la clef. La caſſette contenoit (1) *une piéce de ſatin blanc, ſur lequel étoient écrits quelques lignes en langue Syriaque.* Un Interprête fut appellé pour expliquer ces lignes, qui apprirent qu'un ancien Roi de l'Inde, nommé *Houſchank*, avoit caché là tous ſes tréſors deſtinés à *Dabchelim*, ſuivant la révélation qu'il en avoit eue. Parmi ces richeſſes étoit compris le *Teſtament d'Houſchank*, qui devoit ſervir d'inſtruction à ſes Succeſſeurs, & qui renfermoit quatorze articles. Ces articles étoient autant de préceptes, donnés en abrégé pour la conduite des Rois. Le *Teſtament* finiſſoit par exhorter *Dabchelim* à aller à la Montagne de *Serendib*, où il devoit trouver le Commentateur, deſtiné pour lui faire bien comprendre les quatorze articles d'inſtructions. *Dabchelim*, poſſeſ-

(1) Sahid, *conduite des Rois*, p. 9 & ſuiv.

ſeur des tréſors & du *Teſtament d'Houſchank*, retourna à ſa Capitale, & s'occupa des moyens d'aller à la Montagne qui lui étoit indiquée. Ses Miniſtres lui firent beaucoup de remontrances pour le détourner du deſſein de voyager; mais il perſiſta dans ſa réſolution; & partit avec quelques Grands de ſa Cour. Après une longue marche, où il eut beaucoup à ſouffrir, il arriva à la Ville de *Serendib*, qui donne le nom à la Montagne, près de laquelle elle eſt bâtie: les Indiens prétendent qu'Adam établit ſon ſéjour dans ce lieu agréable, après avoir été chaſſé du Paradis Terreſtre.

Le Roi laiſſa la plus grande partie de ſa ſuite dans la Ville de *Serendib*, & gagna la Montagne avec un petit nombre de Serviteurs choiſis. Il y trouva une grotte qu'on lui dit être habitée par un Bramine, appellé *Bidpay*, c'eſt-à-dire, *Médecin compatiſſant* (1): quelques Grands de l'Inde adoucirent ce nom en le changeant en celui de

(1) Sahid, *conduite des Rois*, p. 44.

Pilpay. Ce Philoſophe étoit généralement eſtimé, tant par la régularité de ſes mœurs, que par le bien qu'il faiſoit aux habitans du pays. *Dabchelim* l'aborda avec une eſpèce de vénération, & lui apprit le ſujet de ſon voyage. *Pilpay* lui donna une ample explication des quatorze Préceptes du Roi *Houſchank*; & pour rendre ſes leçons plus ſenſibles, il joignit à chacune de ſes Sentences ou Maximes des Fables & des Apologues, en partie imités de *Locman*, & en partie de ſon invention. L'Animal que ce Philoſophe choiſit pour être le principal perſonnage de ſes Fables, eſt une eſpèce de Renard, à qui il donne en certains endroits le nom de *Fériſé*, & en d'autres celui de *Kalile*, ce qui a fait intituler les Fables de *Pilpay*, en Arabe, *Kalile Wadimne*. Il termina ſon Commentaire, en diſant à *Dabchelim*, que les quatorze Préceptes contenus dans le *Teſtament d'Houſchank*, devoient ſervir de règles à tous les Rois qui voudroient rendre leurs Sujets heureux. Le Roi de l'Inde ſuffiſamment inſtruit, quitta

le Bramine & retourna dans ſa Capitale. Il gouverna, d'après les conſeils de ce Philoſophe, ſon Royaume avec tant de ſageſſe, qu'il mérita d'être ſurnommé *Dabchelim*, c'eſt-à-dire, Grand Roi. Ce ſurnom devint le nom propre de ce Prince, qui dans la ſuite fut auſſi célèbre dans l'Inde que *Pilpay* même; on le propoſoit pour modèle à tous ſes Succeſſeurs, & aux autres Rois de l'Aſie. Quelques Auteurs diſent que *Dabchelim* engagea *Pilpay* à le ſuivre, & qu'il lui donna la place de premier Miniſtre. C'eſt là le ſentiment de *la Motte-Houdart*, qui dit (1) : « *Bidpay* gouverna long-» tems l'Indouſtan ſous un puiſſant Empe-» reur; il n'en étoit pas moins Eſclave, car » les premiers Miniſtres de ces Souverains » le ſont encore plus que les moindres Su-» jets, & voilà toujours l'eſclavage confir-» mé dans l'avantage d'avoir enfanté la » Fable ». *Sahid* dit auſſi, que ce Bramine eut ſous *Dabchelim* le Gouvernement du

(1) La Motte, *Diſcours ſur la Fable*, *p.* 48.

Pays situé entre l'Indus & le Gange, où il fit fleurir la Justice & la Paix. Voilà tout ce que les Ecrivains Persans & Arabes nous apprennent de la vie de *Pilpay*; il nous reste à parler des Ouvrages qui l'ont immortalisé.

Il seroit inutile de répéter ici ce que nous avons dit pour prouver que *Locman* ne doit pas être confondu avec ses deux Imitateurs *Esope* & *Pilpay*; nous observerons seulement que les ouvrages de ces trois Ecrivains, qui ont composé en trois langues différentes, sont diversement caractérisés. *Locman* qui a pris pour modèle les ouvrages de *Salomon* & les autres livres Hébreux, a travaillé sous un Gouvernement qui avoit été Republicain, & qui commençoit seulement à être Monarchique; il y règnoit encore une certaine liberté. Ainsi *Locman* put proposer ses Proverbes & ses Sentences sans prendre de grandes précautions; aussi trouve-t-on parmi ses Œuvres plus de Proverbes & de Maximes détachés que d'Apologues & de Fables. Son Imitateur

Grec, à qui on a donné le nom d'*Eſope*, vivant ſous un Roi de l'Aſie Mineure, un peu plus abſolu que *Salomon*, fut obligé d'employer la Fable pour faire écouter la vérité. *Eſope* laiſſa donc de côté les Sentences de *Locman* & ne s'appropria que ſes Apologues, auxquels il ajouta quelques Fables de ſon invention. Enfin, *Pilpay*, ſujet d'un Roi deſpote, ſentit la néceſſité de former un corps d'inſtructions ſuivies pour inſpirer aux Souverains de ſon pays les ſentimens de bienfaiſance & d'humanité inconnus, pour ainſi dire, aux Princes qui jouiſſent d'un pouvoir abſolu. Comment peut-on ſe perſuader que ces trois Ecrivains, qui ont compoſé en trois langues différentes, ne ſont qu'un ſeul & même perſonnage? Les Grecs, qui s'attribuoient l'invention de l'Apologue, pourroient-ils dire qu'*Eſope*, qui a fourni les Fables écrites en leur langue, a auſſi compoſé les Proverbes & les Apologues Perſans ſous le nom de *Locman*, & les Contes & Fables Indiens ſous celui de *Pilpay*. Il eſt reconnu

que *Locman* eſt le plus ancien de ces trois Auteurs, puiſque *Pilpay*, que l'on fait contemporain d'*Eſope*, le cite dans ſes Fables. Nous pouvons donc dire que les deux derniers ne ſont point les Inventeurs de l'Apologue, mais Imitateurs habiles & heureux de *Locman ;* nous le diſons avec d'autant plus de confiance, que l'on trouve chez eux des Fables qu'on lit également dans le Fabuliſte Perſan : telle eſt celle de *l'Homme & le Serpent*, & pluſieurs autres qu'il ſeroit ennuyeux de citer.

Les ouvrages Indiens de *Pilpay* conſiſtent en Maximes, en Contes & en Fables. Nous ne diſſimulerons point que la *Moralité* que cet Auteur tire de ſes Fables eſt quelquefois forcée, & qu'il manque de juſteſſe à cet égard ; mais en général ſes Fables & ſes Contes ſont ingénieux. « Ce ne » ſont pas toujours (1), dit le Comte de » Caylus, de ſimples Apologues, mais de

(1) Mémoires de l'Acad. des Inſcript., *T. XX. p.* 353.

» véritables Contes ou Récits, où il fait » agir & parler des hommes ». On peut ajouter que les Fables de *Pilpay* ſont pour les Indiens ce que le *Télémaque* de *Fénelon* eſt pour nous : on y remarque certains paſſages qui ont beaucoup de reſſemblance avec pluſieurs endroits du *Télémaque*. Ainſi lorſque *Pilpay* fait dire à l'un de ſes perſonnages parlant au Roi : « Mon auſtérité » vaut mieux que la flatterie pernicieuſe de » vos Courtiſans ; les Princes corrompus » trouvent ſec & auſtère tout ce qui eſt » libre & ingénu ». *Mentor* tient le même diſcours à *Idoménée*, & finit par cette réflexion : (1) *Ce mot* témérité *vous bleſſe ; tout autre que moi auroit eu tort de s'en ſervir, il faut reſpecter les Rois & ménager leur délicateſſe, même en les reprenant.* Nous croyons devoir faire obſerver ici une autre imitation qui n'eſt pas moins frappante. Le Roi, qui écoute les leçons du perſonnage introduit par *Pilpay*, dit :

(1) Télémaque, *L.* 12.

« Vos conseils pouvoient renfermer quelque » vérité utile, mais ils sont durs & austè- » res; vous pourriez les adoucir : un Mé- » decin prudent frotte de miel les bords du » vase qui contient le breuvage amer qu'il » présente à son malade; il l'engage par » cet innocent artifice à le boire, & lui » sauve la vie ». La comparaison du vase frotté de miel se trouve imitée dans la *Jerusalem Délivrée* du *Tasse*, qui s'exprime ainsi (1) : *Così à l'egro fanciul*, &c. Le Philosophe Indien nous fournit sur les plaisirs de la Table deux Chansons qu'on retrouve dans *les Odes* 25 & 36 *d'Anacréon*, qui vécut longtems après lui. L'Auteur Indien s'exprime ainsi : « Garçon, fais » couler le vin que tu tiens; puisque nous » devons bientôt être privés de ce monde, » ne fois pas un moment sans nous verser » à boire..... Apporte nous du vin de cou- » leur & d'odeur de rose; puisque personne

(1) Tasse, *Gierusalemme Liberata*, *Cant. I. Stanze* 3.

» ne demeure éternellement au monde, re-
» jouissons-nous au moins dans le moment
» que nous avons à vivre, & chantons à
» pleine gorge comme le Rossignol ».

Pilpay ne pouvant pas faire voyager *Dabchelim* comme *Mentor* fait voyager *Télémaque*, il unit à chaque Sentence & Maxime, qu'il lui débite, des Apologues & des Fables, qui en rendent l'application plus facile. Ainsi après avoir dit : « Les Rois
» par leurs bienfaits donnent quelquefois
» de la satisfaction à ceux qui sont attachés
» à eux; mais à la moindre occasion ils
» mettent leurs services en oubli, & leur
» ôtent la vie » : *Pilpay* rapporte aussitôt la Fable intitulée (1) *le Faucon & le Chapon*. Veut-il représenter la manière dont les Courtisans cherchent à se nuire les uns aux autres ? il dit d'abord : « La médisance
» & la calomnie ne quittent jamais prise
» qu'elles n'aient anéanti l'innocent qu'el-
» les ont une fois attaqué ». *Pilpay* fait

(1) La Fontaine, *l.* 8, *f.* 21.

ſuivre cette réflexion de la Fable, que *la Fontaine* a intitulée, (1) *les Animaux malades de la peſte.* Ces exemples ſuffiſent, ſans doute, pour faire connoître la manière dont *Pilpay* a donné ſes inſtructions à *Dabchelim.* Nous ajouterons ſeulement qu'il enchaîne toujours pluſieurs Fables l'une dans l'autre, ce qui rend la Lecture de ſes ouvrages fatigante; quelquefois même ils en paroiſſent obſcurs.

Le Livre de *Pilpay*, appellé par excellence *la Conduite des Rois*, ne fut connu pendant pluſieurs ſiècles que des Souverains de l'Inde qui ſuccédèrent à *Dabchelim*, juſqu'au tems d'un Roi de Perſe, nommé par les uns *Nouchirevon* & par d'autres (2) *Nuſchirvan.* Ce Prince vivoit vers la fin du ſixième ſiècle de l'Ere Chrétienne. *Nuſchirvan* deſira cet ouvrage dont on lui parloit avec admiration, & ſeulement par tradition; il envoya un Savant

(1) La Fontaine, *l.* 7, *f.* 1.
(2) Sadi, *Roſarium Polit.*, *Cap. I.*

de

de ſon Royaume, appellé *Perſoës* ſelon le Dictionnaire de *Moreri*, & plus communément *Barzoviah*. Le Savant s'introduiſit en qualité de Médecin auprès du Prince Indien, qui occupoit le trône de *Dabchelim*. Il fut obligé d'apprendre non-ſeulement la nouvelle, mais encore l'ancienne langue Indienne, pour ſe mettre en état de traduire l'ouvrage de *Pilpay*: « Il le traduiſit, dit » *Sahid* (1), en langage ancien des Per» ſans, qu'ils appellent *Pahlavi*, & que » pour-lors les Rois parloient ordinaire» ment ». Le Roi de Perſe ſatisfait du voyage de *Barzoviah*, approuva ſa traduction, qui fut conſervée comme un ouvrage très-précieux. La révolution, que la Perſe éprouva dans la ſuite par les conquêtes d'*Omar*, Prince Arabe, fit oublier les Fables de *Pilpay* juſqu'au règne d'*Abougiafar Almanſor*, de la race d'Abaſſides. Le Savant Sécrétaire d'*Almanſor*, appellé *Aboulhaſan Abdallah*, fut chargé de traduire

(1) Sahid, *Conduite des Rois ; au Lecteur.*

les Fables Indiennes dont nous parlons, du Perſan en Arabe, ce qui leur procura une nouvelle célébrité. On en fit enſuite deux autres traductions en nouvelle langue Perſanne; la dernière, dont *Naſralla* étoit l'Auteur, fut la plus eſtimée. Depuis ces traductions, faites en différens tems par les Ecrivains Arabes, les Fables de *Pilpay* furent connues dans toute l'Aſie, & bientôt en Europe : on en fit une traduction Syriaque; Simon *Sethus* les traduiſit en Grec. Enfin on ſe haſarda à publier des traductions Françoiſes, Italiennes, Eſpagnoles & Allemandes, qui ne parurent pas très-fidèles Il eſt à remarquer que chaque Traducteur donnoit aux Fables de *Pilpay* un titre nouveau & arbitraire (1); l'un les intituloit *le Livre des Lumières;* l'autre, *la Sapience de tous les tems*, &c. Le titre qui a prévalu eſt celui de *Fables de Pilpay*, ou *la Conduite des Rois.*

Pendant que *Soliman II* règnoit à Conſ-

(1) Fabricius, *Bibliot. Græca*, *T. IV.*

tantinople, dans le ſeizième Siècle, un *Molla* d'Andrinople, nommé *Ali-Tchélébi-ben-Salek*, très-habile dans les lettres Arabes & dans le Droit, entreprit de traduire les Fables de *Pilpay* en langue Turque: cette entrepriſe lui coûta vingt années de travail. Lorſque ſa traduction fut achevée, il la fit préſenter à *Soliman*, qui permit qu'elle lui fut dédiée; ce qui autoriſa l'Auteur à l'intituler *Humaiounamé*, c'eſt-à-dire *Livre Impérial*. On aſſure que *Tchélébi* fut mal reçu du Grand-Viſir, à qui il s'adreſſa d'abord pour faire parvenir ſa traduction au Sultan, & que *Soliman* ſçut mieux que ſon premier Miniſtre diſtinguer la mérite de cet Ecrivain, & apprécier ſon ouvrage. *Tchélébi*, qui ſentoit ce qu'il valoit, ne s'étoit pas peut-être aſſez humilié devant le Grand-Viſir pour obtenir ſa protection. La langue Turque a éprouvé ſans doute peu de changemens, puiſque la traduction de *Tchélébi* paſſe encore pour un des ouvrages les mieux écrits en cette langue, tandis que la traduction Françoiſe de

Quinte-Curce, qui a coûté à *Vaugelas* à-peu-près autant d'années de travail que celle de *Tchélébi*, n'eſt preſque plus citée.

La plus ancienne traduction Françoiſe des Fables de *Pilpay*, qu'on puiſſe lire aujourd'hui, eſt celle de *Sahid*, qui parut en 1644 ſous le titre de *Livre des Lumières*. Cette traduction, faite ſur la traduction Perſanne de *Naſrallu*, fut l'ouvrage d'un autre Perſan. On ne peut guères citer d'autres ouvrages Perſans, traduits en François par des Ecrivains Perſans; il y a lieu de croire que la traduction de *Sahid*, qui étoit de la ville d'Iſpaham, eſt exacte & fidelle; le ſtyle en eſt aſſez coulant : le Chancelier *Séguier* en accepta la Dédicace. Elle fut réimprimée, en 1648, ſous ce titre (1), *les Fables de Pilpay*, ou *la Conduite des Rois*, un volume *in*-12. *Galland* traduiſit de nouveau en François les Fables du Philoſophe Indien, mais en ſuivant la traduction Turque de *Tchélébi*; ſon ouvrage

(1) Journal des Savans, 1698, *p.* 178, in-4°.

parut, en 1724, en deux volumes *in*-12. Comme cette traduction ne fut pas achévée, *Cardonne* l'a continuée, & y a ajouté un troisième volume, qui commence au Chapitre cinquième de *Tchélébi*; il a fait réimprimer, en 1778, les deux volumes de *Galland* avec le sien. Le tout forme aujourd'hui une traduction complette de *Tchélébi* en trois volumes *in*-12, & intitulée: *Contes & Fables Indiennes de* Bidpay *& de* Locman, *traduites &c.* On peut trouver auſſi quelques pièces de *Locman* & de *Pilpay* parmi les Fables Orientales, traduites par MM. *de Saint-Lambert* & *Bret.*

Nous avons diſtingué dans la vie de *Locman*, le petit nombre de pièces que *Tchélébi* a inſérées dans ſa traduction Turque, ſous le nom propre de *Locman.* Nous allons également faire connoître celle que *la Fontaine* & d'autres Poëtes François ont traduites ou imitées de *Pilpay*, ſoit d'après le Traducteur Turc, ſoit d'après les Traducteurs Perſans & Arabes. Comme l'ordre des pièces de *Pilpay* n'eſt pas le même

dans les Traducteurs Orientaux, nous préférons de nous conformer à celui que *Sahid* a suivi, quoique *Galland* & *Cardonne* aient adopté l'ordre indiqué par *Tchélébi*.

I. Fable : *Les deux Pigeons.* Cette Fable en comprend deux dans la traduction Françoise ; celle qui eſt intitulée *les Voleurs & l'Ane*, & celle *des deux Pigeons*, la Fontaine, *l.* 1, *f.* 13, & *l.* 9, *f.* 2.

III. *La Vieille & le Chat maigre.* Même ſujet, mais plus étendu que celui qui a pour titre, *le Rat de ville & le Rat des champs*, la Fontaine, *l.* 1, *f.* 9.

V. *Le jeune Léopard.* C'eſt la Fable intitulée, *le Lion*, la Fontaine, *l.* 11, *f.* 1.

VIII. *Le Derviche & la petite Corneille.* Cette Fable eſt intitulée, *le Corbeau & le Faucon*, dans la Motte, *l.* 2, *f.* 16.

IX. *La Souris prodigue.* C'eſt *le Rat tenant table*, la Motte, *l.* 5, *f.* 11.

XI. *Les deux Voyageurs.* Sujet traité en François ſous ce titre, *les deux Aventuriers & le Taliſman*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 14.

XII. *Le Renard & le Tambour.* Un Renard vit une Poule qui grattoit la terre au pied d'un arbre, il s'en approcha pour la prendre; mais un Tambour, pendu au haut de l'arbre & agité par le vent, fit du bruit & attira ſon attention; la Poule eut le tems de s'enfuir. Le Renard prenant le Tambour pour une peau bonne à manger, monte ſur l'arbre & crève ce Tambour avec ſes dents. « Oh! oh! dit-il, ce n'eſt que » du vent; ce gros corps m'a trompé, j'ai » eu bien tort de laiſſer échapper la Poule ». Cette Fable eſt repréſentée par celle *du Chien qui lâche ſa proie pour l'ombre*, & celle *du Chameau & des Bâtons flottans*, la Fontaine, *l. 6, f.* 17, & *l. 4, f.* 10. On peut encore lui comparer la Fable *des deux Tonneaux*, par M. *le Brun.*

XIV. *Deux Moineaux & l'Epervier.* Deux Moineaux, dont un Epervier a mangé les Petits, ſont vengés par une Salamandre, dont ils implorent l'appui; elle monte au nid de l'Epervier, & y met le feu. On

reconnoît ici la Fable de *l'Aigle & l'Escargot*, la Fontaine, *l.* 2, *f.* 8.

XV. *Le Tyran.* Un Roi ſanguinaire ſe corrige de ſes cruautés, en voyant que tous les animaux ſe font la guerre, & que les forts ſuccombent auſſi ſouvent que les foibles. Un Chien étrangle un Renard, un Homme caſſe la jambe du Chien d'un coup de pierre, un Cheval marche ſur le pied de l'Homme, &c. Cette Fable a pour titre, *le Tyran devenu bon*, dans la Motte, *l.* 4, *f.* 19.

XVII. *La Grue, l'Ecreviſſe & les Poiſſons.* Même Fable que celle qui eſt intitulée, *les Poiſſons & le Cormoran*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 4.

XVIII. *Le Loup, le Lapin & le Renard.* Sujet ſemblable à celui qui a pour titre, *le Loup & le Chien maigre*, la Fontaine, *l.* 9, *f.* 10.

XX. *Les trois Poiſſons & les Pêcheurs*, la Motte, *l.* 6, *f.* 19.

XXI. *La Tortue & le Scorpion.* Une

Tortue, dans le deſſein de rendre ſervice à un Scorpion, le prend ſur ſon dos pour lui aider à paſſer l'eau. Pendant le paſſage, le Scorpion eſſaie de percer l'écaille de ſa bienfaitrice, qui s'en apperçoit & s'enfonce dans l'eau, où le Scorpion ſe trouve noyé par punition. Ce ſujet eſt le même que celui *du Villageois & du Serpent*, la Fontaine, *l.* 6, *f.* 13.

XXII. *Le Canard & la Lune.* Un Canard apperçoit dans l'eau l'image de la Lune qu'il prend pour un Poiſſon; il s'y plonge, & connoît ſon erreur. Les nuits ſuivantes, il voit nager de véritables Poiſſons, qu'il prend pour autant de fauſſes images; il s'obſtine à ne plus ſe plonger dans l'eau, dans la croyance qu'il ſera encore trompé, & manque l'occaſion de faire un bon repas.

Le ſujet de cette Fable eſt le même que celui du *Jardinier & le Pêcher*, dans M. le Bailly, *l.* 2, *f.* 10.

M. *le Bailly* vient de faire paroître un recueil de *Fables nouvelles*, dédiées aux jeunes Princes, fils de Monſeigneur le Duc

de Chartres (1). Le début que ce jeune Poëte fait dans la carrière des Lettres eſt heureux; les ſujets qu'il a choiſis ſont véritablement philoſophiques, & ſes Fables ſont ſouvent écrites avec une préciſion qui ajoute beaucoup à leur mérite.

XXIII. *Le Faucon & le Chapon*, la Fontaine, *l.* 8, *f.* 21.

XXIV. *Le Corbeau, le Loup, le Renard, le Lion & le Chameau.* On reconnoît dans cette Fable celle *des Animaux malades de la peſte*, la Fontaine, *l.* 7, *f.* 1.

XXVI. *La Tortue & les deux Canards*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 3.

XXVII. *Les deux Voyageurs.* Fable de *l'Enfouiſſeur & ſon Compère*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 5.

XXVIII. *La Grenouille, le Cancre & le Serpent.* Un Serpent demeuroit près d'un étang, où il mangeoit les Petits d'une Grenouille. Pour ſe défaire du Serpent, elle

(1) Ces Fables ſe trouvent chez Cailleau, rue Galande, N°. 64.

attira le Crocodile, qui en effet mangea le Reptile; mais enſuite il mangea la Grenouille elle-même. C'eſt le ſujet *du Jardinier & ſon Seigneur*, la Fontaine, *l.* 4, *f.* 4, & de la Fable qui a pour titre, *le Milan, le Poulet & l'Epervier*, Furetière, *f.* 26.

XXIX. *L'Ours & l'Amateur des jardins*, la Fontaine, *l.* 8, *f.* 10.

XXX. *Les deux Marchands.* Fable *du Dépoſitaire infidèle*, la Fontaine, *l.* 9, *f.* 11.

XXXI. *Le Renard, le Loup & la Poule.* Un Renard ſort de ſa foſſe pour chercher de quoi dîner, il trouve une peau fraîche qu'il dédaigne, dans l'eſpérance de prendre des poules qu'il apperçoit. Un Loup lui dit, que ces poules ſont gardées; le Gardien paroît, & met en fuite le Renard qui ne retrouve plus la peau qu'il a laiſſée. On voit que cette Fable a fourni l'idée de celle *du Heron*, la Fontaine, *l.* 7, *f.* 4.

XXXII. *L'Ane & le Jardinier.* Cet Ane a la queue & les oreilles coupées pour avoir fait du dommage dans un pré & dans un jardin. Le Fabuliſte François a ſçu tirer de ce ſujet une Moralité plus na-

turelle & plus ingénieuſe dans ſa Fable *du Renard qui a la queue coupée*, la Fontaine, *l.* 5, *f.* 5.

XXXIII. *Le Prince & ſon Ecuyer.* Un Roi confie ſecrettement à ſon Ecuyer qu'il a deſſein de faire mourir ſon frère qui a conſpiré contre lui. L'Ecuyer va auſſi-tôt inſtruire le frère du Roi du danger qu'il court. Le Prince hâte l'inſtant de la conſpiration, & monte ſur le trône. A ſon avénement, il fait mourir l'Ecuyer qui l'a averti, en diſant, qu'il mérite la mort pour avoir révélé les ſecrets de ſon Roi. Cet Apologue ſur la trahiſon, eſt repréſenté par la Fable intitulée, *le Lion, le Renard & l'Ane*, de Launay, *f.* 30.

XXXIV. *Le Corbeau, le Rat, le Pigeon, la Tortue & la Gazelle.* Cette Fable, au dénoûment près, ſe trouve dans la Fontaine, *l.* 12, *f.* 15. M. *le Bailly* n'en a imité que le dénoûment dans ſa Pièce qui a pour titre, *le Serpent, le Chien & le Singe*, Fables nouvelles, *l.* 1, *f.* 21.

XXXV. *L'Hermite. L'Aveugle qui voyage.* Ces deux Fables ſont compriſes

dans celle qui eſt intitulée, *le Berger & le Roi*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 10.

XLVI. *Les Corbeaux & les Hiboux.* On trouve ici réunies la Fable qui a pour titre, *le Lion, le Singe & les deux Anes*, & celle de *la querelle des Chiens & des Chats*, la Fontaine, *l.* 11, *f.* 5, & *l.* 12, *f.* 8.

XLVIII. *Les Oiſeaux choiſiſſent un Roi.* Le modèle de cette Fable ſe trouve dans l'Ancien Teſtament, au Livre *des Juges, Chap. IX, vers* 8. Même ſujet que celui de la Fable intitulée, *le Renard, le Singe & les Animaux*, la Fontaine, *l.* 6, *f.* 6. On trouve encore ſur ce ſujet une Fable intitulée, *les Oiſeaux & le Phénix*, Fuzelier, *f.* 4.

XLIX. *Les Eléphans & les Lapins.* Les Eléphans qui cherchent une fontaine, s'établiſſent dans une garenne où ils écraſent, ſans y faire attention, tous les Lapins qui ſe trouvent ſous leurs pieds. En changeant les Eléphans en Taureaux, & les Lapins en Grenouilles, on reconnoît la Fable de la Fontaine, *l.* 2, *f.* 4.

L. *Le Chat & la Perdrix.* C'eſt le ſujet de la Fable de *la Chatte, la Belette & le petit Lapin*, la Fontaine, *l.* 9, *f.* 15.

LII. *Le Mari, la Femme & le Voleur*, la Fontaine, *l.* 9, *f.* 15.

LV. *Le Singe & les Ours.* Le Roi des Singes eſt dépouillé de ſes Etats par le Roi des Ours. Un de ſes Officiers lui dit : « Faites-moi arracher les oreilles & les » dents, & couper les pieds. J'irai ainſi » mutilé me préſenter au milieu de vos en- » nemis, à qui je dirai que j'ai été outragé » ſi cruellement par votre ordre. Ils me » croiront très-animé contre vous; je leur » offrirai mes ſervices, qu'ils accepteront, » & je trouverai le moyen de vous faire » rentrer dans votre Royaume ». Le projet eſt exécuté; le Singe mutilé va trouver le Roi des Ours, gagne ſa confiance, lui perſuade de pourſuivre les Singes pour achever de les détruire, & feint de le conduire vers le lieu où ils ſe ſont retirés. Le Roi des Ours s'engage avec ſon armée dans des déſerts, où ils périſſent tous par la chaleur

excessive. Après leur destruction, le Roi des Singes rentre facilement dans ses Etats.

Cette Fable se trouva réalisée dans la suite. On sait que *Darius I*, Roi des Perses (1), avoit un Favori nommé *Zopyre*, qui vint le trouver un jour, après s'être lui-même coupé le nez & les oreilles : « Par » ce moyen, dit *Zopyre* à son Prince, je » parviendrai à vous faire entrer dans la » ville de Babylone, que vous assiegez inu» tilement depuis longtems ». Ce Favori passa chez les Babyloniens, feignit d'avoir été ainsi mutilé par l'ordre de son Roi, & parut lui vouer une haine implacable. Les Babyloniens trompés, lui confièrent imprudemment la garde de leurs murailles ; *Zopyre* ouvrit les portes de la Ville à *Darius*, qui s'en rendit maître par cette surprise.

LVI. *La Souris métamorphosée en Fille*, la Fontaine, *l.* 9, *f.* 7.

LVIII. *Le Singe & le Tortue.* Un Singe monté sur un figuier, s'amuse à jetter des

(1) Rollin, *Hist. anc.*, T. III, *p.* 76 & *suiv.*

figues dans la mer. Une Tortue en profite, & remercie le Singe, parce qu'elle croit qu'il a eu l'intention de lui faire du bien. Cette Fable a très-peu de reſſemblance avec celle qui eſt intitulée, *le Théſauriſeur & le Singe*, la Fontaine, *l.* 12, *f.* 3; mais elle a beaucoup d'analogie avec celle qui eſt intitulée, *le Porc & le Chêne*, par M. le Bailly, *l.* 2, *f.* 15.

LX. *Le Lion, le Renard & l'Ane.* Un Médecin ordonne au Lion malade de manger la cervelle d'une Ane pour ſe guérir. Le Renard engage ſous une fauſſe promeſſe l'Ane à ſe préſenter devant le Lion, qui fait un effort pour s'en ſaiſir & manque ſon coup. L'Ane s'enfuit; mais ſéduit une ſeconde fois par le Renard, il eſt aſſez confiant pour s'expoſer encore au même danger; alors le Lion le dévore. Ce ſujet eſt traité dans la Fable *des Lapins*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 15.

LXI. *Le Derviche & le Kalender.* La Femme d'un Derviche accoucha d'un enfant, qu'on laiſſe ſeul dans un berceau

pendant

pendant quelques inſtans. Un Serpent veut ſe gliſſer dans le berceau, mais il eſt combattu par une Belette que la Femme a élevée. Le Derviche entre dans l'endroit où eſt ſon fils, voit la Belette enſanglantée, & croit qu'elle a tué l'enfant; mais il le trouve vivant, & à côté de lui le Serpent que la Belette vient de tuer. Il reconnoît ſon erreur, & regrette d'avoir par un excès de vivacité ôté la vie à la Belette, qui lui a rendu le plus important ſervice. M. *Imbert* a traduit en Vers ce Conte intéreſſant, en changeant la Belette en Chien, ce qui rend le Conte plus vraiſemblable. On peut le lire ſous le titre de *la Fidélité mal récompenſée*, dans l'Almanach des Muſes, 1781, *p.* 215.

LXII. *Le Négociant & le Santon*, Fable entièrement ſemblable à celle de *la Laitière & le Pot au Lait*, la Fontaine, *l.* 7, *f.* 10.

LXIV. *Le Chat & le Rat*, la Fontaine, *l.* 8, *f.* 22.

LXVI. *La Grenouille & le Rat*, la Fontaine, *l.* 4, *f.* 11.

LXVII. *Les deux Perroquets, le Roi & ſon Fils*; la Fontaine, *l.* 10, *f.* 7.

LXIX. *Une Payſanne & ſa Fille.* Une Payſanne avoit une Fille unique qui tomba malade : « Grand Dieu, dit-elle, frappez-» moi, & épargnez ma Fille ». L'Ange de la mort lui apparut ; à la vue du Spectre elle s'écria : « ô Azraël, prenez garde de » vous tromper ; ce n'eſt pas moi qui ſuis » malade, c'eſt ma Fille ». Il faut comparer cette Fable à celle de *la Mort & le Malheureux*, la Fontaine, *l.* 1, *f.* 15.

LXX. *Le Sultan & le Muſicien.* Apologue repréſenté par la Fable *du Cigne & du Cuiſinier*, la Fontaine, *l.* 3, *f.* 12, & mieux encore par celle *du Chaſſeur & le Cerf*, Furetière, *f.* 14.

LXXI. *Le Derviche & le Loup.* Un Derviche rencontre un Loup, & entreprend de le prêcher ſur ſa cruauté & ſur ſa gourmandiſe. Le Loup l'écoute pendant quelques

inſtans & lui dit enſuite : « Abrégez votre » Sermon, car j'apperçois des Moutons ». On voit la reſſemblance de cette Fable avec celle qui eſt intitulée, *le Loup & les Bergers*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 6, & avec *le Renard prédicateur*, de la Motte, *l.* 5, *f.* 3.

LXXVIII. *Le Lion & l'Once.* Un Lion ronge la racine d'un Arbre, qui lui dit : *Que t'ai-je fait ?* Un Serpent mange le Rat. Un Porc-Epic pique le Serpent pendant ſon ſommeil, & le tue. Un Renard mange le Porc-Epic. Un Chien étrangle le Renard. Un Tigre dévore le Chien. Un Chaſſeur perce le Tigre & veut avoir ſa peau. Un Cavalier paſſe, conteſte cette peau, & tue le Chaſſeur qui la lui refuſe. Le Cheval renverſe le Cavalier & cauſe ſa mort. Cette Fable eſt très-abrégée dans celle de *Rien de Trop*, la Fontaine, *l.* 9, *f.* 11.

LXXX. *Le Singe & le Sanglier.* Ingratitude du Sanglier envers le Singe, ſemblable à celle *du Loup envers la Cicogne*, & *du Cerf envers la Vigne*, la Fontaine, *l.* 3, *f.* 9, & *l.* 5, *f.* 15.

LXXXI. *L'Hébreu & ſon Hôte.* Un Boulanger ennuyé de ſon métier, veut apprendre l'Hébreu. Il ne peut parvenir à apprendre cette langue, & oublie la ſienne. Cet Apologue ſe trouve imité, au dénoûment près, dans la Fable *du Loup & du Renard*, la Fontaine, *l.* 12, *f.* 11.

LXXXII. *La Grue & la Perdrix.* Même Fable que celle *du Corbeau voulant imiter l'Aigle*, la Fontaine, *l.* 2, *f.* 16.

LXXXIII. *L'Homme entre deux Ages*, la Fontaine, *l.* 1, *f.* 17.

LXXXV. *Le Corbeau & la Perdrix.* Le Corbeau veut ſe rendre agréable, & marcher légèrement comme la Perdrix. C'eſt la Fable de *l'Ane & le petit Chien*, la Fontaine, *l.* 4, *f.* 5.

XCI. *Le Marchand, le Gentilhomme, le Pâtre & le Fils de Roi*, la Fontaine, *l.* 10, *f.* 16.

Telles ſont les Fables de *Pilpay* que *la Fontaine* & quelques autres Poëtes François ont imitées ou traduites en Vers François. Soit que la traduction Arabe, miſe en

langue Turque par *Tchélébi*, ne contienne qu'une partie des pièces de l'Auteur Indien; ſoit que *Sadi*, qui a traduit du Perſan en Latin pluſieurs Contes de *la Conduite des Rois*, ait trouvé le texte Perſan différent de l'Arabe: il eſt certain que ſa traduction Latine contient pluſieurs Apologues & Contes qui ne ſe trouvent pas dans la traduction Turque de *Tchélébi*. Le Livre de *Sadi* eſt intitulé, *Roſarium Politicum .... notis illuſtratum à G. Gentio*, un volume *in-fol.* Le texte Arabe eſt à côté de ſa traduction Latine. Cet ouvrage renferme huit Chapitres de Politique & de Morale. Les deux premiers ſont intitulés, *de Moribus Regum*, c'eſt-à-dire, *de la Conduite des Rois*. Comme ce titre appartient à *Pilpay*, nous avons penſé qu'une partie des Contes & Fables, inſérée dans ces deux Chapitres, avoit été compoſée par cet Auteur Indien. Voici celles qu'on peut préſumer lui appartenir; nous n'en connoiſſons point de traduction Françoiſe.

Le Roi & ſon Fils.

Un Roi avoit pluſieurs Fils beaux & bienfaits, excepté un ſeul qui étoit de très-petite taille, & dont la figure ne prévenoit pas en ſa faveur. Le Père regarda un jour, avec une eſpèce de mépris, ce Fils, qui étoit très-eſtimable par les qualités de l'ame. Le jeune homme, ſenſible au mépris que le Roi lui témoignoit, eut le courage de lui dire : *Homuncio ingenio præditus, &c.* « Un Nain qui a de l'eſprit, vaut mieux » qu'un Géant qui eſt ſot. Une grande maſſe » informe n'eſt pas la choſe la plus pré- » cieuſe. La Brebis plaît par ſa propreté, » tandis que l'Eléphant dégoûte par ſa ſa- » leté. La plus petite des montagnes eſt » celle de Sion ſur laquelle Dieu a le plus » fait éclater ſa puiſſance. *Le Sage* a dit : » *Le Cheval Arabe, quoique petit, eſt mis à* » *la tête des Anes pour les conduire* ». Le Roi ſourit à l'éloge pompeux que ſon Fils faiſoit des petits hommes au préjudice des grands. Les Courtiſans applaudirent au

diſcours du jeune Prince, & eurent bonne opinion de lui; mais ſes frères lui en ſçurent mauvais gré. L'Hiſtorien rapporte ici le Proverbe qui dit: *Tant que l'homme ne parle pas, on ne peut point ſavoir ce qu'il vaut.*

Cependant un ennemi puiſſant déclara la guerre au Roi. Les deux armées ſe mirent en campagne, & lorſqu'elles furent en préſence, le petit Prince dit à ſon père: « Si » vous voyez quelqu'un tourner le dos à » l'ennemi, ſoyez certain que ce ne ſera » pas moi ». Après ce propos, il ſe met à la tête d'un parti, revient trouver le Roi & lui dit encore: « Conſiderez cet homme, » qui, à cauſe de ſa petite taille, vous pa» roît mépriſable, vous allez bientôt con» noître que la grande taille ne donne pas » le courage ». Le Roi prend ce diſcours pour une fanfaronnade; ſon fils s'éloigne avec ſon corps de Soldats peu nombreux, & fond ſur l'ennemi. Cette petite troupe eſt auſſitôt miſe en déroute. « Où courez» vous, leur crie, d'un ton piquant, celui

» qui les commande ? ſuivez-moi, & ne » donnez pas lieu de dire que vous êtes des » Femmes habillées en Soldats ». Ce reproche produit le meilleur effet ; les fuyards reviennent à la charge avec tant d'impétuoſité qu'ils mettent le deſordre parmi les ennemis, & le Roi gagne la bataille. Il embraſſe tendrement ſon fils, & dès cet inſtant conçoit tant d'eſtime & d'affection pour lui, qu'il ne tarde pas à l'aſſocier à l'Empire. Ses autres fils jaloux de leur frère, forment le deſſein de l'empoiſonner ; mais leur ſœur, qui les voit verſer le poiſon dans ſa coupe, remue le vaſe avec affectation pour avertir le petit Prince du danger qu'il court. Le jeune homme comprend ce ſigne, & le témoigne en diſant hautement : « Il n'eſt pas juſte que les bra» ves gens meurent pour laiſſer occuper » leurs places par les lâches ». Le texte Arabe rapporte en cette occaſion le Proverbe ſuivant : *Perſonne ne doit ſe mettre ſous la protection de la Chouette, quand même il n'exiſteroit pas d'Aigle dans le*

monde entier. Le Roi instruit de la trahison de ses enfans contre leur jeune frère, les exila dans les diverses extrêmités de ses Etats, afin que l'éloignement & le tems dissipassent leur jalousie & leur haine. *Moralité. Decem pauperes, &c.* « Dix Pauvres » couchent bien à la fois sur la même paille; » lasse ; mais deux Rois ne peuvent pas » s'asseoir ensemble sur le même trône ».

INSCRIPTION mise sur la Couronne d'un Roi d'Asie.

MUNDUS, Ô FRATER, NEMINI RESTAT, &c.

« Frère, le monde ne reste à aucun de ses » habitans; l'esprit doit donc s'attacher à » celui qui l'a créé. Ne compte pas sur les » biens de ce monde, car ils ont nourri & » fait mourir d'autres êtres semblables à » toi. Puisque la vie n'est qu'un passage, » qu'importe à celui qui touche à l'instant » de la perdre, de mourir sur un trône ou » sur un grabat ?

Le Roi & le jeune Voleur.

Des Voleurs s'étoient établis & fortifiés ſur une montagne. Le Roi du pays fut obligé d'envoyer un nombre conſidérable de troupes pour les détruire. Ils furent tous pris par adreſſe, & conduits devant le Prince qui les condamna à la mort ſans exception. Les Grands de ſa Cour remarquèrent parmi ces Voleurs un jeune homme qui atteignoit à peine l'âge de puberté. Un Courtiſan, ému de compaſſion pour ce jeune homme, demanda ſa grace. Le Roi répondit d'un ton ſévère : *Ignem extinguere, ſcintillam relinquere, &c.* « Lorſqu'on éteint » le feu, il ne faut pas laiſſer d'étincelle ; » après avoir tué un Serpent, il n'eſt pas » prudent de laiſſer vivre ſes Petits ». Le Courtiſan feignit d'approuver la ſévérité du Roi, qui lui ſçut gré de cette complaiſance. Le Prince alors lui accorda la grace qu'il demandoit, mais ſans changer d'opinion ; car il ajouta à ce qu'il avoit dit précédemment le Proverbe ſuivant : *Un Louveteau*

devient Loup, & a toujours le naturel féroce quoiqu'il ait été élevé par des hommes. Quelques années après cette grace accordée, le même Voleur s'associa avec d'autres dans un Royaume voisin; il trouva le moyen d'entrer dans la chambre du Roi étranger qu'il égorgea avec ses deux fils, & pilla toutes ses richesses. Le Prince, qui lui avoit pardonné, apprit cette fâcheuse nouvelle, & dit avec douleur: « On ne peut » pas faire grace aux méchans, sans faire » tort aux gens de bien ». *Pravis benefacere, &c.*

L'Enfant guéri de la peur.

Le même Vaisseau portoit un Prince & un jeune Esclave, qui, ne connoissant point encore la navigation, jettoit les hauts cris en voyant la manière dont le bâtiment étoit agité par les flots. Ses cris troubloient l'équipage, & le Prince les entendoit avec peine. Un Sage, qui étoit présent, lui dit: « Si Votre Majesté le permet, je saurai bien » le faire taire ». Le Roi consentit à tout: alors le Sage ordonna qu'on prît l'Esclave

par les cheveux, & qu'on le jettât à la mer. Le jeune homme ſe voyant au milieu des eaux, s'attache promptement au gouvernail, & remonte dans le vaiſſeau avec beaucoup de peine ; il demeure caché dans un coin, & garde un profond ſilence. Le Roi ſurpris de ce changement, en demande la cauſe au Sage, qui lui répond ainſi : » Cet » Enfant manquoit d'expérience ; mais de» puis qu'il s'eſt vu dans l'eau expoſé à » périr, il connoît le bonheur d'en avoir » été ſauvé, & s'en occupe : il faut avoir » éprouvé la peine pour ſentir le plaiſir » d'en être délivré ». On ne s'attend pas, ſans doute, à la *Moralité* que le Poëte tire de cet Apologue ; nous allons la traduire littéralement : *Paradiſi Virginibus, &c.* « Le Purgatoire ſeroit un Enfer pour les » Vierges de Paradis ; demandez aux Dam» nés ſi le Purgatoire ne ſeroit pas un Pa» radis pour eux ».

Le Roi mourant.

Un Roi d'Arabie accablé de vieilleſſe & d'infirmités, ſentoit approcher ſa fin. Il

apprit, contre toute attente, que ſon armée avoit pris une Ville, & ſoumis à ſa domination le Peuple qui en dépendoit. « Cette » nouvelle, dit-il à celui qui la lui appre» noit, ne m'intéreſſe plus; elle regarde » mes Ennemis, c'eſt-à-dire, mes Héritiers » au trône ». *Moralité. Spes diù, &c.* « A » quoi ſert la meilleure fortune pour celui » qui n'a plus l'eſpérance de vivre »?

La priere du Tyran.

Un Tyran demandoit à un Derviche, quelle étoit la meilleure des prieres? « La » meilleure pour vous, répondit le Der» viche, eſt de dormir durant la moitié du » jour; du moins vos Sujets reſpireront pen» dant votre ſommeil ». *Moralité. Cujuſcunque ſomnus vigiliis præſtat, &c.* « Il eſt » des hommes qu'il vaut mieux voir dormir » que veiller ».

Le Solitaire bien nourri.

Un Solitaire mangeoit dix livres de pain par jour. Après ſon ſouper, il ſe mettoit en

oraiſon, & paſſoit la nuit à prier. Un homme d'eſprit en entendit parler & dit : « Il vaudroit mieux que ce Solitaire là dor- » mit comme un autre & mangeât moins ». *Moralité. Vacuus ſapientiâ, &c.* « Celui » qui eſt trop rempli de nourriture, eſt » vuide de ſageſſe ». Nous avons cru devoir conſerver le jeu de mots que le texte contient dans l'affabulation.

Le Solitaire & le Voleur.

Un Voleur entra dans la cellule d'un Solitaire, & n'y trouva rien qui méritât d'être emporté, ce qui le fâcha beaucoup. Le Solitaire remarqua le chagrin du Voleur, & pour le conſoler mit ſur ſon paſſage la natte ſur laquelle il couchoit. *Moralité. Quicumque aliorum, &c.* « Celui qui prend » plaiſir à vous raconter les fautes des au- » tres, ne manque pas de raconter aux » autres celles que vous commettez ». Cette Moralité eſt bonne par elle-même; mais nous ne voyons pas le rapport qu'elle peut avoir avec l'Apologue qui la précède.

La Belette amie du Lion.

Une Belette ſe promenoit autour d'un Lion, & paroiſſoit lui faire la cour par ſes ſoupleſſes. On lui demanda pourquoi elle flattoit ainſi le Lion; elle répondit: « C'eſt » afin que le Roi des Animaux me laiſſe pro» fiter des reſtes de ſa table, & que je puiſſe » vivre en ſureté ſous ſa protection ». On conſeilla à la Belette de s'approcher de plus près du Lion, & on lui fit eſpérer qu'elle gagneroit entièrement ſa confiance, & deviendroit ſon principal Favori. — « Je n'ai » garde, repliqua-t-elle; ſi je m'approchois » davantage de ſa perſonne, je ne ſerois » plus à l'abri de ſes caprices & de ſa fu» reur ». *Moralité. Ignicola etſi, &c.* « Le » Forgeron qui eſt le plus familiariſé avec » le feu, en eſt dévoré en un inſtant s'il » tombe dans la fournaiſe ».

Le Philoſophe de Damas.

On demandoit à un Philoſophe de Damas: *Qu'eſt-ce que Dieu, & qu'eſt-ce que la Religion?* Il répondit à cette queſtion de

la manière ſuivante. « Ce Pays étoit ancien-
» nement habité par une Nation amie de la
» vérité & très-vertueuſe ; mais elle avoit
» l'extérieur vicieux & paroiſſoit corrom-
» pue. Cette Nation eſt aujourd'hui rem-
» placée par une autre, qui, à l'extérieur,
» eſt honnête & paroît reſpecter la Divini-
» té ; mais au fond, elle eſt diſſolue & mé-
» priſable ». *Moralité. Sive opes, dignita-
tem*, &c. « Quelque riche & quelque puiſ-
» ſant que l'homme ſoit, il ne jouit de la
» paix & n'eſt heureux qu'autant qu'il s'at-
» tache à honorer dignement l'Etre ſu-
» prême ».

La Morale inutile.

Un jeune homme diſoit à ſon père : « L'é-
» loquence des hommes qui prêchent la
» Morale ne me ſéduit pas, parce que je
» m'apperçois qu'ils ne font guères le bien
» qu'ils commandent aux autres de faire ».
Moralité. Sapiens eſt, &c. « Le Sage eſt
» celui qui fait le bien, & non pas celui
» qui le prêche aux autres ſans le pratiquer.

L'Athlète

L'Athlète confondu.

Doué d'une force prodigieuſe, un Athlète ſortoit triomphant d'un exercice public, avec les yeux troubles & la bouche écumante. Un Etranger demanda aux Spectateurs : « Quel homme eſt-ce là » ? L'Athlète entendit faire la queſtion, & s'en trouva ſi fort offenſé, qu'il accabla d'injures celui qui l'avoit faite. L'Etranger ſe contenta de lui répliquer d'un ton railleur : « Quoi ! tu » peux ſoutenir un rocher qui peſe mille » livres, & tu ne ſais pas ſupporter un ſeul » mot dit ſans deſſein. *Moralité.* Un homme » en état de faire tête à un Eléphant, n'eſt » pas cependant un homme, s'il n'a pas » d'humanité ».

La Beauté du Soleil.

Un Plaiſant diſoit un jour : « Depuis le » tems qu'on vante la beauté du Soleil, je » n'ai jamais ouï dire, que perſonne ſoit » devenu amoureux de cette Beauté là ». Un autre lui répondit : « Si on n'en devient pas » amoureux, c'eſt parce qu'on la voit tous

» les jours ». *Moralité. Hominem invisere*, &c. « Ceſt n'eſt pas un vice d'aller » fréquemment viſiter quelqu'un ; cependant » il ne faut pas lui faire des viſites juſqu'au » point de l'obliger de dire : *C'eſt aſſez* ».

On a publié, en 1755, un Roman intitulé, *le Naufrage des Iſles flottantes*, ou *la Baſiliade*, en deux volumes *in*-12 ; & l'on a prétendu faire paſſer ce Roman pour un ouvrage traduit de *Pilpay*. Mais comme il n'appartient aucunement au Fabuliſte Indien, nous nous contentons de renvoyer ceux qui voudront connoître cette eſpèce de Poëme, ſans le lire, à un autre ouvrage qui fut imprimé dans la même année, & qui a pour titre, *Code de la Nature &c.* (1). Le Poëme de *la Baſiliade* y eſt analyſé & apprécié.

(1) Code de la Nature, *première Partie*, *p. 6 & ſuiv.*

Fin de la Vie de Pilpay.

PRÉCIS
DE L'ÉLOGE
DE
L'ABBÉ MÉTASTASE,

Poëte de l'Empereur, mort à Vienne, au mois d'Avril 1782.

TRADUIT DE L'ITALIEN. (1)

L'ABBÉ MÉTASTASE, Diſciple de l'illuſtre *Gravina*, entra très-jeune dans la carrière des Lettres; à l'âge de quatorze ans, il compoſa ſa Tragédie de *Juſtin*, qui, ſans

(1) *Nous ne prétendons point donner ici une Traduction littérale de* l'Éloge de Métaſtaſe, *compoſé en Italien par M.* Piccini *fils; nous avons ſeulement deſſein de faire connoître la marche & les principales réflexions de ce diſcours qui nous a paru intéreſſant.*

égaler les autres Pièces qu'il publia dans la ſuite, offroit de grandes beautés, & annonçoit un Poëte déja très inſtruit. Il balanca bientôt les ſuccès d'*Apoſtolo Zeno*, qui jouiſſoit dès-lors d'une grande réputation. *Métaſtaſe*, en homme de génie, s'attacha à imiter les Poëtes anciens, & aſſocia dans ſes Tragédies la Muſique à la Poéſie, afin que ſes Pièces produiſiſſent plus d'effet ſur l'ame des Spectateurs. *Eſchyle* avoit introduit cet uſage parmi les Grecs; ſon ſtyle dur & incorrect, eſt peu propre pour la mélodie, mais ſes penſées ſont fortes & élevées; il peint bien la valeur guerrière, ſes Pièces inſpirent la terreur. *Sophocle* moins ſublime qu'*Eſchyle*, le ſurpaſſe par l'élégance & la douceur de ſon ſtyle: ſes Tragédies rappellent l'ancienne ſimplicité des Grecs; il célèbre les Dieux tutélaires & les Héros les plus illuſtres de ſon tems. *Euripide* parut dans un tems où la Poéſie commençoit à décliner, avant d'avoir atteint la perfection dont elle eſt ſuſceptible; *Euripide* l'éleva à ce degré de perfection, en faiſant entrer dans ſes Tragédies la Morale

la plus pure, de manière qu'on croiroit, en les voyant, entendre *Socrate*, dont il étoit le disciple & l'ami. *Métastase* se pénètra de l'esprit de ces trois Poëtes Tragiques, & d'après eux nous présenta la Tragédie moderne sous son vrai point de vue. On retrouve dans ses Pièces la force d'*Eschyle*, la douceur de *Sophocle*, & la majesté d'*Euripide;* il sait si bien réunir ces trois qualités essentielles, que souvent il surpasse ses modèles.

Les plus grands génies ne sont point à l'abri de la critique : on reprocha au Poëte que nous célèbrons, d'avoir plutôt copié qu'imité quelques Poëtes François. Pour que ce reproche parut fondé, il faudroit établir d'abord qu'un Auteur est plagiaire, lorsqu'il fait passer dans sa langue, par une heureuse imitation, les beautés qu'il a trouvées dans des ouvrages Etrangers. Les Latins ont marché sur les traces des Grecs, & les Modernes se font gloire d'imiter les Grecs & les Latins. Peut-on dire que ces différens Peuples n'ont fait que se copier les uns les autres ? En ce cas, *Homère* lui-

même peut n'être qu'un plagiaire, qui doit aux Egyptiens toutes les idées & les beautés que nous admirons dans ſes Poëmes. Il faut donc remonter juſqu'à l'origine du monde pour trouver un Ecrivain qui n'ait eu aucun modèle. Eh ! qu'importe qu'un Poëte imite, lorſqu'il imite en homme de génie, qui ſait s'approprier la penſée d'un autre, & la rendre d'une manière neuve & piquante ? *Annibal Caro* ne s'eſt-il pas immortaliſé en traduiſant l'*Eneïde* de Virgile ? *Marchetti* n'a-t-il pas été mis au rang des meilleurs Ecrivains pour ſa traduction de *Lucrèce* ? *La Fontaine* n'eſt-il pas regardé avec raiſon comme un Auteur original, quoiqu'il ait emprunté d'*Eſope* & de *Bocace* les ſujets de ſes Fables & de ſes Contes ?

Si *Métaſtaſe* doit quelques-unes de ſes penſées à des Ecrivains Etrangers, il ne doit qu'à lui ſeul, ces idées ſublimes, cette noble facilité de ſtyle, cette heureuſe diſpoſition de Scènes, & ce caractère ſoutenu dans les Perſonnages qu'il fait parler. Voilà ce qui diſtingue ſon *Achille à Sciros*, ſon *Olympiade*, ſon *Démophon* & ſon *Hip-*

ſipile. Que ce Poëte connoît bien le cœur humain ! qu'il ſait bien exciter à propos la pitié, la colère, le dédain ! Qui pourroit ne pas s'attendrir avec ſa *Deidamie*, & ne point partager le courroux de ſon *Timante ?* Nous conviendrons néanmoins qu'il a fait entrer dans ſes Pièces quelques paſſages imités d'autres Poëtes célèbres, & nous citerons pour exemples les Scènes de *la Clémence de Titus*, qui ont de la reſſemblance avec certaines Scènes du *Cinna* de *Corneille :* mais *Corneille* lui-même n'a-t-il jamais imité perſonne ? On met encore en parallele la Tragédie de *Joas* avec l'*Athalie* de *Racine.* Eh ! pourquoi comparer enſemble ces deux Pièces ? Ne peuvent-elles pas toutes deux être ſublimes ſans ſe reſſembler ? Chaque langue a ſes avantages ; les beautés de l'une ne ſont pas celles de l'autre (1). Admirons les ouvrages de génie que chaque

(1) *Cette penſée nous rappelle la réponſe que* Voltaire *fit à une perſonne qui lui faiſoit remarquer que* Métaſtaſe *l'avoit pillé.* « Ah, le cher vo» leur ! *s'écria Voltaire*, il m'a bien embelli.

Nation produit, & appliquons nous plutôt à en profiter qu'à les juger avec ſévérité. Veut-on connoître combien *Métaſtaſe* étoit en état de créer & de compoſer d'après lui-même, il faut lire ſon *Caton* & ſon *Regulus* ; c'eſt dans ces Pièces qu'il nous fait parfaitement connoître, avec le ſeul ſecours de ſon génie, la molleſſe Aſiatique & la férocité Africaine.

Parlons d'un autre défaut qu'on prétend trouver dans les Pièces de *Métaſtaſe*. On lui reproche d'avoir attaché regulièrement une Ariette à la fin de chaque Scène, & d'avoir rendu par-là la ſortie de ſes Perſonnages froide & ſans motif. Mais voyons quel étoit en Italie l'uſage des Auteurs Dramatiques, lorſque *Métaſtaſe* commença à travailler pour le Théâtre ? Ils joignoient à leurs récitatifs quelque traits de Chant fort courts ; le reſte des Vers paroiſſoit plutôt déclamé que chanté. Les Poëtes reſervoient tout leur talent pour les Ariettes compoſées de divers paſſages ſans rapport, ſans liaiſon, & raſſemblés dans le deſſein ſeulement de faire briller la voix d'un

Acteur ou d'une Actrice ; le Spectateur oublioit entièrement le Poëme pour ne s'occuper que de l'Ariette. Cet uſage étoit trop bien établi, pour que *Métaſtaſe* pût ſe diſpenſer de s'y ſoumettre. Mais ſi ce Poëte, captivé par l'uſage, fait ſortir un Perſonnage de la Scène, il a ſoin du moins de lui faire motiver ſa ſortie. *Quinault*, qui a le premier fait connoître en France l'uſage des Ariettes, a pu les adapter à ſes Tragédies Lyriques, de la manière qui lui a paru la plus agréable, relativement au goût de ſa Nation, & faire reſter l'Acteur ſur la Scène après l'avoir chantée. En Italie l'uſage étoit contraire ; *Apoſtolo Zeno* avoit accoutumé les Italiens à reconnoître cette loi Théâtrale. Dépendoit-il de *Métaſtaſe* de l'abolir ? Non, ſans doute ; mais cet homme de génie, obligé de laiſſer ſubſiſter les Ariettes, a eu l'art de les rendre dépendantes de la Pièce. L'Ariette n'eſt plus aujourd'hui une Pièce de Vers étrangère au ſujet, comme certains critiques le lui ont malicieuſement reproché. Pour s'en convaincre, il ſuffit de lire celle de *Mandane* dans la Tragédie d'*Artaxerxe*.

Les Ariettes de comparaiſon (*Airs de Bravoure*) ſont fréquentes dans les Pièces de *Métaſtaſe ;* la critique paroît triompher en les blâmant. Mais a-t-on réfléchi que ces Ariettes ſont dans la nature, & qu'elles ſe trouvent toujours bien placées dans les Pièces de cet excellent Poëte? Peut-on ne pas admirer dans l'*Adriano in Siria, Acte 3, Scène 4*, l'Ariette ou *Adrien* eſt enflammé de colère contre ſon ennemi, qui, quoique vaincu, oſe lui refuſer en mariage ſa fille, dont il eſt amoureux; *Adrien* ſe ſert de cette comparaiſon, en parlant à ce père inflexible : « L'ours atteint d'un trait, le ſerpent foulé aux pieds, le lion en fureur & » le tygre privé de ſes petits, n'ont pas ta » férocité ».

Ces Ariettes de comparaiſon ne produiſent pas un effet moins beau dans les *Cantates* & dans les *Oratorj* de *Métaſtaſe*. C'eſt dans les *Cantates* ſur-tout que le génie de ce Poëte immortel a brillé. Il s'eſt écarté de l'uſage où l'on étoit de ne louer les Rois & les Princes, que par leur naiſſance & les vertus de leurs Ancêtres. Il a ſçu donner

aux éloges, remplis avant lui de baſſes flatteries, un ton noble & une tournure délicate, qui doivent faire regarder ſes Pièces comme autant de modèles. Tel eſt l'art qu'on admire dans ſa Cantate de l'*Aſyle d'Amour*, & dans celle qui eſt intitulée, *la Conteſtation des Dieux*, compoſée à la louange du DAUPHIN, père de LOUIS XVI. *Métaſtaſe* n'eſt guères moins admirable dans ſes *Oratorj* que dans ſes *Cantates*; on voit en lui un Poëte auſſi inſtruit dans l'Hiſtoire Sacrée que dans l'Hiſtoire Prophane. Il ſuffit de citer la première Scène de la ſeconde Partie de ſa *Béthulie délivrée*. Enfin, il prouve par la beauté de ſes Epithalames, qu'il étoit capable de s'élever juſqu'au Poëme Epique.

Nous terminerons cet Eloge par une réflexion affligeante, ſans doute, pour les Gens-de-Lettres. Pourra-t on croire que ce Poëte ſublime, qui fait tant d'honneur à l'Italie, ait été obligé de s'expatrier pour ſe procurer une ſubſiſtance honnête? Hélas! s'il n'eût pas été favorablement accueilli par l'Auguſte Maiſon d'Autriche, qui peut

ſavoir ſi ſon génie, retréci par la dureté de ſa ſituation, eût pu produire tous ces chefs-d'œuvres qui l'immortaliſeront? Peut-être l'Europe en ſeroit privée; c'eſt un reproche qu'on peut faire à l'Italie. Mais cet heureux Ecrivain, encouragé par l'Impératrice & par l'Empereur, & comblé de leurs bienfaits, a pu ſe livrer ſans peine au penchant qu'il avoit pour la Poéſie, & a joui de ſa gloire en voyant ſes Ouvrages portés juſqu'à la trente-quatrième Edition pendant le cours de ſa vie. Ennemi de la flatterie, & incapable de jalouſie & d'intrigue, il n'a dû qu'à ſes ſeuls talens les faveurs dont les Souverains l'ont honoré. Puiſſe l'Italie ſe porter par reconnoiſſance, & pour inſpirer une noble émulation à la Jeuneſſe de cette contrée, ériger une Statue reſſemblante à ce Poëte immortel, dont le nom l'illuſtrera à jamais.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Tréſor de la Littérature Etrangère*, par M. de Prévot d'Exmes, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 4 Septembre 1783.

DE SAINMORE.

Le Privilège eſt enregiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Syndicale, N°. 3066, fol. 955, 1783.